

**Ce mémoire de licence a fait l'objet d'une publication dans les *Annales valaisannes*, 2007**

DUBOSSON BENOÎT, « Pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais », in : *Annales valaisannes : bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand*, 2007, p. 131-196.

Hyperlien vers l'article en ligne : [http://doc.rero.ch/record/21281/files/I\\_N177\\_2007\\_131.pdf](http://doc.rero.ch/record/21281/files/I_N177_2007_131.pdf)

# TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	4
I.1.	Objectifs	4
I.2.	Cadres de l'étude	4
I.2.1.	Cadre géographique	4
I.2.2.	Cadre chronologique	4
I.2.3.	Cadre contextuel	5
I.3.	Contexte historique	5
I.4.	Historique de la recherche	8
I.4.1.	Du XIX <sup>e</sup> s. à la première moitié du XX <sup>e</sup> s.	8
I.4.2.	De l'après-guerre aux années 1970	9
I.4.3.	La recherche contemporaine	10
II.	PRÉSENTATION DU CORPUS	11
II.1.	Sources	11
II.2.	Méthodologie	12
II.3.	Présentation des nécropoles considérées	14
II.4.	Plan commenté	16
III.	ETUDE DU CORPUS	17
III.1.	Préambule : les pratiques funéraires du Haut-Empire	17
III.2.	Répartition et implantation des nécropoles	18
III.2.1.	Répartition des nécropoles en fonction du relief	19
III.2.2.	Répartition des nécropoles en fonction des voies de communication	19
III.2.3.	Les nécropoles proches d'un établissement romain	20

III.2.3.1. Implantation de sépultures dans un habitat romain	20
III.2.3.2. Nécropoles et <i>villae</i>	21
III.2.4. Répartition des nécropoles en fonction des églises	22
III.2.5. Conclusion	23
III.3. Le paysage funéraire	25
III.3.1. Enclos, chemins et signalement des sépultures	25
III.3.2. Orientation des sépultures	27
III.3.3. Aménagements et monuments funéraires particuliers	29
III.3.3.1. Les <i>memoriae</i> maçonnées	29
III.3.3.2. Un édifice funéraire en bois ?	29
III.4. Typologie des tombes	31
III.4.1. Tombe en bâtière	33
III.4.2. Coffre en tuiles	34
III.4.3. Caveau funéraire maçonné	36
III.4.4. Entourage en matériaux périssables	39
III.4.4.1. Coffre en bois non cloué	39
III.4.4.2. Cercueil cloué	40
III.4.4.3. Monoxyle	41
III.4.4.4. Tombe avec entourage de pierres	42
III.4.5. Coffre en matériaux non périssables	43
III.4.5.1. Coffre en dalles	43
III.4.5.2. Tombe maçonnée	46
III.4.5.3. Coffrage hourdi au mortier	48
III.4.5.4. Tombe en murets	49
III.4.6. Tombe rupestre	50
III.4.7. Inhumation en pleine terre	51
III.4.8. Evolution des contenants	52
III.5. Coutumes funéraires	55
III.5.1. Position des inhumations	55
III.5.1.1. Position du crâne	55
III.5.1.2. Position du corps	56
III.5.1.3. Position des membres supérieurs	56
III.5.1.4. Position des membres inférieurs	57
III.5.1.5. Synthèse	58
III.5.2. Inhumations multiples	59
III.5.2.1. Les réductions d'ossements	59
III.5.2.2. Autres inhumations successives	61
III.5.3. Les tombes doubles	61
III.5.4. Dépôt de mobilier funéraire	63

III.5.4.1. Offrandes funéraires	63
III.5.4.2. Dépôt d'objets personnels	65
III.5.4.3. Evolution du dépôt de mobilier funéraire	67
III.6. Organisation interne des nécropoles	68
III.6.1. Des nécropoles familiales ?	69
III.6.2. Regroupement par classes d'âge	70
III.7. Manifestations de la christianisation	70
III.7.1. Orientation des sépultures	71
III.7.2. Mobilier funéraire	71
III.7.3. Réductions	72
III.7.4. Des campagnes christianisées ?	73
IV. CONCLUSIONS	74
IV.1. Evolution des pratiques funéraires du Bas-Empire au Haut Moyen Age	74
IV.1.1. Les nécropoles romaines tardives	74
IV.1.2. Le passage au Haut Moyen Age	75
IV.1.3. Les modifications du VI <sup>e</sup> s.	75
IV.2. Peuplement	77
IV.2.1. Une présence burgonde ?	77
IV.2.2. L'annexion franque	78
IV.3. Bilan et perspectives de recherches	79
V. ABRÉVIATIONS UTILISÉES	81
VI. BIBLIOGRAPHIE	82
ANNEXES	92

# I. INTRODUCTION

---

## I.1. OBJECTIFS

L'objectif principal de cette recherche est de présenter un état des connaissances acquises sur les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age dans le canton du Valais. Si quelques nécropoles ont fait l'objet d'études récentes, à l'instar de Sion/Sous-le-Scex, aucun travail synthétique ne nous permettait d'appréhender l'évolution de ces usages funéraires. Aussi avons-nous réuni l'ensemble de la documentation disponible afin de présenter l'inventaire le plus exhaustif possible des nécropoles romaines tardives et médiévales précoces. Ceci nous permet également de mettre en évidence les sites susceptibles de faire l'objet d'études approfondies et de préparer l'analyse indispensable du mobilier.

## I.2. CADRES DE L'ÉTUDE

### I.2.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE

Cette étude se place dans les limites administratives du canton du Valais, choix qui peut sembler arbitraire, tant il ne revêt que peu de signification politique ou administrative à la fin de l'époque romaine et au Haut Moyen Age<sup>1</sup>. Il se justifie néanmoins par la facilité d'accès aux données archéologiques, qui dépendent des différentes instances cantonales. En outre, la morphologie particulière du canton du Valais délimite un territoire relativement homogène : de hautes chaînes de montagnes, les Alpes valaisannes au sud, et les Alpes bernoises au nord, encadrent la plaine du Rhône, sur laquelle débouchent plusieurs vallées latérales. A l'ouest, malgré la présence du défilé de Saint-Maurice, le canton s'ouvre sur le bassin lémanique, le lac Léman ainsi que le cours du Rhône délimitant le territoire considéré.

### I.2.2. CADRE CHRONOLOGIQUE

Le cadre chronologique de notre travail s'étend de la fin du III<sup>e</sup> au début du VIII<sup>e</sup> s., couvrant ainsi les périodes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Ceci nous permet d'étudier l'évolution des pratiques funéraires depuis la reprise de l'inhumation en Suisse occidentale,

---

<sup>1</sup> « On admet généralement que le territoire du Valais antique correspondait au diocèse de Sion tel qu'on peut le définir au début du XIV<sup>e</sup> siècle sur la base des documents écrits. Il aurait donc compris le Valais actuel, sans Saint-Gingolph, avec une frontière passant en général par la crête des Alpes, et une bonne partie du Chablais vaudois ». VALLIS POENINA, p. 64.

que l'on situe dans le courant du III<sup>e</sup> s., jusqu'à l'avènement du cimetière chrétien, aménagé autour d'une église dès le VIII<sup>e</sup> s.<sup>2</sup> Nous pourrions ainsi constater les éventuels changements dans les coutumes funéraires à la transition entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Age.

### I.2.3. CADRE CONTEXTUEL

Seules les nécropoles dites « en campagne », en d'autres termes les nécropoles qui ne sont pas en relation avec une église, ont été prises en considération. Cette distinction - avec ou sans église - fréquemment évoquée par les spécialistes, se justifie pour des raisons de commodité. D'une part, les remaniements successifs du sous-sol des églises ainsi que les constructions attenantes ont bouleversé les niveaux archéologiques, rendant l'interprétation de ces derniers particulièrement complexe. D'autre part, d'importantes zones funéraires liées à une église, comme celles de l'église paroissiale de Martigny et de l'abbaye de Saint-Maurice, sont toujours en cours d'étude ou en attente de publication. Gardons à l'esprit que cette distinction est fragile et que la découverte future d'un édifice religieux à proximité de l'un des sites de notre corpus est possible.

## I.3. CONTEXTE HISTORIQUE

C'est au cours des campagnes menées par Auguste dans les Alpes en 16/15 av. J.-C. que le Valais passe sous domination romaine. Dans un premier temps rattachée à la province de Rhétie-Vindélicie, la *Vallis Poenina* semble s'en détacher dès le règne de Claude, pour constituer, avec les Alpes Grées, une province unique<sup>3</sup>. C'est en tous les cas la situation administrative du Valais au Bas-Empire, alors que déferlent sur l'Occident romain les hordes alamanes.

En Valais, aucune trace de destruction soudaine, témoignant de ces invasions « barbares », n'a été repérée dans les habitats situés en amont de Saint-Maurice. Les fouilles entreprises à Martigny/*Forum Claudii Vallensium* ont mis en évidence une occupation continue de l'agglomération romaine jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> voire au début du V<sup>e</sup> s., les séries monétaires ne permettant de déceler aucune rupture ou déclin brusque antérieur<sup>4</sup>. En outre, des découvertes archéologiques, qu'il s'agisse de riche mobilier, par exemple de vaisselle d'importation, ou de sarcophages en plomb, témoignent de l'aisance certaine d'une partie de la population. La présence de familles appartenant à l'ordre sénatorial, les *Nitonii* et les *Vinelii*, est d'ailleurs attestée à Saint-Maurice et à Sierre, alors que les régions voisines n'en

---

<sup>2</sup> Notons que ces limites demeurent relativement souples : tant la reprise de l'inhumation que l'abandon des nécropoles sans église ne peuvent être clairement datés.

<sup>3</sup> WIBLE 1998b.

<sup>4</sup> WIBLE 1991a.

comptent aucune<sup>5</sup>. Il semble ainsi que le verrou de Saint-Maurice, aisément défendable, ait protégé la haute vallée du Rhône, demeurée havre de paix au Bas-Empire<sup>6</sup>. L'abandon de l'agglomération romaine de Massongex/*Tarnaiae* pendant le III<sup>e</sup> s. ainsi que l'enfouissement d'un trésor monétaire à Bex dans la seconde moitié de ce siècle suggèrent, au contraire, que les régions sises en aval de Saint-Maurice aient été touchées par ces incursions<sup>7</sup>. Une inscription découverte à Saint-Maurice paraît d'ailleurs témoigner de ces heurts, au cours desquels Linius Marinus, un ancien « ducénaire », a perdu la vie<sup>8</sup>.

Dès la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., le Valais devient un « haut-lieu du christianisme »<sup>9</sup>. Le gouverneur de la province, Pontius Asclepiodotus, fait graver en 377 une inscription ornée d'un chrisme accompagné de l'alpha et de l'oméga, alors que Théodore, évêque d'Octodure, institue le culte du martyr de la Légion thébaine à Saint-Maurice/*Acaunus*. Selon la légende, tous les soldats d'une légion romaine manœuvrant en Bas-Valais et commandée par Saint Maurice, auraient été massacrés à *Acaunus* sur ordre de l'empereur Maximien, pour avoir refusé de persécuter des chrétiens. L'historicité de ces faits ne peut être assurée<sup>10</sup>; toujours est-il que l'évêque Théodore fait bâtir une basilique à Saint-Maurice/*Acaunus* pour célébrer ce martyr. Ce site devient rapidement un centre de pèlerinage célèbre et assidûment fréquenté<sup>11</sup>. A Martigny, la présence de l'évêque témoigne du nouveau statut de la ville, devenue siège épiscopal. Une cathédrale y est d'ailleurs construite en marge de l'agglomération romaine. L'importance de l'évêque s'accroît rapidement, ce dernier reprenant peu à peu, semble-t-il, le relais de l'administration romaine, alors déclinante.

La faiblesse de l'Empire profite en outre à divers peuples germaniques, qui n'hésitent pas à le dépecer, province après province. Ainsi en 457, le Valais est annexé par le royaume burgonde<sup>12</sup>. Ce dernier avait été installé en 443 par le général romain Aetius en *Sapaudia*, au bord du lac Léman, afin de protéger la vallée du Rhône de toute incursion alamane<sup>13</sup>. La conquête, « pacifique et librement consentie »<sup>14</sup>, du Valais par les Burgondes ne semble toutefois pas induire de grands bouleversements sociaux ni démographiques. Les Burgondes sont en minorité et s'intègrent rapidement à la population locale<sup>15</sup>. Leur influence est néanmoins manifeste, la famille royale utilisant la religion comme moyen de pression

---

<sup>5</sup> WIBLE 1991a, p. 251.

<sup>6</sup> WIBLE 1991a, p. 251.

<sup>7</sup> A noter cependant que les fouilles entreprises à Massongex/*Tarnaiae* n'ont permis de mettre en évidence aucune trace d'une dévastation généralisée. WIBLE 1991a, p. 250.

<sup>8</sup> CIL XII 149. Voir notamment WIBLE 2005.

<sup>9</sup> AA.VV. 1995, p. 24.

<sup>10</sup> F. Wibl  a r cemment propos  de rapprocher la bataille qui a conduit   la mort de Linius Marinus du martyr de la L gion th baine, cet  v nement ayant peut- tre inspir  Th odore, lui fournissant des  l ments propices   l'institution d'un culte martyrial. WIBLE 2005.

<sup>11</sup> AA.VV. 1995, p. 25.

<sup>12</sup> FAVROD 2002, p. 61.

<sup>13</sup> SPM VI, p. 34.

<sup>14</sup> FAVROD 2002, p. 62.

<sup>15</sup> FAVROD 2002, p. 50-51.

politique. Sigismond est ainsi le premier roi à se convertir au catholicisme et à encourager la population burgonde à abandonner la confession arienne. Il fonde, le 22 septembre 515, le monastère de Saint-Maurice d'Agaune, le dote de grandes propriétés foncières et y instaure la prière perpétuelle (*laus perennis*)<sup>16</sup>. Rapidement, ce monastère devient l'un des centres religieux les plus célèbres en Occident. Ce soutien royal à la confession catholique, assurant l'autorité du roi auprès des sénateurs et évêques, renforce la position de l'Eglise<sup>17</sup> et favorise la christianisation de la population romanisée (les *Romani*). Cependant, le choix de l'implantation du monastère ne semble pas relever uniquement de prérogatives religieuses : Saint-Maurice/*Acaunus* est une position stratégique sur la route du Grand Saint-Bernard et un poste important de perception d'une taxe douanière<sup>18</sup>. Sigismond s'assure ainsi le passage des Alpes, et y trouve, sans doute, une source de revenus non négligeable.

L'importance du monastère ne cesse de s'accroître, malgré le rattachement du Valais à la Bourgondie franque, au début de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s.<sup>19</sup> Les dignitaires francs lui accordent en effet de nombreux privilèges afin d'asseoir leur pouvoir sur le passage des Alpes<sup>20</sup>. Selon C. Santschi, ces avantages attribués au monastère expliqueraient le transfert du siège épiscopal de Martigny à Sion, position de repli stratégique, « à partir de laquelle [les évêques] auraient cherché à développer une politique ecclésiastique autonome et indépendante du pouvoir royal. »<sup>21</sup> Ceci n'est toutefois qu'une explication parmi tant d'autres, les raisons du transfert demeurant obscures. La position géographique de Sion, situé approximativement au centre du Valais, le ralentissement du trafic transitant par le col du Grand Saint-Bernard ainsi que les raids lombards de 574 en direction de la voie rhodanienne, au cours desquels le monastère de Saint-Maurice est détruit, ont probablement joué un rôle non négligeable<sup>22</sup>. Quelles qu'en soient les véritables raisons, le transfert du siège épiscopal est accompli en 585, les actes du concile de Mâcon portant la signature du vicaire de l'évêque de Sion, *Missus Heliodori episcopi a Sedunis*<sup>23</sup>. Dès lors, Sion devient la nouvelle capitale administrative et religieuse du Valais, la conduite des affaires temporelles dépendant principalement de l'organisation épiscopale<sup>24</sup>. L'évangélisation du Valais s'accroît, de nombreuses églises sont érigées et un réseau paroissial primitif se met peu à

---

<sup>16</sup> AA.VV. 1995, p. 27-28.

<sup>17</sup> AA.VV. 1995, p. 27.

<sup>18</sup> SANTSCHI 1981, p. 23. A l'époque romaine, une station de douane du Quarantième des Gaules prélevait, à Saint-Maurice, une taxe de 2,5 % sur les marchandises franchissant la cluse. Voir notamment VALLIS POENINA, p. 163.

<sup>19</sup> FAVROD 2002, p. 129.

<sup>20</sup> SANTSCHI 1981, p. 26.

<sup>21</sup> SANTSCHI 1981, p. 26. L'animosité entre l'organisation épiscopale et le clergé du monastère est d'ailleurs mise en évidence par la chronique de Marius d'Avenches, citée par C. Santschi : « Cette année en 565 les moines d'Agaune, sous l'empire d'un esprit de colère, s'efforcèrent de tuer de nuit leur évêque Agricola avec son clergé et les citoyens qui étaient avec lui. » SANTSCHI 1981, p. 2. En outre, l'intérêt porté par les souverains mérovingiens au monastère de Saint-Maurice le rendait presque indépendant de l'évêché. DUBUIS/LUGON 1992, p. 45-46.

<sup>22</sup> LEHNER/WIBLE 1994, p. 53.

<sup>23</sup> FACCANI 2004, p. 10 et note 8.

<sup>24</sup> VALLIS POENINA, p. 129.



peu en place<sup>25</sup>. Bientôt, de petites communautés s'établissent autour des lieux de culte chrétien, devenus « centre[s] de ralliement à la population précédemment plus dispersée »<sup>26</sup>. L'évangélisation de la population conduit également à de profonds changements de mentalité, notamment dans le domaine funéraire. Ainsi, l'interdiction des ensevelissements à l'intérieur de l'agglomération est levée et les nécropoles « en campagne » sont progressivement délaissées au profit de cimetières chrétiens, établis autour des églises urbaines et villageoises<sup>27</sup>.

## I.4. HISTORIQUE DE LA RECHERCHE<sup>28</sup>

### I.4.1. DU XIX<sup>E</sup> S. À LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX<sup>E</sup> S.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> s., les tombes découvertes sur le territoire de l'actuel canton du Valais, ne semblent pas avoir retenu l'attention de leurs inventeurs. Puis, à partir de cette époque, la littérature signale, épisodiquement, la découverte de sépultures. Le caractère laconique des descriptions ne permet cependant pas de localiser l'emplacement de ces trouvailles, pour l'essentiel fortuites. Dans la seconde moitié du siècle, les efforts conjugués du Cabinet des antiquités du musée de Sion puis de la « commission archéologique », instituée en 1881, induisent progressivement un changement de mentalité et une prise de conscience de l'importance de tels vestiges. Le nombre de découvertes archéologiques s'accroît, bénéficiant notamment de la création de nombreux vignobles. Notons toutefois qu'une partie du mobilier funéraire mis au jour est fréquemment détruit ou vendu « par pleins paniers » à différents marchands d'antiquités<sup>29</sup>. Les premières fouilles d'envergure sont entreprises sur le site de l'ancienne agglomération romaine de Martigny dès 1883. A cette occasion, plusieurs tombes post-romaines sont dégagées dans les ruines de la basilique. En 1896, alors que le chanoine P. Bourban entreprend le dégagement des églises et nécropoles successives du Martolet à Saint-Maurice, J. Heierli et W. Oechsli font paraître une première synthèse, *Urgeschichte des Wallis*, axée sur les périodes pré- et protohistorique du canton du Valais. Cet ouvrage signale la découverte de nombreuses sépultures, certaines peut-être datées de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age<sup>30</sup>. C'est en 1907 à Premploz qu'est menée la première véritable campagne de fouilles d'une nécropole mérovingienne. Dirigée par D. Viollier pour le compte du Musée National, cette intervention fait l'objet d'un rapport

---

<sup>25</sup> Il faut toutefois attendre la fin du XII<sup>e</sup> s. pour que le réseau paroissial soit pratiquement établi. DUBUIS/LUGON 1993, p. 63.

<sup>26</sup> DUBUIS/LUGON 1993, p. 67.

<sup>27</sup> L'abandon ou le changement d'affectation de plusieurs églises funéraires, à l'instar de celle de Sion/Sous-le-Scex, au début du VIII<sup>e</sup> s., illustre le regroupement des sépultures autour de certaines églises, devenues paroissiales.

<sup>28</sup> Voir notamment DONNET 1946 ; WIBLE 1986, p. 2-10 ; VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 12-18 ; VALLIS POENINA, p. 11-15.

<sup>29</sup> VIOLLIER 1908, p. 273.

<sup>30</sup> Les tombes de Bramois (65) – ce numéro fait référence au catalogue des nécropoles, présenté à la fin de ce volume – pourraient effectivement dater du Haut Moyen Age.

présenté dans l'*Indicateur d'Antiquités Suisses* l'année suivante, la nécropole étant alors attribuée aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. Malgré ce travail exemplaire, les découvertes postérieures ne bénéficient pas d'un traitement aussi attentionné. Mentionnons encore l'ouvrage publié en 1910 par M. Besson, *Antiquités du Valais (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.)*, qui est la première synthèse des découvertes du Haut Moyen Age faites dans le canton du Valais. Présentée par thématique - reliquaires, manuscrits, sculpture et statuaire, inscriptions, objets divers et monnaies - une grande partie du mobilier du Haut Moyen Age mis au jour en Valais, dont les objets de Premplöz, y est reproduite. L'influence de la théorie des invasions barbares - « *Völkerwanderungen* » - s'y fait sentir et l'auteur identifie les premières sépultures dégagées dans les ruines de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* à celles d'envahisseurs germaniques, venus coloniser l'ancienne agglomération romaine<sup>31</sup>.

#### I.4.2. DE L'APRÈS-GUERRE AUX ANNÉES 1970

Il faut attendre la période de l'après-guerre pour que l'intérêt porté à l'archéologie connaisse un nouvel essor en Valais. Cet élan bénéficie notamment de la création de la revue *Vallesia* en 1946, qui facilite la diffusion des travaux et recherches archéologiques. Ainsi, M.-R. Sauter publie une nouvelle synthèse du Haut Moyen Age en Valais – « L'archéologie burgonde en Valais. Tombes à mobilier trouvées à Guttet-Feschel (district de Loèche) » – dans laquelle il présente deux sépultures mises au jour à Wyler et entreprend un premier recensement des sites ayant livré du mobilier du Haut Moyen Age. La même année, L. Blondel publie « Une sépulture mérovingienne à Massongex » dans les *Annales Valaisannes*, exposant les résultats de la fouille d'une tombe qui aurait livré une boucle de « ceinturon burgonde ». Dès lors les interventions d'urgence ainsi que le dégagement de sépultures tardives se multiplient. Ce renouveau de l'archéologie valaisanne se traduit également par la publication de l'important inventaire des entités archéologiques du Valais par M.-R. Sauter, alors directeur de l'Institut d'Anthropologie de l'Université de Genève. Cet ouvrage, intitulé *Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens*, est publié en 1950 dans la revue *Vallesia*, puis enrichi en 1955 et 1960. M.-R. Sauter y rassemble les éléments d'une véritable carte archéologique, recensant par commune et par période l'ensemble des découvertes entreprises dans le canton du Valais, de la Préhistoire au Haut Moyen Age. A la même époque, l'intérêt que vouent certains érudits locaux à l'Antiquité permet de sauver de l'oubli quantité de découvertes. Ainsi doit-on à C. Bérard l'observation et la documentation de nombreuses sépultures tardives au Levron. Dès les années 1960, sous l'impulsion du nouvel archéologue cantonal, F.-O. Dubuis, les premières fouilles d'églises du Moyen Age et du Haut Moyen Age sont entreprises, notamment à Ardon, Sion/Saint-Théodule, Muraz. La mise au jour de nécropoles « en campagne » se poursuit grâce aux efforts des archéologues du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de

---

<sup>31</sup> « A l'intérieur des murailles romaines, en pleine ville, les envahisseurs ont ensevelis leurs morts, sans doute non loin de leur habitation... », BESSON 1910, p. 16.

l'Université de Genève, mais ces découvertes ne bénéficient d'aucune publication ou synthèse exhaustive.

### I.4.3. LA RECHERCHE CONTEMPORAINE

Au cours des années 1970, les fouilles archéologiques, interrompues depuis le début de la Seconde Guerre Mondiale, reprennent sur le site de Martigny et un bureau archéologique permanent, dirigé par F. Wiblé, est créé. Dès lors, les interventions d'urgence se succèdent tant à Martigny que dans le reste du canton, et de nombreuses sépultures de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age sont méthodiquement fouillées. En 1984, à l'occasion d'un travail de diplôme de la Faculté des Sciences de l'Université de Genève, N. Plumettaz étudie une dizaine de nécropoles tardives mises au jour au cours des 20 années précédentes par le Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève. Elle complète son travail, intitulé *Découvertes récentes de tombes de l'Epoque romaine et Haut Moyen Age en Valais*, par un rapide inventaire des nécropoles valaisannes et boucles de ceinture attribuées à la période considérée. Bien que cette étude soit avant tout anthropologique, elle permet d'accéder facilement à de nombreuses informations quant aux pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age valaisans. L'exceptionnelle découverte de l'église funéraire et de la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex permet, dès 1985, de compléter nos connaissances des pratiques funéraires du Haut Moyen Age. Publiées par A. Antonini en 2002 sous le titre *Sion, Sous-le-Scex (VS). Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten*, ces recherches revêtent une importance fondamentale pour notre sujet. En effet, la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex demeure le seul site funéraire « en campagne » récemment élaboré et publié en Valais. La publication des résultats des campagnes archéologiques menées récemment au Martolet, dans la cour de l'abbaye de Saint-Maurice, ainsi qu'à Gamsen/Waldmatte permettront, sans aucun doute, d'approfondir notre connaissance des pratiques funéraires de la fin de l'Epoque romaine et du Haut Moyen Age.

Les rares synthèses portant sur l'archéologie funéraire de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais étant aujourd'hui obsolètes, il nous a semblé nécessaire d'entreprendre pareille recherche. Ce d'autant que ces problématiques bénéficient, dans les régions limitrophes, d'une attention particulière depuis bientôt 30 ans. Des synthèses régionales comme nous le proposons pour le Valais ont en effet été entreprises en 1975 par S. Gagnière pour la basse vallée du Rhône, en 1980 par H. Gaillard de Sémenville pour les Côtes chalonaise et mâconnaise, en 1983 par M. Colardelle pour les Alpes françaises du Nord, en 1984 par L. Auberson pour le canton de Vaud, en 1992 par E. Riemer pour l'Italie et récemment, en 2000, par R. Marti pour le Nord-Ouest de la Suisse. Ce travail s'inscrit ainsi dans cette ligne de recherches.

## II. PRÉSENTATION DU CORPUS

---

### II.1. SOURCES

La carte archéologique du canton du Valais a constitué notre première source d'informations. Cette base de données informatisée, régulièrement mise à jour par les collaborateurs de l'Office de Recherches Archéologiques du canton du Valais (ORA), répertorie l'ensemble des découvertes archéologiques effectuées sur le territoire cantonal. Elle comporte pour chaque site, sa localisation, une brève description, une attribution chronologique par époque ainsi qu'une bibliographie souvent détaillée. La consultation de cette base de données nous a permis de localiser rapidement une grande partie des informations essentielles à notre travail. Ces dernières étaient, en effet, dispersées dans de nombreux ouvrages.

La plupart des interventions archéologiques récentes ont fait l'objet de rapports d'activités déposés au Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA) à Sion ainsi qu'à l'ORA à Martigny. La consultation de ces rapports nous a permis de compléter notre catalogue. Aucune synthèse récente ne détaillant l'ensemble des sépultures découvertes dans les agglomérations romaines de Martigny (19) et de Massongex (20), il nous a semblé judicieux de consulter la documentation de terrain. Le nombre important de tombes découvertes sur ces sites justifiait, selon nous, pareil investissement. En effet, Martigny et Massongex ont livré près de la moitié des sépultures de notre corpus<sup>32</sup>. Ne pas les prendre en considération nous aurait privé d'une quantité d'informations et aurait faussé nos résultats.

Quant aux fouilles anciennes, la documentation à notre disposition est souvent très lacunaire. A de rares exceptions près<sup>33</sup>, aucune intervention archéologique de la fin du XIX<sup>e</sup> ou de la première moitié du XX<sup>e</sup> s. n'a fait l'objet d'un rapport détaillé. Si quelques ouvrages nous fournissent des informations précieuses, une quantité non négligeable de renseignements sont à jamais perdus. A titre d'exemple, la nécropole de Plan-Conthey (8) n'est pas localisée avec précision et son plan nous est inconnu. En outre, le nombre exact de sépultures (plus d'une trentaine selon la documentation) nous échappe et nous ignorons de quelles tombes proviennent les quelques objets déposés au Musée Cantonal d'Archéologie (MCA) à Sion.

---

<sup>32</sup> 172 tombes à Martigny et une cinquantaine à Massongex. A noter que nous n'avons pas eu accès à la documentation des fouilles entreprises par le Cercle de Recherche Archéologique du Chablais (CRAC).

<sup>33</sup> Il s'agit de la nécropole de Premploz (10), fouillée en 1907 par D. Viollier, ainsi que d'une sépulture fouillée en 1944 par L. Blondel à Massongex/Cimetière de l'église (20).

Le formidable travail de recensement des découvertes archéologiques en Valais réalisé par M.-R. Sauter et publié dans la revue *Vallesia* nous a également été d'une aide précieuse<sup>34</sup>. Il en est de même des principaux périodiques présentant une chronique des découvertes archéologiques tels que l'*Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie (ASSPA)*, les *Annales Valaisannes (AV)* et la revue *Vallesia*, que nous avons dépouillés.

A noter finalement que nous n'avons pas pris en considération les informations toponymiques. D'une part, les lieux-dits tels que « Marterey », « Martolet », etc. nous permettent de supposer la présence d'un cimetière du Haut Moyen Age<sup>35</sup>, mais en l'absence de fouilles ou d'une prospection systématique, la plupart des informations nécessaires à notre travail demeurent inconnues. D'autre part, l'apport de la toponymie a été, ces dernières années, fortement remis en cause, le patrimoine toponymique ayant une évolution et une histoire plus complexe qu'il n'y paraît<sup>36</sup>.

## II.2. MÉTHODOLOGIE

Cette étude repose sur une compilation la plus exhaustive possible des renseignements disponibles dans les sources précitées concernant les découvertes funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age jusque à la fin de l'année 2004<sup>37</sup>. L'ensemble de ces informations a été regroupé et synthétisé dans une base de données Filemaker Pro 6 (cf. Annexes II). Cet outil informatique, facilitant l'enregistrement standardisé des nécropoles, tombes, défunts et mobilier, nous a permis d'interroger les données recueillies selon divers critères et de les intégrer dans un système d'information géographique (SIG). La première étape de ce travail a ainsi consisté à définir une problématique et à adapter la base de données à cette dernière.

La saisie des données n'a pu être homogène, en raison de l'état de la documentation. En effet, selon les sites, de nombreuses informations nous échappent entièrement. Aussi, avant de présenter les résultats de nos recherches et les pourcentages de représentation de tel type de tombes ou de telle orientation, nous préciserons le nombre d'occurrences dont nous avons dû tenir compte.

Sauf indication contraire, les cartes utilisées pour illustrer notre propos ont été réalisées sur ArcGis 8.3 à partir des informations récoltées dans notre base de données. Les fonds de cartes ont été fournis par l'Institut de Géomatique et d'Analyse du Risque de l'Université de Lausanne.

---

<sup>34</sup> SAUTER 1950 ; SAUTER 1955 ; SAUTER 1960.

<sup>35</sup> Ces noms dérivent du terme latin *Martyrium* et désignent fréquemment un cimetière du Haut Moyen Age.

<sup>36</sup> H. Amoroso et Y. Dellea, *Dynamique et occupation du territoire dans les environs du Mont Beuvray. Une approche par les systèmes d'information géographique*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 2005, p. 22-23.

<sup>37</sup> Les sépultures ou nécropoles récemment découvertes n'ont pu, faute de publication, être intégrées à ce corpus.

Nous avons pu détailler, dans notre fichier informatique, 370 tombes avec précision. Nous y avons ajouté 103 sépultures, en nous fondant sur les descriptions sommaires de la documentation. Précisons d'emblée que ces 103 tombes supplémentaires correspondent à un nombre minimum de tombes, calculé comme suit : pour les mentions « plusieurs » ou « d'autres » tombes à Sensine (11), à Sion/Châtro (27) et à Sierre/Tour de Goubing (26), deux tombes ont été comptées ; pour la mention « environ 30 tombes » en dalles de Plan-Conthey (8) et de Sierre/Tour de Goubing (26), nous avons précisément pris en considération ce chiffre ; nous avons fait de même avec la « quinzaine » de tombes retrouvées à Sierre/Colline de Géronde (24) ; à Mazembroz/le Rontet (12) douze tombes ont été comptabilisées pour la mention « plus de onze » ; pour le site du Levron/Nouvelle école (37), la documentation nous a permis d'en distinguer au minimum cinq ; ce dernier chiffre a également été considéré pour les « cinq ou six » tombes de Vollèges/les Vignes (36)<sup>38</sup>. Le total obtenu de 473 sépultures ne représente que le nombre minimal de tombes observées en Valais pour les périodes considérées. Les calculs et pourcentages que nous présenterons doivent donc être considérés comme significatifs d'une tendance générale. Les approximations d'une partie de la documentation ne nous permettent pas de prétendre à l'exactitude, ce d'autant que plusieurs nécropoles ont été écartées faute de datation clairement établie.

Au sein de notre corpus, plusieurs sites ont bénéficié d'une élaboration récente, notamment la nécropole de Sion/Sous-le-Scex (32) ainsi que les sites de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3), Mollignon/la Vulpilière (29) et une partie de Lens/Maroz Dellège (16)<sup>39</sup>. Nous n'avons pas jugé nécessaire de remettre en question les fourchettes chronologiques proposées par les auteurs. Les autres nécropoles « en campagne » n'ont jamais été datées avec la précision nécessaire à ce travail. Nous avons donc pris en considération le mobilier datant afin de proposer une fourchette chronologique plus précise de l'occupation de ces sites<sup>40</sup>. Notons cependant qu'il n'a pas toujours été possible de retrouver le mobilier, ce qui nous a contraint à suivre les datations proposées jusqu'ici. Insistons sur le fait que ce travail n'est pas une étude de mobilier *stricto sensu*, raison pour laquelle ce dernier n'a pas été représenté. Nous utilisons, lorsque cela est possible, les illustrations publiées.

L'absence, dans de nombreux cas, de mobilier funéraire ou de relations stratigraphiques évidentes avec un site de référence a considérablement compliqué cette étude. En effet, si l'absence de mobilier peut suggérer une datation tardive<sup>41</sup>, il est délicat d'attribuer toute

---

<sup>38</sup> A noter qu'un calcul similaire (par *minima*) a été effectué lors de l'entrée dans notre base de données des informations portant sur l'orientation et la position des défunts ainsi que sur la présence de réductions.

<sup>39</sup> ANTONINI 2002 ; PLUMETTAZ 1984. La nécropole de Premplaz (11) a également été étudiée par D. Viollier en 1907, mais la typo-chronologie du mobilier ayant grandement évolué en un siècle, nous avons dû revoir les datations proposées.

<sup>40</sup> Nous nous sommes fondés sur les références suivantes : pour les boucles de ceinture et plaques-boucles : MARTIN 1971 ; MARTIN 1986 ; MARTI 1990 ; pour les scramasaxes : WERNARD 1998 ; MARTI 2000 ; pour les boucles d'oreille du type à pendentif en corbeille : FINGERLIN 1974 ; pour les peignes en os : PETITJEAN 1995.

<sup>41</sup> Ceci est effectivement une caractéristique des sépultures du V<sup>e</sup> s. mise en évidence dans la région lémanique et sur le Plateau suisse. Cf. STEINER 2002, p. 82 ; WEIDMANN 1995, p. 198.

tombe sans objet à la période étudiée sur ce seul critère. Cela nous a incité à la prudence dans l'établissement de notre corpus. Ne sont ainsi prises en considération que les sépultures et nécropoles dont l'appartenance à l'Antiquité tardive et au Haut Moyen Age est vraisemblable ou attestée. Les sites de datation incertaine ont volontairement été écartés. Il va sans dire que pareille restriction nous a contraint à étudier sommairement l'ensemble des sites dont la datation était douteuse afin de confirmer ou d'infirmer leur attribution à la période considérée. Ces sites sont cependant détaillés dans la seconde partie de notre catalogue (cf. annexes I.4).

Dans un premier temps, nous voulions également intégrer les études anthropologiques, afin de constater d'éventuelles différences dans les pratiques funéraires selon le sexe ou l'âge du défunt. Ceci n'a pu être entrepris, la détermination anthropologique des squelettes sur les sites étudiés ne résultant quasiment jamais d'une analyse scientifique, mais plutôt d'une observation sommaire de la taille ou de l'épaisseur des os.

### II.3. PRÉSENTATION DES NÉCROPOLES CONSIDÉRÉES

La carte archéologique ainsi que la documentation disponible nous ont permis d'étudier 68 sites, répartis inégalement sur le territoire valaisan. Parmi ceux-ci, 40 sont clairement attribués à l'Antiquité tardive ou au Haut Moyen Age. Quant aux 28 autres, soit leur mention semble suspecte, soit leur datation est peu sûre. Si ces dernières nécropoles peuvent effectivement dater de la période étudiée, il est possible que certaines d'entre elles soient encore plus anciennes. La figure 1 présente l'ensemble des sites traités. Nous pouvons d'ores et déjà constater que la plupart des nécropoles ont été mises au jour en Valais central, alors que les sites du Bas-Valais et surtout du Haut-Valais sont faiblement représentés. De même, les vallées latérales ainsi que la moyenne et haute montagne sont probablement sous-représentées par rapport à la plaine du Rhône, aux cônes d'alluvions et à l'adret du fait, notamment, d'un développement immobilier et viticole moindre. Une prospection systématique de ces régions marginales permettrait sans doute d'accroître notre corpus.

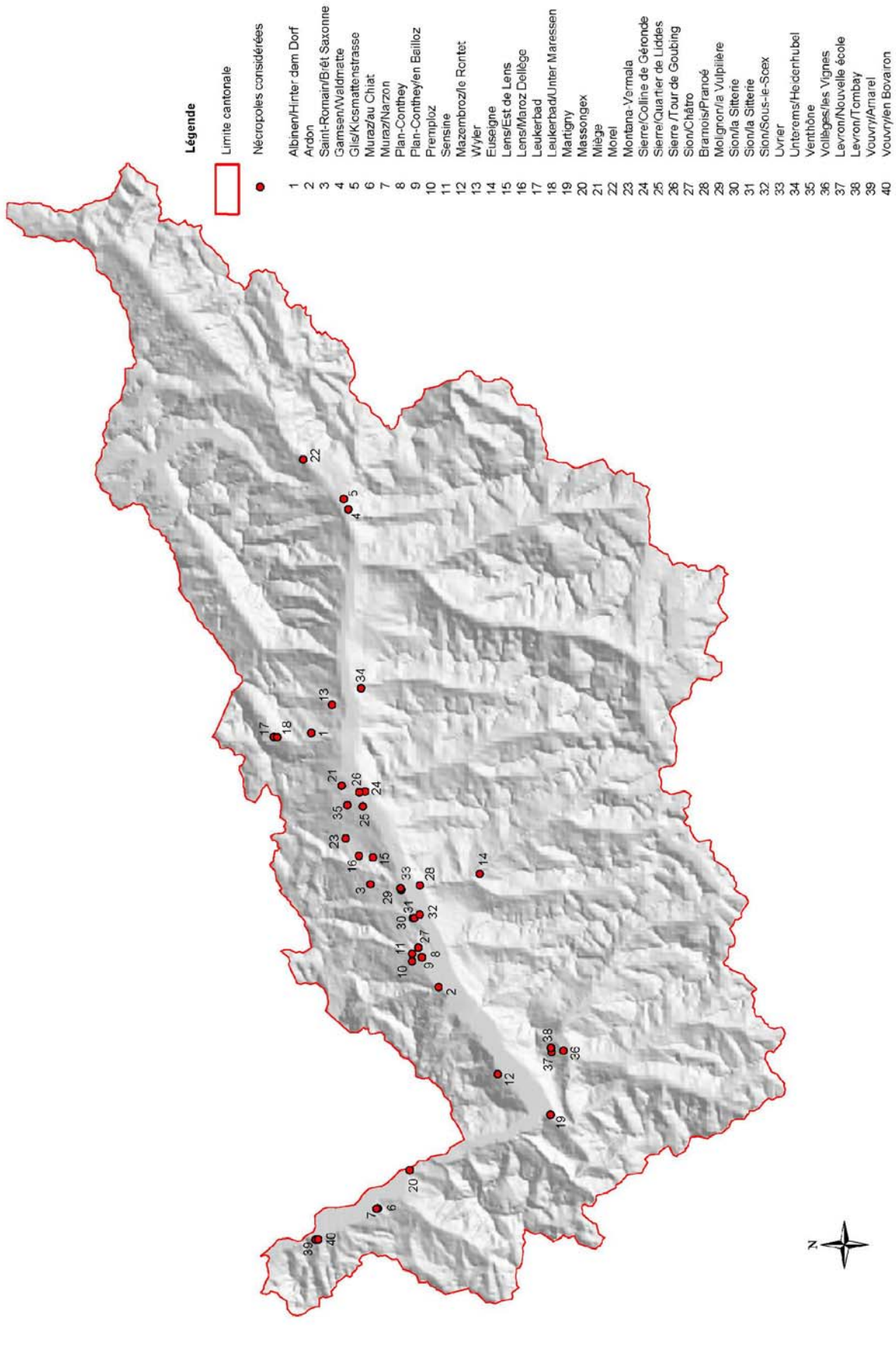


Fig. 1 : Situation des 40 nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age considérées.



## II.4. PLAN COMMENTÉ

Les différents aspects de notre problématique seront abordés en plusieurs étapes. L'étude des nécropoles « en campagne » nous permettra, premièrement, d'évaluer leur répartition au sein du territoire valaisan (III.2), puis de restituer quelques aménagements constitutifs du paysage funéraire (III.3). Nous présenterons ensuite les différents types de tombes attestés et proposerons, pour le Valais, une typo-chronologie des structures funéraires (III.4). A celle-ci, nous rattacherons l'évolution de certaines coutumes, qu'il s'agisse du traitement réservé au défunt, de l'inhumation multiple ou du dépôt de mobilier à l'intérieur de la sépulture (III.5). Nous étudierons également l'organisation interne des nécropoles (III.6) et les différents indices susceptibles de témoigner de la christianisation de ces dernières (III.7). Ce travail nous permettra finalement de présenter l'évolution des pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen (IV.1) et d'en proposer une interprétation historique (IV.2). Nous terminerons par un bilan synthétisant les acquis de cette étude et les diverses perspectives de recherches (IV.3).

### III. ETUDE DU CORPUS

---

#### III.1. PRÉAMBULE : LES PRATIQUES FUNÉRAIRES DU HAUT-EMPIRE<sup>42</sup>

Suivant une tradition héritée de l'époque laténienne, les populations valaisannes du début de l'Empire inhumèrent leurs défunts. Ces derniers étaient généralement déposés à l'intérieur d'un cercueil en bois, plus rarement dans une tombe en dalles ou en pleine terre. La plupart des individus reposaient en décubitus dorsal, la tête fréquemment orientée vers l'est. Ils étaient accompagnés d'un riche mobilier. De nombreuses sépultures contenaient des bracelets valaisans et fibules de tradition celtique ainsi que des céramiques d'importation, fibules et monnaies romaines, etc. Ces offrandes multiples assuraient aux défunts leur voyage vers l'au-delà.

C'est au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. qu'apparaît l'incinération. Diffusée dans un premier temps le long de la voie du Grand Saint-Bernard<sup>43</sup>, cette pratique se répand en Valais central dès la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Elle n'apparaît, semble-t-il, pas en Haut-Valais avant le II<sup>e</sup> s., comme en témoignent les récentes fouilles entreprises sur le site de Gamsen/Waldmatte<sup>44</sup>. L'incinération atteste la romanisation progressive de la région, suivant les voies de pénétration de la culture romaine. Il semble qu'elle ait touché la population des vallées latérales à des degrés divers. Il est ainsi probable que certains habitants n'aient jamais connu l'incinération. De nombreux indices – dont la pérennité de certains accessoires vestimentaires, fibules et anneaux de chevilles – suggèrent effectivement un fort attachement de la population indigène alpine aux coutumes de leurs ancêtres<sup>45</sup>.

Les cendres des défunts pouvaient être directement recueillies dans une fosse creusée sous le bûcher funéraire (*bustum*), mais cette pratique est peu attestée en Valais. La plupart du temps, les restes du corps brûlé en un endroit particulier (*ustrinum*) étaient placés à l'intérieur d'une urne en terre cuite, en verre ou en pierre ollaire, le tout recouvert d'une pierre ou d'un récipient en céramique. En Haut-Valais, ainsi que dans certaines vallées latérales, ces urnes étaient fréquemment protégées par un caisson en dalles ou en pierres. A l'instar des inhumations antérieures, ces sépultures étaient souvent accompagnées d'un mobilier abondant.

---

<sup>42</sup> Voir notamment WIBLE 1983 ; VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 139-153 ; WIBLE 1991b ; VALLIS POENINA, p. 115-123 ; ANTONINI/PACCOLAT 2001.

<sup>43</sup> Plusieurs tombes à incinération ont été mises au jour, entre autres, au Levron, dans le val de Bagnes ; à Martigny (nécropole de l'amphithéâtre) ; à Fully.

<sup>44</sup> PACCOLAT 1997, p. 32-33 ; PACCOLAT *et al.* 2004.

<sup>45</sup> Mentionnons simplement les fibules à ressort et les fibules de type Misoix découvertes dans une petite nécropole à l'entrée du village de Gamsen/Waldmatte, témoignant du port du costume traditionnel aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., alors que dans la région de Martigny, l'habit « à la romaine » était de mode. VALLIS POENINA, p. 122-123. D'autres exemples sont mentionnés dans FELLMANN 1992, p. 302 et note 19.

L'incinération perdure en Valais jusqu'au III<sup>e</sup> s., avant de disparaître progressivement au profit de l'inhumation, dont la pratique n'a jamais été entièrement abandonnée. Ce nouveau changement de tradition funéraire, attesté dans toute la Gaule, ne trouve pour l'heure aucune explication évidente malgré les nombreux débats dont il fait l'objet : si l'on met fréquemment en relation le renouveau de l'inhumation avec la diffusion de certaines religions orientales, dont fait partie le christianisme, nous ne pouvons exclure d'autres hypothèses, comme la volonté de renouer avec des traditions ancestrales préromaines, ou l'établissement à l'intérieur des frontières de l'Empire de peuples d'origine germanique pratiquant l'inhumation<sup>46</sup>.

### III.2. RÉPARTITION ET IMPLANTATION DES NÉCROPOLES

Nous savons qu'en Gaule, selon la tradition romaine, le monde des morts était strictement séparé du monde des vivants. La Loi des Douze Tables, citée par Cicéron<sup>47</sup>, interdisait en effet tout ensevelissement au sein du *pomœrium*, limite sacrée de l'agglomération. On inhumait ou incinérât donc à l'intérieur de nécropoles situées le long des grandes voies de communication, au sortir des villes. Les nécropoles de l'Antiquité tardive devaient respecter ces prescriptions, comme le suggère la confirmation de la Loi des Douze Tables par un édit du temps de Dioclétien au début du IV<sup>e</sup> s.<sup>48</sup> Nous savons également qu'à la fin du Haut Moyen Age, les nécropoles « en campagne » sont progressivement délaissées, au profit des cimetières chrétiens aménagés autour d'une église, celle-ci devenant, peu à peu, le nouveau centre de l'habitat aggloméré. En quelques siècles, on assiste à un profond changement de mentalité dans le traitement des morts. Dans un premier temps exclue, en marge de la communauté des vivants, la mort est « apprivoisée », selon l'expression de P. Ariès, et les morts intégrés à l'espace des vivants. Il serait particulièrement intéressant d'étudier cette lente insertion de l'espace des morts dans l'espace des vivants en Valais, mais la documentation archéologique à notre disposition ne nous le permet pas véritablement. En effet, à de rares exceptions près<sup>49</sup>, les établissements dont dépendent les nécropoles de notre corpus ne sont pas archéologiquement attestés. Il est ainsi difficile de connaître les relations existant entre les nécropoles et l'habitat en Valais pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age. Tout au plus pouvons-nous présenter un état de la question de l'occupation du territoire, reposant principalement sur l'analyse de la répartition des nécropoles. Nous insisterons également sur quelques particularités de l'implantation de ces dernières.

---

<sup>46</sup> DIERKENS/PERIN 1997, p. 81.

<sup>47</sup> Cicéron, *De Legibus*, II, 30.

<sup>48</sup> GALINIE/ZADORA-RIO 1996, p. 56.

<sup>49</sup> Gamsen/Waldmatte (4), Sion/Sous-le-Scex (32) et peut-être Plan-Conthey/en Bailloz (9).

### III.2.1. RÉPARTITION DES NÉCROPOLES EN FONCTION DU RELIEF

Comme à l'époque romaine<sup>50</sup>, la majorité des nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age attestées se situent à l'étage altitudinal le plus bas, légèrement au-dessus du niveau de la plaine (28 sites sur 40, soit environ 69%)<sup>51</sup>. Principalement établis sur les coteaux et les cônes d'alluvions, ces sites sont à l'abri des marécages et des fluctuations du Rhône. Les collines de la région sierroise (colline de la Tour de Goubing, colline de Géronde) sont également occupées. En amont de Martigny, la plupart des nécropoles sont situées sur les versants d'adret, bénéficiant d'un ensoleillement maximal.

En moyenne montagne, seuls 13 sites sont attestés (environ 32%), le plus élevé étant Montana/Vermala (23) à environ 1495 m d'altitude. Les emplacements surplombant la vallée du Rhône semblent privilégiés, alors que seuls les sites de Leukerbad (17) et de Leukerbad/Unter Maressen (18) occupent le fond d'une vallée latérale. La proximité de sources d'eau thermale à cet endroit n'est certainement pas un hasard. Comme pour les sites de plaines, ce sont principalement les versants ensoleillés qui sont occupés.

Aucun site funéraire n'est clairement attesté en haute montagne.

### III.2.2. RÉPARTITION DES NÉCROPOLES EN FONCTION DES VOIES DE COMMUNICATION

La géographie particulière du Valais n'offre que peu de possibilités quant à l'aménagement de voies de communication. Resserré entre les Alpes bernoises et les Alpes valaisannes, « on n' [...] entre et on ne [...] sort [du canton] que par des cols relativement élevés, sauf au nord-ouest où le Rhône débouche dans le lac Léman, après avoir franchi la cluse de Saint-Maurice d'Agave. »<sup>52</sup> C'est effectivement par ce défilé que passait la principale voie de communication romaine reliant le Sud des Alpes aux provinces septentrionales, via le col du Grand Saint-Bernard. A Massongex, cette voie traversait le Rhône pour rejoindre le Plateau suisse, alors qu'un axe de moindre importance permettait de rejoindre Genève par la rive gauche du lac Léman. En aval de Martigny, une route desservait les différentes agglomérations du Valais central et du Haut-Valais.

Pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, la répartition des nécropoles témoigne de l'utilisation continue de ces axes de communication, et ce malgré le déclin du commerce international. En effet, la voie du Grand Saint-Bernard semble toujours fréquentée, comme l'illustrent le développement considérable de l'abbaye de Saint-Maurice ainsi que

---

<sup>50</sup> VALLIS POENINA, p. 61-65.

<sup>51</sup> Nous utilisons la délimitation altitudinale proposée pour le Valais Central et les vallées latérales par A. Gallay. A partir de l'étagement de la végétation et de l'analyse de l'économie traditionnelle d'autosubsistance de la région, ce dernier a en effet proposé un découpage comme suit : jusqu'à 900 m : plaines et collines ; jusqu'à 1900 m : moyenne montagne ; au-dessus : haute montagne. Cf. M. David-Elbiali, « L'Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois : un état de la recherche », ASSPA 73, 1990, p. 19-50, en particulier p. 20-23 et fig. 2.

<sup>52</sup> VAN BERCHEM 1982, p. 69.

l'occupation de certains sites dans le Val de Bagnes<sup>53</sup>. En aval de Massongex, les nécropoles et les oratoires ou églises attestés sont vraisemblablement situés à proximité de la voie conduisant à Genève par le sud du lac Léman. Cette voie longeait certainement les reliefs de la rive gauche du Rhône, afin d'éviter la plaine marécageuse et les crues du fleuve. Elle reliait les divers établissements, tous aménagés à flanc de coteau. En amont de Martigny, une situation similaire peut être constatée, mais sur les coteaux ensoleillés de la rive droite du Rhône. Ce n'est qu'entre Sierre et Brig que cette voie devait traverser le Rhône afin de repasser sur la rive gauche du fleuve. Le tronçon de route romaine récemment mis au jour à Pfyngut confirme en effet cet itinéraire<sup>54</sup>.

Le réseau viarie hérité de l'époque romaine est ainsi toujours utilisé pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, période pendant laquelle il demeure l'un des facteurs principaux de l'occupation du territoire.

### III.2.3. LES NÉCROPOLES PROCHES D'UN ÉTABLISSEMENT ROMAIN

#### III.2.3.1. Implantation de sépultures dans un habitat romain

La présence de sépultures tardives à l'intérieur ou à proximité de vestiges d'habitat romain est attestée à de nombreuses reprises en Valais. Plusieurs tombes ont en effet été implantées dans les ruines des agglomérations romaines de Massongex/*Tarnaiae* et de Martigny/*Forum Claudii Vallensium*. Il n'est pas rare qu'elles y respectent les anciennes structures, de nombreuses maçonneries romaines faisant office de parois de sépulture. Cette pratique témoigne de la visibilité prolongée de la plupart des vestiges romains ainsi que de la volonté marquée de réutiliser ces derniers à d'autres fins. Bien qu'aucun témoignage archéologique ne l'atteste directement, il est possible que certains bâtiments encore en élévation soient réaffectés, en oratoires ou *memoriae*. L'implantation de ces sépultures marque en tous les cas une rupture dans l'occupation, à Martigny comme à Massongex, dont de larges portions sont désormais utilisées comme espaces funéraires. L'hypothèse de l'installation et de l'ensevelissement d'envahisseurs barbares dans les ruines de ces cités abandonnées est aujourd'hui désuète. D'une part, aucune trace d'une dévastation générale du site de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* n'a pu être observée, et d'autre part, aucun indice archéologique ne témoigne d'un apport considérable de populations étrangères, tant à Martigny qu'à Massongex. Au contraire, la présence des nécropoles témoigne de la continuité de l'occupation de ces sites. Bien que l'habitat romain soit délaissé, il est fort probable que les habitants se soient regroupés dans un secteur restreint des villes abandonnées ou en périphérie de celles-ci<sup>55</sup>. La participation de plusieurs évêques de Martigny aux conciles des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. atteste, en effet, la permanence d'une

---

<sup>53</sup> Des établissements sont en effet supposés à Vollèges/les Vignes (36), Le Levron/Nouvelle école (37) et Le Levron/Tombay (38) par la découverte de nécropoles de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Age.

<sup>54</sup> Communication O. Pacclolat.

<sup>55</sup> PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 74.

agglomération, suffisamment importante pour y accueillir le siège épiscopal, du nom d'*Octodurus*<sup>56</sup>. Les prochaines fouilles menées à Massongex et à Martigny permettront peut-être de localiser cet habitat tardif.

L'étude du site de Gamsen/Waldmatte (4) apportera sans doute, elle aussi, de nombreuses informations concernant la relation spatiale entre l'habitat et les zones funéraires pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age. Plusieurs petites nécropoles tardives ont en effet été dégagées à proximité d'un habitat attesté sporadiquement jusqu'au XI<sup>e</sup> s.

### III.2.3.2. Nécropoles et *villae*

Au sein de notre corpus, plusieurs nécropoles semblent être rattachées à une grande propriété agricole, qu'il s'agisse de la *villa rustica* de Plan-Conthey ou de la *villa suburbana* de Sion/Sous-le-Scex.

Les quatre caveaux funéraires maçonnés mis au jour à Plan-Conthey/en Bailloz (9) entre 1883 et 1930 ont tous été découverts au même endroit, situé à l'ouest de l'ancienne église de Plan-Conthey. Tous ces caveaux devaient faire partie d'une même nécropole familiale, située à l'extrémité de l'enclos de la *villa rustica* partiellement dégagée en 1901<sup>57</sup>. C'est en longeant les murs de ce domaine agricole que l'on a mis au jour le grand caveau double. L'architecture exceptionnelle de ces monuments, la présence non moins exceptionnelle de sarcophages en plomb, ainsi que le riche mobilier d'importation témoignent, en outre, d'une grande aisance financière à laquelle les propriétaires du grand domaine agricole pouvaient prétendre. La nécropole dégagée en 1912 à quelques dizaines de mètres des caveaux funéraires témoignent peut-être de la continuité de l'occupation du domaine agricole. Le manque de précision de la documentation ne nous permet pas de connaître la relation spatiale entretenue par ces deux nécropoles. L'écart chronologique entre ces dernières suggèrent une rupture d'occupation. Il est toutefois possible, à l'instar de Sion/Sous-le-Scex (cf. *infra*), que certaines sépultures de la nécropole de Plan-Conthey (8) datent des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. faisant de ces deux sites funéraires une seule nécropole occupée dès l'Antiquité tardive. Ceci ne peut être confirmé.

De même, il semble que la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex (32) ait été aménagée à l'extrémité du domaine d'une grande *villa* suburbaine. Les fouilles menées au pied du rocher de Valère ont permis de dégager une vaste habitation maçonnée, ainsi qu'une zone artisanale<sup>58</sup>. Alors que la petite nécropole est utilisée jusqu'au VII<sup>e</sup> s., aucun témoignage archéologique n'atteste l'occupation de la *villa* après le début du VI<sup>e</sup> s. L'édification de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex à environ 100 m des mausolées, n'a pourtant pas conduit à l'abandon de la petite nécropole. Ceci semble témoigner de la continuité de l'occupation du domaine agricole, puisque « c'est vraisemblablement parce

<sup>56</sup> *Octodurus* était le nom de l'agglomération préromaine de Martigny. Comme le rappellent F.-O. Dubuis et A. Lugon, ce nom était « attaché à la ville nouvelle, en concurrence avec l'appellation administrative et officielle de *Forum Claudii Vallensium*. C'est donc cette appellation globale qui, après la disparition des *insulae*, s'attache au groupe d'habitations où la vie se réorganise à partir du V<sup>e</sup> s. » DUBUIS/LUGON 1992, p. 19, note 61.

<sup>57</sup> VALLIS POENINA, p. 185.

<sup>58</sup> LEHNER 1987, p. 151-154.

qu'ils en étaient les propriétaires que les membres d'une petite communauté ont continué à s'y faire enterrer »<sup>59</sup>. Peut-être faut-il envisager un déplacement de l'habitat à l'intérieur du domaine agricole ou dans les environs immédiats. A noter que l'emploi fréquent du bois pour la construction depuis la fin de l'Empire romain ainsi que le faible enfouissement des vestiges compliquent considérablement l'identification de l'habitat du Haut Moyen Age.

Ces deux exemples témoignent de l'aménagement de nécropoles privées, de type familial, au sein de grands domaines agricoles pendant l'Antiquité tardive. Le site de Sion/Sous-le-Scex (32) illustre en outre l'évolution d'une nécropole domaniale jusqu'au Haut Moyen Age. Il est possible qu'il en soit de même à Plan-Conthey.

### III.2.4. RÉPARTITION DES NÉCROPOLES EN FONCTION DES ÉGLISES

Selon les limites fixées lors de l'établissement de notre corpus, les églises et les nécropoles attenantes n'ont pas été étudiées en détail. Il serait pourtant intéressant de les analyser systématiquement, afin de connaître précisément le développement des nécropoles en lien avec les divers oratoires et églises de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Ces derniers ont récemment été présentés par F.-O. Dubuis et A. Lugon dans la revue *Vallesia*<sup>60</sup>. La localisation des édifices religieux de la figure 2 repose en grande partie sur leur étude. Mais contrairement aux auteurs, nous ne signalons que les édifices archéologiquement attestés entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. Les oratoires et églises, dont la présence est supposée par l'existence de vocables anciens, ne sont pas représentés.

Nous constatons ainsi que ces édifices sont répartis tout au long de la vallée du Rhône<sup>61</sup>. Ils sont construits sur les coteaux afin d'éviter la plaine marécageuse et les fluctuations du fleuve. Ils sont également aménagés le long de l'axe de communication traversant le canton de part en part. La carte présente évidemment un état de la question, la plupart des églises valaisannes n'ayant encore pas fait l'objet de fouilles archéologiques. Toutefois, comme le notent F.-O. Dubuis et A. Lugon, « il est significatif que dans les lieux fouillés en altitude (Nendaz, Vex, Nax, Verconsin, Ernen et Kippel) aucun reste de construction chrétienne antérieure à l'époque carolingienne n'a été mis au jour. »<sup>62</sup>. De futures fouilles archéologiques menées à l'intérieur des églises et des chapelles des vallées latérales confirmeront peut-être cette impression. Quoi qu'il en soit, la figure 2 témoigne d'une occupation importante de la plaine.

Tous les oratoires ou églises attestés ont été érigés sur des sites occupés à l'époque romaine<sup>63</sup>. Plusieurs édifices résultent en effet de la transformation d'un bâtiment privé romain, qu'il s'agisse d'une *villa*<sup>64</sup>, d'un petit édifice funéraire<sup>65</sup> ou d'une *mansio*<sup>66</sup>. D'autres

<sup>59</sup> ANTONINI 2002, p. 187.

<sup>60</sup> DUBUIS/LUGON 1992 ; DUBUIS/LUGON 1993 ; DUBUIS/LUGON 1995.

<sup>61</sup> Comme le notaient déjà F.-O. Dubuis et A. Lugon, « la profondeur et l'étroitesse du sillon rhodanien imposent, dès l'Antiquité, un développement linéaire. Agaune, Octodure et Sion, se trouvent tous trois à proximité du fleuve. » DUBUIS/LUGON 1992, p. 55.

<sup>62</sup> DUBUIS/LUGON 1993, p. 26, note 62.

<sup>63</sup> DUBUIS/LUGON 1993, p. 26.

<sup>64</sup> Martigny/Notre Dame ; Sion/Saint-Théodule et Sierre/Saint-Ginier.

ont été construits à proximité d'agglomérations romaines attestées<sup>67</sup> ou supposées<sup>68</sup>. Bien que la continuité de l'occupation de certains sites ne soit pour l'heure attestée, la construction de ces édifices religieux semble témoigner du maintien de la plupart des anciens centres urbains romains ainsi que de la présence croissante de communautés chrétiennes. Ces édifices suggèrent également une vitalité économique conservée au Haut Moyen Age.

### III.2.5. CONCLUSION

La figure 2 ne reflète évidemment pas la densité de l'occupation du canton du Valais pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age. D'une part, elle ne présente qu'un état de la question, qui sera certainement enrichi de nouvelles découvertes, d'autre part les sites des vallées latérales et des étages montagneux sont probablement sous-représentés par rapport à la plaine du Rhône, aux cônes d'alluvions et à l'adret du fait, notamment, d'un développement immobilier et viticole moindre.

Elle permet néanmoins de constater une occupation du territoire relativement importante. Les agglomérations, églises, et nécropoles découvertes se situent principalement en plaine, sur les coteaux et cônes d'alluvions, le long des principales voies de communication. Si les agglomérations romaines de *Massongex/Tarnaia* et *Martigny/Forum Claudii Vallensium* sont abandonnées respectivement au III<sup>e</sup> et à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s., les nombreuses sépultures découvertes dans les ruines témoignent de l'utilisation continue de ces sites. De même, de nombreux bâtiments privés romains sont réaffectés et transformés en oratoire ou en église, accueillant les premières communautés chrétiennes. Ces édifices religieux deviennent peu à peu le centre de petites agglomérations, ancêtres des villages actuels.

Cette carte suggère ainsi une continuité de l'occupation du territoire valaisan entre l'époque romaine et le Haut Moyen Age et illustre parfaitement les problèmes d'aménagement du territoire rencontrés<sup>69</sup> : seuls les sites aisément accessibles, proches d'un point d'eau et abrités de la plaine marécageuse, des crues du fleuve, des éboulements et avalanches, sont habités. La géographie particulière du Valais a ainsi façonné, pendant de nombreux siècles, l'habitat, induisant des occupations successives des mêmes sites.

---

<sup>65</sup> Muraz ; Ardon/Saint-Jean; Saillon/Saint-Laurent.

<sup>66</sup> Leuk/Sankt Stephan.

<sup>67</sup> Saint-Maurice ; Sion et Sierre/Géronde.

<sup>68</sup> Bramois et Glis.

<sup>69</sup> PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 73.



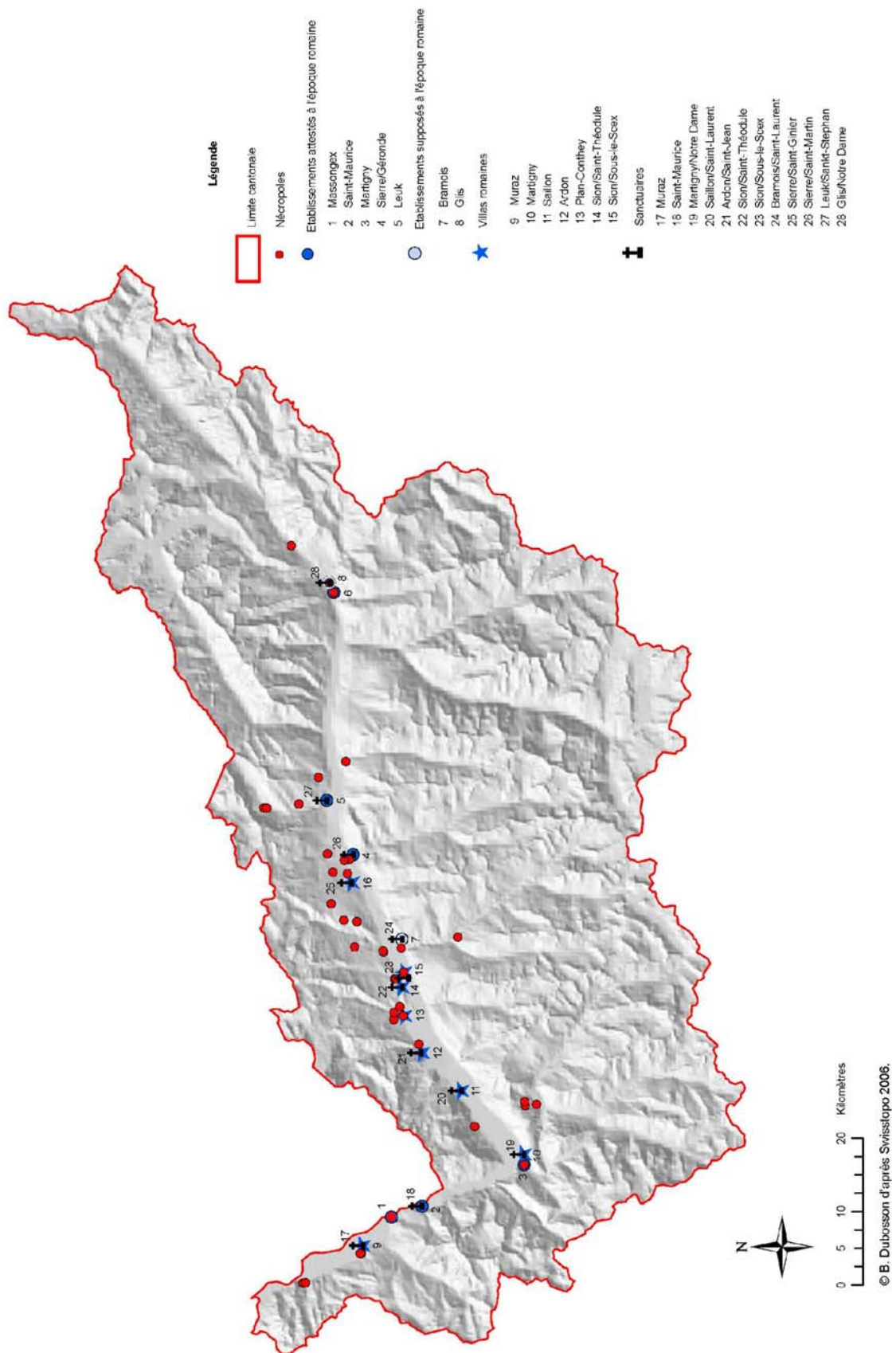


Fig. 2 : Carte de répartition des nécropoles et des sanctuaires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais. Les établissements romains présentant une étroite relation spatiale avec les nécropoles ou les sanctuaires ont également été situés.

### III.3. LE PAYSAGE FUNÉRAIRE

#### III.3.1. ENCLOS, CHEMINS ET SIGNALLEMENT DES SÉPULTURES

En vue de séparer clairement le monde des morts du monde des vivants, les limites de certaines nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age étaient probablement matérialisées par divers aménagements, qu'il s'agisse de murs, fossés, palissades ou simples haies<sup>70</sup>. Ceci n'est cependant attesté dans aucune nécropole de notre corpus. Seules les sépultures mises au jour à Sensine (11) étaient, selon la documentation, installées sur un plateau, autrefois entouré d'anciens murs. Nous ne pouvons confirmer l'utilisation de ces murs comme délimitation de l'espace funéraire de Sensine, la relation entre les tombes et les murs n'étant pas claire. Il est par contre probable que les murs des bâtiments abandonnés, les amas de pierres ou les ondulations du terrain induites par la présence de murs enfouis à Martigny et à Massongex aient été visibles plusieurs décennies voire plusieurs siècles durant, et aient servi à délimiter des espaces funéraires définis. La situation de nombreuses sépultures de Martigny (19), regroupées entre d'anciennes maçonneries, semblent effectivement témoigner du respect de ces délimitations, ces dernières formant, en quelques sortes, des enclos funéraires distincts. Ceci est par exemple clairement observable à Martigny/Délèze 86/87 et à Martigny/les Morasses 75-77 (fig. 3 et 4). L'hypothèse de l'utilisation des anciennes structures comme enclos funéraires de type familial nous semble ici vraisemblable.



Fig. 3 : Implantation des sépultures du Haut Moyen Age dans la trame urbaine à Martigny/Délèze 86/87. Réalisation C.-E. Bettex, ORA, Martigny.

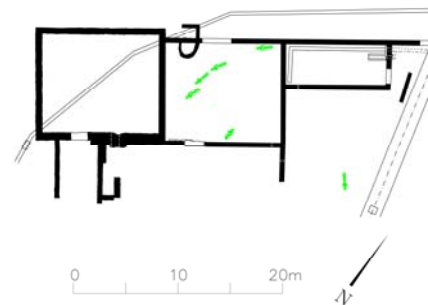


Fig. 4 : Implantation des sépultures du Haut Moyen Age dans la trame urbaine à Martigny/les Morasses 75-77. Réalisation C.-E. Bettex, ORA, Martigny.

<sup>70</sup> FERDIERE 2000, p. 169.

A de rares exceptions près, les niveaux de circulation des nécropoles valaisannes n'ont pas été clairement identifiés au cours des fouilles, interdisant toute observation des aménagements au sol. Ainsi, les allées de circulation à l'intérieur des cimetières ne nous sont pas connues. Toutefois, quelques signalements de sépultures sont attestés. Si l'élévation d'une pierre devant les tombes T1 et T2 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) n'est pas assurée<sup>71</sup>, plusieurs sépultures, notamment les deux tombes de Martigny/AC 80 (19) et la tombe T8 de Premplaz (10), semblent signalées par l'aménagement, derrière la tête du défunt, d'une dalle ou dallette de chant. Un amas de pierres brutes, disposées sans ordre apparent et formant un massif irrégulier, marquait également les sépultures T5 et T24 de Premplaz (10) ainsi, peut-être, que la tombe dégagée à Vouvry/Amarel (39). Parmi ces dernières, la tombe T24 de Premplaz (10) bénéficiait d'un marquage au sol plus élaboré (fig. 5). En effet, l'amas irrégulier de pierres brutes était encadré de pierres de plus grandes dimensions et disposées régulièrement, une pierre triangulaire de grande taille étant dressée au-dessus de l'emplacement de la tête du défunt.

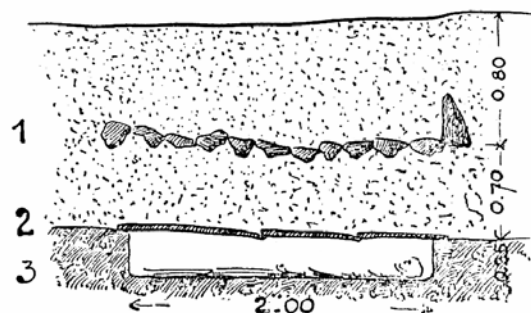


Fig. 5 : Tombe T24 de la nécropole de Premplaz. Viollier 1908, fig. 124.

Nous pouvons ainsi constater la diversité de pareil aménagement jusqu'au sein d'une même nécropole, comme celle de Premplaz (10). Les fouilles menées dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex ont également permis de mettre en évidence une grande variété de signalements de sépulture, qu'il s'agisse de couverture de pierres et de bois, de couches de sable ou de tuileau, de dalles posées à plat, d'amas de mortier ou de grands massifs maçonnés<sup>72</sup>.

Ces quelques marques de surface conservées ne doivent pas occulter la présence vraisemblable de nombreux signalements éphémères, que la rareté des recoupements de sépultures suggère. Il est probable que la majorité des sépultures de notre corpus aient été signalées par un petit tertre formé par la terre redéposée au-dessus de la fosse ou par un marquage en bois. Relevons finalement l'absence de stèles funéraires épigraphes, si fréquentes au Haut-Empire.

<sup>71</sup> PLUMETTAZ 1984, p. 5.

<sup>72</sup> ANTONINI 2002, p. 105-106.

### III.3.2. ORIENTATION DES SÉPULTURES

Pour la période considérée, l'inhumation « tête à l'ouest » est la plus courante en Valais (323 tombes sur 360, soit environ 90% des inhumations dont l'orientation est déterminée). Loin de surprendre, ce résultat correspond à ce que nous connaissons de l'orientation des sépultures dans les nécropoles du monde mérovingien<sup>73</sup>.

Bien que la signification rituelle nous échappe, la position du soleil au levant est fréquemment évoquée pour justifier cette orientation, le défunt regardant vers l'est. Cette orientation caractéristique ouest-est n'est cependant pas stricte, tout le spectre des orientations comprises entre sud-ouest/nord-est et nord-ouest/sud-est étant représenté (fig. 6). Ceci peut en partie s'expliquer par la géographie particulière du Valais, qui induit de nombreuses variations quant à la position du soleil au levant. Il serait possible, à l'instar de ce qu'ont fait M. Colardelle pour la nécropole de Roissard (Isère)<sup>74</sup> et M. Klausener et D. Weidmann pour celle de la Tour-de-Peilz<sup>75</sup>, de mettre en parallèle l'orientation des tombes et les variations saisonnières de l'apparition du soleil levant. Toutefois, les résultats obtenus par ces archéologues, à savoir la mise en évidence d'une surmortalité pendant la période hivernale, ne justifient pas, à notre sens, l'investissement nécessaire pour étudier ces variations sur l'ensemble des sites valaisans<sup>76</sup>.

Néanmoins, comme le suggérait déjà B. Young, il semble peu probable que le rapport avec le soleil soit toujours décisif<sup>77</sup>. D'autres facteurs ont pu jouer un rôle important. Ainsi en est-il de la présence de structures préexistantes, comme sur le site de Martigny (19), où plusieurs tombes étaient orientées selon l'axe des murs de l'ancienne agglomération abandonnée<sup>78</sup>.

La présence d'un petit édifice cultuel au sein de la nécropole peut également agir sur l'orientation des sépultures. Ceci est attesté à Sion/Sous-le-Scex (32), où plusieurs tombes étaient alignées selon l'axe de la petite *memoria*<sup>79</sup>. Une situation, semble-t-il, analogue a été observée lors des fouilles de Gamsen/Waldmatte (4), où plusieurs sépultures regroupées dans et autour d'un mausolée (supposé) étaient alignées sur les parois de l'édifice cultuel<sup>80</sup>.

A ces diverses explications faut-il encore ajouter la topographie et les contingences géographiques. Ainsi la forte déclivité de certains sites se répercute sur l'orientation des sépultures, qui tendent à épouser les courbes de niveau. De même, plusieurs tombes de la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex (32) étaient regroupées au pied de la falaise et alignées selon cette dernière<sup>81</sup>.

---

<sup>73</sup> Pour la Suisse occidentale : STEINER 2002 ; pour le Nord-Ouest de la Suisse : MARTI 2000A., p. 42 ; pour la France : YOUNG 1977, p. 16-24. ; pour l'Italie du Nord : RIEMER 1992, p. 34.

<sup>74</sup> COLARDELLE 1983, p. 39.

<sup>75</sup> KLAUSENER *et al.* 1992, p. 25.

<sup>76</sup> Pour ce faire, il aurait été nécessaire d'étudier les variations saisonnières de l'ensoleillement pour chacune des nécropoles, travail qui nous semblait disproportionné en regard des résultats obtenus ailleurs.

<sup>77</sup> YOUNG 1977, p. 20.

<sup>78</sup> Ceci témoigne de la visibilité des murs de l'agglomération en ruines pendant un certain temps.

<sup>79</sup> Il s'agit du troisième groupe de tombes observé à l'est de la *memoria*. ANTONINI 2002, p. 147.

<sup>80</sup> PACCOLAT 1997, p. 32.

<sup>81</sup> ANTONINI 2002, p. 147.

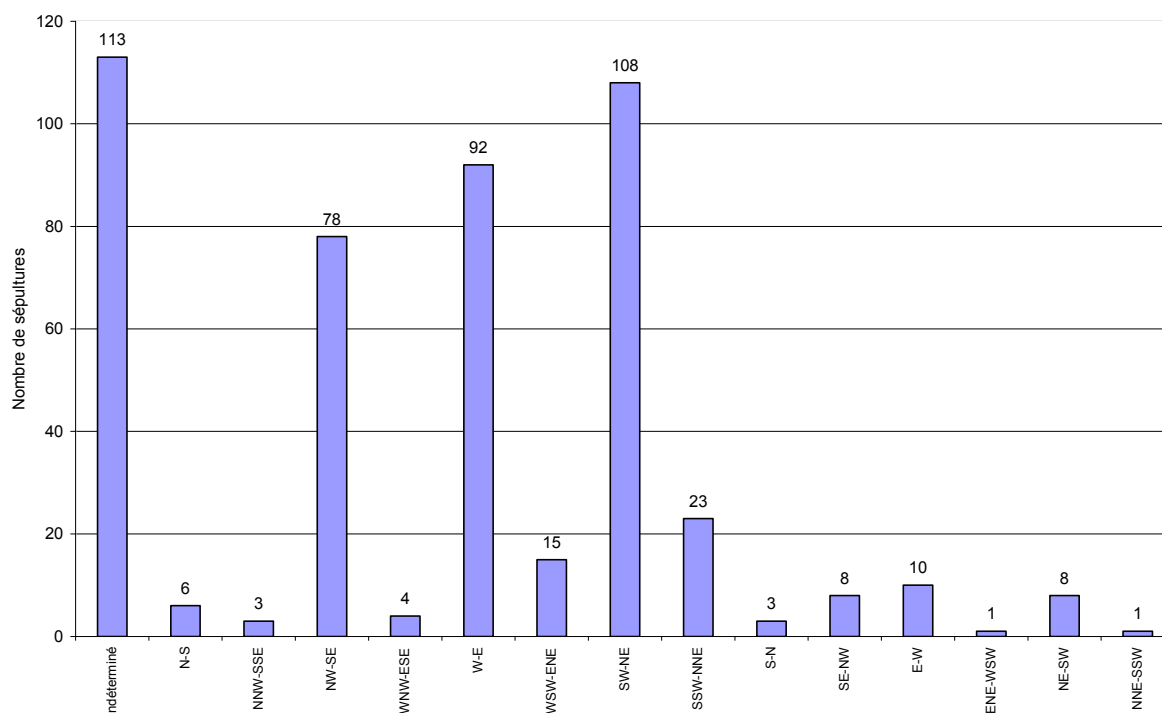


Fig. 6 : Orientation des sépultures de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais.

Les récentes recherches portant sur l'évolution des pratiques funéraires tant en France qu'en Suisse occidentale ont permis de mettre en exergue un changement d'orientation des tombes quasi systématique entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Age<sup>82</sup>. Ceci est flagrant dans le courant du V<sup>e</sup> s. sur des sites présentant une continuité d'occupation, comme à Yverdon/Pré de la Cure ou à Sézegnin. Quelques indices semblent également témoigner de cette transition en Valais. Les rares sépultures clairement attribuées au Bas-Empire par le mobilier qu'elles contenaient ou par le type de tombes présentaient effectivement une orientation différente (en général est-ouest, tête à l'est). Ainsi, trois des cinq sarcophages en plomb retrouvés à Plan Conthey/en Bailloz (9) contenaient un individu inhumé la tête à l'est<sup>83</sup>. De même, une tombe mise au jour au Levron/Nouvelle école (37) en 1958, attribuée à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s., abritait un squelette orienté est-ouest<sup>84</sup>. La même orientation a été constatée pour le coffre en tuiles avec une couverture en bâtière dégagé dans les ruines de l'agglomération romaine de Massongex et attribué au Bas-Empire<sup>85</sup>. Les deux tombes retrouvées à Mörel (22), contenant plusieurs monnaies datant de la dynastie des Valentinien, étaient également orientées est-ouest. Cette dernière mention est toutefois à considérer avec prudence : les monnaies ne fournissent qu'un *terminus post quem*, pouvant être déposées longtemps après leur date d'émission<sup>86</sup>. Ces quelques exemples sont certes peu nombreux et aucun des sites mentionnés ne présente une

<sup>82</sup> Notamment YOUNG 1977, p. 19 ; WEIDMANN 1995, p. 198 ; STEINER 2002, p. 82-83 ; STEINER 2003, p. 183.

<sup>83</sup> Il s'agit de celui retrouvé en 1883 et ceux de 1901.

<sup>84</sup> Cette tombe est datée par la découverte d'un peigne en os.

<sup>85</sup> Cf. III.4.2.

<sup>86</sup> Cf. PERIN 1980, p. 177-183. Ceci a été clairement mis en évidence à Yverdon/Pré de la Cure. STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 190.

occupation continue entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Age confirmant cette évolution. Néanmoins, l'absence d'inhumation orientée tête à l'est, clairement postérieure au V<sup>e</sup> s., renforce l'hypothèse d'un changement d'orientation systématique<sup>87</sup>.

### III.3.3. AMÉNAGEMENTS ET MONUMENTS FUNÉRAIRES PARTICULIERS

#### III.3.3.1. Les *memoriae* maçonnées<sup>88</sup>

Deux édifices rectangulaires maçonnés ont été dégagés dans la nécropole de Sion/Sous-le-Scex (32). Vraisemblablement rattachés à la *villa* suburbaine proche, ces mausolées ou *memoriae* ont été élevés, à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s., en l'honneur de défunts privilégiés. Ils en abritaient les dépouilles et servaient probablement à la célébration de cérémonies du souvenir. De semblables monuments funéraires privés sont attestés à la même période dans diverses nécropoles suisses, notamment à Ardon, à Muraz, à Bonaduz et témoignent de pratiques funéraires particulières, réservées à une certaine élite. Nombre d'entre eux ont progressivement été transformés en église afin d'accueillir les premières communautés chrétiennes. Cette évolution n'est cependant pas attestée à Sion/Sous-le-Scex, l'église funéraire étant construite à une centaine de mètres des mausolées.

#### III.3.3.2. Un édifice funéraire en bois ?

Les fouilles entreprises à Martigny/Aïda II entre 1987 et 1989 ont permis de dégager, outre une vingtaine de sépultures post-romaines, quelques structures tardives, dont un foyer et plusieurs trous de poteau<sup>89</sup>. G. Faccani, d'après l'alignement de ces derniers, y restitue un édifice rectangulaire en bois<sup>90</sup>. Il interprète ce petit bâtiment comme une habitation, hypothèse renforcée, selon lui, par un parallèle découvert à Brescia.

Nous estimons, au contraire, que la proximité des sépultures, ainsi que l'implantation de l'édifice à l'intérieur d'une sorte d'enclos<sup>91</sup>, lui confèrent une fonction funéraire. Le fait que ces structures ne recoupent aucune tombe semble effectivement témoigner d'une étroite relation entre le bâtiment et les sépultures. Cette hypothèse est encore renforcée par la découverte dans la nécropole de Sézegnin d'une *memoria* en bois de plan similaire datée du V<sup>e</sup> ou du VI<sup>e</sup> s.<sup>92</sup> Comme nous pouvons le constater sur les figures 7 et 8, les deux constructions sont rectangulaires. Les poteaux, dont les trous ont été observés au sud-ouest de l'édifice de Martigny, pourraient avoir servi à maintenir une clôture, reliant une ou

<sup>87</sup> Notons cependant que E. Riemer ne mentionne, pour l'Italie, aucune évolution significative de l'orientation des sépultures. RIEMER 1992, p. 34.

<sup>88</sup> Ces édifices ayant fait l'objet d'une publication récente, nous ne faisons que les mentionner. Pour de plus amples informations, voir ANTONINI 2002.

<sup>89</sup> MACCIO 1993, p. 46.

<sup>90</sup> FACCANI 2002, p. 173.

<sup>91</sup> Selon A. Maccio, les deux murs longitudinaux étaient vraisemblablement encore en partie en élévation, délimitant clairement un espace particulier. Il est probable, selon nous, que ces structures aient été volontairement utilisées lors de l'implantation des tombes, afin de délimiter un enclos funéraire. MACCIO 1993, p. 46.

<sup>92</sup> PRIVATI 1983, p. 61-64.

plusieurs sépultures au bâtiment. Ceci a en effet été observé à Sézegnin, une clôture reliant la sépulture d'un enfant à la *memoria*. Enfin, un foyer a été dégagé à proximité des deux édifices. Selon l'hypothèse avancée par B. Privati pour Sézegnin, il est possible que le foyer dégagé à l'est de la construction de Martigny ait servi à la confection de repas funéraires pris en commun lors de la célébration d'un culte du souvenir. De semblables constructions à vocation funéraire sont attestées dans plusieurs nécropoles du début du Haut Moyen Age, et l'on suppose que de nombreuses zones funéraires contenaient des inhumations privilégiées, rattachées à une *memoria* en pierres ou en matériau périssable<sup>93</sup>. La présence d'un tel édifice en bois à Martigny est ainsi tout à fait vraisemblable, mais faute de précision chronologique, la relation entre ces divers aménagements funéraires ne peut être confirmée.

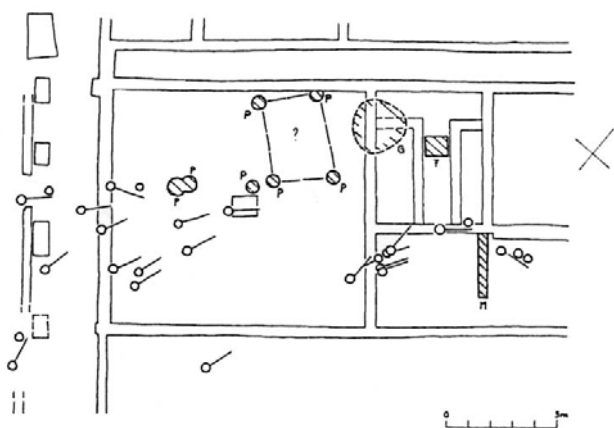


Fig. 7 : Plan de l'édifice supposé et des sépultures de Martigny/Aïda II. P : poteau ; F : foyer ; G : fosse ; M : mur en pierres sèches. FACCANI 2002, p. 173, fig. 4.

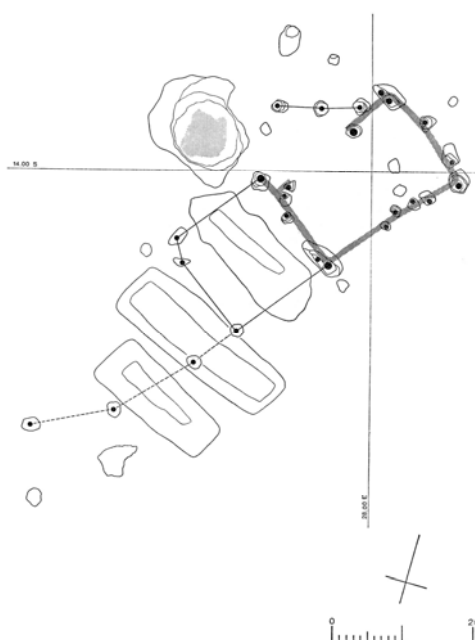


Fig. 8 : Plan de l'édifice funéraire de Sézegnin. PRIVATI 1983, p. 62, fig. 18.

<sup>93</sup> BONNET 1986, p. 110.

### III.4. TYPOLOGIE DES TOMBES

Les différentes sépultures découvertes en Valais depuis l'Antiquité tardive jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> s. présentent une variété architecturale importante. De nombreux matériaux ont été utilisés pour confectionner les tombes, comme la terre cuite, le bois, le plomb, la pierre, alors que certaines tombes ne présentent aucun aménagement visible. Plusieurs spécialistes ont étudié, ces dernières années, les différents types de sépultures rencontrés pendant ces périodes dans des régions proches et ont tenté d'en présenter une typo-chronologie<sup>94</sup>. Nous nous proposons de procéder de la même manière pour les sépultures valaisannes. Pour des raisons de clarté, nous avons, en général, respecté les définitions utilisées par ces auteurs.

#### Ordre de présentation

Nous abordons, dans la mesure du possible, les types de tombes par ordre d'apparition chronologique. Nous commençons ainsi par les sépultures construites à l'aide de tuiles romaines, à savoir les tombes en bâtière et les coffres en tuiles.

Nous étudions ensuite les caveaux funéraires maçonnés, puis les sépultures dont l'entourage est constitué de matériaux périssables. Sous cette appellation, sont regroupés les coffres en bois, cercueils cloués, cercueils taillés dans un tronc d'arbre (monoxyles), ainsi que les tombes à entourage de pierres. Il est en effet probable que les pierres disposées de manière discontinue autour de nombreuses sépultures de ce dernier type aient à l'origine servi à caler les différentes parois d'un coffre en bois ou d'un monoxyle. C'est notamment le cas dans la nécropole de Soyria (Jura français), où les archéologues sont parvenus à mettre en évidence différents aménagements de pierres selon le contenant en bois : un alignement latéral régulier y est très fréquent pour les monoxyles, les coffres en planches étant calés principalement aux extrémités ou sur trois côtés<sup>95</sup>. Pareille constatation n'a pas été faite pour le Valais.

Nous détaillons ensuite les types de sépultures dont l'entourage est fait de matériaux non périssables. Selon l'usage courant<sup>96</sup>, nous avons regroupés dans cette catégorie toutes les sépultures formant un coffre et dont les parois sont constituées de matériau lithique ainsi que les tombes dont l'entourage est maçonné. Il s'agit des coffres en dalles, des tombes maçonnées, des coffrages hourdis au mortier et des coffres en murets de pierres sèches. Ce regroupement se légitime d'un point de vue conceptuel : l'idée sous-jacente qui semble primer est la construction d'un coffre aux parois solides. La forme que prennent ensuite les tombes varient fortement selon les matériaux à disposition. Une très grande diversité architecturale peut ainsi être observée.

---

<sup>94</sup> Il s'agit principalement de GAGNIERE 1975 (basse vallée du Rhône, France) ; GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980 (Saône et Loire, France) ; COLARDELLE 1983 (Alpes françaises du Nord) ; RIEMER 1992 (Italie) ; COLARDELLE *et al.* 1996 (Sud-Est de la Gaule) ; STEINER 2002 (canton de Vaud).

<sup>95</sup> PETREQUIN *et al.* 1980, p. 190-194.

<sup>96</sup> AUBERSON 1987, COLARDELLE *et al.* 1996, STEINER/MENNA 2000.



Finalement, nous nous attardons sur deux types de sépultures peu courants en Valais, les tombes rupestres et les inhumations en pleine terre.

#### Remarques complémentaires

La typologie que nous adoptons est clairement définie, mais des recoupements entre les différents types de sépultures ne sont pas exclus. En effet, la distinction entre un coffre en bois et un cercueil monoxyle est souvent difficile à faire, la découverte de traces de bois ou d'un niveau organique sous et/ou autour du squelette pouvant résulter de la décomposition de l'un de ces deux contenants.

Il est, en outre, possible que la couronne de pierres de certaines sépultures à entourage de pierres résulte d'un hasard quelconque et ne serve nullement à maintenir un contenant en bois. L'aménagement d'une fosse dans un substrat caillouteux ou dans un niveau de démolition (comme à Martigny) peut en effet engendrer un alignement de pierres particulier, sans que celui-ci ne soit intentionnel. La présence de pareil agencement pourrait également servir à caler un corps inhumé en pleine terre. Certains spécialistes, faute d'indice évident, ont d'ailleurs préféré attribuer ces sépultures au type « inhumation en pleine terre »<sup>97</sup>, avec, pour conséquence, un accroissement sensible de ce type d'inhumations, pourtant peu fréquent à l'époque. Il nous a semblé plus pertinent de distinguer clairement les sépultures dont la fosse semble accueillir un entourage de pierres des véritables inhumations en pleine terre.

La distinction entre une sépulture en pleine terre et une tombe construite en matériaux putrescibles, comme un coffre en bois, n'est pas systématique dans les fouilles anciennes. Le bois se décomposant peu à peu, le coffre n'est plus directement observable lors de la mise au jour du squelette. Selon les cas, un mince niveau organique, témoignant de la décomposition du coffre, peut être observé sous et/ou autour du squelette, mais, généralement, seule une étude attentive de la position des os de ce dernier nous permet de distinguer une tombe construite en matériaux putrescibles d'une véritable inhumation en pleine terre. Le déplacement de certaines pièces osseuses en dehors du volume initial du corps suggère, en effet, que la décomposition des tissus organiques se soit effectuée en espace vide, à l'intérieur d'un coffre. Au contraire, un squelette découvert en parfaite connexion anatomique témoigne d'un ensevelissement en espace colmaté, le limon entourant le cadavre se substituant aux tissus humains au gré de leur décomposition<sup>98</sup>. Seul un nombre restreint de sites valaisans récemment fouillés ont bénéficié de pareille analyse anthropologique. Pour les autres sites, nous avons tenté, lorsque la documentation nous le permettait, d'appliquer cette méthode *a posteriori* à partir de la documentation photographique et des relevés. Notons que l'étude taphonomique de certaines sépultures étant très délicate au cours d'une fouille archéologique, il peut sembler illusoire de discerner le type de décomposition à partir de la seule documentation. Raison pour laquelle seuls les

---

<sup>97</sup> Voir notamment ANTONINI 2002.

<sup>98</sup> Les modalités du processus de putréfaction et de décomposition des parties organiques ont principalement été mises en évidence par H. Duday, en France. Voir DUDAY 1985 ; DUDAY/SELLIER 1990 ; DUDAY 1995. Pour une application de ces méthodes en Suisse occidentale, voir FABRE *et al.* 1997.

coffres dont l'identification nous semblait évidente sont comptabilisés<sup>99</sup>. Par prudence, nous les signalons néanmoins, dans le catalogue, par l'adjonction d'un point d'interrogation.

Sur un total de 473 sépultures, ont été distingués une tombe en bâtière, deux tombes en tuiles, quatre caveaux funéraires maçonnés contenant cinq sarcophages en plomb, 112 sépultures avec entourage en matériaux périssables, 168 coffres en matériaux non périssables, quatre tombes rupestres et huit inhumations en pleine terre (fig. 9).

A noter que 173 sépultures (environ 36%) n'ont pas de type déterminé. Ces tombes sont classées dans la catégorie « fosse simple ». Les résultats présentés ci-dessous étant calculé à partir des 300 sépultures dont le type est connu, nous devons tenir compte de la précision relative de ces pourcentages.

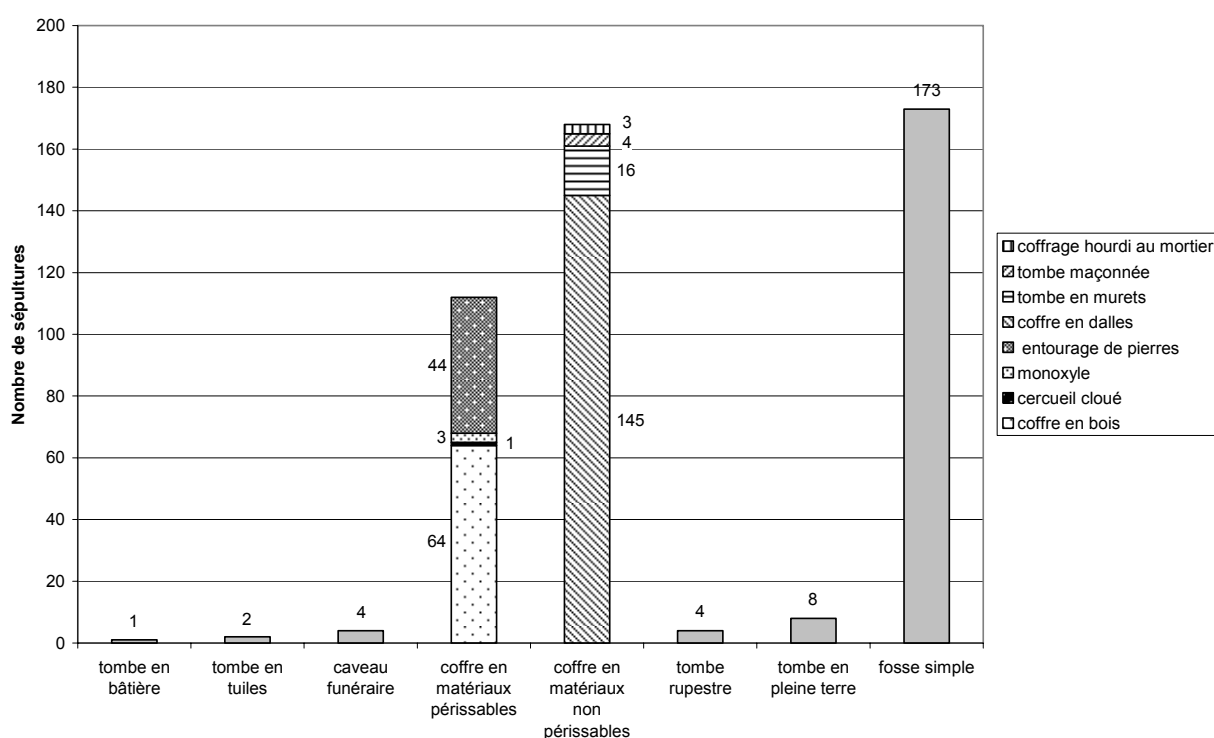


Fig. 9 : Représentation des tombes par type de contenants.

### III.4.1. TOMBE EN BÂTIÈRE

Ce type de tombes, de section triangulaire, est constitué de *tegulae* inclinées de façon à former un toit à deux pans (en bâtière) au-dessus du défunt. Les parois latérales sont faites de quatre tuiles accolées les unes aux autres ; cinq tuiles horizontales constituent le fond de la sépulture. La documentation ne mentionne aucune *imbrex* recouvrant la jonction des

<sup>99</sup> La majorité des sépultures de type indéterminé retrouvées à Martigny présentaient un mauvais état de conservation, rendant toute identification délicate.

*tegulae*. Ce type est fréquemment désigné au sud des Alpes par l'expression « *a cappuccina* ».

#### Répartition géographique

Une seule sépulture en bâtière est attestée dans notre corpus. Elle a été mise au jour à Sierre/Quartier de Liddes (25), à quelques mètres d'une sépulture à entourage de pierres. Les fouilles récentes menées dans la cour du Martolet à Saint-Maurice ont également livré des tombes de ce type<sup>100</sup>, et on aurait détruit trois tombes à double pan de tuiles à Martigny en 1850<sup>101</sup>. Ce type de tombes est trop peu représenté pour réaliser une analyse de répartition. Nous pouvons néanmoins remarquer que les tombes en bâtière valaisannes n'ont été observées qu'en plaine, dans des régions ou sur des sites romanisés. Ceci ne saurait nous étonner, le matériau utilisé pour la confection de ces tombes étant lui-même de tradition romaine. Cette architecture semble d'ailleurs être d'influence méridionale. Comme le rappellent M. Colardelle et ses collaborateurs, il s'agit du « modèle de tombe le plus typique du Sud de la Gaule – et de l'ensemble du monde méditerranéen. »<sup>102</sup> Courant au sud des Alpes, ce type est bien représenté dans le canton du Tessin, la nécropole de Stabio/Vignetto en ayant livré une grande quantité<sup>103</sup>. Plusieurs tombes en bâtière ont également été découvertes dans la nécropole de Kaiseraugst<sup>104</sup>.

#### Chronologie

La tombe de Sierre/Quartier de Liddes (25) contenait une petite monnaie en bronze, qui fournit, à en croire la détermination de M.-R. Sauter, un *terminus post quem* de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. Ce type est attesté dans le Sud-Est de la Gaule dès le II<sup>e</sup> ou le III<sup>e</sup> s., mais de façon sporadique et incertaine<sup>105</sup>. Après son essor au V<sup>e</sup> s., il y est encore fréquemment utilisé jusqu'au VII<sup>e</sup> s. C'est la même fourchette chronologique que propose S. Gagnière pour les sépultures en bâtière de la basse vallée du Rhône<sup>106</sup>. A Stabio/Vignetto ces tombes ont été utilisées au Bas-Empire alors qu'à Kaiseraugst, M. Martin les attribue au IV<sup>e</sup> s. Une datation de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ou du IV<sup>e</sup> s. pour la sépulture de Sierre nous semble ainsi fortement probable. Nous ne pouvons toutefois exclure une datation plus récente.

### III.4.2. COFFRE EN TUILES

Deux coffres en tuiles ont été découverts en Valais, dans les ruines de l'agglomération gallo-romaine de Massongex. Le premier, retrouvé à Massongex/la Loénaz (20) en 1986, était d'une architecture tout à fait particulière. Il s'agissait d'un coffre dont les parois étaient aménagées par des *tegulae* dressées verticalement et posées bout à bout. A la manière des

<sup>100</sup> Communication A. Antonini, TERA.

<sup>101</sup> Cette dernière découverte est sujette à caution. Voir Martigny (19).

<sup>102</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 284.

<sup>103</sup> SIMONETT 1941, p. 26.

<sup>104</sup> MARTIN 1991, p. 177-182.

<sup>105</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 285.

<sup>106</sup> GAGNIERE 1975, p. 69-76.

planches des coffres en bois, les tuiles étaient maintenues latéralement par des pierres de calage. Le fond du coffre était aménagé en *tegulae* posées à plat et la couverture faite de *tegulae* disposées en bâtière, des *imbrices* recouvrant la jonction des tuiles (fig. 10). Quatre exemplaires similaires ont été découverts à Saint-Maurice, dans la cour du Martolet, en 2005<sup>107</sup>.

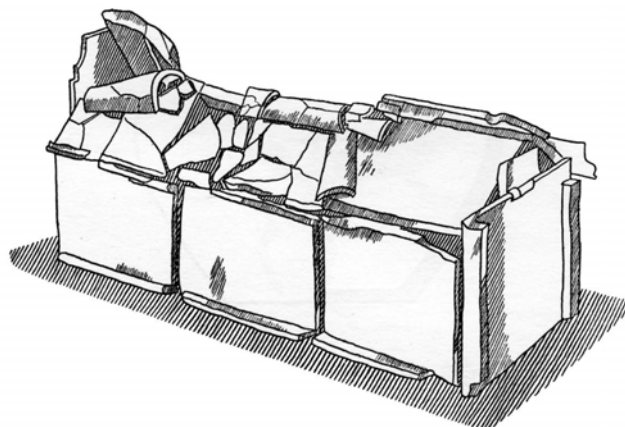


Fig. 10 : Exemple d'une tombe d'architecture similaire au premier coffre de Massongex, découvert dans la nécropole de Stabio/Vignetto. SIMONETT 1941, p. 195, fig. 167.

Le second coffre, mis au jour en 1988 à Massongex/Parking (20), était très fragmentaire. Nous l'avons classé, par commodité, sous le type « coffre en tuiles », bien qu'il ne s'agisse pas d'un coffre construit entièrement en tuiles. Il s'appuyait contre une maçonnerie gallo-romaine, utilisant cette dernière comme paroi sud. La paroi nord, quant à elle, était constituée de *tegulae* disposées verticalement, bout à bout, les deux extrémités étant fortement endommagées. Aucune couverture ne subsistait.

#### Répartition géographique

Aménagés dans les ruines de l'agglomération gallo-romaine de Massongex, ces deux tombes en tuiles ont été construites à partir d'un matériau probablement abondant sur le site. Cette réutilisation n'est en soi pas surprenante. L'architecture du coffre de Massongex/la Loénaz est, par contre, tout à fait singulière : il s'agit d'un type hybride, entre le coffre en tuiles à couverture de *tegulae* posées à plat et la tombe en bâtière. Si des tombes de ces deux ou de l'une des deux dernières formes ont été découvertes dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex<sup>108</sup>, à Sierre/Quartier de Liddes (25), ainsi que dans la nécropole du Bas-Empire de La Madeleine à Genève<sup>109</sup>, à Sézegnin<sup>110</sup>, à Yverdon/Pré de la Cure<sup>111</sup>, à Kaiseraugst<sup>112</sup>, etc., il semble que le type hybride de Massongex ne soit pas attesté en Suisse occidentale. Il est en outre extrêmement rare dans les régions limitrophes françaises,

<sup>107</sup> Ce site, pour des raisons évoquées en introduction, n'a pas été pris en compte pour ce travail. La publication dont il fera prochainement l'objet amènera certainement des précisions supplémentaires. Communication A. Antonini TERA.

<sup>108</sup> ANTONINI 2002, p. 98-99.

<sup>109</sup> BONNET 1977, p. 45-46.

<sup>110</sup> PRIVATI 1983, p. 36-37.

<sup>111</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 84-87.

<sup>112</sup> MARTIN 1991, p. 178-180.

l'exemple le plus septentrional présenté par M. Colardelle étant Meysse en Ardèche<sup>113</sup>. Selon ce dernier, les coffres en tuiles avec couverture en bâtière sont par contre relativement courants en Italie<sup>114</sup> et un exemplaire similaire a été mis au jour dans la nécropole romaine de Stabio/Vignetto, au Tessin<sup>115</sup>. Faut-il y voir l'influence de pratiques funéraires en provenance du sud des Alpes ? La localisation particulière de Massongex (et de Saint-Maurice) sur l'axe de communication franchissant le Grand Saint-Bernard le suggère en effet. Il est par contre tout à fait étonnant qu'aucune sépulture de ce type n'ait été découverte à Martigny ni dans la vallée d'Entremont. S'agirait-il, au contraire, d'une pratique funéraire extrêmement localisée dont le développement est indépendant du Sud des Alpes ? Autant d'hypothèses que nous ne pouvons, à l'heure actuelle, vérifier. Les résultats des fouilles de Saint-Maurice permettront, peut-être, de faire la lumière sur cette particularité.

### Chronologie

Le coffre de Massongex/la Loénaz n'a livré aucun mobilier funéraire nous permettant de proposer une datation à ce type particulier de contenant. Nous savons cependant qu'il a été aménagé dans les ruines de bâtiments, dont l'abandon, vers le milieu du III<sup>e</sup> s., fournit un *terminus post quem* important<sup>116</sup>. En outre, plusieurs tombes de ce type sont clairement attribuées au Bas-Empire. M. Colardelle date, par exemple, les parallèles retrouvés dans le Sud de la France du milieu du IV<sup>e</sup> s., alors que la tombe de Stabio/Vignetto est attribuée par C. Simonett au Bas-Empire<sup>117</sup>. De même, certaines tombes de Saint-Maurice ont été datées par C<sup>14</sup> entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s.<sup>118</sup> Tout porte ainsi à croire que la sépulture de Massongex/la Loénaz date du Bas-Empire, ayant été aménagée entre le milieu du III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s.

Quant à la seconde tombe, elle a livré une plaque-boucle de type B, attribuée au deuxième tiers du VII<sup>e</sup> s. Cette découverte témoigne ainsi de l'utilisation prolongée de tuiles ou de fragments de tuiles romaines pour l'aménagement d'une sépulture. Elle ne permet cependant pas de dater l'utilisation du type de contenant en question, la tombe n'étant pas un véritable coffre en tuiles.

### III.4.3. CAVEAU FUNÉRAIRE MAÇONNÉ

Quatre caveaux funéraires maçonnés ont été mis au jour à Plan-Conthey/en Bailloz (9). Trois d'entre eux présentaient une architecture vraisemblablement similaire que les descriptions dont nous disposons ainsi qu'une photographie du caveau de 1921 en cours de dégagement (fig. 11) nous permettent de restituer approximativement. Il s'agit de tombeaux maçonnés enterrés, abritant un sarcophage en plomb, construits en blocs de tuf et en tuiles et recouverts de dalles disposées horizontalement. La documentation précise que les parois

<sup>113</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 285.

<sup>114</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 285.

<sup>115</sup> SIMONETT 1941, p. 195.

<sup>116</sup> *Vallesia* 43, 1988, p. 221-222.

<sup>117</sup> SIMONETT 1941, p. 32.

<sup>118</sup> Communication J.-C. Moret, TERA.

du caveau mis au jour en 1883 étaient recouvertes de mortier de tuileau. Le quatrième caveau, découvert en 1901, était également maçonné, mais avec des dimensions nettement plus importantes (5 x 4.25 m). Il était quadrangulaire et voûté. L'intérieur avait été aménagé de telle sorte qu'il puisse contenir deux sarcophages en plomb, chacun dans un compartiment séparé. Deux petites niches ont été construites l'une à côté de l'autre afin d'y déposer quelques offrandes funéraires<sup>119</sup>. A l'origine, les caveaux étaient probablement surmontés de structures signalant leur emplacement. Celles-ci n'ont toutefois pas été observées. Deux des sarcophages contenus sont constitués d'une feuille de plomb pliée, munie d'un couvercle plat dont les bords sont repliés verticalement. Les deux exemplaires conservés, l'un au MCA, l'autre au SLM, semblent ne porter aucun décor, quant aux trois autres, la documentation n'en fait pas mention.

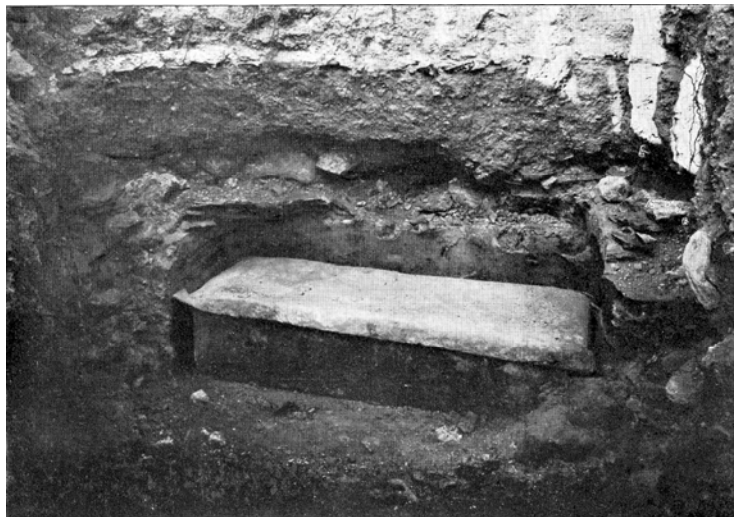


Fig. 11 : Caveau funéraire et sarcophage en plomb découverts en 1921 à Plan-Conthey/en Bailloz (9). ASSPA 13, 1921, pl. XV.

### Répartition géographique

Ces cinq caveaux proviennent exclusivement de Plan-Conthey. Bien que leur découverte s'étende sur une cinquantaine d'années, il semble qu'ils soient tous issus d'une même nécropole, située au lieu-dit « en Bailloz », à l'ouest de l'ancienne église du village. La présence en Valais de quatre exemplaires est tout à fait exceptionnelle, ce type de sépultures étant peu attesté dans nos régions. L'emploi de sarcophage en plomb est également peu fréquent en Suisse occidentale : à notre connaissance un seul exemplaire a été retrouvé dans le canton de Vaud, à Cully<sup>120</sup> ; un fragment décoré de sarcophage en plomb a été mis au jour à Kaiseraugst<sup>121</sup> ; quant au canton de Genève, B. Privati n'en signale

<sup>119</sup> Neuf des douze récipients en verre découverts dans le caveau étaient déposés à l'intérieur de ces niches.

<sup>120</sup> AUBERSON 1987, p. 58 et 144.

<sup>121</sup> UFAS V, p. 166 et fig. 34.

aucun<sup>122</sup>. L'emploi de sarcophages en plomb est par contre nettement plus attesté en France, A. Cochet en ayant comptabilisé au minimum 300<sup>123</sup>.

Selon ce dernier, l'emploi de sarcophages en plomb dans les provinces occidentales de l'Empire romain serait inspiré des pratiques funéraires proche-orientales, sa diffusion allant de pair avec celle des cultes orientaux<sup>124</sup>. Ceci ne signifie évidemment pas que les défunts inhumés à l'intérieur de sarcophages en plomb soient d'origine proche-orientale. Diffusée en Gaule dès le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., cette mode a été récupérée par une partie de la population indigène. Néanmoins, plusieurs récipients en verre, découverts à l'intérieur du grand caveau funéraire, proviennent de la côte syro-palestinienne, l'un des types de récipients y étant d'ailleurs fréquemment utilisés en contexte funéraire<sup>125</sup>. Faut-il n'y voir qu'un hasard, ces importations n'attestant que de la persistance du commerce international au Bas-Empire, ou peut-on supposer une origine lointaine ou un séjour prolongé des défunts dans ces régions ? La question demeure ouverte. Tout au plus pouvons-nous affirmer que la présence de ces caveaux funéraires à sarcophage en plomb dénote une certaine aisance financière et une élévation sociale particulière des défunts, confirmées par la mise au jour de la tunique de la tombe de 1930. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à attribuer ces découvertes aux membres d'une famille d'ordre sénatorial<sup>126</sup>.

### Chronologie

Le lot particulièrement important des récipients en verre, découvert dans le caveau de 1901, a été étudié et daté par C. Martin du IV<sup>e</sup> s.<sup>127</sup> L'une des deux monnaies retrouvées à l'intérieur du caveau mis au jour en 1921, datée du règne de Constance II (337-361), fournit un *terminus post quem* du deuxième tiers du IV<sup>e</sup> s. Ces datations correspondent à celles proposées pour plusieurs chambres funéraires similaires en Gaule. Par exemple, les deux caveaux maçonnés découverts récemment à Naintré (Vienne, France) sont attribués au IV<sup>e</sup> s.<sup>128</sup> D'influence romaine, ces chambres funéraires sous-terraines et maçonnées apparaissent dès les premiers siècles de notre ère et se répandent au Bas-Empire dans les couches aisées de la population. De même, selon A. Cochet, l'emploi de sarcophages en plomb débute en Gaule au II<sup>e</sup> s. déjà,<sup>129</sup> mais il faut attendre le IV<sup>e</sup> s. pour que cet usage prenne une ampleur considérable<sup>130</sup>. Le fragment décoré du sarcophage en plomb de Kaiseraugst est également daté du IV<sup>e</sup> s.

---

<sup>122</sup> PRIVATI 1983, p. 77-85.

<sup>123</sup> COCHET 2000, p. 96. A noter que la différence de superficie entre ces deux pays peut en partie expliquer cet écart.

<sup>124</sup> L'actuelle Syrie a livré quantité de sarcophages de ce type, datés du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. COCHET 2000, p. 96.

<sup>125</sup> MARTIN 1995, p. 98.

<sup>126</sup> S. Martin-Kilcher, *Die Römerzeit*, 1983, p. 117 (trad. franç.: *La Suisse antique. L'Helvétie au temps des Romains*, 1983, p. 117).

<sup>127</sup> MARTIN 1995, p. 97-99.

<sup>128</sup> FERDIERE 2000, p. 128.

<sup>129</sup> COCHET 2000, p. 96.

<sup>130</sup> La plupart des sarcophages en plomb connus en France proviennent de contextes archéologiques du IV<sup>e</sup> s. Voir notamment COLARDELLE *et al.* 1996, p. 278-280 pour le Sud-Est de la Gaule ; FERDIERE 2000, p. 128 pour les départements de Vienne et des Deux-Sèvres ; BUISSON 1984 et LAPART 1985.

### III.4.4. ENTOURAGE EN MATÉRIAUX PÉRISSABLES

Parmi les 120 sépultures dont l'entourage est constitué de matériaux périssables, nous avons pu distinguer 64 coffres en bois non cloués, un cercueil cloué, trois monoxyles, 44 inhumations à entourage de pierres et huit tombes en pleine terre.

#### III.4.4.1. Coffre en bois non cloué

L'observation de traces de planches ou de minces niveaux organiques autour du squelette a mis en évidence un nombre restreint de coffres en bois<sup>131</sup>. L'existence des autres coffres n'est déduite que de la décomposition du cadavre en espace vide, raison pour laquelle leur architecture nous échappe entièrement. Néanmoins, certains parallèles mieux conservés nous permettent de nous représenter ces contenants : des planches étaient appuyées les unes contre les autres et disposées latéralement à l'intérieur d'une fosse, en général quadrangulaire. Ces planches étaient fréquemment calées par des pierres disposées à l'extérieur du coffrage<sup>132</sup>, ou plus rarement, maintenues par des petits poteaux plantés aux angles du coffre<sup>133</sup>. A noter finalement que les planches de certains coffres en bois étaient sans doute assemblées par divers procédés connus en menuiserie, notamment par des chevilles ou des mortaises<sup>134</sup>.

#### Répartition géographique

Sur les 300 sépultures de type connu, 64 coffres en bois non cloués (environ 21%) ont été observés, dont 50 sur le site de Martigny (19), 13 à Sion/Sous-le-Scex (32) et un à Bramois/Pranoé (28). Tous proviennent de nécropoles situées en plaine, aucun n'est attesté dans les vallées latérales ou en altitude. Cette répartition particulière peut résulter du hasard des découvertes<sup>135</sup>. En Gaule, ce type de coffres est toutefois précoce dans les régions fortement romanisées<sup>136</sup>, où il semble s'inscrire dans la continuité des cercueils cloués<sup>137</sup>. Faut-il voir dans la répartition des coffres en bois valaisans, la preuve, s'il en était besoin, de la romanisation de la plaine du Rhône ? Peut-être, mais rappelons que la pratique d'inhumation

<sup>131</sup> Il s'agit des tombes T2, T11, T12, T14, T21, T22, T24, T25, T28, T44, T45 et T46 de Sion/Sous-le-Scex (32), de la tombe T11 de Martigny/Motel 93 (19), de la tombe T9 de Martigny/Délèze 86/87 (19) et de la tombe T5 de Martigny/Place du Midi 03 (19).

<sup>132</sup> Voir par exemple PETREQUIN *et al.* 1980.

<sup>133</sup> Ceci est attesté à Saint-Laurent de Grenoble, à Soyria, ainsi que dans certaines nécropoles italiennes. Voir respectivement COLARDELLE *et al.* 1996, p. 274 ; PETREQUIN *et al.* 1980, p. 194 et RIEMER 1992, p. 29.

<sup>134</sup> Le type de coffre ainsi maintenu se rapproche plus du cercueil cloué. En effet, la présence d'un coffre dont les planches sont tenues entre elles, par des assemblages de bois ou des éléments métalliques, suggère un déplacement du cadavre, lui-même dissimulé à l'intérieur du contenant, alors que l'existence d'un coffre dont les planches ne sont que posées et calées dans la fosse suppose une exposition du cadavre jusqu'à son ensevelissement. Le rapport à la mort est ici fondamentalement différent. Il est évident que l'état de conservation des coffres en bois ne permet quasiment jamais de faire pareille constatation. En Valais, aucun coffre maintenu par un assemblage de bois n'est attesté.

<sup>135</sup> Rappelons, en outre, que d'autres types de tombes, à entourage de pierres ou en fosse simple, pourraient en réalité être des coffres en bois et modifier considérablement cette répartition.

<sup>136</sup> Ils apparaissent, par exemple, dans le Sud-Est de la Gaule dès le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. COLARDELLE *et al.* 1996, p. 274.

<sup>137</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 273.



à l'intérieur de coffre en bois est attestée à d'autres époques, comme au Second Age du Fer dans la région sédunoise<sup>138</sup>.

#### Chronologie

Seuls quatre coffres en bois comportaient du mobilier. Le premier a été découvert à Martigny/Motel 90 (19) ; il contenait un bracelet en fer indatable. Les deux coffres en bois T25 et T45 retrouvés à Sion/Sous-le-Scex (32) ont par contre livré un mobilier particulièrement riche, notamment de nombreux bracelets, datés par A. Rettner du deuxième quart du V<sup>e</sup> s.<sup>139</sup> Le coffre découvert en 2001 à Bramois/Pranoé (28) contenait, quant à lui, un scramasaxe et une plaque-boucle de type C, datés du premier tiers du VII<sup>e</sup> s. Les datations fournies par le mobilier confirment ainsi les conclusions d'A. Antonini. Elle a en effet mis en évidence, autour et à l'intérieur de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, l'utilisation de coffres en bois entre les V<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s.<sup>140</sup> Ceci correspond également à ce que nous connaissons dans les nécropoles de Suisse occidentale (Vaud et Genève)<sup>141</sup>. Dans ces dernières, les coffres en bois sont majoritaires jusqu'à la diffusion des coffres en matériaux non périssables dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. Un développement similaire, quoique plus précoce, est attesté au sud-est de la Gaule ainsi que dans la basse vallée du Rhône<sup>142</sup>. Ce type de sépultures y est largement diffusé au IV<sup>e</sup> s., avant de se raréfier aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s.

#### III.4.4.2. Cercueil cloué

Contrairement au type de sépultures précédent, le cercueil cloué est un assemblage de planches maintenues entre elles par de gros clous en fer. Ce type est aisément reconnaissable au cours de la fouille, les clous étant, en général, conservés en place autour du squelette.

#### Répartition géographique

Un seul cercueil cloué est attesté parmi les sépultures de notre corpus. Il s'agit d'une tombe mise au jour à Martigny/Délèze 90/91 (19) lors d'une intervention d'urgence. La documentation de fouilles mentionne, en effet, la découverte de trois clous de cercueil à l'intérieur de la fosse<sup>143</sup>. L'étude de la décomposition du cadavre confirme la présence d'un contenant en bois.

#### Chronologie

En l'absence de mobilier associé au cercueil, aucune datation ne peut être proposée. Nous pouvons uniquement admettre qu'il est postérieur à l'abandon de l'agglomération romaine, étant donnée son implantation à l'intérieur du périmètre urbain. Sans doute de tradition gallo-

<sup>138</sup> Ph. Curdy *et al.* « Le rituel funéraire en territoire sédune (fin du Second Age du Fer). Nouveaux acquis », *BEPA* 1994/1995, p. 169-187.

<sup>139</sup> ANTONINI 2002, p. 151.

<sup>140</sup> ANTONINI 2002, p. 95.

<sup>141</sup> WEIDMANN 1995, p. 198 ; STEINER 2002, p. 82-83.

<sup>142</sup> Respectivement COLARDELLE *et al.* 1996, p. 274 ; GAGNIERE 1975, p. 66-68.

<sup>143</sup> L'identification des clous de cercueil a été faite *in situ* par les archéologues.

romaine, ce type est attesté sur le Plateau suisse dès le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., notamment à Avenches « en Chaplix » et à Payerne « Route de Bussy »<sup>144</sup>. Il est particulièrement fréquent au IV<sup>e</sup> s. dans la région lémanique<sup>145</sup> ainsi qu'à Kaiseraugst<sup>146</sup> et semble se raréfier dès le V<sup>e</sup> s., les coffres en bois non cloués étant dès lors privilégiés. Une datation du IV<sup>e</sup> s. est également proposée pour les cercueils cloués retrouvés dans certaines nécropoles italiennes<sup>147</sup> ainsi que dans les Alpes françaises du Nord<sup>148</sup>. Une datation de la fin du IV<sup>e</sup> s. ou du début du V<sup>e</sup> s., soit immédiatement après l'abandon de l'agglomération, est ainsi vraisemblable pour l'exemplaire de Martigny.

La rareté de ce type en Valais pourrait surprendre. Ceci s'explique sans doute par la faible romanisation de certaines vallées latérales ainsi que par le nombre restreint de nécropoles valaisannes datées du IV<sup>e</sup> s. L'utilisation de la nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, qui n'a livré aucun cercueil cloué sur 518 sépultures, débute d'ailleurs au moment où ce type se raréfie dans les régions limitrophes.

### III.4.4.3. Monoxylye

Les monoxylyes sont des cercueils taillés à l'intérieur d'un tronc d'arbre évidé. Si l'état de décomposition des monoxylyes découverts en Valais empêche toute restitution architecturale, la relative bonne conservation de certains exemplaires, notamment dans la nécropole de Soyria (Jura, France), permet de nous faire une idée de la variété des types existants (fig. 12).

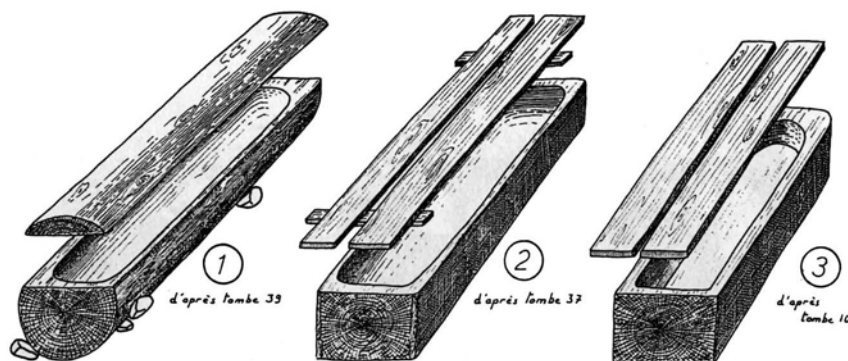


Fig. 12 : Variété des cercueils monoxylyes attestés dans la nécropole de Soyria (Jura, France). PETREQUIN *et al.* 1980, p. 180, fig. 17.

#### Répartition géographique

Deux cercueils monoxylyes, dont un est d'identification non assurée, ont été mis au jour entre 1985 et 1987 dans la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex (32), ainsi qu'un

<sup>144</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 195 ; voir également SPM V, p. 342.

<sup>145</sup> WEIDMANN 1995, p. 195-198 ; STEINER 2002, p. 81-82.

<sup>146</sup> MARTIN 1991, p. 173-175.

<sup>147</sup> RIEMER 1992, p. 28-29.

<sup>148</sup> COLARDELLE 1983, p. 346.

troisième en 1872 à Sierre/Tour de Goubing (26). Ce type de sépultures est ainsi très peu attesté en Valais pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age (3 tombes sur 300, soit 1% des tombes de type déterminé). Il est toutefois probable, nous l'avons dit, que plusieurs sépultures identifiées comme coffres en bois soient, en réalité, des troncs d'arbres évidés, modifiant le résultat présenté. Ce type est en effet relativement fréquent dans les nécropoles de Suisse occidentale. La nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex a livré 55 cercueils monoxyles<sup>149</sup> ; plusieurs ont été mis au jour dans la nécropole de Nyon<sup>150</sup>, un exemplaire est clairement attesté à Sézegnin<sup>151</sup> ; la tombe de la jeune femme dite chrétienne d'Avenches était également faite d'un cercueil monoxyde<sup>152</sup> et certains exemplaires sont attestés dans le nord-ouest de la Suisse<sup>153</sup>. Comme le soupçonne B. Privati, ce type de sépultures est probablement plus répandu qu'il n'y paraît dans les nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, mais les problèmes d'identification de ces cercueils limitent toute réflexion quant à leur représentation spatiale<sup>154</sup>.

#### Chronologie

L'absence de mobilier à l'intérieur de ces monoxyles ne nous permet pas de proposer une datation précise pour leur utilisation. La nécropole de Sion/Sous-le-Scex (32) est utilisée entre la fin du IV<sup>e</sup> ou le début du V<sup>e</sup> s. et le VII<sup>e</sup> s., alors que celle de Sierre/Tour de Goubing (26) est attribuée au Haut Moyen Age. Ce type semble attesté en Gaule dès la reprise de l'inhumation aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.<sup>155</sup>, ce que confirme la datation proposée pour la tombe d'Avenches (première moitié du IV<sup>e</sup> s.)<sup>156</sup>. A. Antonini date les monoxyles retrouvés dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, sur la base du développement architectural de cette dernière, entre le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s.<sup>157</sup> Quant aux monoxyles de la nécropole de Bonaduz, ils sont datés du VI<sup>e</sup> s. Ainsi, ce type de sépultures a sans doute été utilisé pendant toute la période considérée, connaissant peut-être une diffusion plus importante au V<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> s.

#### III.4.4.4. Tombe avec entourage de pierres

Plusieurs inhumations mises au jour en Valais présentaient un entourage fait d'un alignement, souvent irrégulier, de pierres et/ou de *tegulae*, disposées sur les bords de la fosse. La plupart de ces entourages de pierres servaient sans doute à maintenir les parois d'un coffre aujourd'hui décomposé.

---

<sup>149</sup> ANTONINI 2002, p. 93.

<sup>150</sup> WEIDMANN 1980 ; MORET 1993.

<sup>151</sup> PRIVATI 1983, p. 29.

<sup>152</sup> AUBERSON 1987, p. 28 et 142.

<sup>153</sup> MARTI 2000A., p. 40.

<sup>154</sup> PRIVATI 1983, p. 26.

<sup>155</sup> SALIN 1952, p. 125.

<sup>156</sup> AUBERSON 1987, p. 28.

<sup>157</sup> ANTONINI 2002, p. 95.

## Répartition géographique

Sur les 300 sépultures de type déterminé, 44 (environ 15%) ont pour seule particularité de présenter un entourage fait d'un alignement de pierres et/ou de *tegulae*. Loin d'être concentré en une région précise, ce type est attesté quasiment sur l'ensemble du territoire valaisan, principalement en plaine, à Massongex (20), à Martigny (19), à Premploz (10), à Sion/Sous-le-Scex (32), à Sierre/Colline de Géronde (24) et à Sierre/Quartier de Liddes (25). Un exemplaire a néanmoins été découvert en altitude, à Leukerbad/Unter Maressen (18).

## Chronologie

Parmi ces 44 sépultures, seules cinq contenaient du mobilier. Si les monnaies de la tombe T3 de Martigny/*Insula* 1 (19) ne sont pas identifiées, les deux bracelets provenant du cimetière de Sierre/Colline de Géronde (24) permettent de dater la nécropole de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. Les monnaies de Constance II (337-361) et de Constance Galle (351-354) de la tombe T5 de Leukerbad/Unter Maressen (18) fournissent un *terminus post quem* du milieu du IV<sup>e</sup> s. Quant à la bague en bronze ornée de chrismes et de colombes de la tombe T52 de Sion/Sous-le-Scex (32), elle est attribuée par A. Rettner au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> s.<sup>158</sup>. Le mobilier retrouvé dans les tombes T2 et T4 de Martigny/Aïda I (19) est daté par N. Plumettaz du VII<sup>e</sup> s.<sup>159</sup> Une datation similaire peut être proposée pour la tombe T8 de Premploz (10), la nécropole ayant livré du matériel caractéristique du VII<sup>e</sup> s. L'utilisation de ce type de sépultures est ainsi attestée entre la seconde moitié du IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. Cette datation correspond à celle proposée pour les coffres en bois. Ceci semble renforcer l'hypothèse que de nombreuses sépultures à entourage de pierres étaient à l'origine faites d'un coffre en bois. A noter cependant que ces datations ne sont fournies que pour un nombre restreint de sépultures à entourage de pierres.

### III.4.5. COFFRE EN MATÉRIAUX NON PÉRISSABLES

Parmi les 168 coffres dont l'entourage est constitué de matériaux non périssables, nous avons distingué 145 coffres en dalles, 16 coffres en murets, quatre tombes maçonnées et trois coffrages hourdis au mortier.

#### III.4.5.1. Coffre en dalles

Sous cette appellation sont regroupées les sépultures dont les parois étaient construites en dalles disposées de chant. Ces sépultures étaient en général recouvertes d'une ou de plusieurs dalles afin de former un coffre fermé, rectangulaire ou trapézoïdal, protégeant le défunt du terrain encaissant. Le fond de la tombe pouvait également être aménagé à l'aide d'une ou de plusieurs dalles posées à plat. Lorsque la documentation le précise, nous constatons que l'on a utilisé de préférence des dalles de schiste, d'extraction locale et

---

<sup>158</sup> ANTONINI 2002, p. 201.

<sup>159</sup> PLUMETTAZ 1984, p. 69-78, en particulier p. 72.

d'épaisseur variable. Certaines de ces dalles avaient d'ailleurs des dimensions imposantes, au point qu'une seule suffise parfois à fermer le coffre sur les longs côtés. La présence de pierres de calage, afin de maintenir les dalles formant l'entourage de la tombe, était fréquente.

### Répartition géographique

Au sein de notre corpus, 145 tombes correspondent à cette définition (environ 48% des tombes de type déterminé). Il s'agit du type de sépultures le plus représenté dans le canton du Valais aux périodes considérées, attesté sur l'ensemble du territoire, tant en plaine qu'en altitude. Il est toutefois très peu représenté dans les anciennes agglomérations romaines du Valais. Ainsi, Massongex (20) n'en a livré aucun et huit seulement - sur 172 tombes - ont été dégagés dans l'ancienne agglomération de Martigny/*Forum Claudii Vallensium* (19). La nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex (32) n'a livré, quant à elle, qu'un exemplaire de ce type.

Il est possible que les coffres en dalles soient d'influence méridionale. En effet, M. Colardelle a montré que ce type de sépultures apparaît, dans un premier temps, dans le Sud de la France (Provence et Alpes françaises du Nord) avant de se répandre au nord de la Loire<sup>160</sup>. En Italie, ces tombes en dalles, succédant aux coffres en tuiles, sont plus précoces qu'au nord des Alpes<sup>161</sup>. En Suisse, ce type apparaît d'abord dans la région lémanique, avant de se répandre dans le nord du pays<sup>162</sup>. Ceci suffit à infirmer l'hypothèse de S. Gagnière, qui voit dans les tombes en dalles de la basse vallée du Rhône une influence germanique<sup>163</sup>, mais ne permet pas d'expliquer la rareté d'un type méridional sur les sites les plus romanisés du Valais.

### Chronologie

Dans les nécropoles de Suisse occidentale, cette architecture funéraire apparaît dans le courant du VI<sup>e</sup> s. et se développe pendant le VII<sup>e</sup> s.<sup>164</sup> A la même période, ce type de sépultures connaît une large diffusion dans les Alpes françaises du Nord<sup>165</sup>, ainsi qu'en Italie. Il est néanmoins plus précoce dans ces régions, des coffres en dalles étant déjà attestés, en petit nombre, dès l'époque romaine tardive. De même, certaines sépultures en dalles du Valais semblent précoces. Les récentes fouilles menées à Sion/Sous-le-Scex ont en effet permis de dater l'apparition de ce type de sépultures à l'intérieur de l'église funéraire au V<sup>e</sup> s. déjà<sup>166</sup>. En outre, la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) a livré une boucle de ceinture en bronze ornée de traits incisés d'un type attesté dès le milieu du V<sup>e</sup> s.<sup>167</sup>, alors que le bracelet contenu dans la tombe de Venthône (35) est daté par F. Butti-Ronchetti de

---

<sup>160</sup> COLARDELLE 1983, p. 350.

<sup>161</sup> RIEMER 1992, p. 25-26.

<sup>162</sup> MARTI 2000A., p. 39.

<sup>163</sup> GAGNIERE 1975, p. 80-83.

<sup>164</sup> WEIDMANN 1995, p. 200-202 ; STEINER 2002, p. 84.

<sup>165</sup> COLARDELLE 1983, p. 348-350.

<sup>166</sup> ANTONINI 2002, p. 97.

<sup>167</sup> PLUMETTAZ 1984, p. 17.

l'extrême fin du III<sup>e</sup> ou du début du IV<sup>e</sup> s. Deux monnaies, l'une de Claude le Gothique (268-270) et l'autre de Constance Galle (351-354), découvertes lors des sondages entrepris en 1972 à Martigny/Piscine 72 (19), suggèrent également une datation précoce de ce type de contenants, à savoir le milieu du IV<sup>e</sup> s. Nous devons néanmoins considérer cette dernière information avec prudence. D'une part, les deux monnaies proviennent peut-être de la tombe en fosse simple, mise au jour à côté du coffre en dalles. D'autre part, ces monnaies ont pu être déposées longtemps après leur mise en circulation<sup>168</sup>.

Ces quelques tombes précoces restent néanmoins exceptionnelles. La plupart des coffres en dalles valaisans contenant du mobilier sont en effet datés des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. On a en effet découvert une petite boucle de ceinture en bronze dont le type est répandu au VI<sup>e</sup> s., dans la tombe T1 de Muraz/Narzon (7) ; une petite boucle de ceinture en bronze de la fin du VI<sup>e</sup> ou du début du VII<sup>e</sup> s. dans la tombe T6 de Lens/Maroz Dellège (16) ; une paire de boucles d'oreille dont le type, à pendentif en corbeille, est répandu au nord des Alpes pendant la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s., dans la tombe T5 du même site ; deux plaques-boucles de type B (premier tiers du VII<sup>e</sup> s.), dans le coffre T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) ; une plaque-boucle de type B (premier tiers du VII<sup>e</sup> s.) dans la sépulture T27 de Premplaz (10) ; une plaque-boucle en fer de type C (VII<sup>e</sup> s.) dans la tombe T1 de Wyler (13) ; et un scramasaxe long (*Langsax*) de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. dans la tombe T3 de Leukerbad/Unter Maressen (18). Deux autres sépultures contenaient encore du mobilier du VII<sup>e</sup> s., cependant leur provenance exacte est sujette à caution : une tombe découverte en 1905 à Leukerbad (17) a livré une boucle d'oreille du type à pendentif en corbeille et la tombe T3 de Martigny/Camping GS 75 (19) contenait peut-être une plaque-boucle de type B. Il semble ainsi que les coffres en dalles connaissent leur essor en Valais dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et surtout au VII<sup>e</sup> s., avec peut-être une apparition dès le IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> s. Remarquons néanmoins que seule une petite dizaine de coffres en dalles contenaient du mobilier datant.

A. Antonini a mis en évidence, pour le site de l'église de Sion/Sous-le-Scex, une évolution particulière de ce type de tombes, les sépultures en petites dalles minces succédant aux sépultures en grandes dalles épaisses<sup>169</sup>. Il aurait été intéressant de confirmer ou d'infirmer pareille évolution pour l'ensemble des sites considérés et de constater si cela relève d'un particularisme du site ou d'une région. La documentation ne nous permet pas d'entreprendre des comparaisons de cet ordre, la dimension des dalles n'y étant que rarement mentionnée. De même, il n'est pas possible de mettre en évidence une évolution architecturale des coffres en dalles, à l'instar des travaux de M. Colardelle, qui a démontré, dans les Alpes françaises du Nord, la succession des coffres trapézoïdaux aux coffres rectangulaires<sup>170</sup>.

---

<sup>168</sup> Cf. III.5.4.1

<sup>169</sup> ANTONINI 2002, p. 97.

<sup>170</sup> COLARDELLE 1983, p. 348-350.

Le problème des tombes en dalles antérieures au Haut Moyen Age

La carte archéologique du canton du Valais mentionne plusieurs sites ayant livré des tombes en dalles et contenant du mobilier de La Tène finale et du début du Haut-Empire. Ainsi en 1905, on a trouvé à Leukerbad, à l'intérieur de tombes en dalles, deux fibules à charnières du type Ettliger 28 (25-5 av. J.-C.)<sup>171</sup> ; à Chamoson des tombes en dalles ont livré en 1884/1885 des bracelets valaisans massifs (époque julio-claudienne)<sup>172</sup> ; l'une des tombes en dalles, fouillées en 1941 à Raron, contenait une fibule de type Misox et un bracelet valaisan<sup>173</sup> ; à Montorge, on a découvert, en 1888/1889 à l'intérieur de tombes en dalles, de la céramique, des monnaies, des fibules et des bracelets valaisans<sup>174</sup>. Or l'architecture des coffres en dalles est si caractéristique des sépultures du Haut Moyen Age, et ce depuis les premières fouilles du XIX<sup>e</sup> s., que l'appellation « tombe en dalles » servait probablement à désigner un seul et même type, à savoir des coffres en dalles. Ainsi, des tombes de même architecture que celles que nous étudions servaient peut-être déjà à l'inhumation des populations à la fin du Second Age du Fer et au début de l'époque romaine. Ceci semble d'ailleurs confirmé par la découverte de coffres en dalles similaires dans les Alpes tessinoises, par exemple dans la nécropole romaine de Minusio/Cadra<sup>175</sup>.

Remarquons néanmoins que ces tombes en dalles précoces ont toutes été anciennement fouillées, la plupart au XIX<sup>e</sup> s., et qu'aucune intervention récente n'a livré de tombes semblables datées de la période de La Tène ou du Haut-Empire en Valais<sup>176</sup>.

### III.4.5.2. Tombe maçonnée

L'entourage de trois sépultures était constitué de murets de pierres maçonnés au mortier de chaux.

En 1944, L. Blondel a mis au jour, à Massongex/Cimetière de l'église (20), la seule tombe anthropomorphe (ou hexagonale) de notre corpus. Constituée de murets de moellons et de tuiles en terre cuite agencés sur plusieurs assises, elle était couverte de dalles posées à plat.

La tombe T3 découverte en 1998 à Muraz/Narzon (7) était construite en moellons sommairement taillés, lités sur trois à quatre assises. Le fond de la tombe était aménagé au moyen d'une chape de mortier de chaux. Sa couverture avait disparu.

Enfin, la petite *memoria* de la nécropole de Sion/Sous-le-Scex (32) abritait, entre autres, une tombe (T4) dont l'entourage était constitué de murs maçonnés et enduit de mortier de tuileau. Sa couverture avait également disparu.

A ces trois tombes, nous ajoutons une quatrième sépulture, découverte à Martigny/Marronniers 80 (19), dont l'entourage était constitué de dalles de terre cuite et de

---

<sup>171</sup> Carte Archéologique du canton du Valais no. 1311.

<sup>172</sup> Carte Archéologique du canton du Valais no. 37.

<sup>173</sup> Carte Archéologique du canton du Valais no. 181.

<sup>174</sup> Carte Archéologique du canton du Valais no. 235. Au total, quinze sites valaisans auraient livrés des tombes en dalles avec du mobilier de La Tène ou du Haut-Empire.

<sup>175</sup> SIMONETT 1941, p. 155.

<sup>176</sup> Communications Ph. Curdy, F. Mariéthoz et O. Paccolat.

fragments de *suspensura*, liés à du mortier de chaux. Bien que cette tombe ne fût pas construite en matériau lithique, nous considérons que son procédé architectural la rapproche des trois tombes maçonnées en pierres.

### Répartition géographique

Ces quatre tombes maçonnées (environ 1% des tombes de type déterminé) ont été découvertes uniquement en Bas-Valais et en Valais Central, à Muraz/Narzon (7), Massongex (20), Martigny (19) et Sion/Sous-le-Scex (32). Elles proviennent toutes de sites de plaine et de régions fortement romanisées. Parmi elles, deux étaient aménagées dans les ruines d'une agglomération romaine, ce qui explique aisément l'utilisation de tuiles et d'éléments de récupération romains pour la construction des murets.

Selon M. Colardelle, ce type est presque exclusivement attesté à l'intérieur ou à proximité d'un édifice (*memoria* ou église), comme par exemple à l'intérieur de la petite basilique de Saint-Julien-en-Genevois ou à Saint-Laurent-de-Grenoble<sup>177</sup>. Une situation analogue a été mise en évidence en Italie du Nord<sup>178</sup>, et l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex abritait également des tombes maçonnées<sup>179</sup>. C'est probablement le cas pour trois sépultures de notre corpus : la tombe de Martigny se situait à quelques mètres seulement de la première cathédrale du Valais, celle de Sion-Sous-le-Scex était à l'intérieur d'une *memoria* et à proximité immédiate de l'église funéraire du même site, alors que celle de Massongex a été aménagée à côté de l'église paroissiale du village, bâtie vraisemblablement sur un sanctuaire primitif de nature domanial, peut-être antérieur au VII<sup>e</sup> s.<sup>180</sup>. Quant à la tombe de Muraz/Narzon, elle ne semble se rattacher à aucun édifice chrétien. Bien que moins fréquent, ceci n'est pas exceptionnel, comme l'attestent les sépultures maçonnées d'Yverdon/Pré de la Cure et de Sézegnin<sup>181</sup>.

### Chronologie

La découverte d'un peigne en os dans la tombe T4 de Sion/Sous-le-Scex (32) a permis à A. Antonini d'attribuer cette sépulture au V<sup>e</sup> s.<sup>182</sup>

La tombe de Muraz/Narzon (7) ne contenait, quant à elle, aucun mobilier. Cependant, la découverte d'une boucle en bronze dans la tombe T1 du même site permet d'attribuer la nécropole au VI<sup>e</sup> s.

La tombe de Martigny est attribuable au VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s. grâce à la découverte de deux tombes relativement similaires, l'une dans l'église Saint-Vincent dans la vallée d'Aoste<sup>183</sup>, l'autre dans l'église Saint-Laurent d'Aoste<sup>184</sup>.

---

<sup>177</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 284. D'autres exemples sont présentés dans COLARDELLE 1983, p. 348.

<sup>178</sup> RIEMER 1992, p. 24.

<sup>179</sup> ANTONINI 2002, p. 100-101.

<sup>180</sup> DUBUIS/LUGON 1995, p. 78-79.

<sup>181</sup> Respectivement STEINER/MENNA 2000 et PRIVATI 1983.

<sup>182</sup> ANTONINI 2002, p. 212.

<sup>183</sup> BONNET/PERINETTI 1986, p. 63.

<sup>184</sup> PERINETTI 1981, p. 55. A noter que des tombes similaires ont été observées dans la basilique de Saint-Maurice. BLONDEL 1966.



Quant à la tombe de Massongex (20), elle contenait une « boucle de ceinture (burgonde) »<sup>185</sup>. Cette dernière a disparu et aucun document illustré ne nous permet de lui attribuer une datation. Cette appellation – « burgonde » – était couramment utilisée au milieu du XX<sup>e</sup> s. pour désigner les plaques-boucles caractéristiques des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. Cependant, le plan anthropomorphe (hexagonal) de la tombe suggère, à en croire M. Colardelle et ses collaborateurs, une datation tardive (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s)<sup>186</sup>. Selon ces derniers, ces tombes sont toutes situées à proximité d'une église. La mise au jour d'une sépulture similaire à l'intérieur de la collégiale Saint-Ours à Aoste, datée du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> s., semble confirmer cette hypothèse<sup>187</sup>. Il est ainsi probable que la tombe de Massongex, située à proximité ou à l'intérieur de l'église médiévale, comme le supposait déjà L. Blondel, date également du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> s.<sup>188</sup>

Ainsi, le type de tombe maçonnée, comme nous l'avons défini, comprend des sépultures d'une grande variété architecturale et de datations très diverses. Apparaissant dès l'époque romaine tardive, ce type de sépultures connaît un développement considérable dans les siècles suivants, principalement en relation avec un édifice chrétien.

### III.4.5.3. Coffrage hourdi au mortier

Plusieurs tombes présentaient une architecture de bois et de mortier tout à fait particulière (fig. 13) : il s'agit de coffrages de planches hourdiées au mortier de chaux. Le bois n'était vraisemblablement pas conservé, mais des traces de planches étaient encore visibles sur certaines parois.

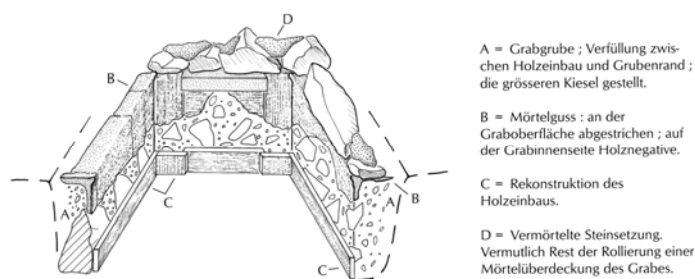


Fig. 13 : Schéma en perspective de l'architecture d'un coffrage hourdi au mortier (tombe T5 de Sion/Sous-le-Scex (32)). ANTONINI 2002, pl. LVI.

### Répartition géographique

Trois tombes de notre corpus correspondent à ce type particulier (1% des tombes de type déterminé). Ces tombes, T1, T5 et T6, étaient toutes regroupées à l'intérieur de la grande *memoria* de la nécropole de Sion/Sous-le-Scex (32), donc à l'intérieur d'un édifice dont la

<sup>185</sup> BLONDEL 1946, p. 80.

<sup>186</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 289-291.

<sup>187</sup> BONNET/PERINETTI 1986, p. 46.

<sup>188</sup> BLONDEL 1955, p. 58.

fonction funéraire est manifeste. Bien que ce type de tombes soit peu fréquent, il est attesté dans plusieurs édifices funéraires de Suisse occidentale. Ainsi, l'église de La Madeleine à Genève abritait une tombe (T36) semblable<sup>189</sup>, alors que l'église de Sion/Sous-le-Scex en contenait deux (T186/I et T200)<sup>190</sup>. Notons que des coffrages de planches hourdies au mortier de chaux sont également attestés en dehors d'édifices funéraires, comme en témoignent les tombes T34, T37, T43, T125 et T126 de la nécropole d'Yverdon/Pré de la Cure<sup>191</sup>.

#### Chronologie

Aucune de ces trois tombes ne contenait de mobilier. Cependant, deux d'entre elles ont été datées par C<sup>14</sup>. La tombe T6 est attribuée au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> s., alors que la tombe T5 date du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> s.<sup>192</sup> Les coffrages hourdis au mortier sont ainsi utilisés depuis l'Antiquité tardive, sans qu'il ne soit encore possible d'en préciser la chronologie. Ainsi C. Bonnet date la sépulture de La Madeleine du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s. et A. Antonini attribue les deux sépultures de l'église de Sion/Sous-le-Scex à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., d'après leur insertion stratigraphique<sup>193</sup>. Une datation similaire est proposée par L. Steiner et F. Menna pour les tombes d'Yverdon/Pré de la Cure<sup>194</sup>.

#### III.4.5.4. Tombe en murets

Les sépultures de ce type étaient constituées d'un entourage de murets en pierres sèches, qu'il s'agisse de blocs du tuf grossièrement équarris ou de couches de dalles, le tout agencé sur plusieurs assises<sup>195</sup>. Certaines sépultures présentaient parfois un entourage mixte, associant des murets de pierres sèches et des dalles de chant, ces dernières étant souvent disposées aux deux extrémités de la tombe. Nous constatons ainsi une conception architecturale variable au sein d'un même type de sépultures. Il nous semble cependant erroné de les distinguer selon ces différences ; c'est d'ailleurs l'option généralement suivie par les spécialistes<sup>196</sup>.

#### Répartition géographique

Au sein de notre corpus, 16 tombes appartiennent à ce type de sépultures (environ 5% des tombes de type déterminé). Si la plupart de ces tombes proviennent de la région sédunoise, Premplaz (10), Sion/Sous-le-Scex (32) et Molignon/la Vulpilière (29), une tombe en murets a été mise au jour à Unterems/Heidenhubel (34). A noter que la majorité des sépultures ont été découvertes dans la nécropole de Premplaz (10) (13 sépultures sur 16), témoignant d'un

---

<sup>189</sup> BONNET 1977, p. 107.

<sup>190</sup> ANTONINI 2002, p. 142.

<sup>191</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 80.

<sup>192</sup> ANTONINI 2002, p. 151.

<sup>193</sup> ANTONINI 2002, p. 142.

<sup>194</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 199.

<sup>195</sup> Il est possible que les pierres de certaines de ces tombes en murets aient été liées entre elles par de l'argile, comme en témoignent les tombes T117 et T118 d'Yverdon/Pré de la Cure. Cependant, cette particularité n'a jamais été signalée en Valais (à noter que l'observation de liant d'argile entre les pierres est très délicate).

<sup>196</sup> Voir notamment STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 78-83.

fort particularisme local. L'absence de tombes de ce type en aval de la Lizerne et à l'intérieur des vallées latérales semblent confirmer cette dernière observation.

#### Chronologie

Sur les 16 sépultures considérées, seules deux contenaient du mobilier. La tombe T2 de Mollignon/la Vulpilière (29) a livré un rasoir en fer daté par N. Plumettaz du VII<sup>e</sup> s.<sup>197</sup> La tombe T1 de Premplaz (10) contenait, quant à elle, une plaque-boucle en fer damasquiné d'argent et de laiton de type A, datée de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. Les 12 autres sépultures de ce type provenant de la nécropole de Premplaz (10) sont également attribuables au VII<sup>e</sup> s. Bien que la datation des deux tombes de Sion/Sous-le-Scex (32) et de Unterems/Heidenhubel (34) nous échappe, nous proposons d'attribuer ce type de sépultures au VII<sup>e</sup> s.

### III.4.6. TOMBE RUPESTRE

Comme leur nom l'indique, les tombes rupestres sont creusées dans le substrat rocheux. Nous les distinguons clairement des tombes en pleine terre et des inhumations en fosse simple. En effet, bien que constituées d'une fosse creusée dans le substrat, les tombes rupestres ont une structure plus proche des coffres en matériaux non périssables : le défunt repose dans un contenant solide, protégé des infiltrations par une couverture qui induit une décomposition en espace vide. Les tombes rupestres de notre corpus présentent toutes une forme ovale. Elles sont creusées sur une profondeur permettant l'ensevelissement d'un défunt, à l'exception d'une seule, dont les parois ont été complétées par une rangée de pierres.

#### Répartition géographique

Extrêmement marginal, ce type d'inhumation n'est attesté que quatre fois (environ 1% des tombes de type déterminé), et sur un seul site, la nécropole de Premplaz (10). Les tombes T7, T24, T25 et T29 étaient en outre toutes regroupées dans la partie nord du cimetière. Cette particularité pourrait s'expliquer par l'existence d'une relation de parenté directe (parents-enfants) entre les défunts inhumés.

#### Chronologie

Ces sépultures n'ont livré aucun mobilier, mais le matériel retrouvé dans plusieurs tombes de la nécropole date l'utilisation du cimetière, et par extension de ces tombes, du VII<sup>e</sup> s.<sup>198</sup> Rien ne permet en effet de supposer que ce type soit antérieur ou postérieur à la nécropole. Au contraire, ces tombes semblent respecter et être respectées par les autres inhumations.

Peu fréquent en Suisse occidentale, ce type est néanmoins attesté, approximativement à la même période, dans certaines nécropoles du canton de Vaud, notamment à Lausanne Bel-

---

<sup>197</sup> PLUMETTAZ 1984, p. 46.

<sup>198</sup> Notamment les trois plaques-boucles en fer (deux de type B et une de type A).

Air (phase 3 : fin du VI<sup>e</sup>-début du VII<sup>e</sup> s.) ainsi qu'à Chavannes-le-Chêne, que L. Auberson attribue à la fin du VII<sup>e</sup> s.<sup>199</sup>. B. Privati, dans son inventaire des cimetières ruraux du canton de Genève, signale la présence de « tombes rectangulaires et anthropomorphes creusées dans le grès molassique » à Satigny, dont l'occupation débute au V<sup>e</sup> s. et dure jusqu'à l'époque médiévale<sup>200</sup>. C'est une datation tardive que suggère encore M. Colardelle pour les tombes rupestres du Sud-Est de la Gaule : si certaines ont livré du mobilier des IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., la majorité de ces sépultures date du Premier Age Roman, entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s.<sup>201</sup> A noter cependant que ce type de tombes, est fréquemment associé à un édifice chrétien.

### III.4.7. INHUMATION EN PLEINE TERRE

Une tombe est dite « en pleine terre » lorsque l'analyse du contexte archéologique nous permet d'affirmer que le cadavre a été déposé dans une fosse creusée dans le substrat et immédiatement recouvert de terre<sup>202</sup>. La présence d'un contenant en matériau non rigide, comme un linceul, ne change pas l'attribution typologique de la tombe. L'identification d'un tel contenant étant souvent extrêmement délicate, nous n'en faisons ici aucune distinction. Gardons néanmoins à l'esprit que certains défunts inhumés en pleine terre ont sans doute été entourés d'un linceul<sup>203</sup>.

#### Répartition géographique

L'inhumation en pleine terre était, semble-t-il, très peu pratiquée dans la région considérée. En effet, seuls les sites de Martigny et de Massongex ont permis d'observer huit tombes dans lesquelles le squelette était encore en connexion anatomique (environ 3% des tombes de type déterminé). Notons cependant que d'autres inhumations en pleine terre n'ont probablement pas été constatées, modifiant quelque peu ces résultats. Ces derniers correspondent toutefois à ceux obtenus dans plusieurs nécropoles récemment fouillées, confirmant la marginalité de l'inhumation en pleine terre<sup>204</sup>.

#### Chronologie

Aucune sépulture en pleine terre ne contenait de mobilier nous permettant de présenter une fourchette chronologique. Leur insertion stratigraphique, dans les niveaux de démolition des agglomérations romaines, nous permet néanmoins de proposer une datation au plus tôt de

---

<sup>199</sup> Respectivement LEITZ 2002, p. 98-99 et AUBERSON 1987, p. 124.

<sup>200</sup> PRIVATI 1983, p. 84.

<sup>201</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 291-293.

<sup>202</sup> Cette appellation peut également s'appliquer à une sépulture aménagée à même le sol et recouverte d'un monticule de terre. Ce dernier cas n'étant pour l'heure pas attesté en Valais, nous ne nous y intéresserons pas.

<sup>203</sup> Ceci a par exemple été mis en évidence sur le site de Soyria. PETREQUIN *et al.* 1980, p. 203-204.

<sup>204</sup> Par exemple Yverdon/Pré de la Cure : STEINER/MENNA 2000 ; Sud-Est de la Gaule : COLARDELLE *et al.* 1996 ; Soyria : PETREQUIN *et al.* 1980. L'affirmation de L. Auberson selon laquelle l'inhumation en pleine terre était un « type extrêmement courant » dans le canton de Vaud est erronée : il n'a en effet pas distingué les véritables inhumations en pleine terre (pour lesquelles la connexion anatomique du squelette a pu être observée) des nombreuses mentions anciennes de tombes de ce type (sur lesquelles aucune analyse anthropologique n'a été faite).

la fin du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> s. (Massongex) et de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. (Martigny). Dans le Sud-Est de la Gaule, ce type est majoritairement représenté entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. avant de diminuer progressivement, sans toutefois disparaître<sup>205</sup>. Dans la région lémanique, les sépultures de ce type sont en général les plus anciennes ; elles sont principalement attestées entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. et semblent disparaître par la suite<sup>206</sup>. Il est ainsi probable que les inhumations en pleine terre, découvertes en Valais, soient relativement précoces, datant de l'Antiquité tardive ou du début du Haut Moyen Age. Ceci ne peut toutefois être confirmé.

### III.4.8. EVOLUTION DES CONTENANTS

Les analyses précédentes nous permettent de restituer l'évolution typo-chronologique des sépultures « en campagne » du canton du Valais (fig. 14). Celle-ci met en évidence des tendances générales et n'est présentée qu'à titre indicatif, puisqu'elle ne repose sur l'analyse chronologique que d'une infime partie des sépultures. Un nombre important de tombes n'a en effet livré aucun marqueur datant. Par ailleurs, le type d'une quantité importante de sépultures demeure indéterminé (environ 36%).

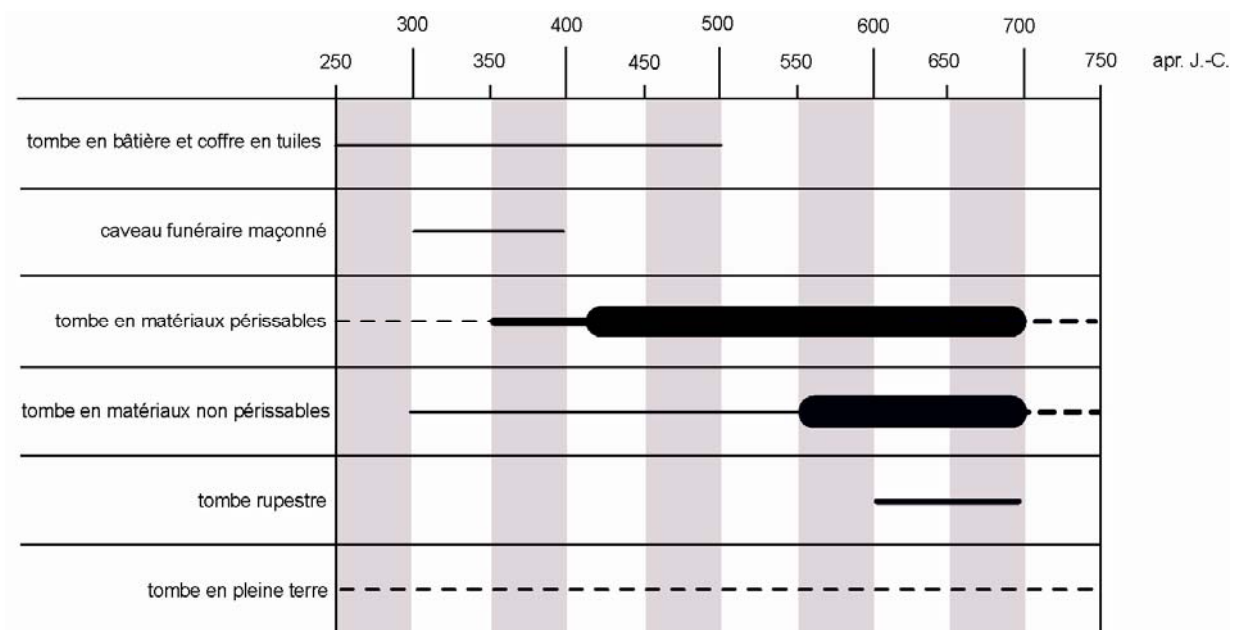


Fig. 14 : Tableau chronologique de l'utilisation des différents types de tombes. Pour des raisons de commodité et surtout par manque de précision chronologique, seuls les types principaux sont représentés.

Les premières sépultures apparaissant dès la reprise de l'inhumation au III<sup>e</sup> s. dans les agglomérations romaines sont constituées de tuiles, probablement récupérées sur ces sites. La tombe en bâtière de Sierre/Quartier de Liddes (25) est attribuée à la seconde moitié du

<sup>205</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 291.

<sup>206</sup> PRIVATI 1983, p. 55-56 ; STEINER/MENNA 2000, p. 200 ; SPM VI, p. 158.

III<sup>e</sup> ou au IV<sup>e</sup> s., alors que le coffre de Massongex/la Loénaz (20), aménagé dans les ruines de bâtiments romains, peut être daté du Bas-Empire.

A la même période, des coffres en matériaux périssables, principalement des coffres en bois, sont sans doute également utilisés. Plusieurs sépultures dont l'entourage de pierres servait probablement à maintenir les parois d'un coffre en bois, notamment à Sierre/Colline de Géronde (24) et peut-être à Leukerbad/Unter Maressen (18), sont attribuées à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.

Au IV<sup>e</sup> s. sont encore attestés cinq sarcophages en plomb abrités à l'intérieur de caveaux funéraires maçonnés. Ce dernier type de contenant est toutefois exceptionnel et n'a été découvert qu'à Plan-Conthey/en Bailloz (9).

Il semble qu'à partir du V<sup>e</sup> s., les tombes en matériaux périssables connaissent une plus grande utilisation et ce jusqu'au VII<sup>e</sup> s. Les premiers coffres en bois clairement attestés, les tombes T25 et T45 de Sion/Sous-le-Scex (32), datent en effet du deuxième quart du V<sup>e</sup> s., alors que le coffre de Bramois/Pranoé (28) est attribué au premier tiers du VII<sup>e</sup> s. Le cercueil cloué de Martigny/Délèze 90/91 (19) date sans doute de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s., compte tenu de son insertion stratigraphique et de la datation de ce type de tombes dans les régions limitrophes. Les monoxyles, dont le type peut être utilisé depuis la reprise de l'inhumation, pourraient avoir connu une utilisation plus importante aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., à l'instar de ce qu'A. Antonini a mis en évidence dans l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex. La fourchette chronologique proposée pour les deux monoxyles découverts dans la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex (32) va de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. au VII<sup>e</sup> s. Enfin, si les premières attestations de tombes à entourage de pierres sont attribuées à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., ce type de contenant est encore utilisé au VII<sup>e</sup> s., notamment à Martigny/Aïda I (19) et à Premploz (10).

A partir du VI<sup>e</sup> s., sans doute la seconde moitié du siècle, et surtout au VII<sup>e</sup> s., les tombes en matériaux non périssables tendent à remplacer les coffres putrescibles. Le coffre en dalles T1 de Muraz/Narzon (7) peut en effet être daté du milieu du VI<sup>e</sup> s., alors que le coffre T6 de Lens/Maroz Dellège (16) est attribué à la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du VII<sup>e</sup> s. La plupart des autres coffres en dalles, ainsi que les tombes en murets sont clairement attribués au VII<sup>e</sup> s. A noter cependant que des tombes en matériaux non périssables sont déjà attestées aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., à l'instar du coffre en dalles de Venthône (35) ainsi peut-être que celui de Martigny/Piscine 72 (19), du coffre maçonné T4 et du coffrage hourdi T6 de Sion/Sous-le-Scex (32).

Les tombes rupestres sont, quant à elles, uniquement attestées dans la nécropole de Premploz (10), datée du VII<sup>e</sup> s.

Il est enfin probable que des tombes en pleine terre aient été aménagées depuis l'Antiquité tardive jusqu'au Haut Moyen Age. L'absence d'éléments datant ne nous permet cependant pas d'en préciser la chronologie.

Cette évolution correspond, à quelques détails près, à ce que nous connaissons dans les nécropoles de la région lémanique et des Alpes françaises du Nord<sup>207</sup>. L'apparition des tombes en matériaux non périssables, notamment des coffres en dalles, semble toutefois nettement plus précoce en Valais que dans la région lémanique. La rapide christianisation du Valais depuis la fin du IV<sup>e</sup> s. est peut-être une explication à ce développement, ce type d'architecture ayant pour modèle les sarcophages et inhumations des premières églises funéraires<sup>208</sup>.

---

<sup>207</sup> Respectivement STEINER 2002 et COLARDELLE *et al.* 1996, p. 295, tableau 2. Pour une présentation graphique de l'évolution des types de contenants à Yverdon/Pré de la Cure, voir STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 201, fig. 61.

<sup>208</sup> STEINER 2002, p. 84.

## III.5. COUTUMES FUNÉRAIRES

Suite à l'abandon de l'incinération au cours du III<sup>e</sup> s., la pratique de l'inhumation s'impose définitivement dans les nécropoles de l'Antiquité tardive en Suisse occidentale ainsi qu'en Valais. Cette pratique se poursuit au Haut Moyen Age, alors qu'apparaît une nouvelle coutume, la réduction d'ossements, permettant l'inhumation successive de plusieurs individus à l'intérieur d'un même contenant. Le dépôt de mobilier est également attesté et connaît, nous le verrons, une évolution particulière.

La documentation nous a permis de distinguer 550 ensevelissements, parmi lesquels figurent 481 inhumations et 63 réductions d'ossements. Le traitement de six sépultures n'a pu être déterminé.

### III.5.1. POSITION DES INHUMATIONS

L'observation attentive de la position du corps et des membres du défunt permet de restituer une partie des gestes funéraires et de mesurer le soin accordé au cadavre. Elle peut également révéler l'existence de différenciations sociales, de coutumes funéraires régionales ou d'une évolution chronologique de ces pratiques. Aussi est-il important de nous y arrêter. Au sein de notre corpus, 481 inhumations ont été étudiées. Le manque d'informations concernant la position du défunt de 252 inhumations (environ 53%) nous incite à la prudence, les résultats présentés ci-dessous ne pouvant que refléter des tendances générales. Gardons en outre à l'esprit que, suite à certaines perturbations, soit lors du transport ou de la mise en terre du cadavre (si ce dernier est déposé dans un cercueil amovible), soit lors de la décomposition du corps, les positions observées ne correspondent pas nécessairement aux positions originelles.

#### III.5.1.1. Position du crâne<sup>209</sup>

Le crâne de deux individus inhumés en décubitus dorsal reposait sur une dalle horizontale, posée au fond de la sépulture et constituant une sorte de coussin funéraire. Pareil aménagement est attesté dans la tombe T30 de Premplaz (10) et dans la tombe T2 de Martigny/Aïda I (19). Ceci a également été observé dans la nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, ainsi qu'en France voisine<sup>210</sup>. Des aménagements similaires en matériau

---

<sup>209</sup> Seule une observation attentive des connexions des cervicales lors de la fouille permet de distinguer la position originelle du crâne du défunt. En espace vide, il est en effet relativement fréquent que le crâne bascule suite à la décomposition des tissus humains, rompant toute connexion anatomique. Nous ne pouvons ainsi restituer la position originelle du crâne de la plupart des individus inhumés à partir de la seule base documentaire dont nous disposons. Nous ne présentons ainsi qu'une particularité constatée.

<sup>210</sup> Respectivement ANTONINI 2002, p. 109 et GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980, p. 161.



périssable ont peut-être existé, comme le suggère la position des cervicales de certains individus inhumés à Premplöz (10) et à Martigny (19).

### III.5.1.2. Position du corps

La majorité des défunts, dont l'état de conservation permettait d'en observer la position générale, étaient inhumés en décubitus dorsal (221 sur 229, soit environ 97%). Ceci correspond à ce qui a été observé dans les nécropoles contemporaines des régions limitrophes, cette position étant la plus courante depuis la reprise de l'inhumation dans l'Empire romain<sup>211</sup>.

Quelques défunts présentaient cependant une position particulière. Cinq squelettes reposaient sur le côté droit – ceux de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) ; de la tombe T14 de Martigny/Délèze 86/87 (19) ; de la tombe T3 de Martigny/les Morasses 75-77 (19) ; ainsi que des tombes T43 et T55 de Sion/Sous-le-Scex (32) – alors que trois individus (ceux des tombes T20, T34 et T47) étaient couchés sur le ventre (*procubitus*) dans cette dernière nécropole. Compte tenu de la prédominance de l'inhumation en décubitus dorsal, la position de ces quelques défunts est tout à fait anormale. Celle-ci relève-t-elle de croyances particulières, d'un statut social distinct ? Il est souvent difficile de le préciser. Si le manque de place peut être évoqué pour la position latérale du défunt de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3)<sup>212</sup>, cette explication ne semble pas généralisable. Ainsi, la position du squelette de la tombe T55 de Sion/Sous-le-Scex (32) peut s'expliquer par la difformité de ce dernier : bossu, il n'avait pu être couché sur le dos. Quant aux défunts inhumés en *procubitus*, les auteurs y voient en général un signe de pénitence<sup>213</sup>, ou un indice de la dangerosité du défunt auquel on tente d'interdire le retour sur terre<sup>214</sup>.

### III.5.1.3. Position des membres supérieurs

Nous avons pu établir la position des membres supérieurs de 160 individus, soit environ 33% des individus inhumés. Parmi ceux-ci, la majorité avait les deux bras ramenés sur le bassin (79 sur 160, soit environ 49%), les bras de 31 squelettes étaient allongés le long du corps (environ 19%), alors que la position « bras repliés sur la poitrine » a pu être observée dix-huit fois (environ 11%). Dans 32 cas, les bras étaient en position différente (environ 20%), la disposition observée le plus fréquemment étant « un bras allongé le long du corps, un bras replié sur le bassin » (22 cas).

En dépit des incertitudes de notre documentation, il semble que l'inhumation en décubitus dorsal, les deux bras ramenés sur le bassin, ait été la plus courante dans les nécropoles considérées. Ceci est également le cas dans la nécropole de l'église funéraire de Sion/Sous-

<sup>211</sup> Voir par exemple AUBERSON 1987, p. 147 ; MARTI 2000A., p. 42 ; RIEMER 1992, p. 34-35 ; YOUNG 1977, p. 24-30.

<sup>212</sup> Cette tombe contenait un premier individu en décubitus dorsal et un second allongé sur le côté droit, les deux inhumations étant vraisemblablement simultanées.

<sup>213</sup> ANTONINI 2002, p. 110.

<sup>214</sup> MARTI 2000A., p. 42.

le-Scex<sup>215</sup>, ainsi que dans les cimetières de l'ouest et du sud de la Suisse<sup>216</sup>, témoignant d'une pratique régionale répandue sur un territoire important. *A contrario*, de nombreuses fouilles archéologiques en France, ainsi que dans le nord de la Suisse, ont permis de mettre en évidence la prédominance de la position des membres supérieurs allongés le long du corps<sup>217</sup>.

Il nous faut enfin mentionner une position tout à fait singulière : une tombe en fosse simple, fouillée en 1958 au Levron/Nouvelle école (37), contenait un individu allongé en décubitus dorsal, les deux bras « relevés et pliés sous la tête »<sup>218</sup>. Il est difficile de justifier cette position, mais la présence d'un gros bloc de pierre « écrasant » le squelette nous fournit peut-être une clef de lecture. Bien qu'il puisse s'agir d'une pierre servant à maintenir le couvercle d'un coffre en bois, non conservé<sup>219</sup>, ceci pourrait également relever d'une pratique superstitieuse, le bloc de pierre maintenant le défunt et l'empêchant de revenir hanter le monde des vivants. Pareille situation a été observée dans d'autres sépultures, par exemple dans la tombe T81 de Aesch-Saalbünten<sup>220</sup>.

P. Périn a pu mettre en évidence, dans les nécropoles ardennaises, une évolution chronologique régionale de la position des membres supérieurs, la position « bras repliés sur le pubis » succédant en général à la position « bras allongés le long du corps »<sup>221</sup>. Selon L. Auberson, cette tendance est également attestée sur certains sites du canton de Vaud<sup>222</sup>. A la lumière de ces résultats, nous avons tenté de voir si un schéma évolutif se dégagait en Valais. Notre étude n'a toutefois permis d'observer aucune évolution nette, chacune des positions étant attestée sur plusieurs siècles<sup>223</sup>. Tout au plus pouvons-nous affirmer que ces diverses positions ont été appliquées pendant toute la période considérée.

#### III.5.1.4. Position des membres inférieurs

La position des jambes n'est que rarement décrite ou mentionnée dans la documentation à notre disposition. Nous ne pouvons ainsi présenter que quelques tendances qui se dégagent (principalement observées sur la documentation de fouilles du site de Martigny) : les jambes

---

<sup>215</sup> Dans cette nécropole, les archéologues ont pu mettre en évidence l'évolution chronologique de la position des membres supérieurs, les bras étant placés le long du corps ou sur le bassin dans la première phase (jusqu'au milieu du VI<sup>e</sup> s.), alors qu'ensuite dominent les positions « repliés sur le ventre » ou « repliés sur la poitrine ». ANTONINI 2002, p. 110.

<sup>216</sup> SPM VI, p. 166.

<sup>217</sup> Respectivement YOUNG 1977, p. 24-30 ; MARTI 2000A., p. 42.

<sup>218</sup> SAUTER 1960, p. 285-286.

<sup>219</sup> Ceci est par exemple attesté à Soyria. PETREQUIN *et al.* 1980, p. 180, fig. 17.

<sup>220</sup> MARTI 2000A., p. 42.

<sup>221</sup> YOUNG 1977, p. 25-26, se référant à P. Périn, « Les Ardennes à l'époque mérovingienne », *Etudes Ardennaises*, 50, 1967. Ceci est également repris par GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980, p. 163-164.

<sup>222</sup> AUBERSON 1987, p. 147.

<sup>223</sup> La position « repliés sur le bassin » est par exemple attestée au IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s. dans la tombe T2 de Martigny/Piscine 72 (19), au VI<sup>e</sup> s. dans la tombe T1 de Muraz/Narzon (7), au VII<sup>e</sup> s. dans la tombe T2 de Mollignon/la Vulpilière (29) ; la position « allongés le long du corps » est attestée au V<sup>e</sup> s. dans la tombe T45 de Sion/Sous-le-Scex (32), aux VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s. dans la tombe T6 de Lens/Maroz Dellège (16) et au VII<sup>e</sup> s. de la tombe T27 de Premploz (10) ; la position « repliés sur la poitrine » est attestée au V<sup>e</sup> s. dans la tombe T25 de Sion/Sous-le-Scex (32), au VII<sup>e</sup> s. dans la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) et peut-être aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. à Massongex/Cimetière de l'église (20).

étaient, dans la plupart des cas, allongées, soit parallèles, soit resserrées au niveau des chevilles ou des genoux. Les jambes croisées au niveau des chevilles ou légèrement fléchies sur l'un ou l'autre côté semblent exceptionnelles.

Nous pourrions nous interroger, à l'image de H. Gaillard de Sémainville, sur le rapport entre la position des jambes et la forme du contenant : la position « jambes resserrées » serait-elle due au plan trapézoïdal de la sépulture, alors que des jambes parallèles témoigneraient de l'existence d'une tombe rectangulaire<sup>224</sup> ? Compte tenu du manque d'informations dont nous disposons, ceci ne peut être certifié. Pour la même raison, il n'a pas été possible de constater des combinaisons particulières entre la position des jambes et des bras.

### III.5.1.5. Synthèse

Ces quelques considérations témoignent des nombreuses variations possibles dans le traitement de la position du corps (fig. 15). L'inhumation en décubitus dorsal est la pratique la plus couramment attestée, mais la position des membres supérieurs et inférieurs varie énormément, sans qu'il ne soit possible d'y reconnaître une quelconque évolution. Ceci témoigne de l'absence de normes établies, règlementant la position du défunt. Celle-ci relevait probablement de la tradition familiale ou d'un choix personnel. A noter que l'étude de la répartition de ces positions ne suggère l'existence d'aucune coutume régionale marquée.

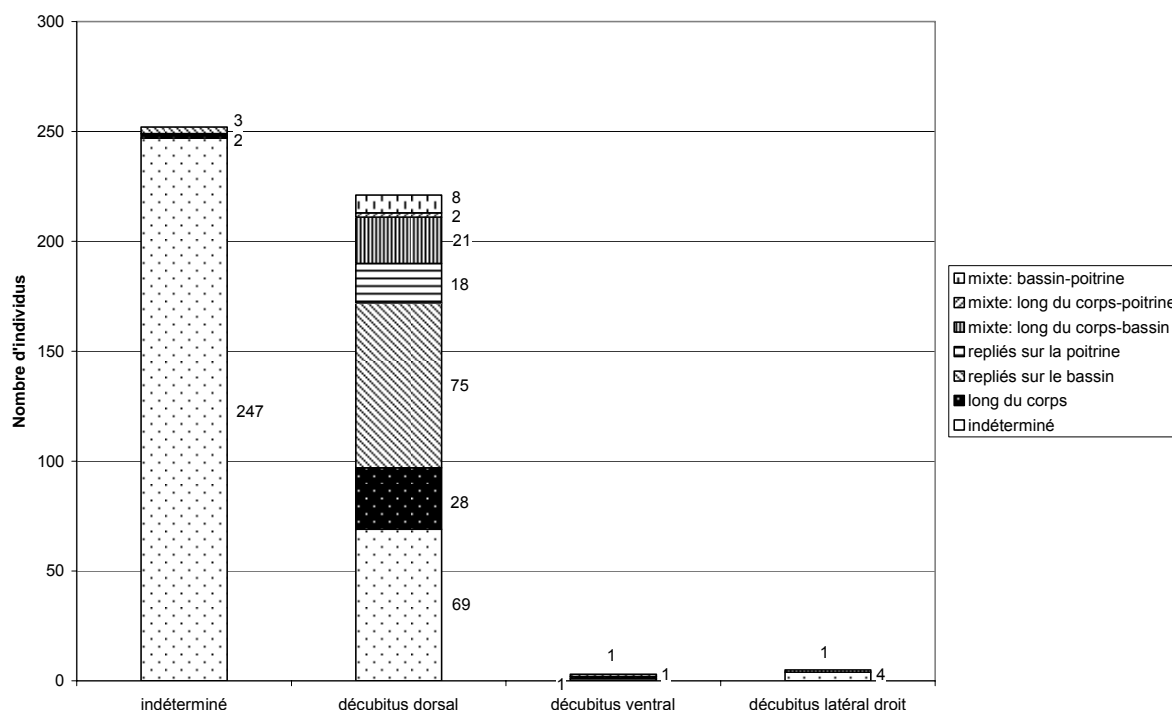


Fig. 15 : Position d'inhumation des défunts.

<sup>224</sup> GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980, p. 164.

### III.5.2. INHUMATIONS MULTIPLES

L'inhumation individuelle est la pratique funéraire la plus courante dès les III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. Pourtant, au Haut Moyen Age, de nombreuses sépultures contenaient plusieurs défunts, soit sous forme d'amas d'ossements, soit en position d'inhumation.

#### III.5.2.1. Les réductions d'ossements

On parle de réduction lorsque les os d'un squelette enseveli, quel que soit son état de décomposition, ont été déplacés et réinhumés à l'intérieur ou à proximité de la tombe. Il peut s'agir de deux types distincts de réduction, selon que celle-ci est planifiée ou non.

Il arrive en effet que l'excavation en vue de l'aménagement d'une sépulture recoupe involontairement une inhumation antérieure. Les os ainsi déplacés sont alors récupérés et disposés dans la nouvelle tombe. Cette situation est relativement courante dans des nécropoles denses et utilisées sur une longue période. Elle témoigne de la disparition ou de l'absence du signalement de la tombe. Au contraire, certaines sépultures ont été volontairement réouvertes et les os du squelette sciemment déplacés pour que la tombe puisse accueillir une nouvelle inhumation.

##### Les réductions non planifiées

Il est délicat, à partir des informations souvent maigres dont nous disposons, de distinguer le type de réduction et de discerner, derrière cette pratique, la volonté de réutiliser ou non la tombe. Toutefois, le type de contenants peut être un indice révélateur. Il est en effet beaucoup plus aisé de réutiliser une tombe en matériaux non périssables qu'une inhumation en pleine terre ou à l'intérieur d'un contenant putrescible. Aussi, il semble que la majorité des réductions découvertes à l'intérieur de sépultures en pleine terre ou en matériaux périssables résultent du recoupement involontaire d'une tombe antérieure. Ceci est d'ailleurs clairement attesté pour les tombes T9, T16 et T26 de Sion/Sous-le-Scex (32). Une observation similaire a été faite sur d'autres sites, notamment à Yverdon/Pré de la Cure, où aucune tombe en matériaux périssables n'a été volontairement réutilisée<sup>225</sup>. En Valais, les quelques réductions à l'intérieur de tombes de ce type n'ont été découvertes qu'à Sion/Sous-le-Scex (32) et à Martigny (19). Ces deux sites présentant une forte concentration de sépultures sur une aire relativement restreinte, les recoupements y sont logiquement plus fréquents qu'ailleurs.

##### Les réductions planifiées

Si de nombreuses tombes en matériaux non périssables, principalement en dalles, contenaient une voire deux réductions, certaines sépultures ont été réutilisées jusqu'à sept fois, à l'instar de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3). Les os déplacés étaient en général amassés avec un soin variable, soit à l'intérieur du contenant, principalement aux pieds de la nouvelle inhumation ou le long d'une paroi latérale, soit à l'extérieur, sur le

---

<sup>225</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 220.

couvercle ou contre l'entourage de la tombe. Le crâne bénéficiait fréquemment d'une attention particulière. Il était soigneusement déposé le long d'une paroi ou à l'intérieur de la tombe, alors que le reste du squelette en avait été sorti. A noter que dans quelques cas, les os étaient déposés dans un caisson, spécialement aménagé sur l'un des côtés de la sépulture<sup>226</sup>.

Apparaissant peut-être en Valais dès le V<sup>e</sup> s., cette pratique de réutilisation des tombes se répand surtout au cours des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. Le peigne en os de la tombe T4 de Sion/Sous-le-Scex (32) permet effectivement de dater la tombe du milieu du V<sup>e</sup> s. déjà, pour autant que l'objet n'ait pas été transmis sur une ou deux générations avant son dépôt en terre. Ce cas mis à part, toutes les réductions datées par le mobilier peuvent être attribuées aux VI<sup>e</sup> (vraisemblablement la seconde moitié du siècle) et VII<sup>e</sup> s.<sup>227</sup>, ce que confirme la mise au jour de plusieurs réductions sans mobilier au sein de nécropoles attribuées à cette période<sup>228</sup>. Ceci coïncide avec l'accroissement remarquable du nombre de coffres en dalles dans les nécropoles valaisannes. Une évolution similaire a été mise en évidence par D. Weidmann et L. Steiner dans la région lémanique, ainsi que par M. Colardelle dans les Alpes françaises du Nord<sup>229</sup>.

La réutilisation de sépultures semble répondre à la volonté de réunir dans la mort les membres d'une même famille. Démontrée par les analyses anthropologiques menées sur certains ossements de la nécropole de Roissard (Isère, France)<sup>230</sup>, cette hypothèse est actuellement admise par la plupart des spécialistes. Les deux passages du *Gloria confessorum* que F. Menna et L. Steiner empruntent à Grégoire de Tours sont suffisamment évocateurs pour justifier l'existence de liens familiaux entre les défunts réunis<sup>231</sup>. Dans le premier, les ossements de l'évêque d'Autun Réticius sont réduits dans un coin de la tombe afin de permettre l'inhumation de son épouse, alors que le second raconte l'inhumation d'une femme à côté de son mari, décédé une année auparavant. Cette hypothèse semble d'ailleurs confirmée par la présence fréquente d'enfants et d'adultes au sein d'une même sépulture, sorte de caveau familial. Cependant, le concile de Mâcon, tenu en 585, réservait cette pratique aux seuls ayants droit, probablement les membres de la même famille. Ne faut-il pas voir derrière cette réglementation des autorités ecclésiastiques un indice de la réutilisation des tombes par des personnes non autorisées ?

---

<sup>226</sup> Il s'agit notamment de la tombe T1 de Muraz/Narzon ; des tombes T6, T26 et T29 de Premplaz et de la tombe T5 de Martigny/Aïda I.

<sup>227</sup> Il s'agit de la tombe T1 de Muraz/Narzon (7) ; de la tombe T1 de Lens/Est de Lens (15) ; de la tombe T8 de Lens/Maroz Dellège (16) ; de la tombe T2 de Mollignon/la Vulpilière (29) ; de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) et de la tombe T1 de Wyler (13).

<sup>228</sup> Notamment la tombe T3 de Muraz/Narzon (7) ; la tombe T1 de Mollignon/la Vulpilière (29) ; les tombes T3, T4, T5A, T6, T14, T21, T22, T26, T29, T34 de Premplaz (10) ; la tombe T2 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) ainsi que les tombes de Plan-Conthey (8).

<sup>229</sup> Respectivement WEIDMANN 1995, p. 200-202 ; STEINER 2002, p. 84-85 et COLARDELLE 1983, p. 364.

<sup>230</sup> COLARDELLE 1983, p. 364.

<sup>231</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 219, se référant à R. van Dam (éd.), *Gregory of Tours, Glory of the Confessors*, Liverpool, 1988, no. 74, p. 77-78 et no. 41, p. 53-54.

### III.5.2.2. Autres inhumations successives

Plusieurs sépultures présentaient la particularité de contenir deux individus, superposés en décubitus dorsal. Ceci a été observé dans le coffre maçonné T3 de Muraz/Narzon (7), dans les tombes T4 et T5 de Martigny/Motel 90-93 (19), dans la tombe T15 de Martigny/Aïda II (19), ainsi qu'à Plan-Conthey (8). Le fait que le premier inhumé n'ait pas été réduit suggère que le corps n'était pas encore suffisamment décomposé et que les deux défunts ont été inhumés à peu de temps d'intervalle. Ils étaient peut-être séparés par une planche, mais ceci n'est pas mentionné dans la documentation. Cette pratique est attestée dans différentes nécropoles du Haut Moyen Age en Suisse occidentale, notamment à Sézegnin, Yverdon/Pré de la Cure, Genolier et dans l'église de Sion/Sous-le-Scex, ainsi que dans quelques nécropoles de Saône-et-Loire (Curtil-sous-Burnand, Mancey et Viré), mais la superposition d'inhumations demeure exceptionnelle<sup>232</sup>.

### III.5.3. LES TOMBES DOUBLES

Par « sépulture double » nous désignons les tombes de largeur supérieure à la normale et contenant deux individus inhumés côte à côte. Nous intégrons à cette définition, contrairement à M. Colardelle<sup>233</sup>, les sépultures dont les squelettes sont séparés par un aménagement quelconque, pour autant que ce dernier soit de nature clairement distincte de l'entourage de la sépulture. Nous estimons en effet qu'une tombe en murets contenant deux individus séparés par une rangée de dalles ou qu'une tombe en dalles divisée en deux compartiments, dans le sens de la longueur, par une rangée de boulets sont également des tombes doubles : d'une part, la distinction entourage-séparateur permet d'écartier l'hypothèse de deux tombes accolées, d'autre part, l'architecture de ces tombes témoigne de la volonté de construire, dès l'origine, une tombe pour deux individus. Plusieurs sépultures correspondant à cette définition ont été découvertes en Valais. Il s'agit des tombes T5, T9 et T27 de Premplaz (10), de la tombe T4 de Martigny/Aïda I (19), de deux tombes, au minimum, de Plan-Conthey (8) et du cercueil double en plomb de Plan-Conthey/en Bailloz (9). Hormis ce dernier exemple, dont le matériau en fait un cas exceptionnel clairement daté du IV<sup>e</sup> s., les autres sépultures doubles sont toutes attribuées à l'époque mérovingienne.

Depuis la parution de l'article sur les sépultures doubles mérovingiennes publié par P. Lebel en 1955, ce rite est identifié comme celui de « l'union dans la mort »<sup>234</sup>. Il permettrait de rapprocher deux époux ou deux personnes apparentées, décédées (quasi) simultanément. A. Simmer, suite à l'étude des sépultures doubles de Lorraine, propose cependant une seconde hypothèse, qui d'ailleurs ne contredit pas la première. Il a en effet pu mettre en

---

<sup>232</sup> Respectivement PRIVATI 1983, p. 34 ; STEINER 1993, p. 69 ; STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 220-221 ; ANTONINI 2002, p. 107 et GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980, p. 158.

<sup>233</sup> COLARDELLE 1983, p. 370.

<sup>234</sup> LABEL 1955.

évidence la richesse particulière de ces sépultures doubles, contrastant fortement avec les tombes simples des mêmes nécropoles. Il propose ainsi d'y reconnaître les sépultures de membres d'un rang particulièrement privilégié dans la hiérarchie locale<sup>235</sup>. L'extrême rareté de ces sépultures s'expliquerait ainsi, selon lui, par le fait que « seule la classe dirigeante pouvait certainement espérer ce genre d'inhumation »<sup>236</sup>.

Or, l'on constate que les tombes T9 et T27 de la nécropole de Premplöz, ainsi que celle mise au jour à Martigny/Aïda I, ont livré un mobilier relativement riche,<sup>237</sup> contrastant fortement avec les autres sépultures<sup>238</sup> de ces sites. En outre, l'emplacement de la tombe T9 de Premplöz est remarquable : située au milieu de la nécropole, elle est parfaitement respectée par les autres inhumations, qui semblent s'organiser autour de cette tombe double. Un espace a d'ailleurs été préservé entre cette tombe et les autres inhumations, témoignant peut-être de la présence d'une superstructure disparue, comme un enclos funéraire. Il est possible que l'amas de pierres « qui recouvraient et remplissaient une sorte d'entonnoir carré »<sup>239</sup> à la tête de la tombe signalait cette sépulture particulière. Ces sépultures doubles semblent ainsi témoigner d'une appartenance sociale particulière. Faut-il y voir, comme en Lorraine, les tombes de membres de la classe dirigeante ? Peut-être, mais gardons à l'esprit que la Lorraine demeure fort éloignée de notre territoire d'étude et que nous ne pouvons transposer telles quelles au Valais les conclusions obtenues dans le département français.

Signalons encore quelques sépultures contenant deux individus côte à côte, mais inhumés tête-bêche. Il s'agit de la tombe de Montana-Vermala (23) et de la tombe découverte en 1958 à Sion/la Sitterie (31). La tombe T13 de Premplöz (10), quant à elle, contenait deux enfants inhumés l'un à la suite de l'autre, tête-bêche.

#### Les tombes accolées

Les nécropoles de Premplöz (10) et de Lens/Maroz Délège (16) ont également permis d'observer plusieurs tombes accolées. Contrairement aux sépultures dont il a été question ci-dessus, il s'agit de tombes à inhumation simple dont une paroi sert d'appui à une sépulture postérieure. Cette pratique, fréquente dans le monde mérovingien<sup>240</sup>, suggère une volonté de rapprocher dans la mort deux individus, probablement de même famille.

---

<sup>235</sup> SIMMER 1983.

<sup>236</sup> SIMMER 1983, p. 171.

<sup>237</sup> Premplöz T9 : un bracelet fermé en bronze ; Premplöz T27 : une plaque-boucle en fer de type B et un couteau en fer ; Martigny/Aïda : deux boucles d'oreille en bronze, une bague en bronze, une bague en argent et une perle en pâte de verre.

<sup>238</sup> A Premplöz, seules cinq tombes sur 34 contenaient du mobilier ; à Martigny, seules neuf sur 177. La tombe double de Martigny est d'ailleurs la plus riche du site.

<sup>239</sup> VIOLLIER 1908, p. 282.

<sup>240</sup> AUBERSON 1987, p. 145.

### III.5.4. DÉPÔT DE MOBILIER FUNÉRAIRE

Si la majorité des sépultures de notre corpus ne contenaient aucun objet (approximativement 85-87%), plusieurs tombes ont néanmoins livré du mobilier, qu'il s'agisse de monnaies, de récipients, d'éléments de costume, de parures ou d'ustensiles divers. Ces objets étaient délibérément déposés à l'intérieur de la sépulture ou portés par le défunt lors de l'inhumation. De nombreux spécialistes se sont penchés sur la pratique rituelle de ces dépôts<sup>241</sup> et il est désormais établi que l'ensemble de ce mobilier peut se classer en deux catégories distinctes, selon que l'objet est offert au mort ou qu'il lui appartient.

#### III.5.4.1. Offrandes funéraires

Trois types d'offrandes funéraires sont clairement attestés dans les sépultures valaisannes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Il s'agit du dépôt de monnaies, de récipients en verre et de vases en pierre ollaire. Aucun récipient en céramique n'a par contre été découvert<sup>242</sup>. Le dépôt de vaisselle en céramique est pourtant fréquent dans les nécropoles de l'Antiquité tardive en Suisse occidentale<sup>243</sup> et plus généralement dans le reste de la Gaule<sup>244</sup>. Il est également attesté dans certaines sépultures de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. ou du VII<sup>e</sup> s, notamment dans le canton de Vaud<sup>245</sup>. Il est encore trop tôt pour savoir si cela relève de l'état de la recherche ou d'une particularité rituelle valaisanne. Espérons que la découverte d'autres nécropoles lève le voile sur ce mystère. Notons finalement que la présence de vaisselle en matériau périssable ne peut être exclue.

#### Les monnaies

Le dépôt d'une ou de plusieurs monnaies est bien attesté dans les sépultures de notre corpus. Deux monnaies du III<sup>e</sup> ont en effet été découvertes à Martigny/Piscine 72 (19) et à Sierre/Quartier de Liddes (25), alors que plusieurs sépultures ont livré des monnaies du IV<sup>e</sup> s., principalement de la seconde moitié du siècle. Il s'agit d'un sarcophage en plomb de Plan-Conthey/en Bailloz (9), de la tombe T5 de Leukerbad/Unter Maressen (18), du coffre en dalles de Mörel (22) ainsi que de la tombe de Martigny/Piscine 72 (19) susmentionnée. Quelques monnaies indéterminables ont également été mises au jour.

Si le dépôt de plusieurs monnaies correspond, selon F. Wiblé, à une spécificité alpestre<sup>246</sup>, le dépôt d'une pièce unique est bien attesté dans toute la Gaule, au Bas-Empire et au Haut Moyen Age. Il devait, selon la tradition de l'obole à Charon, permettre de payer le franchissement de l'Achéron, le fleuve des Enfers. L'obole était généralement déposée dans

<sup>241</sup> Voir notamment YOUNG 1977, p. 36 et YOUNG/PERIN 1991.

<sup>242</sup> Seuls cinq récipients conservés au BHM, dont un gobelet biconique, proviendraient de la région de Martigny, sans que leur contexte ne nous soit connu.

<sup>243</sup> Par exemple Ségognin et Yverdon/Pré de la Cure. Voir respectivement PRIVATI 1983 et STEINER/MENNA 2000.

<sup>244</sup> YOUNG 1977, p. 37-38.

<sup>245</sup> HALDIMANN/STEINER 1996.

<sup>246</sup> WIBLE 1999, p. 202.



la main, près de la tête ou sur la poitrine du défunt<sup>247</sup>. Ceci a également été observé en Valais. Les monnaies retrouvées dans les tombes T1 et/ou T2 de Martigny/Piscine 72 (19) étaient posées à côté du crâne du défunt, alors que celle de la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3), trop usée pour être déterminée, a été découverte parmi les nombreuses perles en pâte de verre d'un collier. Elle n'est toutefois pas percée et aucun dispositif d'attache n'a été observé. Il semble ainsi peu probable qu'il s'agisse d'un élément du collier. Elle reposait donc, sans doute, sur la poitrine du dernier défunt, inhumé au VII<sup>e</sup> s. Il est délicat de proposer une fourchette chronologique à ce type d'offrande funéraire en l'absence d'autre mobilier datant. Nous savons en effet que les monnaies romaines tardives, notamment les *aes* de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., ont eu cours jusqu'aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s.<sup>248</sup> Ces monnaies peuvent ainsi avoir été déposées longtemps après leur mise en circulation, ce que les fouilles d'Yverdon/Pré de la Cure et de Kaiseraugst confirment<sup>249</sup>. Tout au plus pouvons-nous affirmer que cette pratique est attestée au IV<sup>e</sup> s., dans l'un des sarcophages en plomb de Plan-Conthey/en Bailloz, ainsi qu'au VII<sup>e</sup> s., dans la tombe T1 de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3), une plaque-boucle de type B ayant également été découverte.

#### Les récipients en verre

Seuls deux ensembles funéraires contenaient des récipients en verre. Le premier est un caveau funéraire maçonné du IV<sup>e</sup> s. découvert à Plan-Conthey/en Bailloz (9). Il renfermait 12 récipients en verre ; trois d'entre eux étaient déposés à l'intérieur d'un des sarcophages en plomb, les neuf autres reposant dans deux petites niches aménagées dans une des parois du monument. D'après l'étude récente de C. Martin, une grande partie de ce mobilier, particulièrement luxueux, serait d'origine proche-orientale<sup>250</sup>. Un « vase en tronc de cône renversé », aujourd'hui disparu, a également été découvert à l'intérieur d'une tombe en dalles à Vollèges/les Vignes (36). Selon toute vraisemblance, cette sépulture peut être attribuée au Bas-Empire.

De tradition romaine, le dépôt de vaisselle est largement attesté en Gaule, où il est en général associé à l'offrande alimentaire. En Valais, cette pratique est uniquement attestée par la découverte des 13 récipients en verre susmentionnés. Relativement peu fréquent, ce type de dépôt a néanmoins été observé dans certaines nécropoles romandes<sup>251</sup> et témoigne de l'aisance financière du défunt, ce que l'architecture du caveau de Plan-Conthey/en Bailloz et l'origine de plusieurs récipients suggéraient déjà. Le dépôt de récipients en verre n'est plus attesté à partir du V<sup>e</sup> s.

---

<sup>247</sup> SPM VI, p. 214-217.

<sup>248</sup> SPM VI, 214.

<sup>249</sup> STEINER/MENNA 2000, p. 190. P. Périn précise d'ailleurs que « l'utilisation comme oboles à Caron de monnaies de toute évidence antérieures de beaucoup aux inhumations a été souvent constatée à l'époque mérovingienne ». PERIN 1980, p. 179.

<sup>250</sup> MARTIN 1995, p. 97-99.

<sup>251</sup> Notamment à Yverdon/Pré de la Cure. STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 97-106.

## Les vases en pierre ollaire

Le dépôt d'un vase en pierre ollaire est attesté à cinq reprises : dans la tombe T1 de Lens/Est de Lens (15), la tombe T2 de Lens/Maroz Dellège (16), la sépulture double de Montana-Vermala (23) ainsi que dans une des tombes de la nécropole de Sierre/Tour de Goubing (26) et de Sion/Châtro (27). Déposés à proximité de la tête du défunt – c'est du moins la situation connue des deux vases de Lens/Maroz Dellège (16) et de Montana-Vermala (23) – ces vases témoignent de la présence d'offrandes alimentaires au sein de la sépulture.

D'origine alpine, la pierre ollaire est utilisée dès les premiers siècles de notre ère, en Valais, comme au sud des Alpes, pour la confection de récipients culinaires<sup>252</sup>. On l'utilise également pour la fabrication d'urnes cinéraires, mais hormis la sépulture de l'hôtel Ofenhorn à Binn/Schmidighäusern, datée de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>253</sup>, aucune tombe à inhumation d'époque romaine ne contenait de vase en pierre ollaire. Deux récipients de notre corpus sont, au contraire, clairement attribués à l'époque mérovingienne. Le mobilier accompagnant le vase de Lens/Est de Lens (15) permet de dater le dépôt du récipient de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., alors que la nécropole de Lens/Maroz Dellège (16) est attribuée à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au début du VII<sup>e</sup> s. En outre, les récipients de Sierre/Tour de Goubing (26) et de Sion/Châtro (27) proviennent, selon toute vraisemblance, de tombes en dalles, type de sépultures dont l'utilisation se répand largement à partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. L'architecture double de la tombe de Montana-Vermala (23) suggère également une datation au Haut Moyen Age.

L'apparition de ces vases en contexte funéraire, en Valais, dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., soit au lendemain de la conquête du royaume burgonde par les Francs, renforce l'hypothèse émise par M.-A. Haldimann et L. Steiner pour le canton de Vaud. Ils voient, en effet, dans cette pratique « le reflet d'une mode franque dont la diffusion en territoire vaudois [et valaisan] traduit la nouvelle appartenance géopolitique de cette région. »<sup>254</sup> La concentration de ces cinq découvertes à proximité de Sion, nouveau centre politique, administratif et religieux du canton, n'est sans doute pas un hasard. Il est probable que des représentants de l'autorité royale franque, dont les pratiques influencent peu à peu celles de la population locale, y soient établis.

A noter finalement qu'un défunt inhumé dans la nécropole de Plan-Conthey (8) tenait dans sa main des noix, témoignant d'une forme particulière d'offrande alimentaire peut-être plus courante qu'il n'y paraît.

### III.5.4.2. Dépôt d'objets personnels<sup>255</sup>

Des éléments du costume, des objets de parure ainsi que divers ustensiles ont été mis au jour dans certaines sépultures. Déposés intentionnellement, ils témoignent de la volonté

<sup>252</sup> PAUNIER 1983, HALDIMANN/STEINER 1996, p. 149-150.

<sup>253</sup> VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 307, fig. 235.

<sup>254</sup> HALDIMANN/STEINER 1996, p. 143.

<sup>255</sup> Rappelons que ce travail ne consiste pas en une étude de mobilier.

d'assurer au mort son voyage vers l'au-delà. Cette coutume, bien attestée en Valais au Haut-Empire<sup>256</sup>, est toujours respectée au IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s. Parmi les objets accompagnant le défunt, les éléments de parure féminine sont les plus fréquemment découverts. Trois sépultures de Sion/Sous-le-Scex (32) ont en effet livré plusieurs bracelets, dont sept du type serpentiforme, plusieurs bagues en bronze, ainsi qu'un collier de perles en pâte de verre. Avec la découverte de bracelets serpentiformes à Miège (21) et à Venthône (35), ce type de bracelet est le plus couramment représenté dans les sépultures de l'Antiquité tardive (11 exemplaires sur 29, soit environ 38%). Si certaines tombes féminines ont livré de riches parures, aucun élément du costume masculin, boucle de ceinture ou fibule, n'a été découvert. La tombe T5 de Leukerbad/Unter Maressen (18) a en revanche livré un lot particulier d'outils. Une alène et une serpette en fer ainsi qu'un coffret, dont seules les ferrures nous sont parvenues, y ont été mis au jour.

A partir de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s., la pratique du dépôt d'objets personnels dans les sépultures s'estompe peu à peu. Seuls quelques objets sont encore déposés, en guise d'offrande unique, « d'offrande symbolique », à l'instar des peignes retrouvés à Sion/Sous-le-Scex (32) et au Levron/Nouvelle école (37) ou de la bague en argent de la tombe T52 de Sion/Sous-le-Scex (32). Attesté dans de nombreuses nécropoles de Suisse occidentale, ce type de dépôt peut revêtir un caractère symbolique. Nous y reviendrons ci-dessous, en abordant les manifestations de la christianisation.

A partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., la fréquence des dépôts d'objets personnels s'accroît à nouveau. Les éléments du costume font leur réapparition dans les sépultures, à l'instar des boucles de ceinture en bronze à ardillon à base scutiforme de la tombe T1 de Muraz/Narzon (7) et de la tombe T6 de Lens/Maroz Dellège (16). La boucle de ceinture en bronze ornée de traits incisés de Saint-Romain/Brêt Saxonne (3) date sans doute de la même période, comme le suggère l'architecture de la tombe<sup>257</sup>, bien que ce type d'objet soit attesté dès le milieu du V<sup>e</sup> s. déjà. L'emplacement de ces boucles, en général sur le bassin du squelette inhumé, témoigne du port d'une ceinture et d'un vêtement. De même, la fibule découverte à Muraz/au Chiat (6), également attribuée à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., servait sans doute à maintenir un vêtement, une cape ou un manteau<sup>258</sup>. Dans un premier temps déposés comme objet unique, ces éléments du costume sont peu à peu accompagnés d'autres objets personnels. Ainsi apparaissent, dans les sépultures, des aumônières, contenant souvent divers ustensiles. L'aumônière de Lens/Est de Lens (15) renfermait, par exemple, deux alènes en fer, à l'instar de plusieurs sépultures de la nécropole de Bülach<sup>259</sup>. Ces sacoches étaient en général attachées à la ceinture, comme l'atteste la découverte faite dans la tombe T8 de Lens/Maroz Dellège (16).

---

<sup>256</sup> VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 144-148 ; VALLIS POENINA, p. 115-123 ; ANTONINI/PACCOLAT 2001, p. 43-48.

<sup>257</sup> Cf. *supra*.

<sup>258</sup> MARTI *et al.* 1992, p. 24.

<sup>259</sup> WERNER 1953, p. 18-19.

Cette pratique du dépôt d'objets personnels tend à se répandre au cours du VII<sup>e</sup> s. Plusieurs sépultures ont en effet livré une plaque-boucle de type B. Cette garniture de ceinture à plaque rectangulaire était un élément du costume féminin au début du VII<sup>e</sup> s., principalement attesté dans la région septentrionale de la Bourgogne franque<sup>260</sup>. Deux plaques-boucles de type C, à plaques trapézoïdales, et une de type A, de dimensions très importantes, ont également été mises au jour, respectivement dans les nécropoles de Wyler (13), de Bramois/Pranoé (28) et de Premploz (10). Ces éléments de ceinture étaient portés au moment de l'inhumation, comme en témoigne l'emplacement particulier de ces découvertes (sur le bassin). On inhume désormais le défunt avec une partie de ses parures, en argent, en bronze, en pâte de verre, ou, plus rarement, en or. Plusieurs squelettes portaient des bagues et des anneaux au doigt, des colliers de perles en pâte de verre, des boucles d'oreille, ainsi qu'occasionnellement, des bracelets. Parmi ces éléments de parure, relevons la présence remarquable de sept boucles d'oreille à pendentif en corbeille. Enfin, le dépôt d'armes est exceptionnel, à l'instar de la plupart des nécropoles de Romandie<sup>261</sup>. Il n'est attesté que par la découverte de trois scramasaxes, armes fréquemment utilisées comme outils<sup>262</sup>, découverts à Wyler (13), Bramois/Pranoé (28) et Leukerbad/Unter Maressen (18). Si leur présence au sein de trois sépultures relève d'une tradition germanique, le caractère exceptionnel de ces découvertes et l'uniformité du type d'arme contrastent fortement avec les tombes des nécropoles franques<sup>263</sup> et alamanes<sup>264</sup>. A noter cependant que plusieurs scramasaxes auraient été découverts dans la nécropole de Vouvry/en Bovairon (40), alors que la région de Visp aurait livré, à la fin du XIX<sup>e</sup> s., de nombreuses armes, scramasaxes, *spathae*, fers de lance, umbos de bouclier et francisques<sup>265</sup>. Porté sur le côté gauche, à l'instar de l'exemplaire de Bramois/Pranoé (28), ces scramasaxes étaient en général glissés dans un fourreau attaché à la ceinture. Le scramasaxe de la tombe T1 de Wyler (13) était encore dans son fourreau fait de cuir et de bronze. Plusieurs sépultures contenaient également un couteau en fer, en général utilisé comme outil. Il semble que le dépôt d'objets personnels diminue à nouveau à la fin du VII<sup>e</sup> s.

### III.5.4.3. Evolution du dépôt de mobilier funéraire (fig. 16)

Suivant la tradition romaine, le dépôt de mobilier funéraire est encore attesté au IV<sup>e</sup> s. Les femmes sont inhumées parées de leurs bijoux, divers ustensiles accompagnent le défunt, alors que des offrandes, monnaies ou récipients en verre, sont déposées à l'intérieur de la sépulture. A la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s., cette pratique s'estompe peu à peu. Le dépôt de mobilier devient rare et se résume à quelques offrandes uniques. Cette situation n'est pas

<sup>260</sup> SPM VI, p. 190.

<sup>261</sup> Par exemple les nécropoles de Ségégnin, de Saint-Sulpice, de Vuipens/la Palaz. Voir respectivement PRIVATI 1983 ; MARTI 1990 ; SCHWAB *et al.* 1997.

<sup>262</sup> Cet objet correspond en quelques sortes à la machette moderne. SCHWAB *et al.* 1997, p. 183.

<sup>263</sup> MARTIN 1976a.

<sup>264</sup> WERNER 1953.

<sup>265</sup> SAUTER 1950, p. 151.

exceptionnelle, elle est attestée tant en Suisse occidentale, que dans le reste de la Gaule<sup>266</sup>. Il semble en effet que les *Romani* abandonnent progressivement le dépôt de mobilier funéraire au cours du V<sup>e</sup> s., peut-être sous l'influence de la religion chrétienne. A noter toutefois que la présence d'offrandes en matériau périssable (de vaisselle en bois ou de panier en osier par exemple) n'est pas à exclure<sup>267</sup>. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. et surtout au VII<sup>e</sup> s., soit au lendemain de la conquête franque, que réapparaissent, dans les sépultures, divers objets, témoignant de la reprise du dépôt de mobilier funéraire. Les éléments de costume, les parures, une arme accompagnent désormais le défunt dans sa dernière demeure. En outre, l'offrande alimentaire est à nouveau attestée, des vases en pierre ollaire étant déposés à l'intérieur de certaines sépultures. Cette pratique tend toutefois à disparaître à la fin du VII<sup>e</sup> s. ou au début du VIII<sup>e</sup> s. alors que les nécropoles « en campagne » sont progressivement délaissées au profit des cimetières d'églises.

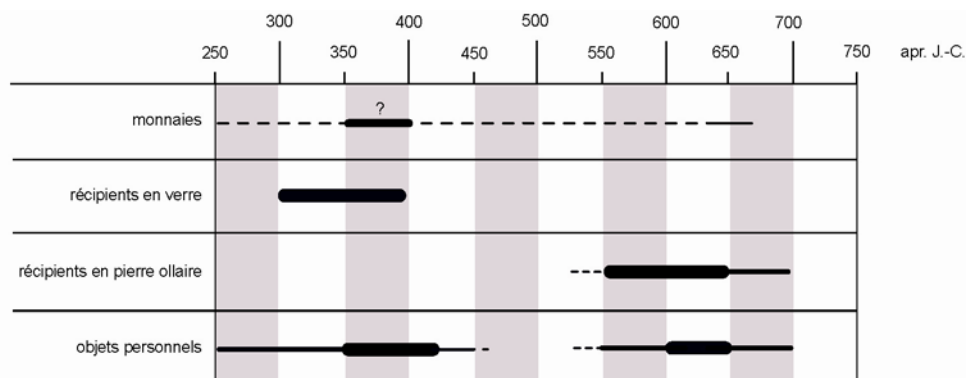


Fig. 16 : Tableau chronologique du dépôt de mobilier dans les sépultures. Le mobilier n'ayant pas été analysé en détail, quelques variations peuvent affecter les fourchettes chronologiques proposées.

### III.6. ORGANISATION INTERNE DES NÉCROPOLES

L'organisation interne des nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais est particulièrement difficile à cerner. Les rares plans de sites ou les descriptions à notre disposition ne nous permettent de restituer l'aménagement que d'un nombre restreint de nécropoles. En outre, nous ne connaissons pas avec certitude l'extension maximale d'un seul site funéraire.

Nous pouvons néanmoins relever l'absence des nécropoles de grandes dimensions, contenant plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de tombes alignées en rangées

<sup>266</sup> Par exemple à Sézegnin (PRIVATI 1983) ; à Yverdon/Pré de la Cure (STEINER/MENNA 2000) ; dans les nécropoles des côtes chalonaise et mâconnaise (GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980) ; dans les cimetières des Alpes françaises du Nord (COLARDELLE 1983) ; et plus généralement dans le reste de la Gaule (YOUNG/PÉRIN 1991).

<sup>267</sup> Plusieurs tombes fouillées à Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme, France) contenaient des paniers d'osier remplis de fruits. YOUNG 1977, p. 38-39.

relativement régulières (*Reihengräberfeld*)<sup>268</sup>. En effet, la plus importante nécropole de notre corpus est celle des mausolées de Sion/Sous-le-Scex (32), où 57 sépultures ont été dégagées. Une trentaine de tombes, approximativement, a été mise au jour à Vouvry/en Bovairon (40), Premploz (10), Sierre/Tour de Goubing (26) et Plan-Conthey (8). Une grande majorité des sites ont livré moins de 10 sépultures. Bien que l'extension totale de ces nécropoles ne nous soit pas connue, nous sommes très éloignés des grands cimetières caractéristiques du Haut Moyen Age, attestés sur le Plateau suisse, notamment dans les régions septentrionales.

Sans entrer dans des considérations démographiques qui nous échappent, ces nécropoles semblent correspondre à celles de petites communautés, relativement séparées les unes des autres. Il est légitime de supposer que chaque localité possédait son ou ses propre(s) espace(s) funéraire(s). En Valais, seules les nécropoles mises au jour à Gamsen/Waldmatte (4) et à Sion/Sous-le-Scex (32) ont pu être rattachées à une zone d'habitation. L'étude des tombes de Gamsen/Waldmatte (4) n'étant toutefois pas terminée, nous ne pouvons préciser les spécificités de la relation spatiale entre les nécropoles et l'agglomération. Les communautés utilisaient-elles une seule nécropole pour une période déterminée ? Chaque nécropole était-elle réservée à un groupe social particulier ? Les agglomérations avaient-elles plusieurs espaces funéraires simultanément ? Autant de questions qui demeurent sans réponse en Valais. La répartition des sites funéraires témoigne tout au plus de l'existence de petites localités ou hameaux éparpillés et suggère une gestion des cimetières à l'échelle communautaire.

### III.6.1. DES NÉCROPOLES FAMILIALES ?

L'appartenance familiale pourrait également se traduire dans l'organisation de certaines nécropoles. C'est du moins ce que suggèrent les découvertes funéraires faites à Martigny (19). Les 172 sépultures mises au jour sont en effet dispersées parmi les ruines de l'agglomération romaine de *Forum Claudii Vallensium*, sans qu'une véritable unité ne s'en dégage. Plutôt que de correspondre à une seule nécropole communautaire de grandes dimensions, il semble que les diverses sépultures aient été aménagées par petits groupes, distincts les uns des autres, sur le territoire de l'ancienne cité, utilisée comme zones funéraires. Ces regroupements particulièrement denses de tombes semblent correspondre à autant d'unités sociales définies, sans doute familiales. Cette hypothèse est renforcée par la découverte, parmi un petit groupe de tombes fouillées en 1981-82 en prévision du chantier immobilier Aïda, d'un squelette adulte portant une perle de verre similaire à celles composant

---

<sup>268</sup> La notion de « nécropole en rangées » souvent utilisée pour désigner ces nécropoles a été remise en question par G. Graenert dans SPM VI. En Suisse, seules quelques nécropoles septentrionales remplissent l'ensemble des critères établis, à savoir « une orientation systématique des défunts tête à l'ouest, une organisation des tombes en rangées, l'inhumation des corps et la déposition des offrandes ». SPM VI, p. 172. Le terme est néanmoins fréquemment utilisé pour désigner toute nécropole de grande dimension dont les tombes sont organisées par rangées. SPM VI, p. 147.

le collier de l'enfant enseveli à proximité immédiate<sup>269</sup>. Cet indice nous permet de supposer que les quelques tombes regroupées à cet endroit précis soient celles de membres d'une même famille, en l'occurrence des deux parents et de l'enfant.

### III.6.2. REGROUPEMENT PAR CLASSES D'ÂGE

En l'absence d'étude anthropologique, il est difficile de distinguer, au sein des nécropoles, des regroupements par classe d'âge. Seule la présence de jeunes enfants ou de nouveau-nés a été relevée. Nous pouvons ainsi constater qu'à Premploz (10), six sépultures d'enfants étaient regroupées à la périphérie sud de la nécropole, vraisemblablement dans une zone réservée. D'autres enfants ont cependant été inhumés avec les adultes, reflétant peut-être la volonté de rapprocher, dans la mort, parents et enfants. A Martigny, la présence d'adultes et d'enfants au sein des multiples groupes de sépultures, renforce l'hypothèse de zones funéraires familiales.

## III.7. MANIFESTATIONS DE LA CHRISTIANISATION

Au IV<sup>e</sup> s., peu de temps après la promulgation de l'Edit de Tolérance par les empereurs Constantin et Licinius, en 313, plusieurs indices attestent l'existence de communautés chrétiennes relativement bien implantées en Valais. A Sion, le gouverneur de province Pontius Asclepiodotus commémore, en l'an 377, la réfection d'un bâtiment public en faisant graver une inscription ornée du chrisme entouré de l'alpha et de l'oméga<sup>270</sup>. A Martigny, la présence d'un évêque est attestée dès 381 par la participation de Théodore au concile d'Aquilée en qualité d'*episcopus Octodorensis*. La première cathédrale du Valais y est d'ailleurs construite à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s.<sup>271</sup> Cet évêque institue à Saint-Maurice un culte aux martyrs de la Légion thébaine, persécutés par l'empereur Maximien, selon la légende. A la même période, commencent à apparaître, dans les campagnes, les premiers édifices chrétiens, aménagés à l'intérieur de grands domaines gallo-romains. Plusieurs chapelles funéraires sont construites, comme l'église de Sion/Sous-le-Scex, afin d'accueillir les dépouilles des premiers chrétiens. Le roi burgonde Sigismond fonde une abbaye en 515 à Saint-Maurice et l'on assiste progressivement à la mise en place d'un réseau paroissial primitif.

---

<sup>269</sup> PLUMETTAZ 1984, p. 72.

<sup>270</sup> LEHNER/WIBLE 1994, p. 51.

<sup>271</sup> LEHNER/WIBLE 1994 ; FACCANI 2004.

### III.7.1. ORIENTATION DES SÉPULTURES

Ce bref aperçu témoigne de la christianisation progressive des principaux centres urbains ainsi que de certaines nécropoles privées. Il est par contre difficile de connaître l'ampleur de l'évangélisation dans les campagnes et dans les vallées latérales. Plusieurs indices, au sein des nécropoles de notre corpus, semblent néanmoins témoigner de l'avancée des idées chrétiennes, à commencer par l'orientation systématique des sépultures, tête à l'ouest, dès le V<sup>e</sup> s. Nous savons que ce critère a largement été discuté ces dernières années, notamment par B. Young, P. Périn, A. Dierkens, ou H. Roosens<sup>272</sup>. Selon ces derniers, il est délicat, en l'absence de textes justificatifs, d'attribuer à la nouvelle religion le changement de direction des sépultures. Il est toutefois étonnant de constater que le changement d'orientation systématique dans les nécropoles en Valais, et plus généralement en Suisse romande, au V<sup>e</sup> s. coïncide avec la fondation de nombreuses églises strictement orientées, telles que celles de Martigny/Notre-Dame-des-Champs, de Sion/Sous-le-Scex, ou de Sion/Saint-Théodule. Les sépultures retrouvées à l'intérieur de ces églises sont, la plupart du temps, aménagées en fonction de l'édifice funéraire, que la présence d'une abside du côté est oriente. Il semble ainsi vraisemblable que les coutumes funéraires « urbaines » aient influencé les pratiques en milieu rural, au point de modifier l'orientation des inhumations de façon homogène. L'orientation majoritaire ouest-est des tombes retrouvées en Valais pourrait ainsi résulter de l'avancée des idées chrétiennes en milieu rural. Il nous faut cependant rester prudent et éviter toute généralisation abusive. Le simple fait qu'une tombe soit orientée ouest-est ne témoigne pas de la chrétienté du défunt ; de même toute autre orientation ne doit pas être considérée comme significative d'un paganisme persistant. Rappelons que la présence de structures particulières au sein de la nécropole ou de contingences géographiques peut influencer sur l'orientation des tombes.

### III.7.2. MOBILIER FUNÉRAIRE

La présence de motifs chrétiens sur le mobilier funéraire peut également être un indice de l'adoption de la nouvelle doctrine. La bague découverte à l'index gauche du défunt inhumé dans la tombe T52 de Sion/Sous-le-Scex (32) était ornée de chrismes et de colombes alternés dans quatre champs distincts. Il s'agit, parmi le mobilier mis au jour dans les tombes de notre corpus, de l'unique objet portant un motif semblable. Mentionnons néanmoins les découvertes isolées de deux plaques-boucles en bronze du type D au motif de « Daniel dans la fosse au lion », l'une à Nax<sup>273</sup>, l'autre en Haut-Valais<sup>274</sup>.

Bien que les motifs représentés sur ces objets soient d'inspiration assurément chrétienne, la signification qu'ils revêtaient aux yeux de leur propriétaire demeure incertaine. En effet, plusieurs spécialistes ont mis en évidence l'existence probable de pratiques décoratives

<sup>272</sup> YOUNG 1977 ; YOUNG/PERIN 1991 ; DIERKENS/PERIN 1997 ; ROOSENS 1985.

<sup>273</sup> SAUTER 1960, p. 262-263.

<sup>274</sup> BESSON 1910, p. 84 et pl. XXXVI, 1.



utilisant des symboles chrétiens<sup>275</sup>. Ainsi, certains motifs appartiendraient simplement au répertoire des artisans et résulteraient plus d'un phénomène de mode iconographique ou vestimentaire qu'ils ne témoigneraient de la foi chrétienne de leur propriétaire. Cependant, l'anneau de Sion/Sous-le-Scex (33) était déposé en guise d'offrande unique, selon la pratique « d'offrande symbolique » attestée dans certains cimetières de tradition romaine depuis le IV<sup>e</sup> s.<sup>276</sup> Il est manifeste, dans ce cas, que l'objet a délibérément été choisi et que ce choix répond à des aspirations d'ordre magique ou religieux. Les symboles chrétiens de la bague semblent ici prendre tout leur sens. Une hypothèse similaire peut être avancée pour les deux peignes découverts sous le crâne d'une femme inhumée dans la tombe T4 de Sion/Sous-le-Scex (33) ainsi que dans l'une des sépultures du Levron/Nouvelle école (37). Ces dépôts uniques semblent relever de la pratique d'offrande symbolique, fréquemment interprétée comme chrétienne<sup>277</sup>, à l'instar des sépultures à peigne de la nécropole de Bonaduz<sup>278</sup> et de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex<sup>279</sup>.

A noter que la diminution progressive du dépôt de mobilier dans les sépultures au cours du V<sup>e</sup> s. ainsi qu'à la fin du VII<sup>e</sup> ou au début du VIII<sup>e</sup> s. suggère également une influence chrétienne croissante<sup>280</sup>. Selon les conceptions de la nouvelle religion, les défunts n'ont, en effet, pas besoin d'être matériellement soutenus, puisque seule compte la relation de l'âme à Dieu.

### III.7.3. RÉDUCTIONS

En Valais, ainsi que sur le Plateau suisse, l'accroissement considérable du nombre d'inhumations à l'intérieur de tombes en matériaux non périssables dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. coïncide avec la diffusion d'un nouveau rite funéraire : l'inhumation successive, avec, en général, réduction des ossements plus anciens. Cette coutume particulière semble se développer dans un premier temps aux abords des églises funéraires<sup>281</sup>, trouvant son origine dans le développement de l'inhumation *ad sanctos*. Mû par le désir d'être inhumé au plus près du tombeau ou du lieu de culte vénéré, on aménageait en effet de nombreuses sépultures à proximité immédiate de ceux-ci. Ces sépultures étaient par la suite réouvertes lors d'inhumations postérieures, la place manquant à proximité pour l'aménagement de nouvelles tombes. Ceci est notamment illustré par plusieurs sépultures de la première phase de construction de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex (V<sup>e</sup> s.) ainsi que par la tombe T4, également datée du V<sup>e</sup> s. et mise au jour dans la petite *memoria* du même site. Ce n'est que dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. que cette pratique semble apparaître en campagne, et ce

---

<sup>275</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 299-300 ; YOUNG/PERIN 1991, p. 116-120.

<sup>276</sup> ANTONINI 2002, p. 201 ; MARTIN 1991, p. 296-298 ; STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 296-297.

<sup>277</sup> Voir notamment MARTIN 1990, p. 192-193.

<sup>278</sup> MARTIN 1991, p. 296-298.

<sup>279</sup> ANTONINI 2002, p. 212-213. Plusieurs sites en Suisse occidentale ont également livré des tombes à peigne, notamment Genolier, Dully, Sézegnin, Yverdon/Pré de la Cure. Voir STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 297.

<sup>280</sup> YOUNG 1977, p. 53-57 ; DIERKENS/PERIN 1997, p. 82.

<sup>281</sup> COLARDELLE *et al.* 1996, p. 297.

de façon régulière. L'influence de cette pratique funéraire attestée en milieu chrétien sur les nécropoles « en campagne » semble ici évidente.

En outre, cette nouvelle pratique funéraire répond à un changement d'attitude important, la réouverture des tombes au fil des inhumations témoignant de la perte d'inviolabilité des sépultures. Désormais, l'on n'hésite plus à « déranger » un mort ni à manipuler son squelette. Ceci pourrait témoigner, comme le soulignent F. Menna et L. Steiner, de la progression de la croyance chrétienne en l'immortalité de l'âme, rendant la conservation matérielle du corps inutile<sup>282</sup>. Il est cependant possible que ces inhumations successives répondent simplement à la volonté de réunir, dans leur dernière demeure, les membres d'un même groupe social.

### III.7.4. DES CAMPAGNES CHRISTIANISÉES ?

On observe ainsi au cours du Haut Moyen Age de nombreux changements dans le rituel funéraire, qui témoignent manifestement de la diffusion du christianisme en milieu rural. Certes, P. Périn a raison d'affirmer qu'il est délicat, en l'absence d'épithaphe ou de figuration symbolique chrétienne, de distinguer par les usages funéraires les défunts chrétiens des païens<sup>283</sup>. Déterminer sur ces seuls indices (orientation, motifs chrétiens, absence de mobilier, réduction) la confession d'un individu inhumé est en effet périlleux. Il semble en outre que l'Eglise ne soit intervenue que très progressivement dans la réglementation des pratiques funéraires. Nous pensons néanmoins, avec M. Colardelle<sup>284</sup>, que la convergence et la simultanéité des indices susmentionnés témoignent d'une évolution de la conscience religieuse. Comment ne pas voir, en effet, derrière cette évolution parallèle des traditions funéraires, une diffusion de mêmes convictions religieuses à une époque où se multiplient les fondations d'églises funéraires inexorablement chrétiennes ?

---

<sup>282</sup> STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 300.

<sup>283</sup> PERIN 1987, p. 11.

<sup>284</sup> COLARDELLE 1983, p. 365-366.

## IV. CONCLUSIONS

---

L'étude que nous avons menée avait pour objectif principal de présenter les pratiques funéraires valaisannes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Arrivé au terme de ce travail, nous sommes en mesure de présenter l'évolution de ces coutumes funéraires, que nous tenterons d'interpréter historiquement.

### IV.1. EVOLUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES DU BAS-EMPIRE AU HAUT MOYEN AGE

#### IV.1.1. LES NÉCROPOLES ROMAINES TARDIVES

A partir de la fin du II<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> s., l'incinération, apparue en Valais dans les premières décennies de notre ère, s'estompe peu à peu, avant de disparaître définitivement. La pratique funéraire qui s'impose désormais est l'inhumation individuelle en fosse, le défunt étant en général déposé en décubitus dorsal à l'intérieur d'un contenant de forme variable. Il peut s'agir d'une tombe construite en tuiles, soit en bâtière, soit en coffre, celles-ci étant fréquemment récupérées sur les sites gallo-romains abandonnés. La présence de coffres en bois est, en outre, probable. A noter également que les membres d'une famille particulièrement aisée se font inhumer à Plan-Conthey/en Bailloz (9) à l'intérieur de sarcophages en plomb, abrités dans des caveaux funéraires maçonnés. Ce dernier type de contenant demeure toutefois exceptionnel. L'orientation des sépultures varie, elle aussi (nord-sud ; sud-nord ; est-ouest et ouest-est), mais l'on constate une prédominance de l'inhumation la tête à l'est. Le défunt est quelquefois accompagné de mobilier, qu'il s'agisse d'une offrande funéraire (obole à Charon ou récipients en verre) ou d'objets personnels.

Aucune nécropole de notre corpus n'atteste la continuité topographique à l'époque romaine tardive des aires funéraires du Haut-Empire. Si la présence d'incinérations romaines à Leukerbad, à Massongex et au Levron est connue par des trouvailles anciennes, la localisation précise de ces découvertes nous échappe entièrement. Aucune nécropole du Bas-Empire ne semble aménagée sur ou à proximité immédiate d'une aire funéraire antérieure. L'étude de la transition entre ces deux périodes est d'ailleurs compliquée par l'extrême rareté de sépultures attribuées à la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s. On assiste plutôt à l'éclosion au cours du IV<sup>e</sup> s. de nouvelles nécropoles de petites dimensions, sans doute familiales. Celles-ci sont situées en dehors mais à proximité des agglomérations, comme cela semble être le cas à Massongex (20) et à Gamsen (4), ou à l'extrémité du domaine de certaines propriétés privées, comme à Plan-Conthey/en Bailloz (9) et à Sion/Sous-le-Scex (32).

## IV.1.2. LE PASSAGE AU HAUT MOYEN AGE

On constate au cours du V<sup>e</sup> s., ou plus précisément dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> s., de nombreux changements dans les nécropoles valaisannes. L'inhumation individuelle en fosse est toujours pratiquée, mais la nature des contenants évolue. Les tombes en tuiles et les sarcophages en plomb ont vraisemblablement disparu, remplacés par les tombes en matériaux périssables, principalement des coffres en bois dont les planches sont maintenues par un entourage de pierres. On assiste à une régularisation des sépultures, l'orientation ouest-est étant désormais privilégiée, et à un abandon du dépôt de mobilier, offrandes ou objets personnels. Cette évolution est-elle liée à l'avancée du christianisme dans les campagnes valaisannes ? Il serait très hasardeux de l'affirmer sans nuance. Tout au plus pouvons-nous constater que ces changements apparaissent alors que l'Eglise est bien implantée à Martigny, devenu siège épiscopal, ainsi qu'à Sion, et que plusieurs édifices indubitablement chrétiens sont érigés le long du sillon rhodanien. Un travail d'évangélisation du Valais par l'évêque et son clergé, encourageant certaines pratiques funéraires, est tout à fait vraisemblable. Nous pourrions toutefois objecter à ceci que l'Eglise ne semble pas statuer sur les coutumes funéraires avant l'époque carolingienne<sup>285</sup>.

Ainsi, si de profondes modifications semblent affecter les sépultures, certaines nécropoles ne sont pas abandonnées pour autant. La nécropole de Sion/Sous-le-Scex (32), dont l'installation est datée de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s., est utilisée jusqu'au début du VII<sup>e</sup> s. Il en est sans doute de même de la nécropole de Leukerbad/Unter Maressen (18). Les sépultures retrouvées dans les ruines des agglomérations romaines de Martigny et de Massongex témoignent également d'une utilisation continue de ces sites comme zone funéraire. Mais en l'absence d'une élaboration complète, il est difficile de percevoir les modalités de cette continuité. A noter finalement que cette dernière n'est attestée que pour quatre des dix nécropoles de l'Antiquité tardive.

## IV.1.3. LES MODIFICATIONS DU VI<sup>e</sup> S.

La dernière phase présentée est caractérisée par une nette augmentation de la fréquence des coffres en matériaux non périssables, principalement des coffres en dalles. Les coffres en bois sont toujours utilisés, comme à Bramois/Pranoé (28), mais semblent être progressivement remplacés par les tombes en matériaux non périssables. Observé dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., ce changement est accompagné de la reprise du dépôt de mobilier, qu'il s'agisse d'offrandes funéraires ou d'objets personnels. On assiste également à l'apparition d'une nouvelle pratique, consistant en l'inhumation successive à l'intérieur d'un même coffre. Les os des défunts antérieurs sont alors déplacés et amassés à l'intérieur ou à proximité de la tombe. La volonté de rapprocher dans la mort les membres d'une même

---

<sup>285</sup> STEINER 2002, p. 82 ; AA.VV. 1991, p. 115.

famille ou la progression de la croyance chrétienne en l'immortalité de l'âme pourraient justifier cette nouvelle coutume.

Des changements similaires ont été clairement observés dans certaines nécropoles de Suisse occidentale, à l'instar de Sézegnin et d'Yverdon/Pré de la Cure<sup>286</sup>. L'occupation continue de ces grandes nécropoles atteste les changements systématiques intervenus au cours du VI<sup>e</sup> s. En Valais, l'étude de cette transition se heurte à de nombreuses difficultés. D'une part, les nécropoles occupées sans discontinuer jusqu'au VII<sup>e</sup> s., à l'instar de Sion/Sous-le-Scex (32) et peut-être de Leukerbad/Unter Maressen (18), sont de trop petites dimensions pour témoigner de modifications systématiques. D'autre part, l'utilisation continue des anciennes agglomérations de Martigny et de Massongex comme site funéraire n'est pas attestée. Les sépultures n'y étant pour la plupart pas datées, il est difficile de savoir si nous avons affaire à une implantation sporadique de tombes ou à une occupation continue. Au contraire, semblent apparaître, au cours du VI<sup>e</sup> ou au début du VII<sup>e</sup> s., de petites nécropoles, qui révèlent l'adoption des nouvelles coutumes. Les exemples des sites de Lens/Est de Lens (15) et de Lens/Maroz Dellège (16) en sont tout à fait caractéristiques. A noter toutefois qu'aucune de ces nécropoles n'a été fouillée dans sa totalité.

A partir de la fin du VII<sup>e</sup> ou du début du VIII<sup>e</sup> s., aucun indice n'atteste l'occupation de ces nécropoles « en campagne ». Tout porte à croire que celles-ci sont progressivement abandonnées, au profit de cimetières aménagés autour de certaines églises. L'interruption de l'inhumation à l'intérieur de l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex, à la fin du VII<sup>e</sup> s., semble également relever de ce transfert. Il est probable qu'une intervention des autorités ecclésiastiques soit à l'origine de ces nouvelles modifications. Elles témoignent en tous les cas d'une profonde évolution des mentalités : le monde des morts est désormais intégré à l'espace des vivants.

---

<sup>286</sup> Respectivement PRIVATI 1983 ; STEINER/MENNA 2000.

## IV.2. PEUPEMENT

Les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive en Valais correspondent à ce que nous connaissons dans les nécropoles gallo-romaines en Suisse occidentale, hormis l'absence remarquée de dépôt de vaisselle en céramique. Tant la reprise de l'inhumation au cours du III<sup>e</sup> s. que l'obole à Charon ou le dépôt d'objets personnels dans la tombe correspondent à des pratiques largement attestées en Gaule. Le mobilier mis au jour, dont une grande partie provient de la nécropole de Sion/Sous-le-Scex (32), témoigne également de la romanisation profonde d'une partie de la population valaisanne<sup>287</sup>. L'étude du corpus de Gamsen/Waldmatte (4) permettra peut-être de nuancer cette affirmation ; toujours est-il que la population semble essentiellement indigène. Le Valais a vraisemblablement été épargné par les invasions du III<sup>e</sup> s. et est demeuré un havre de paix, comme semble le refléter la présence de familles d'ordre sénatorial. Ceci pourrait finalement expliquer certaines découvertes exceptionnelles, comme les caveaux funéraires de Plan-Conthey/en Bailloz (9).

### IV.2.1. UNE PRÉSENCE BURGONDE ?

Les modifications des pratiques funéraires au cours du V<sup>e</sup> s., notamment le changement d'orientation des sépultures, l'abandon progressif du dépôt de mobilier et l'accroissement du nombre de sépultures en matériaux périssables, s'inscrivent parfaitement dans l'évolution que connaissent la plupart des nécropoles de Suisse occidentale<sup>288</sup>. Étonnamment, ces changements coïncident avec l'installation des Burgondes dans la région lémanique. Il serait toutefois hasardeux de leur attribuer l'initiative des profondes modifications des pratiques funéraires régionales. Il semble, en effet, que les Burgondes représentaient une infime minorité de la population<sup>289</sup> et qu'ils se soient rapidement assimilés aux *Romani*, à tel point que la présence de Burgondes dans les nécropoles de Suisse occidentale est relativement discrète. Seule la découverte de quelques crânes artificiellement déformés ou de certains objets dont l'origine est vraisemblablement germanique, comme les fibules ansées ou les fibules zoomorphes mises au jour dans la nécropole de Saint-Sulpice, suggèrent la présence de Burgondes<sup>290</sup>. Une étude anthropologique menée sur les squelettes valaisans découverts permettrait peut-être de mettre en évidence plusieurs crânes déformés, mais à l'heure actuelle aucun cas de déformation volontaire n'est signalé. En outre, aucune fibule ansée ni aucune fibule zoomorphe n'a été mise au jour à l'intérieur des sépultures de notre corpus. Le

---

<sup>287</sup> ANTONINI 2002, p. 180-181.

<sup>288</sup> WEIDMANN 1995 ; STEINER 2002.

<sup>289</sup> J. Favrod estime que les Burgondes représentaient en 443 environ 13% de la population de la *Sapaudia*. FAVROD 2002, p. 50-51.

<sup>290</sup> STEINER 2003, p. 184.

mobilier semble d'ailleurs présenter un faciès régional<sup>291</sup>. L'étude des pratiques funéraires en Valais suggère ainsi la présence d'une population principalement romanisée, l'arrivée des Burgondes n'ayant, semble-t-il, entraîné aucune modification importante de ces coutumes. Il est toutefois probable que des Burgondes se soient installés en Valais suite à l'annexion du territoire en 457.

#### IV.2.2. L'ANNEXION FRANQUE

L'apparition des contenants en matériaux non périssables ainsi que le développement de la réduction d'ossements au cours du VI<sup>e</sup> s. en Valais ont également été observés dans les nécropoles de Suisse occidentale<sup>292</sup>. Ces particularités semblent s'insérer dans l'évolution des pratiques funéraires de la population indigène. La réapparition du dépôt de récipients et d'objets personnels, dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., soit quelques années après la conquête franque, suggère, au contraire, une influence germanique grandissante. En effet, l'offrande alimentaire est abandonnée par la population indigène à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> s., alors que cette pratique est largement attestée dans les régions où l'influence franque est plus marquée<sup>293</sup>. Ces dépôts sont toutefois exceptionnels en Valais (cinq cas recensés) et témoignent d'un rite funéraire propre à une infime partie de la population. En outre, le dépôt d'un riche mobilier personnel est une caractéristique de nombreuses sépultures germaniques. Selon B. Young, il existait d'ailleurs chez les Germains « une conception de la propriété personnelle, inaliénable et intransmissible par héritage : pour l'homme libre, son costume et surtout ses armes (*Heergewäte*), pour la femme ses bijoux (*Gerade*). »<sup>294</sup> L'appartenance du Valais au royaume franc a ainsi probablement facilité l'établissement de familles d'origine germanique, dont les coutumes funéraires ont peu à peu influencé les pratiques locales. La situation particulière du Valais, à la frontière entre la Bourgogne franque et les territoires lombards, est propice à l'établissement de militaires francs. Les incursions lombardes en direction de la vallée du Rhône dès 572 ont d'ailleurs conduit à plusieurs expéditions franques en Italie du Nord, via les cols des Alpes. Il est probable que les Francs en aient profité pour renforcer leur présence militaire en Valais. Cette hypothèse pourrait justifier la découverte exceptionnelle de nombreux équipements guerriers francs dans la région de Visp dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s. Il est en outre vraisemblable que des représentants de l'autorité royale se soient établis à proximité du nouveau centre du pouvoir valaisan. La concentration des récipients en pierre ollaire et des scramasaxes au centre du Valais, ainsi que l'importance du mobilier funéraire dans les sépultures des deux nécropoles de Lens (15 et 16) pourraient ainsi témoigner de la présence de ces fonctionnaires royaux (fig. 17). Ces deux dernières nécropoles ont, d'ailleurs, livré les seules aumônières de notre corpus. Or, si ce type d'objet est fréquent dans le Nord de la Gaule ou dans les régions

<sup>291</sup> Seule une analyse du mobilier permettra de le confirmer.

<sup>292</sup> WEIDMANN 1995 ; STEINER 2002.

<sup>293</sup> Voir par exemple les sépultures de la nécropole franque de Basel/Bernerring. MARTIN 1976a.

<sup>294</sup> YOUNG 1977, p. 55.

rhénanes, il reste exceptionnel en Suisse occidentale<sup>295</sup>. Quant à savoir si les défunts étaient d'origine franque ou des indigènes inhumés selon le modèle franc, la question reste ouverte. Tout porte en effet à croire qu'une partie de la population ait adopté les nouveaux rituels. Une étude du mobilier nous permettra sans aucun doute d'approfondir la question.

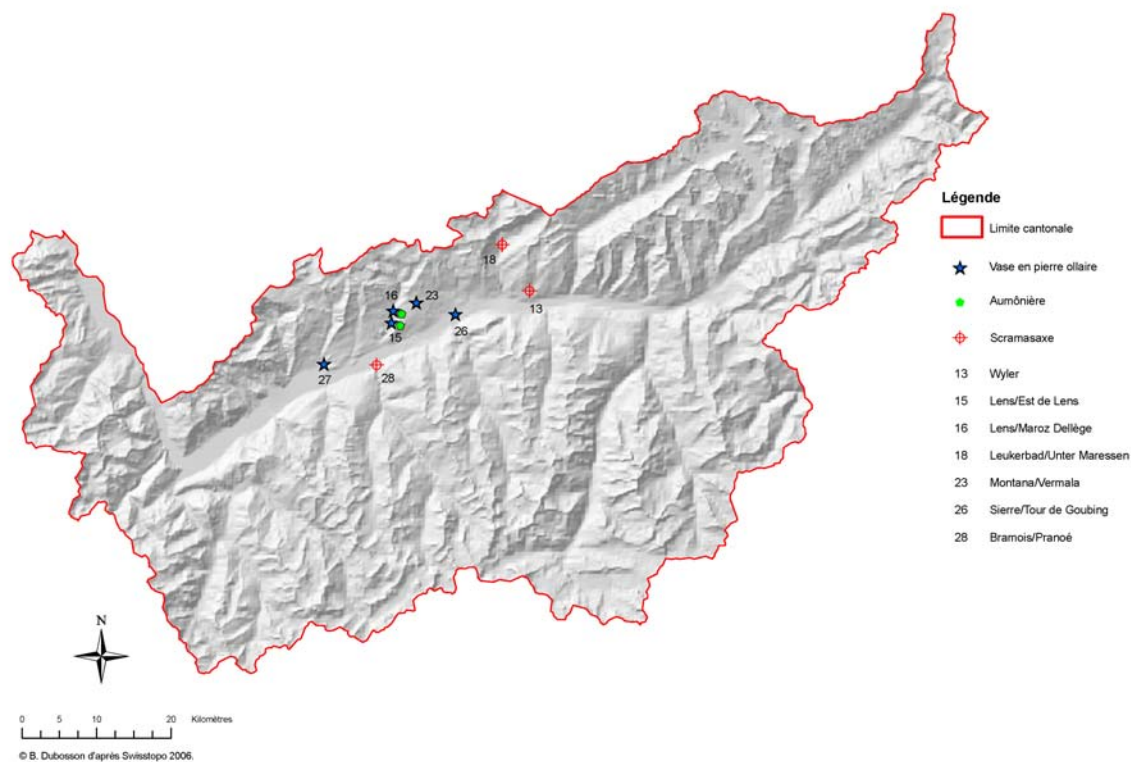


Fig. 17 : Carte de répartition des récipients en pierre ollaire, des aumônières et des scramasaxes.

### IV.3. BILAN ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Ce travail a été conduit en deux phases distinctes. Dans un premier temps, nous avons tenté de réunir un corpus de sépultures valaisannes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age le plus exhaustif possible. Nous avons ensuite abordé ce corpus sous divers angles, afin de proposer une synthèse des pratiques funéraires de la fin de l'époque romaine et des premiers temps médiévaux. Ceci nous a permis d'établir un catalogue des nécropoles des périodes concernées (présenté ci-dessous), et de compléter la carte archéologique du Valais. Mais l'apport essentiel de ce travail réside dans la mise en évidence de l'évolution des pratiques funéraires depuis la reprise de l'inhumation au III<sup>e</sup> s. jusqu'à l'abandon des nécropoles « en campagne » à la fin du VII<sup>e</sup> ou au début du VIII<sup>e</sup> s.

<sup>295</sup> STEINER 2003, p. 186.



De nombreux aspects demeurent toutefois inexplorés. L'ensemble du mobilier funéraire mériterait d'être dessiné et étudié, afin de présenter le faciès du mobilier valaisan et ses particularités. Cela permettrait également d'affiner les datations que nous avons proposées et de mettre en évidence l'appartenance du territoire valaisan à diverses zones d'influence selon les époques considérées. Notre connaissance de l'existence de courants commerciaux ou de modes régionales pourrait en ressortir grandie.

Il va de soi que l'analyse anthropologique est indispensable pour toute étude des pratiques funéraires en Valais. Il serait intéressant de connaître l'existence de coutumes réservées à tel sexe ou à telle classe d'âge, de mettre en évidence la répartition des individus selon ces deux critères à l'intérieur des nécropoles, de connaître l'état de santé général de la population. Cela permettrait également de confirmer ou d'infirmer la présence de crânes artificiellement déformés et, de fait, d'élucider une partie de la complexe question du peuplement burgonde en Valais.

Il reste également à aborder systématiquement la question des nécropoles liées à une église et de dégager l'évolution des pratiques funéraires de ces dernières. Il serait intéressant de mettre en évidence des correspondances ou des différences entre ces nécropoles urbaines (avec église) et rurales (sans église), anciennement considérées comme chrétiennes et païennes. Ceci nous permettrait de constater, peut-être, l'existence d'une influence particulière d'un type de nécropoles sur l'autre. Il serait en outre important d'élargir les limites chronologiques que nous nous étions fixées afin de résoudre la transition entre les nécropoles sans église et les cimetières chrétiens réunis autour des églises paroissiales, qui perdureront pendant le Moyen Age.

Plusieurs nécropoles mériteraient d'être étudiées plus profondément, comme celles de Premplaz (10), de Lens/Maroz Dellège (16), de Martigny (19) et de Massongex (20). En effet, si la nécropole de Premplaz (10) a déjà fait l'objet d'une publication, celle-ci est fort ancienne et pourrait être renouvelée. Quant aux trois autres, elles n'ont jamais fait l'objet d'une publication exhaustive.

L'élargissement des limites géographiques de notre étude au chablais vaudois permettrait en outre d'analyser les coutumes funéraires attestées sur un territoire topographiquement cohérent et non uniquement administratif.

Notons finalement que des interventions archéologiques supplémentaires, notamment sur le site de Lens/Maroz Dellège (16) où des tombes n'ont pu être qu'observées dernièrement, pourraient apporter d'importantes informations et confirmer ou non l'établissement de membres de la hiérarchie politique franque à cet endroit.

Nous ne sommes ainsi qu'au début d'un travail de longue haleine, mais les résultats présentés dans cette étude nous semblent fort encourageants. Il est certain qu'un approfondissement de ces problématiques en Valais apportera une meilleure connaissance de cette période, au demeurant fort obscure.

## V. ABRÉVIATIONS UTILISÉES

---

### Musées et offices :

ARIA	Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion
CM	Cabinet des Médailles, Sion
CRAC	Cercle de Recherche Archéologique du Chablais
FPG	Fondation Pierre Gianadda, Martigny
HM	Historisches Museum, Basel
MCA	Musée Cantonal d'Archéologie, Sion
MCH	Musée Cantonal d'Histoire, Sion
ORA	Office des Recherches Archéologiques du canton du Valais, Martigny
SBMA	Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du canton du Valais, Sion
SLM	Schweizerisches Landesmuseum, Zurich
TERA	Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques, Sion

### Revue et ouvrages

ASAG	Archives Suisses d'Anthropologie Générale
ASSPA	Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie.
AV	Annales Valaisannes, bulletin annuel de la société d'histoire du Valais romand
BEPA	Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines
BM	Bulletin de la Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles
BSVSN	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
CAR	Cahiers d'Archéologie Romande
DG	Dictionnaire Géographique de la Suisse, Neuchâtel, 1902-1910
DHBS	Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse, 1921-1934
HA	Helvetia Archaeologica
IAS	Indicateur d'Antiquités Suisses (= ASA)
JBSLM	Jahresbericht des Schweizerisches Landesmuseums
MAGZ	Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zurich
MDG	Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
RAE	Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est
RSAA	Revue Suisse d'Art et d'Archéologie (= ZAK)

## VI. BIBLIOGRAPHIE

---

- AA.VV. 1995 AA.VV., « Bas-Empire et Haut Moyen Age (des origines au VIII<sup>e</sup> siècle », in L. Vischer, L. Schenker, R. Dellsperger *et al.* (dir.), *Histoire du christianisme en Suisse. Une perspective œcuménique*, Fribourg, 1995, p. 17-34.
- ANTONINI 2002 A. Antonini, *Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz : Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen Age de Sion, Sous-le-Scex, CAR 89, Archaeologia Vallesiana 1, Lausanne, 2002.*
- ANTONINI/PACCOLAT 2001 A. Antonini et O. Paccolat, « Le souvenir des morts entre l'époque romaine et le Haut Moyen Age », in P. Dubuis (dir.), *La mémoire dans la vie. Usages du souvenir et de la mémoire en Valais (I<sup>er</sup>-XX<sup>e</sup> s.)*, Cahiers d'ethnologie valaisanne 6, Sion, 1991, p. 43-55.
- AUBERSON 1987 L. Auberson, *Les sépultures de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age dans le canton de Vaud. Inventaire et essai de synthèse*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1987.
- AUDIN 1955 A. Audin, « Destination des agrafes mérovingiennes à double crochet », *RAE* 6, 1955, p. 158-159.
- BESSION 1910 M. Besson, *Antiquités du Valais (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, Fribourg, 1910.
- BLONDEL 1946 L. BLONDEL, « Une sépulture mérovingienne à Massongex », *AV* 1946, p. 80-81.
- BLONDEL 1955 L. Blondel, « Les thermes romains de *Tarnaia* (Massongex) », *Vallesia* 10, 1955, p. 43-58.
- BLONDEL 1966 L. Blondel, « Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Againe », *Vallesia* 21, 1966, p. 31-34.
- BONNET 1977 C. Bonnet, *Les premiers édifices chrétiens de La Madeleine à Genève. Etude archéologique et recherches sur les fonctions funéraires*, MDG 8, Genève, 1977.
- BONNET/PERINETTI 1986 C. Bonnet et R. Perinetti, *Aoste aux premiers temps chrétiens*, Aoste, 1986.
- BONNET *et al.* 1988 C. Bonnet, B. Privati et H. R. Sennhauser, « Sépultures, lieux de culte et croyances », in A. Gallay (éd.), *Sépultures, lieux de culte et croyances. 5<sup>e</sup> cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse*, Sion, 1988, Basel, 1988.

- BOUFFARD 1945 P. Bouffard, *Nécropoles burgondes de la Suisse : les garnitures de ceinture*, Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie 1, Genève/Nyon, 1945.
- BUISSON 1984 J.-F. Buisson, « Un sarcophage gallo-romain de plomb découvert à Verteuil (Charente) », *Aquitania* 1984, p. 285-292.
- BUTTI RONCHETTI 2000 F. Butti Ronchetti, « Capolago, Bré-Aldesago e S. Antonino : tre tombe tardoromane ticinesi. In appendice un excursus sui braccialetti terimorfi tra Canton Ticino, Verbano e Lario », *Rivista Archeologica dell'Antica Provincia e Diocesi di Como* 182, 2000, p. 39-117.
- COCHET 2000 A. Cochet, « Sarcophages », in A. Cochet, *Le plomb en Gaule romaine. Techniques de fabrication et produits*, Montagnac, 2000, p. 96-129.
- COLARDELLE 1983 M. Colardelle, *Sépulture et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble, 1983.
- COLARDELLE 1986 M. Colardelle, « Réflexions méthodologiques sur l'archéologie paléochrétienne », *Revue du Nord* 68, 1986, p. 289-299.
- COLARDELLE *et al.* 1996 M. Colardelle, G. Démians d'Archimbaud et C. Raynaud, « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Age dans le Sud-Est de la Gaule », in GALINIE/ZADORA-RIO 1996, p. 271-303.
- DAVID-ELBIALI 2000 M. David-Elbiali, *La Suisse occidentale au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne*, CAR 80, Lausanne, 2000.
- DIERKENS/PERIN 1997 A. Dierkens et P. Périn, « Death and Burial in Gaul and Germania, 4<sup>th</sup>-8<sup>th</sup> Century », in L. Webster et M. Brown (éd.), *The Transformation of the Roman World. AD 400-900*, London, 1997, p. 79-95.
- DONNET 1946 A. Donnet, « Le Musée de Valère et la protection des Monuments d'art et d'histoire en Valais jusqu'en 1935 », *Vallesia* 1, 1946, p. 87-119.
- DUBUIS *et al.* 1987 B. Dubuis, M.-A. Haldimann et S. Martin-Kilcher, « Céramique du Bas-Empire découverte à Sion/Sous-le-Scex », *AS* 10.4, 1987, p. 157-168.
- DUBUIS/LUGON 1985 F.-O. Dubuis et A. Lugon, « Sion jusqu'au XII<sup>e</sup> s. Acquis, questions et perspectives », *Vallesia* 40, 1985, p. 1-60.
- DUBUIS/LUGON 1992 F.-O. Dubuis et A. Lugon, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Première partie : Les débuts du christianisme en Valais et les centres de rayonnement », *Vallesia* 47, 1992, p. 1-62.

- DUBUIS/LUGON 1993 F.-O. Dubuis et A. Lugon, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Deuxième partie : Les cadres de la vie chrétienne locale jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », *Vallesia* 48, 1993, p. 1-74.
- DUBUIS/LUGON 1995 F.-O. Dubuis et A. Lugon, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Troisième partie : Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales », *Vallesia* 50, 1995, p. 1-196.
- DUDAY 1985 H. Duday, « Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide ? », in AA.VV., *Méthodes d'études des sépultures*, Compte-rendu de la table ronde de Saint-Germain-en-Laye, 11 et 12 mai 1985, Paris, p. 6-12.
- DUDAY 1995 H. Duday, « Anthropologie de terrain, archéologie de la mort », in J.-P. Cros et J.-M. Large (éd.), *La mort, passé, présent, conditionnel*, Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques de La Roche-sur-Yon, 18-24 juin 1994, La Roche-sur-Yon, 1995.
- DUDAY/SELLIER 1990 H. Duday et P. Sellier, « L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie », *Les Nouvelles de l'Archéologie* 40, p. 12-14.
- DUVAL/PICARD 1986 Y. Duval et J.-C. Picard (éd.), *L'inhumation privilégiée du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle en Occident*, Actes du colloque de Créteil, 16-18 mars 1984, Paris, 1984.
- FACCANI 2002 G. Faccani, « Martigny in spätantiker und frühmittelalterlicher Zeit », *RSAA* 59, 2002, p. 169-175.
- FACCANI 2004 G. Faccani, *L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny. Synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen Age à l'église baroque*, CAR 97, *Archaeologia Vallesiana* 2, Lausanne, 2004.
- FABRE *et al.* 1997 V. Fabre, F. Mariéthoz et L. Steiner, « Archéologie funéraire et anthropologie : expériences récentes en Suisse occidentale », *Bulletin de la Société Suisse d'Anthropologie* 3 (2), 1997, p. 29-65.
- FAVROD 2002 J. Favrod, *Les Burgondes. Un royaume oublié au cœur de l'Europe*, Le Savoir Suisse 4, Lausanne, 2002.
- FELLMANN 1992 R. Fellmann, *La Suisse gallo-romaine. Cinq siècles d'histoire*, Lausanne, 1992.
- FERDIERE 2000 A. Ferdière (dir.), *L'archéologie funéraire*, Paris, 2000.
- FINGERLIN 1974 G. Fingerlin, « Imitationsformen byzantinischer Körbchen-Ohringe nördlich der Alpen », *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 1, 1974, p. 597-627.

- FOUET 1963 G. Fouet, « Agrafes à double crochet du IV<sup>e</sup> siècle dans la villa de Montmaurin (Haute Garonne) », *Celticum-Ogam* 6, 1963, p. 277-292.
- GAGNIERE 1975 S. Gagnière, « Les sépultures à inhumation du III<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône », Extrait des *Cahiers Rhodaniens* 12, 1975<sup>3</sup> (1<sup>e</sup> éd. 1965), p. 53-110.
- GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980 H. Gaillard de Sémainville, *Les cimetières mérovingiens de la Côte chalonnaise et de la Côte mâconnaise*, 3<sup>e</sup> supplément à la RAE, Dijon, 1980.
- GAILLARD DE SEMAINVILLE 1995 H. Gaillard de Sémainville (éd.), *Les Burgondes. Apports de l'archéologie*, Actes du colloque international de Dijon, 5-6 novembre 1992, Dijon, 1995.
- GALINIE/ZADORA-RIO 1996 H. Galinié et E. Zadora-Rio (éd.), *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque A.R.C.H.E.A., Orléans, 29 septembre - 1<sup>er</sup> octobre 1994, 11<sup>e</sup> supplément à la RAE, Tours, 1996.
- HALDIMANN/ STEINER 1996 M.-A. Haldimann et L. Steiner, « Les céramiques funéraires du Haut Moyen Age en terre vaudoise », *ASSPA* 79, 1996, p. 143-193.
- HEIERLI/OECHSLI 1896 J. Heierli et W. Oechslis, « Urgeschichte des Wallis », *MAGZ* III, 1896.
- HISTOIRE DU VALAIS AA.VV., *Histoire du Valais*, T. 1, AV 2000-2001, Sion, 2002.
- JIGAN/MARIN 1984 C. Jigan et J.-Y. Marin, « Agrafes à double crochet gallo-romaines trouvées en Normandie », *Gallia* 42, 1984, p. 243-246.
- KLAUSENER *et al.* 1992 M. Klausener, M. Martin et D. Weidmann, « La Tour-de-Peilz VD : le cimetière du Clos d'Aubonne et la plaque-boucle avec scènes chrétiennes de la tombe 167 », *AS* 15.1, 1992, p. 24-33.
- LAPART 1985 J. Lapart, « Sarcophage en plomb non décoré à Auch (Gers) », *Aquitania* 1985, p. 207-214.
- LEBEL 1955 P. Lebel, « Sépultures doubles de l'époque mérovingienne. Le rite de l'union dans la mort », *RAE* 2, 1955, p. 367-369.
- LEHNER 1987 H.-J. Lehner, « Die Ausgrabungen in Sitten Sous-le-Scex. Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987 », *AS* 10.4, 1987, p. 145-156.

- LEHNER/WIBLE 1994 H.-J. Lehner et F. Wibl , « Martigny (VS) : de la premi re cath drale du Valais   la paroissiale actuelle : la contribution de l'arch ologie », *HA* 25.98, 1994, p. 51-68.
- LEITZ 2002 W. Leitz, *Das Gr berfeld von Bel-Air bei Lausanne : Fr d ric Troyon (1815-1866) und die Anf nge der Fr hmittelalterarch ologie*, CAR 84, Lausanne, 2002.
- LOUP 2004 F. Loup, *La n cropole gallo-romaine du site de l'amphith atre de Martigny/Forum Claudii Vallensium*, M moire de licence de l'Universit  de Lausanne, 2 Vol., Lausanne, 2004.
- MACCIO 1993 A. Maccio, *Martigny : Insula 6,  lot SE de la fouille Aida II (1987-1989)*, M moire de licence de l'Universit  de Lausanne, Lausanne, 1993.
- MARTI 1990 R. Marti, *Das fr hmittelalterliche Gr berfeld von Saint-Sulpice VD*, CAR 52, Lausanne, 1990.
- MARTI 2000 R. Marti, *Zwischen R merzeit und Mittelalter. Forschungen zur fr hmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert)*, Arch ologie und Museum 41 A.B., Liestal, 2000.
- MARTI *et al.* 1992 R. Marti, H.-R. Meier et R. Windler, *Ein fr hmittelalterliches Gr berfeld bei Erlach BE*, Antiqua 23, Basel, 1992.
- MARTIN 1995 C. Martin, « Le verre de l'Antiquit  tardive en Valais : notes pr liminaires », in D. Foy ( d.), *Le verre de l'Antiquit  tardive et du Haut Moyen Age : typologie, chronologie, diffusion*, 8  rencontre de l'Association Fran aise pour l'Arch ologie du Verre, Guiry-en-Vexin, 18-19 novembre 1993, Guiry-en-Vexin, 1995, p. 93-107.
- MARTIN 1971 M. Martin, « Bemerkungen zu den fr hmittelalterlichen G rtelbeschl gen der Westschweiz », *ZAK* 28, 1971, p. 29-57.
- MARTIN 1976a M. Martin, *Das fr nkische Gr berfeld von Basel-Bernerring*, Basler Beitr ge zur Ur- und Fr hgeschichte 1, Basel, 1976.
- MARTIN 1976b M. Martin, *Das sp tr misch-fr hmittelalterliche Gr berfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*, Teil B, Katalog und Tafeln, Basler Beitr ge zur Ur- und Fr hgeschichte 5B, Derendingen-Solothurn, 1976.
- MARTIN 1975 M. Martin, *La Suisse du Haut Moyen Age. De la fin de l' poque romaine   Charlemagne*, Bern, 1975.
- MARTIN 1986 M. Martin, « Das Fr hmittelalter », in AA.VV., *Chronologie. Arch ologische Daten der Schweiz*. Antiqua 15, Basel, 1986, p. 99-117.
- MARTIN 1990 M. Martin, « Le Haut Moyen Age », in A. Gallay ( d.), *Peuples et arch ologie*, 6  cours d'initiation   la Pr histoire et  

- l'Archéologie de la Suisse, Basel, 3-4 novembre 1990, Genève 1990, p. 187-214.
- MARTIN 1991 M. Martin, *Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*, Teil A, Text, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5A, Derendingen-Solothurn, 1991.
- MILANO CAPITALE AA.VV., *Milano, capitale dell'impero romano (286-402 d.C.)*, Catalogue d'exposition, Milano, 1990.
- MOOSBRUGGER-LEU 1971 R. Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz zur Merowingerzeit. Die archäologische Hinterlassenschaft der Romanen, Burgunder und Alamannen*, Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit A.B., Bern, 1971.
- MORET 1993 J.-C. Moret, *Des Burgondes à Nyon ? L'élément exogène dans la nécropole de Clémenty*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1993.
- PACCOLAT 1997 O. Paccolat, « Le village gallo-romain de Brig- Glis/Waldmatte », AS 20.1, 1997, p. 25-36.
- PACCOLAT/WIBLE 2002 O. Paccolat et F. Wiblè, « Le Valais entre le Bas-Empire et le Moyen Age : une continuité à découvrir », in WINDLER/FUCHS 2002, p. 71-78.
- PACCOLAT *et al.* 2004 O. Paccolat, P. Gibut, J.-C. Moret *et al.*, *Gamsen, époque historique, Rapport final des fouilles archéologiques 1987-1999*, 2004 (déposé à l'ORA).
- PARATTE 1996 M. Paratte, *Massongex à l'imparfait. Les investigations archéologiques de 1988 à Massongex/Tarnaiaae*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1996.
- PARAVICINI BAGLIANI *et al.* 1997 A. Paravicini Bagliani, J.-P. Felber, J.-D. Morerod *et al.*, *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997.
- PASSARD *et al.* 2003 F. Passard, S. Gizard, J.-P. Urlacher *et al.* (dir.), *Burgondes, Alamans, Francs et Romains dans l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et la Suisse, V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Actes des 21<sup>e</sup> Journées d'archéologie mérovingienne, Besançon, 20-22 octobre 2000, Besançon, 2003.
- PAUNIER 1983 D. Paunier, « La pierre ollaire en Valais », AS 6.4, 1983, p. 161-170.
- PAUNIER 1988 D. Paunier, « Croyances et rites funéraires à l'époque romaine », in A. Gallay (éd.), *Sépultures, lieux de culte et croyances. 5<sup>e</sup> cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse*, Sion, 1988, Basel, 1988.
- PERIN 1980 P. Périn, *La datation des tombes mérovingiennes : historique, méthodes, applications*, Hautes Etudes Médiévales et Modernes 39, Genève, 1980.



- PERIN 1987 P. Périn, « Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du Haut Moyen Age. Remarques sur la topographie funéraire en Gaule mérovingienne et à sa périphérie », *Cahiers Archéologiques* 35, 1987, p. 9-30.
- PERINETTI 1981 R. Perinetti, « La Chiesa di San Lorenzo. Appunti per una tipologia delle tombe », *Quaderni della Soprintendenza per i Beni Culturali della Valle d'Aosta* 1, Roma, 1981, p. 47-92.
- PETITJEAN 1995 M. Petitjean, « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Evolution depuis l'Antiquité tardive », *Antiquités Nationales* 27, 1995, p. 145-191.
- PETREQUIN *et al.* 1980 A.-M. Pétrequin, P. Pétrequin, B. Castel *et al.*, « Le site funéraire de Soyria à Clairveaux-les-Lacs (Jura) : le cimetière mérovingien », *RAE* 31, p. 157-230.
- PLUMETTAZ 1984 N. Plumettaz, *Découvertes récentes de tombes de l'époque romaine et Haut Moyen Age en Valais*, Mémoire de licence de l'Université de Genève, Genève, 1984.
- PRIVATI 1983 B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève). IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*, MDG 10, Genève/Paris, 1983.
- RIEMER 1992 E. E. Riemer, *Romanische Grabfunde des 5.-8. Jahrhunderts in Italien*, Bonn, 1992.
- RILLIOT 1966 M. Rilliot, « Contribution à l'étude des agrafes à double crochet », *RAE* 17, 1966, p. 240-250.
- ROOSENS 1985 H. Roosens, « Reflets de christianisation dans les cimetières mérovingiens », *Les Etudes Classiques* 53, 1985, p. 111-135.
- SALIN 1952 E. Salin, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*, Paris, 1952.
- SANTSCHI 1981 C. Santschi, « Les premiers évêques du Valais et leur siège épiscopal », *Vallesia* 36, 1981, p. 1-26.
- SAUTER 1946 M.-R. Sauter, « L'archéologie burgonde en Valais », *Vallesia* 1, 1946, p. 13-20.
- SAUTER 1950 M.-R. Sauter, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens », *Vallesia* 5, 1950, p. 1-165.
- SAUTER 1955 M.-R. Sauter, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954) », *Vallesia* 10, 1955, p. 1-38.
- SAUTER 1960 M.-R. Sauter, « Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens. Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959) », *Vallesia* 15, 1960, p. 241-296.

- SCHNEIDER-SCHNECKENBURGER 1980 G. Schneider-Schneckenburger, *Churrätien im Frühmittelalter auf Grund der archäologischen Funde*, Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 26, München, 1980.
- SCHWAB 1983 H. Schwab, « Gravierte eiserne Gürtelgarnituren des frühen Mittelalters », in H Schwab, *Chronique Archéologique 1983*, Archéologie Fribourgeoise, 1983, p. 172-184.
- SCHWAB *et al.* 1997 H. Schwab, C. Buchiller et B. Kaufmann, *Vuipens/La Palaz. Le site gallo-romain et la nécropole du Haut Moyen Age*, Archéologie Fribourgeoise 10, Fribourg, 1997.
- SIMMER 1983 A. Simmer, « Les tombes doubles à l'époque mérovingienne : l'exemple d'Audun-le-Tiche (Moselle) », *RAE* 34, 1983, 170-172.
- SIMONETT 1941 C. Simonett, *Tessiner Gräberfelder. Ausgrabung des archäologischen Arbeitsdienstes in Solduno, Locarno-Muralto, Minusio und Stabio. 1936 und 1937*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2, Basel, 1941.
- SPM V L. Flutsch, U. Niffeler et F. Rossi (éd.), *Epoque romaine, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age : de l'Homme de Néandertal à Charlemagne V*, Basel, 2002.
- SPM VI R. Windler, R. Marti, U. Niffeler *et al.* (éd.), *Haut Moyen Age, La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age : de l'Homme de Néandertal à Charlemagne VI*, Basel, 2005.
- STEINER 1993 L. Steiner, *La nécropole du Bas-Empire et du Haut Moyen Age de Genolier Bas-des-Côtes*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1993.
- STEINER 1995 L. Steiner, « Le Bas-Empire et le Haut Moyen Age », *AS* 18.2, 1995, p. 89-100.
- STEINER 2002 L. Steiner, « Les nécropoles de Suisse occidentale entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle », in WINDLER/FUCHS 2002, p. 79-88.
- STEINER 2003 L. Steiner, « Les nécropoles d'Yverdon et de La Tour-de-Peilz (canton de Vaud, Suisse). Gallo-romains, Burgondes et Francs en Suisse occidentale », in PASSARD *et al.* 2003, p. 181-190.
- STEINER/MENNA 2000 L. Steiner et F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, 2 Vol., CAR 75-76, Lausanne, 2000.
- UFAS V W. Drack (éd.), *Die römische Epoche, Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz V*, Basel, 1975.
- UFAS VI W. Drack (éd.), *Das Frühmittelalter, Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz VI*, Basel, 1979.

- URLACHER *et al.* 1998 J.-P. Urlacher, F. Passard et S. Manfredi-Gizard, *La nécropole mérovingienne de La Grande Oye à Doubs, Département du Doubs. VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles après J.-C.*, Mémoire de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne 10, Saint-Germain-en-Laye, 1998.
- VALAIS AVANT L'HISTOIRE AA.VV., *Le Valais avant l'histoire : 14000 av. J.-C. – 47 apr. J.-C.* Catalogue de l'exposition, Sion, 1986.
- VALLIS POENINA AA.VV., *Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine. Catalogue de l'exposition*, Musées cantonaux du Valais, Sion, 1998.
- WAGNER 1997 C. Wagner, *Une histoire du peuplement du Chablais suisse du Paléolithique au Haut Moyen Age*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, 1997.
- VAN BERCHEM 1982 D. van Berchem, *Les routes et l'histoire. Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Volume publié par P. Ducrey et D. Paunier avec la collaboration d'H. Lichtenhaeler, Genève, 1982.
- WEIDMANN 1980 D. Weidmann, Nyon-Clémenty. Nécropole du Haut Moyen Age, AS 3.3, 1980, p. 172.
- WEIDMANN 1995 D. Weidmann, « Fouilles récentes de nécropoles dans l'arc lémanique vaudois. Evolution des modes d'inhumation », in GAILLARD DE SEMAINVILLE 1995, p. 185-203.
- WERNER 1953 J. Werner, *Das alamannische Gräberfeld von Bülach*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 9, Basel, 1953.
- WERNARD 1998 J. Wernard, « *Hic scramasaxi loquuntur*. Typologisch-chronologische Studie zum einschneidigen Schwert der Merowingerzeit in Süddeutschland », *Germania* 76/2, 1998, p. 747-787.
- WIBLE 1983 F. Wiblé, « Considérations sur la romanisation des vallées latérales en Valais », *BEPA* 15, 1983, p. 189-193.
- WIBLE 1986 F. Wiblé, *Forum Claudii Vallensium. La ville romaine de Martigny*, Guides Archéologiques de la Suisse 17, Martigny, 1986<sup>2</sup> (1<sup>e</sup> éd. 1981).
- WIBLE 1989 F. Wiblé, « Quelques réflexions sur la "romanisation" du Mont-Joux », in P. Dubuis (éd.), *Ceux qui passent et ceux qui restent. Etudes sur les trafics transalpins et leur impact local*, Actes du colloque de Bourg-Saint-Pierre, 23-25 septembre 1988, Saint-Maurice, 1989, p. 191-204.
- WIBLE 1991a F. Wiblé, « Le Valais au Bas-Empire romain : notes préliminaires », in R. Chevallier (dir.), *Peuplement et exploitation du milieu alpin (Antiquité et Haut Moyen Age)*,

- Actes du colloque de Belley, 2-4 juin 1989, Caesarodunum 25, Tours, 1991, p. 247-254.
- WIBLÉ 1991b F. Wibl , « Rites fun raires et s pultures en Valais romain :  tat de la question », *BEPA* 23, 1991, p. 127.
- WIBLÉ 1994 F. Wibl , « Massongex-*Tarnaia*e   l' poque antique », *Revue historique du Mandement de Bex*, 1994, p. 34-57.
- WIBL  1998a F. Wibl , « Les faubourgs de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny/Valais/Suisse) », in R. Bedon, ( d.), *Suburbia : les faubourgs en Gaule romaine et dans les r gions voisines*, Actes du colloque de Paris, 16 mai 1997, Caesarodunum 32, Limoges, 1998, p. 329-347.
- WIBL  1998b F. Wibl , « Deux procureurs du Valais et l'organisation de deux districts alpins », *Antiquit  Tardive* 6, 1998, p. 181-191.
- WIBL  1999 F. Wibl , « Monnaies dans les tombes en Valais et dans les Alpes : quelques constats », in F.-O. Dubuis, S. Frey-Kupper et G. Perret, *Trouvailles mon taires de tombes, Etudes de Numismatique et d'Histoire Mon taire* 2, Lausanne, 1999, p. 201-206.
- WIBL  2004 F. Wibl , « Martigny/*Octodurus* (Suisse) (*civitas Vallensium*), Province des Alpes Gr es et Pennines », in A. Ferdi re (dir.), *Capitales  ph m res, Des capitales de cit s perdent leur statut dans l'Antiquit  tardive*, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003, 25  suppl ment   la RAE, Tours, 2004, p. 451-456.
- WIBL  2005 F. Wibl , « Dans le Valais du Bas-Empire : une bataille   Saint-Maurice », in AA.VV., *Saint-Maurice et la L gion Th baine*, Actes du colloque de Fribourg, Saint-Maurice et Martigny, 17-20 septembre 2003, Fribourg, 2005, p. 447-453.
- WINDLER/FUCHS 2002 R. Windler et M. Fuchs, ( d.), *De l'antiquit  tardive au haut Moyen-Age (300-800). Kontinuit t und Neubeginn*, Antiqua 35, Basel, 2002.
- VIOLLIER 1908 D. Viollier, « Fouilles sur le territoire de Conthey (Valais) », *ASA* 10, 1908, p. 276-286.
- YOUNG 1977 B. Young, « Paganisme, christianisation et rites fun raires m rovingiens », *Arch ologie M di vale* 7, 1977, p. 5-81.
- YOUNG/PERIN 1991 B. Young et P. P rin, « Les n cropoles : III -VIII  si cle », in N. Duval, J. Fontaine et P. A. F vrier ( d.), *Naissance des arts chr tiens. Atlas des monuments pal ochr tiens de la France*, Paris, 1991, p. 94-121.

# ANNEXES

---

I. Catalogue des sites funéraires

II. Présentation de la base de données

III. Tableau récapitulatif des types de contenants et de l'orientation des sépultures

IV. Tableau récapitulatif de la position des inhumations et des réductions

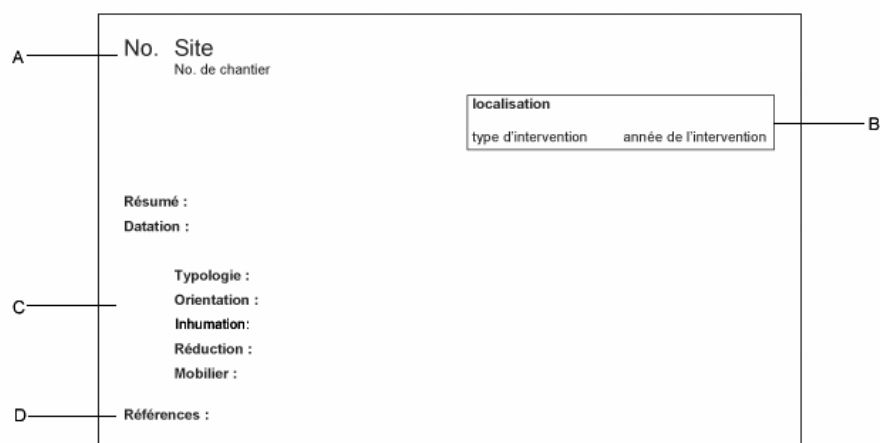
V. Tableau récapitulatif du mobilier funéraire

# I. CATALOGUE DES SITES FUNÉRAIRES

---

## I. 1 REMARQUES PRÉALABLES AU CATALOGUE

Ce catalogue présente, sous forme de fiches individuelles, les nécropoles sans église de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age mises au jour jusqu'à la fin de l'année 2004. Chaque fiche se compose de quatre parties distinctes :



A : identification du site.

Numéro de la fiche ; Nom de la commune ; Nom du site (composé en général à partir du nom de la localité ou, à défaut, de la commune, puis du lieu-dit) ; Numéro du chantier (attribué par le Service d'archéologie cantonal).

B : localisation et type d'intervention.

District, commune, localité, lieu-dit, numéro de la carte nationale (au 1 : 25 000<sup>ème</sup>), coordonnées nationales et altitude (la précision des coordonnées est mentionnée entre parenthèses) ; type d'intervention (découverte fortuite ; intervention d'urgence ; intervention d'urgence programmée) et année de l'intervention.

C : présentation du site en différentes rubriques :

- une description synthétique du site avec une présentation des particularités archéologiques importantes et la justification de l'attribution chronologique.
- la datation de l'utilisation de la nécropole proposée sur la base de l'étude du mobilier, s'il y en a, ou des coutumes funéraires. Son attribution est clairement détaillée sous la rubrique précédente. L'adjonction d'un point d'interrogation souligne le caractère incertain de la fourchette chronologique proposée.
- la typologie des sépultures (cercueil cloué ; coffrage hourdi au mortier ; coffre en bois ; coffre en bois ? ; coffre en dalles ; coffre en murets ; coffre en tuiles ; entourage de pierres ; fosse simple ; inhumation en pleine terre ; monoxyle ; sarcophage en plomb ; tombe en pleine terre ; tombe maçonnée ; tombe rupestre). Pour une présentation détaillée de ces différents types, cf. *supra* III.4.

- l'orientation des tombes. Sauf indication contraire, la première orientation désigne l'emplacement du crâne du défunt.
- a. le nombre d'inhumations et la position des défunts (en décubitus dorsal ; en décubitus latéral droit ; en décubitus latéral gauche ; en décubitus ventral ; indéterminé). A noter que lorsque la documentation ne le précisait pas, nous avons compté un individu par tombe, en position indéterminée.
- b. la position des membres supérieurs. Par commodité, nous abrégeons les positions comme suit : « long du corps » pour les deux bras allongés le long du corps ; « bassin » pour les deux bras repliés sur le bassin ; « poitrine » pour les deux bras repliés sur la poitrine. Nous combinons ces abréviations lorsque les deux bras sont dans deux positions différentes. A noter que la position des membres inférieurs étant en général indéterminée, nous n'avons pas jugé nécessaire de la signaler.
- la présence et la localisation de réductions d'ossements.
- le mobilier funéraire présenté par sépulture et par individu (« I » pour individu inhumé, « R » pour individu réduit). Il est systématiquement suivi du lieu de dépôt ainsi que du numéro d'inventaire, le tout entre parenthèses. Le symbole « (X) » signifie que l'objet est perdu.

Pour chacune de ces rubriques, le sigle « – » signifie que l'information n'a pas pu être récoltée ou que la documentation n'en fait pas mention. Les résultats de l'étude des pratiques funéraires (exposés dans la première partie de ce travail) sont calculés à partir des chiffres présentés dans les rubriques « Typologie », « Orientation », « Inhumation », « Réduction » et « Mobilier ».

#### D : références bibliographiques.

La liste des ouvrages et des articles concernant le site n'est pas toujours exhaustive. Seuls les ouvrages et articles publiés ainsi que les rapports déposés au SBMA à Sion ou à l'ORA à Martigny sont cités. Les croquis, lettres et documentation de terrain dont bénéficient certains sites ne sont pas mentionnés. Les références sont classées par ordre chronologique de parution. Lorsqu'un ouvrage se trouve dans la bibliographie générale, son titre n'est pas détaillé. Les auteurs des brèves mentions publiées dans les chroniques archéologiques de certaines revues (*ASSPA*, *IAS*, *AV* et *Vallesia*) ne sont pas cités.

Les sites sont classés par ordre alphabétique de commune, puis de localité, enfin de lieu-dit. Ils sont séparés en deux chapitres distincts : les sites clairement attribués aux périodes considérées et les sites de datation indéterminée ou suspects. Il n'a pas été tenu compte de ces derniers pour établir la synthèse des pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais.

## I.2 TABLE DES MATIÈRES DU CATALOGUE

### SITES FUNÉRAIRES DE L'ANTIQUITE TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE

1.	Albinen : Albinen/Hinter dem Dorf	97
2.	Ardon	98
3.	Ayent : Saint-Romain/Brêt Saxonne	99
4.	Brig-Glis : Gamsen/Waldmatte	101
5.	Brig-Glis : Glis/Klosmattenstrasse	102
6.	Collombey-Muraz : Muraz/au Chiat	103
7.	Collombey-Muraz : Muraz/Narzon	104
8.	Conthey : Plan-Conthey	105
9.	Conthey : Plan-Conthey/en Bailloz	106
10.	Conthey : Premploz	109
11.	Conthey : Sensine	111
12.	Fully : Mazembroz/le Rontet	112
13.	Guttet-Feschel : Wyler	113
14.	Hérévence : Euseigne	114
15.	Lens : Lens/Est de Lens	115
16.	Lens : Lens/Maroz Dellège	116
17.	Leukerbad : Leukerbad	118
18.	Leukerbad : Leukerbad/Unter Maressen	119
19.	Martigny : Martigny	120
20.	Massongex : Massongex	124
21.	Miège	127
22.	Mörel : Mörel	128
23.	Randogne : Montana-Vermala	129
24.	Sierre : Sierre/Colline de Géronde	130
25.	Sierre : Sierre/Quartier de Liddes	131
26.	Sierre : Sierre/Tour de Goubing	132
27.	Sion : Sion/Châtro	133
28.	Sion : Bramois/Pranoé	134
29.	Sion : Molygon/la Vulpillère	135
30.	Sion : Sion/la Sitterie	136
31.	Sion : Sion/la Sitterie	137
32.	Sion : Sion/Sous-le-Scex	138
33.	Sion : Uvrier	140
34.	Unterems : Unterems/Heidenhubel	141
35.	Venthône : Venthône	142



36.	Vollèges : Vollèges/les Vignes	143
37.	Vollège : Le Levron /Nouvelle école	144
38.	Vollèges : Le Levron/Tombay	145
39.	Vouvry : Vouvry/Amarel	146
40.	Vouvry : Vouvry/en Bovairon	147

## SITES NON CONSIDERES

41.	Ayent : Ayent/les Bouesses	148
42.	Bagnes : Verbier/la Vella	148
43.	Bagnes: Verbier/Mondzeu	149
44.	Chamoson : Chamoson/en Vérine	149
45.	Gluringen : Gluringen/Feld	150
46.	Hohtenn : Hohtenn/Pfaffenacker	150
47.	Kippel : Kippel	151
48.	Leukerbad : Leukerbad/Lischelier	152
49.	Mase	152
50.	Miège : Miège	153
51.	Mollens	153
52.	Monthey : Monthey/Creusaz	154
53.	Monthey : Monthey/Culau	154
54.	Monthey : Monthey/Marendeux	155
55.	Monthey : Monthey/Route de Choëx	155
56.	Monthey : Monthey/Verney	156
57.	Mörel	156
58.	Ried-Brig : au pied du Burgspitze	157
59.	Saint-Léonard : Saint-Léonard	157
60.	Saint-Léonard : Saint-Léonard/Carrière	158
61.	Saint-Léonard : Saint-Léonard/les Champlans	158
62.	Savièse : Drône	159
63.	Savièse : Drône/Zampelet	159
64.	Saxon : Saxon/les Baveux	160
65.	Sion : Bramois	160
66.	Sion : Bramois/Vers le Pont	161
67.	Sion : Mollignon	161
68.	Venthône : Muraz	162

## I.3 SITES FUNERAIRES DE L'ANTIQUITE TARDIVE ET DU HAUT MOYEN AGE

### 1. Albinen : Albinen/Hinter dem Dorf

C0068

<b>District :</b> Leuk	<b>Commune :</b> Albinen
<b>Localité :</b>	<b>Lieu-dit :</b> Hinter dem Dorf
<b>CN :</b> 1287	614900 / 132450 / 1300 (lieu-dit)
découverte fortuite	1979

**Résumé :** Lors de travaux en vue de la construction d'une habitation au lieu-dit « Hinter dem Dorf », deux tombes à inhumation ont été mises au jour. Si la première est en dalles et orientée nord-ouest/sud-est, la seconde n'a, semble-t-il, pas été observée. Seules deux boucles d'oreille découvertes à proximité immédiate de la première sépulture, attesteraient la présence de la seconde. L'existence de cette seconde tombe est ainsi sujette à caution. Les boucles d'oreille, de type à pendentif en corbeille, nous permettent néanmoins de dater le site de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s.<sup>296</sup>

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x NW-SE.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x indéterminé.

b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** Provenance exacte indéterminée: 2 boucles d'oreille en argent du type à pendentif en corbeille (MCA ; MAS 52 et MAS 53).

**Références :** Inédit.

---

<sup>296</sup> FINGERLIN 1974.

## 2. Ardon

C0073

<b>District</b> : Conthey	<b>Commune</b> : Ardon
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	586000 / 118000 / 490 (commune)
découverte fortuite	1900-1904

**Résumé :** J. Broccard aurait remis au « musée de Sion », en 1904, du mobilier provenant d'une « tombe burgonde ». Cette appellation désigne vraisemblablement une tombe à inhumation en dalles. Nous ne disposons d'aucun renseignement supplémentaire et la localisation précise de la tombe nous échappe aujourd'hui. Parmi l'ensemble du mobilier remis, seule une chaînette en bronze munie d'une agrafe à double crochet a été retrouvée. De semblables parures étaient utilisées pour maintenir un vêtement, un manteau par exemple. Si les premières agrafes à double crochet semblent apparaître au IV<sup>e</sup> s.<sup>297</sup>, le maintien du vêtement par une chaînette munie d'agrafes est surtout attesté au VII<sup>e</sup> s.<sup>298</sup> Nous attribuons ainsi, avec les réserves qui s'imposent, cette sépulture au VII<sup>e</sup> s.

**Datation :** VII<sup>e</sup> s. ?

**Typologie :** 1 coffre en dalles ?

**Orientation :** 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x indéterminé.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 2 boucles d'oreille en bronze (X) ; 1 chaînette en bronze munie d'une agrafe à double crochet (MCA ; 1217-b) ; des fragments de vêtement (X) ; 1 collier en cuir (X) ; 1 couteau en fer (X).

**Références :** BOUFFARD 1945, p. 88 ; SAUTER 1946, p. 13 ; SAUTER 1950, p. 67.

<sup>297</sup> Une agrafe à double crochet a été découverte dans un niveau du IV<sup>e</sup> s. dans la *villa* de Vallon sur Dompierre, FR. Cf. SCHWAB *et al.* 1997, p. 135, note 11.

<sup>298</sup> SPM VI, p. 191-192 ; PRIVATI 1983, p. 53 ; MARTI 2000A., p. 67 ; ANTONINI 2002, p. 202.

### 3. Ayent : Saint-Romain/Brêt Saxonne

C0098

<b>District</b> : Hérens	<b>Commune</b> : Ayent
<b>Localité</b> : Saint-Romain	<b>Lieu-dit</b> : Brêt Saxonne
<b>CN</b> : 1286	597712 / 125745 / 1085 (lieu-dit)
intervention d'urgence	1980

**Résumé :** Lors de travaux en vue de la construction d'une habitation au-dessus du village de Saint-Romain, on a dégagé, en 1980, une petite nécropole contenant deux tombes en dalles. La zone alentour a été décapée à l'aide d'une pelle mécanique sans livrer de sépulture supplémentaire. Ces tombes, orientées approximativement ouest-est, étaient installées sur une petite terrasse naturelle, l'une à proximité de l'autre. Elles contenaient les restes squelettiques d'au moins huit individus, la plupart réduits, afin d'accueillir l'inhumation postérieure. Une telle pratique suggère l'existence de marquage au sol, permettant notamment de localiser les sépultures et d'y ensevelir un nouveau défunt, ce que confirme N. Plumettaz, une grosse pierre étant dressée, semble-t-il, devant chacune des sépultures. Notons que seuls les crânes des défunts réduits étaient soigneusement alignés le long d'une paroi à l'intérieur de la tombe. Si le dernier occupant de la tombe T2 était en décubitus dorsal, la position et la connexion stricte des deux derniers inhumés de la tombe T1 suggèrent un ensevelissement simultané.

A noter qu'un riche mobilier accompagnait les défunts de la tombe T1. L'emploi répété de ces tombes atteste une utilisation de la nécropole sur une longue période, que le mobilier permet de situer entre la fin du V<sup>e</sup> s. et le milieu du VII<sup>e</sup> s.<sup>299</sup> En effet, selon N. Plumettaz, la boucle de ceinture simple en bronze et ornée de traits gravés, attribuée à un défunt dont les ossements ont été réduits, peut dater de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. déjà<sup>300</sup>. Quant aux plaques-boucles accompagnant les derniers inhumés, elles sont datées de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. A noter que ces boucles n'ont pas été retrouvées, seuls leurs dessins ont pu être consultés.

**Datation :** fin du V<sup>e</sup>- milieu du VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 2 coffres en dalles.

**Orientation :** 1 x SW-NE ; 1 x WSW-ENE.

**Inhumation :** a. 3 inhumations : 2 x en décubitus dorsal ; 1 x en décubitus latéral droit.  
b. 1 x long du corps ; 1 x poitrine ; 1 x indéterminé.

**Réduction :** 6 réductions : 6 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier inhumé.

**Mobilier :** T1/I1 : 1 plaque-boucle en fer de type B (X) ; 1 bague en bronze avec châton en pâte de verre (MCA ; -) ; 1 monnaie en bronze indéterminable (X) ; 1 collier de perles en pâte de verre (MCA ; -).

T1/I2 : 1 plaque-boucle en fer de type B (X) ; une bague en bronze (MCA ; -).

T1/R1 : 1 boucle de ceinture en bronze (X).

<sup>299</sup> PLUMETTAZ 1984, p. 17.

<sup>300</sup> PLUMETTAZ 1984, p. 17. H. Schwab précise que les boucles de ce type (boucles simples ornées de traits gravés) apparaissent dès l'extrême fin de l'époque romaine et la première phase du Haut Moyen Age. SCHWAB 1983, p. 180-183.

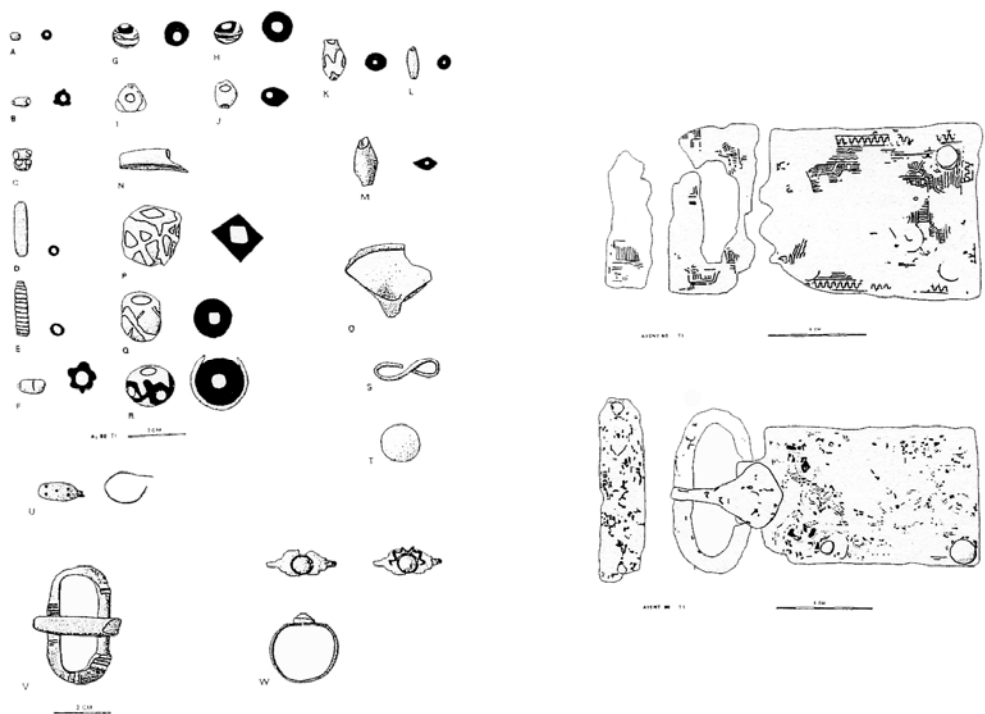


Fig. 18 : Mobilier des sépultures. ASSPA 70, 1987, p. 253, fig. 30, 31 et 32.

**Références :** ASSPA 64, 1981, p. 262 ; PLUMETTAZ 1984, p. 3-36 et fig. 6-20 ; ASSPA 70, 1987, p. 252-253 et fig. 28, 30, 31 et 32.

## 4. Brig-Glis : Gamsen/Waldmatte

C0306

<b>District</b> : Brig	<b>Commune</b> : Brig-Glis
<b>Localité</b> : Gamsen	<b>Lieu-dit</b> : Waldmatte
<b>CN</b> : 1289	640350 / 128250 / 660 (théodolite)
intervention d'urgence programmée	1987-1999

**Résumé :** Les fouilles archéologiques sur le futur tracé de l'A9 ont permis de dégager une agglomération aménagée en terrasses sur un coteau et occupée de la fin du Premier Age du Fer jusqu'au début du Moyen Age. Si l'occupation du site à partir du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. est plus sporadique, elle est néanmoins attestée en divers endroits de l'agglomération jusqu'au XI<sup>e</sup> s. Le site est encore en cours d'étude et sera prochainement publié ; il ne nous a ainsi pas été possible d'accéder à l'ensemble de la documentation. Aussi, ne pouvons-nous, faute de précision, intégrer les diverses sépultures dégagées à notre corpus. Il nous a cependant semblé important de présenter sommairement ces nécropoles, les seules, avec Sion/Sous-le-Scex (32), à être rattachées à une zone d'habitation contemporaine.

De nombreuses tombes ont été dégagées, souvent regroupées en petits ensembles funéraires en différents endroits du coteau. Ainsi une petite nécropole d'environ douze sépultures à inhumation a été mise au jour sur une butte, à proximité immédiate de l'habitat indigène. La plupart de ces sépultures étaient en fosse simple, orientées ouest-est, avec vraisemblablement la tête à l'ouest, et ne contenaient aucun mobilier funéraire.

Un second ensemble funéraire est disposé autour d'un bâtiment (Bat116) daté entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s., et dont l'emplacement privilégié et l'architecture maçonnée en font un édifice particulier. Deux tombes y ont été implantées, l'une à l'intérieur du niveau de sol en *terrazzo*, l'autre dans le mur aval du bâtiment. L'hypothèse avancée par O. Paccolat de l'utilisation de ce dernier comme mausolée funéraire est vraisemblable. Une monnaie déposée en offrande dans la deuxième tombe, orientée est-ouest, nous donne un *terminus post quem* du milieu du IV<sup>e</sup> s.<sup>301</sup> Deux fibules ont également été retrouvées en place, au niveau des épaules du défunt.

Deux autres nécropoles, attribuées au Haut Moyen Age, ont également été découvertes sur le site, regroupées dans la partie haute du coteau. Elles contenaient chacune environ dix sépultures, dont plusieurs coffres dallés, et n'ont vraisemblablement pas livré de mobilier. Des inhumations d'enfant et de bébé côtoyaient celles d'adulte.

**Datation :** Antiquité tardive et Haut Moyen Age

**Typologie :** -

**Orientation :** -

**Inhumation :** -

**Réduction :** -

**Mobilier :** -

**Références :** *Vallesia* 49, 1994, p. 271 ; *Vallesia* 51, 1996, p. 319 ; PACCOLAT 1997 ; ASSPA 82, 1999, p. 284 ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 77 ; PACCOLAT *et al.* 2004.

<sup>301</sup> Il s'agit d'un aes IV daté entre 340 à 408.

## 5. Brig-Glis : Glis/Klosmattenstrasse

C0350

<b>District</b> : Brig	<b>Commune</b> : Brig-Glis
<b>Localité</b> : Glis	<b>Lieu-dit</b> : Klosmattenstrasse
<b>CN</b> : 1289	641525 / 128770 / 760 (parcelle)
intervention d'urgence 1998	

**Résumé :** Lors de travaux d'excavation pour la construction d'une villa, on a mis au jour une tombe en dalles de schiste à environ 200 m de l'église Notre Dame, dont la première édification remonte au début du VI<sup>e</sup> s. Il est possible que la tombe dégagée à Klosmattenstrasse appartienne au cimetière de l'église mérovingienne, la fonction funéraire de celle-ci étant attestée au VII<sup>e</sup> s. L'absence de mobilier ne permet cependant pas d'attribuer avec certitude la tombe au VII<sup>e</sup> s. Cette sépulture était orientée sud-ouest/nord-est (emplacement du crâne inconnu) et ne contenait aucun squelette. Elle est attribuée au Haut Moyen Age par l'architecture et l'orientation du caisson, la faible sédimentation recouvrant la dalle de couverture et la présence de tombes de cette période à proximité.

**Datation :** Haut Moyen Age (VII<sup>e</sup> s. ?)

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x SW-NE.

**Inhumation :** a. -

b. -

**Réduction :** -

**Mobilier :** -

**Références :** *Vallesia* 54, 1999, p. 326 et fig. 15.

## 6. Collombey-Muraz : Muraz/au Chiat

C0392

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Collombey-Muraz
<b>Localité</b> : Muraz	<b>Lieu-dit</b> : au Chiat
<b>CN</b> : 1284	560850 / 124900 / 400 (lieu-dit)
découverte fortuite	1846

**Résumé :** La documentation mentionne un « tombeau romain » mal localisé, découvert fortuitement en 1846. Le type de cette sépulture n'est pas précisé, mais la désignation « tombeau romain » pourrait suggérer une tombe construite à l'aide de matériaux de récupération romains (notamment des tuiles) ou une tombe maçonnée. Sans précision supplémentaire, il nous est impossible de confirmer ces hypothèses. Le défunt était accompagné d'une fibule discoïdale, dont l'emplacement sur le corps n'est pas précisé. Cet objet nous permet cependant de dater la sépulture de la seconde moitié ou du dernier quart du VI<sup>e</sup> s.<sup>302</sup>

**Datation :** seconde moitié ou dernier quart du VI<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 fosse simple.

**Orientation :** 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x indéterminé.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 fibule discoïdale (MCA ; 678).

**Références :** IAS 1908, p. 364 ; IAS 1909, p. 193 ; ASSPA 2, 1909, p. 134 et fig. 59 ; ASSPA 7, 1914, p. 101 ; SAUTER 1950, p. 140 (sous Sierre) ; H. Vierck, « Studien zur vor- und frühgeschichtlichen Archäologie », in G. Kossack et G. Ulbert (dir.), *Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag*, München, 1974, p. 351-352 et fig. 15 ; M. Martin, « Das Gebiet des Kantons Solothurn im frühen Mittelalter », ASSPA 66, 1983, p. 221 ; MARTI 1990, p. 61-63 et fig. 34.3 ; MARTI *et al.* 1992, p. 16-28 et fig. 6 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 73 ; G. Graenert et A. Rast-Eicher, « La fibule estampée de la Tour-de-Trême : une trouvaille particulière de l'époque mérovingienne en Gruyère », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 5, 2003, p. 158-173 et fig. 9.

<sup>302</sup> On connaît plusieurs parallèles pour cette fibule, elle a d'ailleurs donné son nom à ce type particulier de fibule discoïdale (« type Chiat »). MARTI *et al.* 1992, p. 24-25.



## 7. Collombey-Muraz : Muraz/Narzon

C0408

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Collombey-Muraz
<b>Localité</b> : Muraz	<b>Lieu-dit</b> : Narzon
<b>CN</b> : 1284	560813 / 125050 / 409 (théodolite)
découverte fortuite puis intervention d'urgence 1998	

**Résumé :** Une petite nécropole de cinq tombes à inhumation a été mise au jour lors de travaux d'excavation précédant la construction d'un garage. Ces tombes, installées dans la partie haute du cône de déjection et orientées approximativement ouest-est, présentaient une grande variété architecturale. Des coffres en dalles, une tombe maçonnée et une tombe en pleine terre ont, en effet, été observés. La présence remarquée d'adultes et d'enfants ainsi que la faible extension spatiale de la nécropole suggèrent qu'il s'agit d'une petite aire funéraire de type familial. Certaines sépultures ont été réutilisées à plusieurs reprises, les os des défunts inhumés antérieurement étant en général réduits dans un coin de la tombe. A noter néanmoins que deux inhumations successives ont été installées l'une sur l'autre dans la tombe T3, selon une pratique attestée sur d'autres sites<sup>303</sup> mais relativement peu courante au Haut Moyen Age. L'une des réductions a, quant à elle, nécessité la construction d'un petit caisson, prolongeant la tombe T1. La boucle de ceinture rectangulaire en bronze à ardiffon à base scutiforme retrouvée à la hauteur du bassin du dernier inhumé de la tombe T1 permet de dater l'utilisation de cette nécropole au VI<sup>e</sup> s. Ce type de boucle de ceinture a en effet été utilisé entre le premier et le troisième quart du VI<sup>e</sup> s., le *floruit* se situant au milieu du siècle<sup>304</sup>. Néanmoins la réutilisation de plusieurs tombes et les deux niveaux d'insertion stratigraphique observés attestent une certaine durée d'utilisation du site ; P. Taillard et J.-C. Moret, du bureau de recherches archéologiques TERA, n'excluent ainsi pas une datation plus ancienne pour l'une ou l'autre des sépultures.

**Datation :** VI<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 3 coffres en dalles ; 1 tombe maçonnée ; 1 fosse simple.

**Orientation :** 4 x SW-NE ; 1 x SSW-NNE.

**Inhumation :** a. 6 inhumations : 3 x en décubitus dorsal ; 3 x indéterminé.  
b. 2 x bassin ; 4 x indéterminé.

**Réduction :** 2 réductions: 1 x dans un caisson aménagé au pied de la sépulture ; 1 x à l'intérieur de la tombe, le long d'une paroi.

**Mobilier :** T1 : 1 boucle de ceinture en bronze (ORA ; -).

**Références :** *Vallesia* 54, 1999, p. 326-329 ; *ASSPA* 82, 1999, p. 307 ; P. Taillard et J.-C. Moret, *Commune de Collombey-Muraz, Chantier de Narzon, Rapport de fouilles du bureau TERA* (déposé à l'ORA).

<sup>303</sup> Il s'agit des tombes T4 et T5 de Martigny/Motel 90 (19) et de la tombe T15 de Martigny/Aïda II (19).

<sup>304</sup> P. Taillard et J.-C. Moret, *Commune de Collombey-Muraz, Chantier de Narzon, Rapport de fouilles du bureau TERA*, p. 3. A noter que des boucles de ceinture similaires ont été découvertes en petit nombre dans le bassin lémanique et dans les nécropoles de la région bâloise. Cf. PRIVATI 1983, pl. VIII et MARTI 1990, pl. I.

## 8. Conthey : Plan-Conthey

C0451

<b>District</b> : Conthey	<b>Commune</b> : Conthey
<b>Localité</b> : Plan-Conthey	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	589430 / 119900 / 504 (localité)
découverte fortuite	1912

**Résumé :** La documentation mentionne la mise au jour, lors du défoncement d'une vigne en 1912, d'une nécropole d'environ 30 tombes à inhumation près de Plan-Conthey, certaines construites en dalles, d'autres en murets de pierres sèches, de tufs grossièrement équarris ou de « maçonnerie ordinaire ». Des traces de cercueils en bois ont également été observées. Implantées « au hasard », selon J. Morand, ces tombes respectaient néanmoins toutes une orientation similaire, la tête à l'ouest. Plusieurs sépultures ont été utilisées en réemploi, soit avec réduction des os des défunts antérieurs, soit par simple superposition des cadavres. Ces tombes, dont certaines étaient doubles, contenaient des adultes comme des enfants. Un des squelettes aurait tenu dans sa main gauche des noix « aisément reconnaissables ». Certaines de ces tombes ont, en outre, livré du mobilier du Haut Moyen Age, comme les boucles d'oreille, dont le type à pendentif en corbeille est répandu au nord des Alpes pendant la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s.<sup>305</sup> La présence de la garniture de lanière confirme cette datation.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> -VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 30 fosses simples.

**Orientation :** 30 x W-E.

**Inhumation :** a. 31 inhumations : 31 x indéterminé.  
b. 31 x indéterminé.

**Réduction :** 1 réduction : 1 x à l'intérieur de la tombe.

**Mobilier :** Provenance exacte indéterminée: plusieurs boucles de ceinture (X) ; 2 boucles d'oreille en argent du type à pendentif en corbeille (il n'en reste qu'une : MCA ; 1395-a) ; des restes de chaussures (X) et une garniture de lanière en bronze (MCA ; 1395-b).

**Références :** J. Morand, *Rapport de la commission cantonale des monuments historiques*, 1913 (déposé au SBMA) ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 76.

---

<sup>305</sup> FINGERLIN 1974.

## 9. Conthey : Plan-Conthey/en Bailloz

C0418

<b>District</b> : Conthey	<b>Commune</b> : Conthey
<b>Localité</b> : Plan-Conthey	<b>Lieu-dit</b> : en Bailloz
<b>CN</b> : 1306	589400 / 119880 / 520 (lieu-dit)
intervention d'urgence	1883-1930

**Résumé :** Les environs de Plan-Conthey ont livré des témoignages particuliers quant à certaines coutumes funéraires du Bas-Empire valaisan : des sarcophages en plomb abrités à l'intérieur de caveaux funéraires maçonnés y ont été découverts, à plusieurs reprises. Compte tenu du caractère suspect de la découverte de Ried-Brig/au pied du Burgspitze (58), il s'agit des seuls sarcophages de ce type attestés en Valais.

Le premier a été mis au jour en 1883 dans les vignes, autour de Plan-Conthey. Le sarcophage en plomb était contenu dans un tombeau maçonné construit en dalles, en blocs de tuf et en tuiles, le tout sans doute enduit de mortier de tuileau. La description de la position du défunt nous laisse penser que ce dernier était inhumé en décubitus dorsal, selon un axe est-ouest. Le sarcophage ne contenait aucun mobilier funéraire.

En 1901, les fouilles archéologiques entreprises à l'extrémité du domaine d'une *villa rustica* ont conduit à la découverte d'un monument funéraire exceptionnel. Il s'agit d'un caveau voûté et maçonné, de plan quadrangulaire (long. 5 m ; larg. 4.25 m) dans lequel étaient aménagés deux compartiments revêtus de mortier de tuileau (fig. 19). Le compartiment nord contenait un cercueil en plomb en parfait état, à l'intérieur duquel était inhumé un seul individu. Le défunt était vraisemblablement en décubitus dorsal, orienté est-ouest. Il était accompagné de trois récipients en verre, l'un d'eux ayant été déposé à côté du crâne. La partie sud du caveau était de dimensions plus importantes. Elle contenait un cercueil double en plomb mal conservé. Les deux tombes étaient recouvertes de grandes dalles. Parmi elles, deux étaient des stèles funéraires inscrites datant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et utilisées en réemploi<sup>306</sup>.

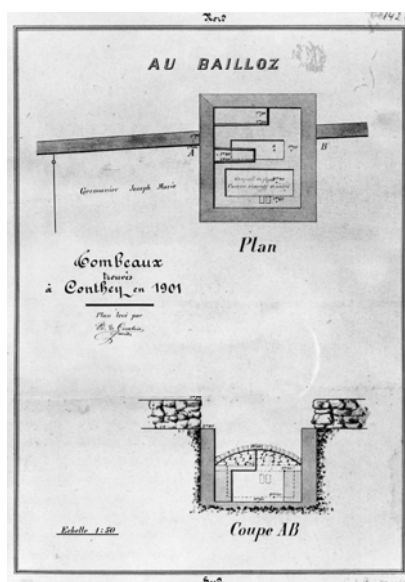


Fig. 19 : Plan et coupe du caveau de 1901. Relevé du géomètre Cocatrix, VALLIS POENINA, p. 119, fig. 95.

<sup>306</sup> Pour une description des stèles, voir F. Wiblé, « Notes sur deux stèles funéraires d'époque romaine découvertes en 1901 à Plan-Conthey (VS) », *RSAA* 1978, p. 158-161.

Un riche mobilier funéraire (neuf récipients en verre) était également réparti à l'intérieur de deux petites niches aménagées dans une des parois du monument<sup>307</sup>. Datés du IV<sup>e</sup> s., ces récipients en verre, dont les formes sont peu représentées dans les régions occidentales de l'Empire, proviennent de la côte syro-palestinienne. De par son origine, ce mobilier suggère ainsi une grande aisance financière et souligne l'importance des défunts, que l'architecture du tombeau signalait déjà. Il est vraisemblable que ce monument appartienne aux propriétaires de la *villa*.

A proximité de ce caveau, au mois de mars 1921, on a mis au jour, dans une vigne, un tombeau maçonné supplémentaire recouvert de dalles horizontales (fig. 20). Il contenait un sarcophage en plomb, à l'intérieur duquel un individu reposait en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Le crâne du défunt était, selon la documentation, entouré d'un voile fin. Deux monnaies ont également été retrouvées dans le cercueil. L'une d'entre elles date du règne de Constance II (337-361)<sup>308</sup> et fournit un *terminus post quem* au deuxième tiers du IV<sup>e</sup> s.

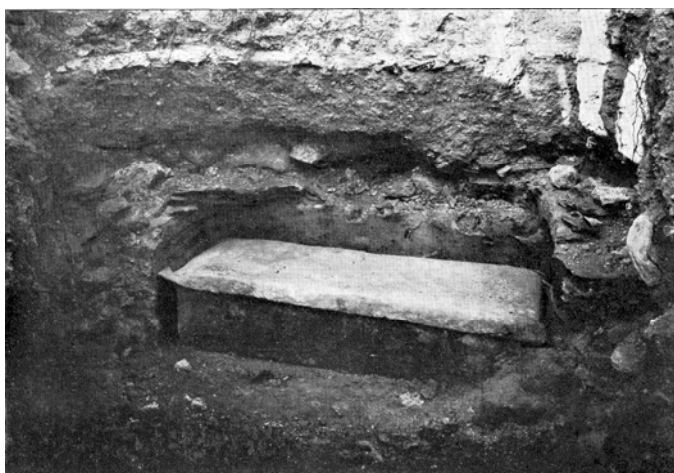


Fig. 20 : Caveau funéraire et sarcophage en plomb découverts en 1921. ASSPA 13, 1921, pl. XV.

C'est finalement en 1930 que le dernier sarcophage en plomb a été mis au jour à Plan-Conthey. Comme les autres, il était contenu dans un caveau funéraire maçonné. Si le squelette était particulièrement mal conservé, les restes de feuilles d'une probable couronne mortuaire, ainsi que des morceaux d'étoffes ont pu être observés. Selon l'analyse de J. P. Wild, ce type de vêtement en soie richement ornée de garnitures de laine était très prisé à la cour impériale. Ces vestiges témoignent ainsi de l'importance sociale du défunt, que S. Martin-Kilcher propose d'identifier comme membre de la classe sénatoriale. Le cercueil a été acquis la même année par le SLM.

L'écart chronologique entre cette nécropole et le site précédant ne suggère aucune relation entre les deux. Il se pourrait néanmoins que des tombes de la nécropole de Plan-Conthey (8) soient antérieures à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. et témoignent de la continuité d'occupation du cimetière domanial par un certain groupe social, à l'instar de la nécropole des mausolées de Sion/Sous-le-Scex (32) utilisée jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du VII<sup>e</sup> s. Le recoupement de plusieurs sépultures à Plan-Conthey (8) suggère, en effet, une utilisation prolongée de la nécropole.

**Datation :** IV<sup>e</sup> s.

<sup>307</sup> Ce mobilier est présenté dans MARTIN 1995.

<sup>308</sup> ASSPA 13, 1921, p. 97.

**Typologie :** 4 caveaux maçonnés contenant 5 sarcophages en plomb.  
**Orientation :** 3 x E-W ; 1 x W-E ; 1 x indéterminé.  
**Inhumation :** 5 inhumations : 3 x en décubitus dorsal ? ; 2 x indéterminé.  
b. 5 x indéterminé.  
**Réduction :** -  
**Mobilier :** Fouilles 1901 : 12 récipients en verre (SLM ; 16208 à 16218).  
Fouilles 1921 : 1 monnaie du règne de Constance II (337-361) (X) ; 1 monnaie indéterminée (X).

**Références :** Fouilles 1883 : *IAS* 1883, p. 434-435 ; *IAS* 1900, p. 284 ; DG I, 1902, p. 525.  
Fouilles 1901 : *IAS* 1901, p. 91-92 ; *IAS* 1903/4, p. 74 ; *UFAS* V, p. 156-157 ; F. Wiblé, « Notes sur deux stèles funéraires d'époque romaine découvertes en 1901 à Plan-Conthey (VS) », *RSAA* 1978, p. 158-161 ; MARTIN 1995.  
Fouilles 1921 : *ASSPA* 13, 1921, p. 97 et pl. XV.  
Fouilles 1930 : *ASSPA* 22, 1930, p. 95 ; *ASSPA* 23, 1931, p. 65 ; E. Vogt, « Ein spätantiker Gewebefund aus dem Wallis », in *Germania* 18, 1934, p. 198-206 ; J. P. Wild, « Ein römischer Seidenstoff aus dem Wallis. *Vallis Poenina* an der antiken Seidenstrasse ? », *HA* 18.70, 1987, p. 59-73 ; S. Martin-Kilcher, *Die Römerzeit*, 1983, p. 117 (trad. franç.: *La Suisse antique. L'Helvétie au temps des Romains*, 1983, p. 117).  
Synthèse : BOUFFARD 1945, p. 95 ; SAUTER 1950, p. 87 et 89 ; DUBUIS *et al.* 1987, p. 157-168, en particulier p. 166 ; PAUNIER 1988, p. 134 ; FELLMANN 1992, p. 296 et fig. 264 ; VALLIS POENINA, p. 118-119, 123, 184-186 et fig. 95, 142-145 ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 76 ; SPM V, p. 191 et fig. 193.

## 10. Conthey : Premploz

C0441

<b>District</b> : Conthey	<b>Commune</b> : Conthey
<b>Localité</b> : Premploz	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	588950 / 121010 / 802 (localité)
découverte fortuite	1907

**Résumé :** Une nécropole de 33 tombes à inhumation a été dégagée à Premploz, le long du « chemin de Pagnoney »<sup>309</sup>. Fouillée pour le compte du SLM au début du XX<sup>e</sup> s., cette nécropole a été aménagée sans véritable ordre apparent (fig. 21). On remarque néanmoins que, à l'exception d'une tombe orientée nord-sud et d'un des deux enfants de la tombe T13, tous les défunts ont été inhumés tête à l'ouest (avec des variations allant du nord-nord-ouest au sud-ouest). En outre, les recoupements de tombe sont extrêmement rares, à vrai dire une seule tombe a clairement été aménagée au travers d'autres sépultures, ce qui suggère un marquage au sol signalant l'emplacement des tombes. Pareil marquage au sol est d'ailleurs attesté pour deux sépultures (T5 et T24) sous la forme d'un amas de pierres et de dalles formant un massif assez régulier. A la tête de l'un d'eux (T24) était dressée une pierre triangulaire de grande taille, assumant manifestement la fonction de stèle funéraire. Une troisième tombe (T8) était signalée par une dalle disposée de chant à l'arrière du crâne. La majorité des tombes étaient des coffres en dalles ; quatre sépultures présentent de plus la particularité d'avoir été creusées dans le substrat rocheux, aménagement peu attesté en Valais. Notons encore la présence de quatre sépultures à double inhumation au sein de cette petite nécropole (T5, T9, T13 et T27). De nombreuses tombes sont utilisées en réemploi, les os des défunts antérieurs ayant été réduits. Quant au genre et au sexe de la population inhumée, la documentation ne nous fournit aucune indication ; tout au plus pouvons-nous remarquer la mixité d'adultes et d'enfants sur l'ensemble de la nécropole, avec néanmoins une zone à l'écart - extrémité sud - vraisemblablement réservée à l'inhumation de ces derniers. Plusieurs défunts étaient accompagnés de mobilier funéraire. La plaque-boucle en fer retrouvée dans la tombe T27 est de type B, lequel apparaît, selon M. Martin, dès le début du VII<sup>e</sup> s. Un second exemplaire du même type mais orné de damasquinure et de placage d'argent et de laiton, généralement attribué au milieu du VII<sup>e</sup> s., proviendrait également de cette nécropole. Quant à la plaque-boucle de la tombe T1, identifiée dans un premier temps comme « poêle à frire » tant ses dimensions ont paru extraordinaires aux ouvriers, son type (A) apparaît en Suisse occidentale dès le milieu du VII<sup>e</sup> s. Le mobilier découvert nous permet ainsi d'attribuer cette nécropole au VII<sup>e</sup> s., avec un développement marqué dans la deuxième moitié du siècle.

**Datation :** VII<sup>e</sup> s.

- Typologie :** 14 coffres en dalles ; 13 coffres en murets ; 4 tombes rupestres ; 1 tombe avec entourage de pierres ; 1 fosse simple.
- Orientation :** 2 x NNW-SSE ; 8 x NW-SE ; 2 x WNW-ESE ; 8 x W-E ; 11 x WSW-ENE ; 1 x N-S, 1 indéterminé.
- Inhumation :** a. 36 inhumations : 16 x en décubitus dorsal ; 20 x indéterminé.  
b. 4 x long du corps ; 7 x bassin ; 1 x long du corps-poitrine ; 2 x bassin-poitrine ; 22 x indéterminé.
- Réduction :** 13 réductions : 2 x à l'intérieur de la tombe, au niveau de la tête du dernier inhumé ; 3 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier inhumé ; 4 x dans un caisson aménagé ; 1 x à l'extérieur de la tombe ; 3 x indéterminé.

<sup>309</sup> D. Viollier a compté 34 sépultures, l'une d'entre elles étant une réduction d'ossements rattachable à une des 33 autres tombes.

**Mobilier :**

T1 : 1 plaque-boucle en fer de type A (SLM ; 18698) ; 1 bague en argent (SLM ; 18700) ; 1 objet en fer indéterminé (SLM ; 18699).

T6 : 1 garniture de lanière en bronze (SLM ; 18702).

T8 : 1 bague en argent (SLM ; 18703) ; 1 collier de perles en pâte de verre (SLM ; 18704).

T9 : 1 bracelet en bronze (SLM ; 18705).

T27 : 1 plaque-boucle en fer de type B (SLM ; 18706) ; 1 couteau en fer (SLM ; 18707).

Provenance exacte indéterminée : 1 plaque-boucle en fer de type B (HM ; 1942/54) ; 1 couteau en fer (HM ; 1942/55).

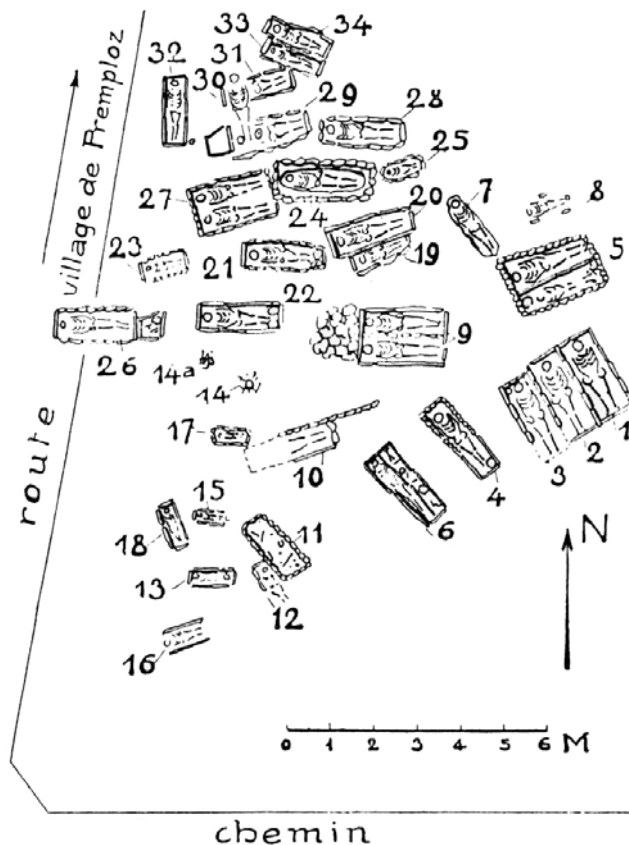


Fig. 21 : Nécropole de Premplaz. VIOLLIER 1908, p. 277, fig. 16.

**Références :** D. Viollier, *Carnet de notes*, 1907 ; *JBSLM* 1907, p. 49 ; J. Morand, *Rapport de la commission cantonale des monuments historiques*, 1907 ; VIOLLIER 1908 ; *ASSPA* 1, 1908, p. 107 ; *ASSPA* 3, 1910, p. 135 ; BESSON 1910, p. 84, 86 et pl. XXXVII, XL, XLII ; *ASSPA* 16, 1924, p. 109 ; M.-R. Sauter, « Contribution à l'étude anthropologique des populations du Haut Moyen Age dans le bassin du Léman et du Jura. Le problème des Burgondes », *ASAG* 10, 1941/42, p. 124 ; *ASSPA* 33, 1942, p. 103 ; P. Bouffard, « Une nouvelle trouvaille burgonde à Premplaz », *AV* 1942, p. 506-507 ; BOUFFARD 1945, p. 95 ; SAUTER 1946, p. 13-14 ; *BM* 1946-47, p. 7 ; SAUTER 1950, p. 89.

## 11. Conthey : Sensine

C0419

<b>District</b> : Conthey	<b>Commune</b> : Conthey
<b>Localité</b> : Sensine	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	589800 / 121000 / 630 (localité)
intervention d'urgence <1924	

**Résumé :** On a trouvé, au sud du village de Sensine, plusieurs « tombes burgondes » sur un plateau légèrement incliné, autrefois entouré de murs. La désignation « tombes burgondes » fait vraisemblablement référence à des tombes à inhumation en dalles. De là, provient une boucle de chaussure, aujourd'hui disparue. Compte tenu de l'importante utilisation des coffres en dalles depuis la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (cf. III.4.5.1) et de l'évolution du dépôt de mobilier mise en évidence (cf. III.5.4.2), nous proposons d'attribuer cette nécropole à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 2 coffres en dalles.

**Orientation :** 2 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 2 inhumations : 2 x indéterminé.

b. 2 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** Provenance exacte indéterminée: 1 boucle de chaussure (X).

**Références :** ASSPA 15, 1923, p. 120-121 ; ASSPA 16, 1924, p. 109 ; BOUFFARD 1945, p. 95 ; SAUTER 1946, p. 14 ; SAUTER 1950, p. 89 ; PLUMETTAZ 1984, p. 118.



## 12. Fully : Mazembroz/le Rontet

C0047

<b>District</b> : Martigny	<b>Commune</b> : Fully
<b>Localité</b> : Mazembroz	<b>Lieu-dit</b> : Rodau
<b>CN</b> : 1305	576100 / 111300 / 630 (lieu-dit)
découverte fortuite	1962

**Résumé :** Une nécropole contenant « plus de onze » tombes en dalles a été dégagée à la pelle mécanique sur la propriété de M. Délitroz. Son organisation interne nous échappe entièrement, seule l'orientation nord-ouest/sud-est de la plupart des tombes nous est connue (l'emplacement de la tête n'étant pas précisé). Certaines sépultures, sinon toutes, étaient constituées de dalles. Une boucle de ceinture en fer, probable élément d'une plaque-boucle, nous permet de dater approximativement l'occupation du site de la fin du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s. (à noter que seul le dessin de cette boucle a été retrouvé).

**Datation :** fin du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 12 coffres en dalles.

**Orientation :** 12 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 12 inhumations : 12 x indéterminé.  
b. 12 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** Provenance exacte indéterminée: 1 boucle de ceinture en fer (X) ; 1 élément métallique indéterminé muni de deux rivets (X). A noter qu'il pourrait s'agir de deux éléments d'une plaque-boucle.

**Références :** Inédit.

## 13. Guttet-Feschel : Wyler

C0571

<b>District</b> : Leuk	<b>Commune</b> : Guttet-Feschel
<b>Localité</b> : Wyler	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1287	618100 / 130100 / 1263 (localité)
découverte fortuite	1944

**Résumé** : F. Andrès a découvert, par hasard, deux tombes en dalles en 1944 (fig. 22). L'une d'elles, fortement endommagée, n'a livré que peu d'informations ; la seconde contenait les restes de plusieurs squelettes, certains en réduction, ainsi que du mobilier. Si une partie de ce dernier a pu être observée, les plaques-boucles n'ont pas été retrouvées. N. Plumettaz affirme néanmoins que l'une d'elles est de type C, nous permettant de proposer une datation, pour l'occupation du site, au VII<sup>e</sup> s. La découverte exceptionnelle du fourreau de scramasaxe (fig. 23) partiellement conservé confirme cette datation tardive : il était confectionné en cuir et orné d'une multitude de petits clous en bronze alignés sur plusieurs rangs ; les sutures du fourreau étaient par endroits renforcées par des éléments en bronze. Les fourreaux précoces étant généralement dépourvus de pièce métallique, celui-ci daterait au plus tôt de la fin du VI<sup>e</sup> s. ou du VII<sup>e</sup> s.<sup>310</sup>

**Datation** : VII<sup>e</sup> s.

**Typologie** : 2 coffres en dalles.

**Orientation** : 2 x W-E ?

**Inhumation** : a. 2 inhumations : 2 x indéterminé.  
b. 2 x indéterminé.

**Réduction** : 2 réductions : 1 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier inhumé ; 1 x en dehors de la tombe, contre la paroi de celle-ci.

**Mobilier** : T1/I1 : 1 plaque-boucle en fer de type C (X) ; 1 couteau en fer (MCA ; 40681)

T1/R2 : 1 plaque-boucle en fer (X) ; 1 scramasaxe en fer (MCA ; 40682) ; 1 fourreau en cuir et en bronze (MCA ; 40020/ 40021/ 40022/ 40023/ 40024).

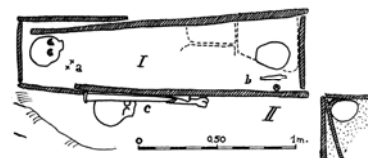


Fig. 22 : Croquis des tombes. En a, b et c, mobilier. SAUTER 1946, p. 16, fig. 2.



Fig. 23 : Éléments du fourreau de scramasaxe en cuir et en bronze. SAUTER 1946, p. 18, fig. 4.

**Références** : ASSPA 35, 1944, p. 87 ; SAUTER 1946, p. 13-20 ; M.-R. Sauter, « Crânes de Fully, de Géronde, de Saxon et de Guttet-Feschel », *BM* 64, 1946-47, p. 7-8 ; ASSPA 39, 1948, p. 79-80 ; SAUTER 1950, p. 92-93 et 99 ; A. Gansser-Burckhardt, « Quelques données sur l'archéologie du cuir (Méthodes de préparation et résultats) », *ASAG* 19, 1954, p. 24 ; SAUTER 1955, p. 13 ; PLUMETTAZ 1984, p. 119.

<sup>310</sup> WERNARD 1998, p. 764 ; SPM VI, p. 206.

## 14. Hérémece : Euseigne

C0576

<b>District</b> : Hérens	<b>Commune</b> : Hérémece
<b>Localité</b> : Euseigne	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	598880 / 113315 / 967 (sortie de la localité)
découverte fortuite	1956

**Résumé :** Des travaux à la sortie du village ont permis de mettre au jour une tombe en dalles contenant une fusaïole en schiste cristallin (fig. 24). Elle aurait été accompagnée de « deux petits cailloux en forme de larme ».  
La découverte de la fusaïole ainsi que l'architecture de la tombe suggèrent une datation au Haut Moyen Age. Le dépôt funéraire de pareil objet est en effet attesté en milieu alpin aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s., notamment dans la nécropole de Bonaduz<sup>311</sup> et l'évolution des types de contenants mise en évidence (cf. *supra* III.4.8) suggère une utilisation importante de coffres en dalles dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s.  
A noter que la sortie du village d'Euseigne avait déjà livré de nombreuses sépultures de datation incertaine, laissant présager l'existence d'une occupation relativement importante à cet endroit<sup>312</sup>.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s. ( ? )

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x indéterminé.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 fusaïole en schiste cristallin (X) ; 2 « petits cailloux en forme de larme » (X).

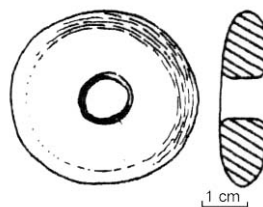


Fig. 24 : Fusaïole en schiste cristallin. SAUTER 1960, p. 255, fig. 9.

**Références :** ASSPA 43, 1953, p. 125 ; SAUTER 1955, p. 15 ; ASSPA 46, 1957, p. 150 et fig. 65 ; SAUTER 1960, p. 254 et fig. 9 ; PLUMETTAZ 1984, p. 118.

<sup>311</sup> SCHNEIDER-SCHNEKENBURGER 1980, p. 41.

<sup>312</sup> Plusieurs tombes ont été mises au jour lors de la reconstruction du village en 1917, une tombe en dalles en 1947 et une en 1950 à proximité de la sortie sud du village.

## 15. Lens : Lens/Est de Lens

C0606

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Lens
<b>Localité</b> : Est de Lens	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1286	600750 / 125450 / 1130 (propriété)
découverte fortuite	1957

**Résumé :** Dans la propriété de J. Briguet, une tombe en dalles a été découverte en 1957. Orientée ouest-est, elle contenait, selon M.-R. Sauter, un squelette composite : le défunt inhumé avait, en lieu et place de son propre crâne, le crâne d'un individu de sexe opposé. Cette affirmation demeure suspecte, la détermination du sexe à partir d'un crâne seul étant aujourd'hui encore très délicate<sup>313</sup>. En l'absence d'une nouvelle identification, nous ne prenons pas cette particularité en considération. La tombe a livré des outils en fer (alènes pour le travail du cuir) contenus dans une aumônière<sup>314</sup>, ainsi qu'un récipient en pierre ollaire, dont la datation ne peut être précisée<sup>315</sup>. Le type à têtes d'animal du fermoir d'aumônière est, par contre, attribué par R. Moosbrugger-Leu au VI<sup>e</sup> s. ; il aurait connu un développement un peu plus important dans la seconde moitié de ce siècle<sup>316</sup>.

**Datation :** (seconde moitié du ?) VI<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x W-E.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x indéterminé.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 boucle en alliage blanc (MCA ; 40603 ; X) ; 1 fermoir d'aumônière (MCA ; 40600) ; 2 alènes en fer (MCA ; 40601 et 40602) ; 1 récipient en pierre ollaire (MCA ; 40152 ; X) (fig. 25).

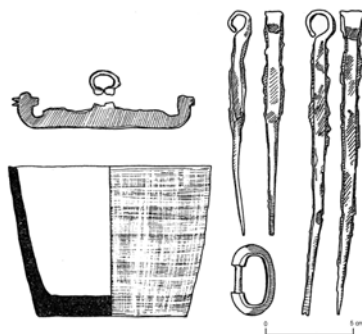


Fig. 25 : Mobilier de la tombe. SAUTER 1960, p. 256, fig. 12

**Références :** ASSPA 47, 1958/59, p. 205 et fig. 45 ; SAUTER 1960, p. 256-257 et fig. 12.

<sup>313</sup> Communication F. Mariéthoz.

<sup>314</sup> Plusieurs sites ont également livré des alènes et poinçons contenus dans une aumônière, par exemple la nécropole de Bülach. Cf. WERNER 1953.

<sup>315</sup> L'utilisation de la pierre ollaire pour confectionner des récipients apparaît, en Valais, dès les premières années de l'occupation romaine ; leur forme et décors étant en outre tributaires d'une technologie qui n'a que peu évolué, il est difficile de proposer une attribution chronologique fondée sur des critères morphologiques. Cf. PAUNIER 1983.

<sup>316</sup> MOSSBRUGGER-LEU 1971, p. 170-172.

## 16. Lens : Lens/Maroz Dellège

C0605

<b>District :</b> Sierre	<b>Commune :</b> Lens
<b>Localité :</b>	<b>Lieu-dit :</b> Maroz Dellège
<b>CN :</b> 1286	600940 / 127045 / 1355 (théodolite)
intervention d'urgence	1974-1975 et 2003

**Résumé :** Suite à quatre interventions archéologiques menées entre 1974 et 2003 au lieu-dit « Maroz Dellège », une petite nécropole a été mise au jour. 10 tombes en dalles de schiste, aménagées sur une pente dominant la route actuelle en direction de Crans, ont pu être observées (seules huit sépultures ont cependant été fouillées). Toutes les sépultures étaient orientées nord-ouest/sud-est. Parmi celles fouillées en 1974-1975, trois étaient groupées et alignées, la quatrième se situant une dizaine de mètres à l'écart. Les tombes de 2003 étaient également disposées côte à côte. Plusieurs sépultures ont été réutilisées, à l'instar de la tombe T8, qui contenait cinq individus : le dernier inhumé reposait en décubitus dorsal, les quatre autres étant réduits sans ordre apparent sur le couvercle de la tombe, à l'exception des crânes qu'on avait pris soin de placer à l'intérieur du coffre. Cette pratique atteste une occupation prolongée de la nécropole. Un mobilier particulièrement riche accompagnait les défunts. La boucle profilée en bronze à ardilhon à base scutiforme de la tombe T6 appartient au type 3 du classement établi par R. Marti à Saint-Sulpice<sup>317</sup>. Les boucles de ce type ont été principalement portées dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. et peut-être encore au début du VII<sup>e</sup> s. Quant aux boucles d'oreille de la tombe T5, du type à pendentif en corbeille, elles peuvent également être attribuées à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s.<sup>318</sup> La plaque-boucle de la tombe T3 daterait, à en croire N. Plumettaz, de la fin du VI<sup>e</sup> s.<sup>319</sup> Cet objet accompagnant, semble-t-il, le second occupant de la tombe, celle-ci pourrait dater du milieu du VI<sup>e</sup> s. déjà.

**Datation :** milieu du VI<sup>e</sup>/fin du VI<sup>e</sup>s.-début du VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 10 coffres en dalles.

**Orientation :** 10 x NW-SE.

**Inhumation :** a. 8 inhumations : 4 x en décubitus dorsal ; 4 x indéterminé.

b. 1 x long du corps ; 1 x bassin ; 1 x poitrine ; 1 x bassin-poitrine ; 4 x indéterminé.

**Réduction :** 9 réductions : 1 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier inhumé ; 1 x à l'intérieur de la tombe, le long d'une paroi latérale, 4 x sur le couvercle de la même tombe ; 3 x indéterminé.

**Mobilier :** T2 : 1 boucle en bronze et en fer (X) ; 1 bouton ( ? ) en bronze (X) ; 1 récipient en pierre ollaire (X).

T3 : 1 plaque-boucle en bronze (X).

T5 : 2 boucles d'oreille en argent du type à pendentif en corbeille (ORA ; T5-01 et T5-02) ; 1 bague en argent (ORA ; T5-03) ; 1 collier de perles en pâte de verre (ORA ; T5-04 à T5-79).

<sup>317</sup> MARTI 1990, p. 75-77.

<sup>318</sup> FINGERLIN 1974.

<sup>319</sup> Il existerait des plaques-boucles similaires à Lussy, à Basel/Bernerring, et à Nocera Amdra. PLUMETTAZ 1984, p. 58. Cet objet ayant disparu, nous ne pouvons confirmer ou infirmer la datation proposée.

T6 : 1 boucle et 2 tenons de ceinture en bronze (ORA ; T6-83, T6-84 et T6-85) ; 1 couteau en fer (X).

T8 : 1 plaque-boucle en fer (X) ; 1 couteau en fer (X) ; 1 armature d'aumônière en bronze (ORA ;-).

**Références :** Fouilles 1974-75 : PLUMETTAZ 1984, p. 55-68 et fig. 33-41 ; ASSPA 70, 1987, p. 255 et fig. 36.

Fouilles 2003 : *Vallesia* 59, 2004, p. 388 et fig. 4 et 5 ; ASSPA 87, 2004, p. 420-421.

## 17. Leukerbad : Leukerbad

C0137

<b>District</b> : Leuk	<b>Commune</b> : Leukerbad
<b>Localité</b> : Leukerbad	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1267	614445 / 136684 / 1395 (parcelle)
découverte fortuite	1905

**Résumé** : Une sépulture à inhumation, vraisemblablement construite en dalles, a été mise au jour dans une nécropole d'une douzaine de tombes du même type. Le défunt était accompagné de mobilier, dont une boucle d'oreille de type à pendentif en corbeille (fig. 26) attribuée à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s.<sup>320</sup> Il s'agirait de la seule attestation du Haut Moyen Age dans la nécropole, les autres sépultures ayant livré du mobilier de La Tène ancienne et du début du Haut-Empire.

**Datation** : seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie** : 1 coffre en dalles ?

**Orientation** : 1 x indéterminé.

**Inhumation** : a. 1 inhumation : 1 x indéterminé.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction** : -

**Mobilier** : 1 boucle d'oreille du type à pendentif en corbeille (SLM ; 17224) ; 1 boucle de ceinture en bronze (SLM ; 17225).



Fig. 26 : Boucle d'oreille à pendentif en corbeille. BESSON 1910, pl. XLI.

**Références** : *IAS* 1905/1906, p. 66 ; *JBSLM* 1905, p. 55 ; BESSON 1910, p. 85 et pl. XLI, 2-3 ; SAUTER 1946, p. 14 ; SAUTER 1950, p. 105 ; FINGERLIN 1974, p. 622 ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 77.

<sup>320</sup> FINGERLIN 1974.

## 18. Leukerbad : Leukerbad/Unter Maressen

C0141

<b>District</b> : Leuk	<b>Commune</b> : Leukerbad
<b>Localité</b> : Leukerbad	<b>Lieu-dit</b> : Unter Maressen
<b>CN</b> : 1267	614433 / 136323 / 1385 (lieu-dit)
intervention d'urgence 1958	

**Résumé :** Une intervention d'urgence au lieu-dit « Unter Maressen » a permis de mettre au jour une petite nécropole. Les cinq tombes dégagées présentaient une variété architecturale relativement importante, puisque des coffres en dalles, une tombe avec entourage de pierres et une dernière en fosse simple ont été observés. Aucune réduction n'est mentionnée dans la documentation ; les tombes contenaient vraisemblablement des inhumations simples. Parmi elles, deux d'entre elles ont livré du mobilier. Si le scramasaxe de type *Langsax* (fig. 27), retrouvé dans la tombe T3, peut être daté de la fin du VII<sup>e</sup> voire du début du VIII<sup>e</sup> s.<sup>321</sup>, les monnaies datant des règnes de Constance II (337-361) et de Constance Galle (351-354), découvertes dans la tombe T5, nous fournissent un *terminus post quem* du milieu du IV<sup>e</sup> s.

**Datation :** milieu du IV<sup>e</sup> (?)<sup>322</sup> - fin du VII<sup>e</sup>/début du VIII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 3 coffres en dalles ; 1 tombe avec entourage de pierres ; 1 fosse simple.

**Orientation :** 5 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 5 inhumations : 5 x indéterminé.

b. 5 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** T3 : 1 scramasaxe long en fer (type *Langsax*) (MCH ; 8170).

T5 : 5 monnaies en bronze, dont 3 datant du règne de Constance II (337-361), 1 de Constance Galle (351-354) et 1 indéterminée (CM ; 4758 à 4762); 1 serpette en fer (MCA ; 40014) ; 1 alène en fer (MCA ; 40015) ; 1 garniture de coffret (MCA ; 40010 à 40013) (fig. 28).



Fig. 28 : Mobilier de la tombe T5 (sans les monnaies).  
SAUTER 1960, p. 258, fig. 14.

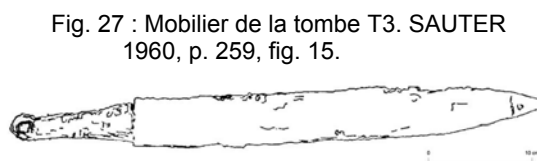


Fig. 27 : Mobilier de la tombe T3. SAUTER  
1960, p. 259, fig. 15.

**Références :** SAUTER 1960, p. 258-259 et fig. 14-15 ; ASSPA 48, 1960/61, p. 204-205 ; WIBLE 1999, p. 202 ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 77.

<sup>321</sup> WERNARD 1998, p. 779; MARTI 2000A., p. 116 ; SPM VI, p. 206.

<sup>322</sup> Cette datation correspond au *terminus post quem* fourni par les monnaies, mais il est possible que celles-ci aient été déposées longtemps après leur mise en circulation. PERIN 1980, p. 177-183.



## 19. Martigny : Martigny

<b>District</b> : Martigny	<b>Commune</b> : Martigny
<b>Localité</b> : Martigny	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1325	571500 / 105300 / 475 (localité)
intervention d'urgence 1883-2004 <sup>323</sup>	

**Résumé :** Les différentes interventions archéologiques entreprises sur le site de Martigny/*Forum Claudii Vallensium*, ont permis de mettre au jour, dans les ruines de l'agglomération romaine, de nombreuses tombes à inhumation (fig. 29). La documentation mentionne en effet, depuis le XIX<sup>e</sup> s., la découverte récurrente de sépultures, de squelettes ou d'ossements<sup>324</sup>.

Il n'y a pas lieu, dans le cadre de cette étude, de détailler l'ensemble de ces découvertes - ceci pourra et devra faire l'objet d'un travail ultérieur. 172 sépultures (au minimum) ont été dégagées à l'intérieur ou à proximité immédiate du périmètre de la ville en ruines. Ces sépultures étaient dispersées sur la quasi totalité de la surface de l'agglomération romaine, dans les niveaux de démolition de cette dernière, témoignant de leur postériorité à l'abandon de la cité. L'ensemble du périmètre de la ville en ruines a été utilisé comme zone funéraire et aucune nécropole ne peut clairement être délimitée. A noter cependant que les espaces sacrés romains - le sanctuaire indigène et le *temenos*, le *mithraeum*, ainsi que la plupart des temples - ont été respectés, et n'ont accueilli aucune sépulture.

Les tombes étaient, à de rares exceptions près, regroupées en petits nombres, reflétant une appartenance sociale particulière, probablement de type familial. Les anciens bâtiments ont sans doute été utilisés comme enclos funéraires. Plusieurs groupes de sépultures sont, en effet, installés à l'intérieur des limites d'anciennes bâtisses.

Bien qu'aucune organisation générale ne transparaisse, les inhumations sont, à de rares exceptions près, orientées tête à l'ouest (environ 81%), avec des variantes allant du nord-nord-ouest au sud-sud-ouest. En outre, les recoupements de tombe sont rares, ce qui suggère un marquage au sol signalant l'emplacement des sépultures. Pareille signalisation est d'ailleurs suspectée pour au moins quatre tombes, sous la forme de dalles posées de chant à l'arrière du crâne du défunt<sup>325</sup>.

Le type de plus de la moitié des sépultures (environ 52%) n'a pu être déterminé, ces tombes étant ainsi classées dans la catégorie « inhumation en fosse simple ». Parmi les autres sépultures, les coffres en bois sont majoritaires (environ 29%)<sup>326</sup>, alors que les coffres en dalles, si répandus au Haut Moyen Age, ne sont que peu représentés (environ 5%). A noter également la présence exceptionnelle d'un cercueil en bois cloué<sup>327</sup>, le seul de notre corpus, et d'une tombe maçonnée<sup>328</sup>.

<sup>323</sup> 1883-1901, *Forum* ; 1903, *Insula* 4 ; 1906, *Insula* 4 ; 1938-39, *Insula* 1 ; 1969, Angle Rue du Gd-Verger et Rue de la Délèze ; 1972, Piscine 72 ; 1974, Camping GS 74 ; 1974, Thermes 74 ; 1975, Camping GS 75 ; 1975/1976/1977, les Morasses 75-77 ; 1978, Délèze 78 ; 1979, Camping GS 79 ; 1980, Marronniers 80 ; 1980, AC 80 ; 1981/1982, Aïda I ; 1982, Motel 82 ; 1984, Résidence du Forum 84 ; 1986/1987, Délèze 86/87 ; 1987, Supersaxo 87 ; 1987/88, Minerva ; 1987/88, Tennis 87/88 ; 1987/1988/1989, Aïda II et III ; 1990, Amphî 90 ; 1990, Motel 90 ; 1990/91, Délèze 90/91 ; 1993, Rue d'Octodure 93 ; 1993, Motel 93 ; 1995, Coin de la ville 95 ; 1995, Passage Sous Voies 95 ; 1997, Forum 97 ; 2001-2002, Délèze 01/02 ; 2002, Rue de l'église 02 ; 2003, Place du Midi 03 ; 2004, Piscine 04.

<sup>324</sup> Pour un historique des recherches menées à Martigny/*Forum Claudii Vallensium* jusqu'au début des années 1980, voir WIBLE 1986. A noter que de nombreuses sépultures post-romaines ont certainement été détruites sans documentation aucune, lors de divers travaux et aménagements, depuis plusieurs siècles déjà.

<sup>325</sup> Il s'agit des tombes T1 et T2 de Martigny/AC 80 ; de la tombe T18 de Martigny/Délèze 86/87 et de la tombe T6 de Martigny/Minerva.

<sup>326</sup> Ce résultat est toutefois à considérer avec prudence : seuls trois coffres en bois ont été observés *in situ*. Les 47 autres coffres en bois comptabilisés sont supposés selon l'analyse de la décomposition du cadavre faite à partir de la documentation de terrain (cf. III.4.4.1).

<sup>327</sup> Martigny/Délèze 90/91, T1.

Une seule sépulture, la tombe T4 de Martigny/Aïda I, contenait deux individus ensevelis côte à côte, les autres étaient des inhumations simples. En général, les défunts étaient inhumés en décubitus dorsal, les bras fréquemment repliés sur l'avant du bassin. Une dalle posée horizontalement sous la tête d'un défunt a été observée dans un cas seulement, la tombe T2 de Martigny/Aïda I, mais la position du crâne et des cervicales de six individus au moins suggère l'utilisation d'un coussin en matériau périssable. Enfin, plusieurs tombes ont été utilisées en réemploi, les os des défunts antérieurs ayant été réduits dans la tombe ou à proximité de celle-ci. Cette pratique n'est cependant que peu attestée à Martigny.

Neuf sépultures contenaient du mobilier, dont deux monnaies, datées du règne de Claude le Gothique (268-270) pour l'une et de Constance Galle (351-354) pour l'autre, ainsi qu'un bracelet de type *Kolbenarmring* et une plaque-boucle en fer damasquiné de type B. Ces deux objets sont attribuables au VII<sup>e</sup> s. L'absence de mobilier dans la majorité des sépultures (environ 95%) ne permet pas de proposer une datation très précise. Tout au plus pouvons-nous affirmer que l'agglomération romaine a été utilisée comme zone sépulcrale depuis la fin du IV<sup>e</sup> ou le début du V<sup>e</sup> s.

**Datation :** fin du IV<sup>e</sup>/début du V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s. ( ?)

**Typologie :** 1 cercueil cloué ; 3 coffres en bois ; 47 coffres en bois ? ; 8 coffres en dalles ; 15 tombes avec entourage de pierres ; 90 tombes en fosse simple ; 3 inhumations en pleine terre ; 4 inhumations en pleine terre ? ; 1 tombe maçonnée.

**Orientation :** 1 x NNW-SSE ; 36 x NW-SE ; 2 x WNW-ESE ; 5 x W-E ; 1 x WSW-ENE ; 73 x SW-NE ; 22 SSW-NNE ; 2 x S-N ; 6 x SE-NW ; 5 x NE-SW ; 1 x NNE-SSW ; 18 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 174 inhumations : 121 x en décubitus dorsal ; 2 x en décubitus latéral droit ; 51 x indéterminé.

b. 13 x long du corps ; 51 x bassin ; 13 x poitrine ; 12 x long du corps-bassin ; 3 x bassin-poitrine ; 82 x indéterminé.

**Réduction :** 12 réductions : 2 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier inhumé ; 2 x à l'intérieur de la tombe, le long d'une paroi ; 3 x sur le squelette du dernier inhumé ; 1 x sur le couvercle de la tombe ; 4 x à l'extérieur de la tombe, mais à proximité immédiate de celle-ci.

**Mobilier :** *Insula 4* (1903) : 1 bracelet en bronze de type *Kolbenarmring* (MCA ; 02291) ; 1 monnaie non déterminée (X).

*Insula 1* : 4 monnaies non déterminées (X).

Piscine 72 : 1 épingle en os (ORA ; -) ; 2 monnaies romaines, 1 datée du règne de Claude le Gothique (268-270) et 1 de Constance Galle (351-354) (ORA ; -).

Camping GS 75 : T3 ( ?) : 1 plaque-boucle en fer de type B (FPG ; My 75/ i-009).

Aïda I : T4 : 2 boucles d'oreille en bronze (FPG ; My 81/i-342 et My 81/i-386) ; 1 bague en argent (FPG ; My 81/i-345) ; 1 bague en bronze (FPG ; My 81/i-346) ; 1 perle en pâte de verre (FPG ; My 81/i-385).

T2 : 1 collier de perles en pâte de verre et en ambre (FPG ; My 81/i-171 à 179 et 186 à 189).

Motel 90 : 1 bracelet en fer (ORA ; My 90/5102-001).

Amphi 90 : 1 anneau en fer aplati (ORA ; My 90/5262-01).

<sup>328</sup> Martigny/Marronniers 80, T1. Notons également la destruction, relevée dans SAUTER 1950, p. 109, de « trois tombes à inhumation construites en tuiles avec toit à double pente » à Martigny en 1850. L'ancienneté et l'imprécision de la découverte nous obligent à considérer cette mention avec prudence. Bien que la présence de tombes en bâtière à Martigny soit possible, aucune autre tombe de ce type n'a été découverte depuis, alors que les fouilles archéologiques se sont multipliées.

- Références :** Angle Rue du Gd-Verger et Rue de la Délèze : AV 1981, p. 105, note 227.  
Camping GS 75 : AV 1976, p. 149.  
Les Morasses 75-77 : AV 1977, p. 213 ; AV 1979, p. 73-74.  
Marronniers 80 : AV 1981, p. 105-106.  
Aïda I : Plumettaz 1984, p. 69-78 et fig. 42 et 46 ; ASSPA 70, 1987, p. 255-256 et fig. 37 et 38.  
Résidence du Forum 84 : AV 1985, p. 130.  
Délèze 86/87 : *Vallesia* 43, 1988, p. 210-211 ; ASSPA 71, 1988, p. 268 ; AV 1987, p. 230.  
Aïda II et III : *Vallesia* 44, 1989, p. 360-362 ; ASSPA 71, 1988, p. 269 ; ASSPA 72, 1989, p. 329 ; MACCIO 1993, p. 4-6.  
Minerva : *Vallesia* 44, 1989, p. 358 ; ASSPA 72, 1989, p. 327.  
Amphi 90 : LOUP 2004, Vol. 1, p. 54-56.  
Délèze 90/91 : *Vallesia* 47, 1992, p. 332.  
Fouilles 1993 : ASSPA 77, 1994, p. 203.  
Fouilles 1995 : ASSPA 79, 1996, p. 258.  
Délèze 01/02 : ASSPA 85, 2002, p. 320 ; *Vallesia* 57, 2002, p. 301.  
Rue de l'église 02 : *Vallesia* 58, 2003, p. 490-491.  
Synthèse : FACCANI 2002 ; FACCANI 2004 ; WIBLE 2004.

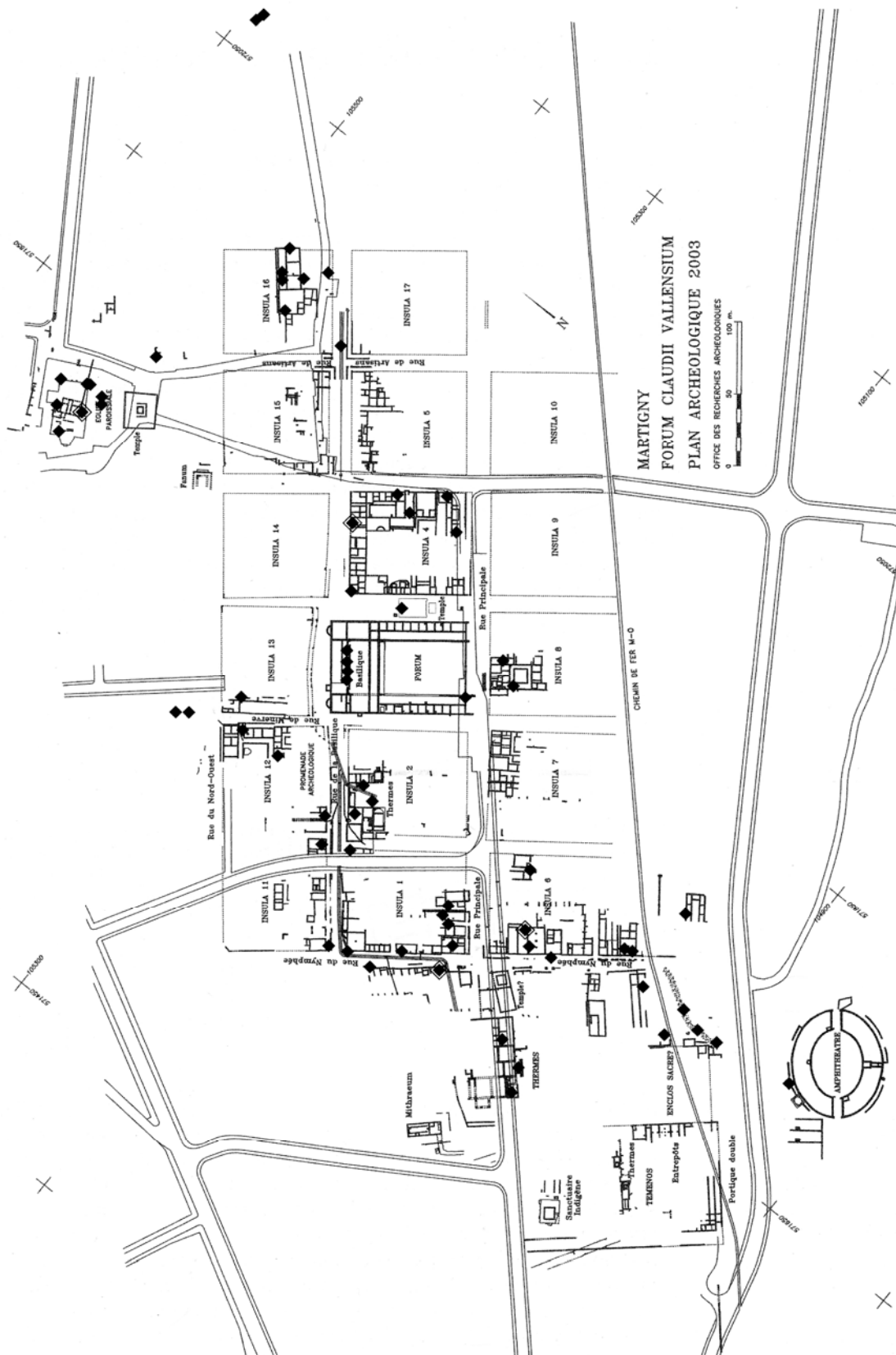


Fig. 29 : Plan de l'agglomération romaine de Martigny et situation des tombes du Haut Moyen Age. Losanges noirs : inhumations sans mobilier funéraire. Losanges noirs encadrés : inhumations avec mobilier funéraire. A noter que la taille des losanges ne correspond pas au nombre de sépultures.

## 20. Massongex : Massongex

<b>District</b> : Saint-Maurice	<b>Commune</b> : Massongex
<b>Localité</b> : Massongex	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1304	565400 / 121300 / 398 (localité)
intervention d'urgence	1944-1998 <sup>329</sup>

**Résumé :** Les fouilles archéologiques entreprises sur le site de Massongex/*Tarnaiae* ont livré quantité de sépultures aménagées à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain (fig. 30). Ces divers aménagements funéraires présentent des particularités qui nous imposent de les présenter séparément.

Une première nécropole clairement délimitée par un ancien bras du Rhône et par un fossé de drainage a été aménagée au nord-ouest de l'agglomération antique, le long d'un axe de communication. Une vingtaine de sépultures à inhumation, dont le type nous échappe, y ont été installées. Elles présentent toutes une orientation similaire ouest-est (emplacement du crâne non précisé). Seul un petit nombre de sépultures se recoupent, témoignant de la présence d'un marquage au sol pour la majorité des tombes. Le matériel découvert dans certaines tombes permettrait d'attribuer cette nécropole à l'Antiquité tardive. Nous n'avons toutefois pas eu accès à la documentation ni au mobilier mis au jour. Les nombreuses imprécisions qui demeurent ne nous ont ainsi pas permis d'en insérer les caractéristiques dans la base de données.

24 tombes supplémentaires ont été implantées dans les ruines de l'agglomération antique, témoignant de leur postériorité à l'abandon de la ville<sup>330</sup>. Contrairement aux sépultures découvertes à l'extérieur de l'agglomération et regroupées en une nécropole clairement délimitée, ces tombes étaient dispersées à l'intérieur du périmètre de l'agglomération romaine, isolées ou regroupées en petit nombre. La majorité des tombes étaient néanmoins regroupées et implantées dans les ruines des thermes de la *villa* située à proximité de l'actuelle église paroissiale. Il est probable, comme le suggèrent F.-O. Dubuis et A. Lugon, que cette dernière résulte de l'évolution d'un sanctuaire primitif de nature domanial, antérieur au VII<sup>e</sup> s.<sup>331</sup> Plusieurs églises paroissiales valaisannes résultent en effet de la transformation d'un petit édifice funéraire privé au sein d'une *villa*<sup>332</sup>. La découverte de céramiques romaines tardives (datées des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.) dans ce secteur témoigne d'ailleurs d'une occupation postérieure à l'abandon supposé du site.

La plupart des inhumations, notamment les tombes regroupées autour de l'église actuelle, étaient en fosse simple, une seule tombe était construite en dalles, une maçonnerie et une en tuiles avec couverture de tuiles disposées en bâtière.

Les individus ont tous (du moins ceux dont la position nous est connue) été inhumés en décubitus dorsal, la tête en général du côté ouest. Aucune réduction n'a, semble-t-il, été observée.

Ces tombes contenaient peu de mobilier. Seule une plaque-boucle retrouvée sur le squelette d'un enfant nous permet de dater une tombe en tuiles, aménagée contre une maçonnerie romaine, du deuxième tiers du VII<sup>e</sup> s. Tout au plus pouvons-nous supposer que l'agglomération romaine a servi de zone funéraire dès la fin du III<sup>e</sup> voire le début du IV<sup>e</sup> s.

<sup>329</sup> 1944, Cimetière de l'église ; 1953/54, Thermes romains 53/54 ; 1966, Route cantonale ; 1983, Raiffeisen ; 1986/87, la Loénaz ; 1988, Parking ; 1993/94, Salle polyvalente ; 1998, Thermes romains 98.

<sup>330</sup> Il semble que l'agglomération soit abandonnée, du moins partiellement, dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. Voir notamment WIBLE 1991 et PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 75.

<sup>331</sup> DUBUIS/LUGON 1995, p. 78-79.

<sup>332</sup> Il s'agit notamment de Martigny/Notre-Dame ; Sion/Saint-Théodule et Sierre/Saint-Ginier.

**Datation :** fin du III<sup>e</sup>/début du IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> s. ( ?)

**Typologie :** 17 fosses simples ; 3 tombes avec entourage de pierres ; 1 tombe maçonnée ; 2 coffres en tuiles ; 1 inhumation en pleine terre.

**Orientation :** 3 x N-S ; 7 x NW-SE ; 2 x W-E ; 5 x SW-NE ; 1 x S-N ; 1 x SE-NW ; 2 x E-W ; 2 x NE-SW ; 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 21 inhumations : 13 x en décubitus dorsal ; 8 x indéterminé.  
b. 1 x long du corps ; 3 x bassin ; 2 x poitrine ; 2 x long du corps-bassin ; 13 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** Cimetière de l'église : 1 plaque-boucle en fer (X).

Parking : 1 plaque-boucle en fer de type B (MCA ; 40334) ; 1 couteau en fer (X).

**Références :** Cimetière de l'église : BLONDEL 1946, p. 80-81 ; SAUTER 1946, p. 14 ; ASSPA 39, 1948, p. 80 et 109 ; SAUTER 1950, p. 114 ; BLONDEL 1955, p. 53-54 et 58 ; WIBLE 1991, p. 4 ; PARATTE 1996, p. 75 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 99.

Thermes romains 53/54 : BLONDEL 1955, p. 46 ; SAUTER 1955, p. 19 ; ASSPA 70, 1987, p. 225 ; WIBLE 1991, p. 7 ; PARATTE 1996, p. 76 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 96 et 99.

Route cantonale : PARATTE 1996, p. 76 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 99.

Raiffeisen : WIBLE 1991, p. 8 ; *Vallesia* 49, 1994, p. 303 ; PARATTE 1996, p. 75 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 96 ; P.-A. BEZAT, « Chronique d'un lointain passé », in C. Boissard, *Histoire de Monthey*, Monthey, 1998, p. 506 et 510.

La Loénaz : ASSPA 70, 1987, p. 225 ; PARATTE 1996, p. 75 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 96 et 99.

Parking : *Vallesia* 44, 1989, p. 368 ; ASSPA 72, 1989, p. 329-330 ; WIBLE 1994, p. 20 ; PARATTE 1996, p. 60-61 et 75-76 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 99.

Salle polyvalente : *Vallesia* 49, 1994, p. 303 ; PARATTE 1996, p. 75-76 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 96 et 99 ; D. Oberli, *Massongex 93-94, travail d'élaboration préliminaire*, 1999 (déposé à l'ORA).

Thermes romains 98 : *Vallesia* 54, 1999, p. 337 ; ASSPA 82, 1999, p. 291 ; O. Paccolat et al., *Les thermes romains de Massongex revisités, rapport préliminaire de la campagne de fouille de 1998 (TERA)*, 2001 (déposé à l'ORA).

Synthèse : WIBLE 1994, p. 1-14 ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 75.

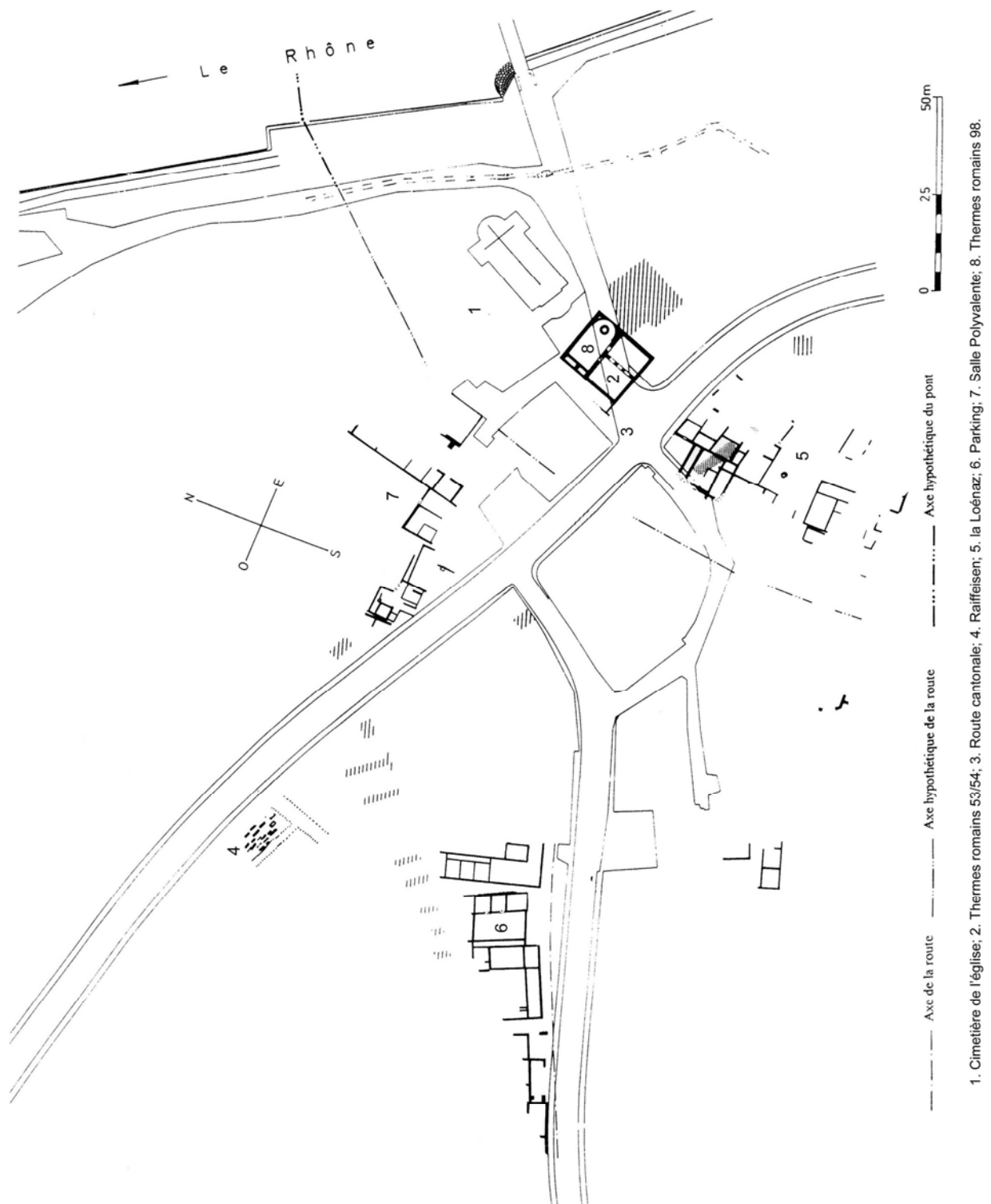


Fig. 30 : Plan de l'agglomération romaine de Massongex/*Tarnaia* et situation des tombes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Adapté de PARATTE 1996, fig. 3.

## 21. Miège

C0666

<b>District :</b> Sierre	<b>Commune :</b> Miège
<b>Localité :</b>	<b>Lieu-dit :</b>
<b>CN :</b> 1287	608900 / 129000 / 700 m (commune)
découverte fortuite	1923 ou 1928

**Résumé :** Une tombe contenant quatre bracelets aux extrémités à têtes de serpent, une petite bague et une monnaie romaine, a été mise au jour à Miège en 1923 ou 1928 (la documentation diverge). La localisation exacte de cette découverte n'est pas déterminée et le type de tombe nous est inconnu. Les trois bracelets à têtes de serpent conservés nous permettent néanmoins de dater cette sépulture du IV<sup>e</sup> ou du début V<sup>e</sup> s.<sup>333</sup>

**Datation :** IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 fosse simple.

**Orientation :** 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x indéterminé.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 4 bracelets aux extrémités à têtes de serpent (seuls trois sont conservés : MCA ; 3049, 3050 et 3051) ; 1 bague (X) ; 1 monnaie « romaine » (X).

**Références :** ASSPA 31, 1939, p. 97 ; SAUTER 1950, p. 114.

---

<sup>333</sup> Les bracelets en bronze terminés en têtes d'animal stylisées sont généralement datés de la fin du IV<sup>e</sup> au milieu du V<sup>e</sup> s. Cf. ANTONINI 2002, p. 198-199 ; STEINER/MENNA 2000, Vol. 1, p. 107-110 ; SCHNEIDER-SCHNEKENBURGER 1980, p. 32-33. Certains exemplaires pourraient cependant être antérieurs (extrême fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s.) mais l'absence d'élément significatif ne permet pas d'en distinguer une évolution typochronologique. Voir notamment BUTTI RONCHETTI 2000, p. 82 et MILANO CAPITALE, p. 358.



## 22. Mörel : Mörel

C0671

<b>District</b> : Oestlich Raron	<b>Commune</b> : Mörel
<b>Localité</b> : Mörel	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1289	646000 / 133375 / 750 (localité)
intervention d'urgence	1935-1936 et 1963

**Résumé :** Lors de la construction de la route cantonale en 1935-1936, on a dégagé deux tombes en dalles sur la commune de Mörel. Orientées est-ouest, elles contenaient chacune un squelette en décubitus dorsal. Plusieurs monnaies romaines ont également été découvertes dans une ou dans les deux tombes. Datées de la dynastie des Valentinieniens (364-392)<sup>334</sup>, ces monnaies ont disparu. Pour autant que l'identification de ces dernières soit exacte, ces monnaies fournissent un *terminus post quem* de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. L'orientation des inhumations – tête à l'est – est en outre courante à l'époque romaine<sup>335</sup>. A noter qu'une troisième tombe a été mise au jour lors de l'élargissement de la route en 1963 à proximité immédiate. Son type et son orientation nous sont par contre inconnus.

**Datation :** seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. (?)<sup>336</sup>

**Typologie :** 2 coffres en dalles.

**Orientation :** 2 x E-W.

**Inhumation :** a. 2 inhumations : 2 x en décubitus dorsal.  
b. 2 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** Provenance exacte indéterminée : plusieurs monnaies datant de la dynastie des Valentinieniens (364-392) (X).

**Références :** ASSPA 50, 1963, p. 100.

<sup>334</sup> ASSPA 50, 1963, p. 100.

<sup>335</sup> En effet, au sein de notre corpus, aucune sépulture clairement postérieure au V<sup>e</sup> s. n'est orientée est-ouest, alors que plusieurs tombes datées du IV<sup>e</sup> s. contiennent un individu inhumé tête à l'est – notamment trois des cinq sarcophages en plomb de Plan-Conthey/en Bailloz (9), ainsi qu'une tombe découverte au Levron/Nouvelle école (37) et contenant un peigne en os. Cf. *supra* III.3.2.

<sup>336</sup> Cette datation correspond au *terminus post quem* fourni par les monnaies, mais il est possible que celles-ci aient été déposées longtemps après leur mise en circulation. PERIN 1980, p. 177-183.

## 23. Randogne : Montana-Vermala

C0713

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Randogne
<b>Localité</b> : Montana-Vermala	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1287	602900 / 128550 / 1495 (lieu-dit)
découverte fortuite	1916

**Résumé :** A proximité de l'Hotel du Parc, une tombe à inhumation a été mise au jour en 1916. Les témoignages quant à son architecture divergent au point que nous ne pouvons identifier le type de la sépulture : d'après M. Rütimeyer, la tombe était constituée de dalles épaisses disposées de chant, d'une dalle de fond et d'un couvercle très lourd<sup>337</sup>. Selon M. Meyer, la tombe était en partie taillée dans le roc, avec des parois complétées de murets de pierres sèches<sup>338</sup>. Cette tombe, orientée ouest-est (ou est-ouest) présentait de plus la particularité d'être double : deux squelettes reposaient tête-bêche, sans doute en décubitus dorsal. Un récipient en pierre ollaire accompagnait les défunts, il était posé à côté de l'un des deux crânes. L'utilisation de la pierre ollaire pour confectionner des récipients est attestée depuis le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Valais<sup>339</sup>. De nombreuses urnes cinéraires de l'époque romaine sont d'ailleurs faites de ce matériau. Cependant, le dépôt funéraire d'un vase en pierre ollaire est peu attesté dans les inhumations romaines<sup>340</sup>, alors que plusieurs sépultures du Haut Moyen Age en contenaient<sup>341</sup>. L'évolution du dépôt d'offrandes funéraires mise en évidence (cf. *supra* III.5.4.1) nous permet d'ailleurs d'attribuer ce type de dépôt à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s. En outre, à l'exception du sarcophage double en plomb de Plan-Conthey/en Bailloz (9), matériau qui fait de cette tombe un cas exceptionnel, aucune tombe à double inhumation n'est attestée à l'époque romaine. Les nécropoles du Haut Moyen Age de Plan-Conthey (8), de Premplaz (10), de Martigny/Aïda I (19) et de Sion/la Sitterie (31) en ont par contre livré une certaine quantité.

A noter que la construction de l'Hotel aurait permis de dégager une dizaine de sépultures supplémentaires, mais la relation avec la sépulture double n'est pas assurée. Aucun mobilier n'ayant été mis au jour dans ces dernières tombes, elles ne peuvent être prises en considération.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 fosse simple.  
**Orientation :** 1 x indéterminé.  
**Inhumation :** a. 2 inhumations : 2 x en décubitus dorsal ?  
b. 2 x indéterminé.  
**Réduction :** -  
**Mobilier :** 1 récipient en pierre ollaire (X).

**Références :** ASSPA 12, 1920, p. 145 ; ASSPA 13, 1921, p. 111 ; ASSPA 14, 1922, p. 79 ; ASSPA 19, 1927, p. 117-118 ; BOUFFARD 1945, p. 106.

<sup>337</sup> ASSPA 19, 1927, p. 117.

<sup>338</sup> ASSPA 14, 1922, p. 79.

<sup>339</sup> PAUNIER 1983, p. 164.

<sup>340</sup> Seule une tombe dégagée sous l'hôtel Ofenhorn à Binn/Schmidigenhäusern et datée de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. aurait livré un gobelet en pierre ollaire. VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 307, fig. 235.

<sup>341</sup> Il s'agit notamment de la tombe T1 de Lens/Est de Lens (15), de la tombe T2 de Lens/Maroz Dellège (16) ainsi qu'une des sépultures de la nécropole de Sierre/Tour de Goubing (26) et de Sion/Châtro (27).

## 24. Sierre : Sierre/Colline de Géronde

C0985

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Sierre
<b>Localité</b> : Sierre	<b>Lieu-dit</b> : Colline de Géronde
<b>CN</b> : 1287	608250 / 126350 / 530 (lieu-dit)
découverte fortuite	1946

**Résumé :** Des travaux à la pelle mécanique ont permis de mettre au jour une nécropole d'une quinzaine de sépultures à inhumation sur la colline de Géronde. Les tombes, dont certaines ont été détruites par la machine, étaient aménagées sur la pente nord-ouest de la colline. Trois d'entre elles étaient, semble-t-il, construites en dalles, les autres simplement entourées de pierres grossièrement disposées. Nous ne connaissons l'orientation que d'une seule sépulture : nord-ouest/sud-est. Deux bracelets en bronze (fig. 31) ont, en outre, été découverts, sans que n'en soit précisée la provenance exacte. Ils nous permettent néanmoins d'attribuer la nécropole à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., des bracelets similaires ayant été découverts à Kaiseraugst, Bonn et Köln dans des ensembles clairement datés<sup>342</sup>.

**Datation :** seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 3 coffres en dalles ; 12 tombes avec entourage de pierres.

**Orientation :** 1 x NW-SE ; 14 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 15 inhumations : 15 x indéterminé.

b. 15 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** Provenance exacte indéterminée : 2 bracelets en bronze (MCA ; 40028 et 40029).

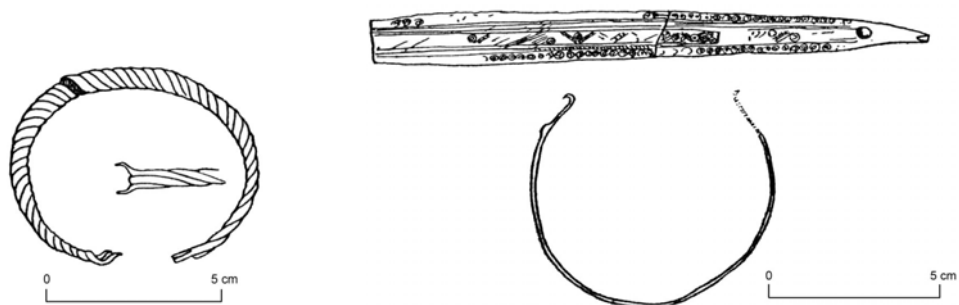


Fig. 31 : Bracelets en bronze. SAUTER 1955, p. 26, fig. 13.

**Références :** ASSPA 37, 1946, p. 87 ; SAUTER 1946/1947, p. 4 ; ASSPA 39, 1948, p. 73 ; SAUTER 1950, p. 140 ; SAUTER 1955, p. 26 et fig. 13 ; ASSPA 45, 1956, p. 61 et fig. 21.

<sup>342</sup> MARTIN 1991, p. 9-10 et p. 12.

## 25. Sierre : Sierre/Quartier de Liddes

C0992

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Sierre
<b>Localité</b> : Sierre	<b>Lieu-dit</b> : Quartier de Liddes
<b>CN</b> : 1287	606550 / 126600 / 554 (parcelle)
découverte fortuite	1953

**Résumé :** Les travaux d'excavation pour la pose d'une soute à mazout sur la propriété de C. Emmenecker ont permis de dégager deux sépultures à inhumation. La première est une tombe en bâtière, construite en *tegulae* et orientée NE-SW (la position du crâne n'est pas précisée). Elle contenait une petite monnaie en bronze illisible et rognée, attribuée néanmoins à la seconde moitié du III<sup>e</sup> s.<sup>343</sup> Une seconde sépulture, en pierres et de même orientation, a également été découverte à quelques mètres de la première.

**Datation :** seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (?)<sup>344</sup>

**Typologie :** 1 tombe en bâtière ; 1 tombe avec entourage de pierres.

**Orientation :** 2 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 2 inhumations : 2 x indéterminé.  
b. 2 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** T1 : 1 monnaie indéterminée (X).

**Références :** SAUTER 1955, p. 25-26 ; ASSPA 45, 1956, p. 60-61.

---

<sup>343</sup> ASSPA 45, 1956, p. 60-61.

<sup>344</sup> Cette datation correspond au *terminus post quem* fourni par la monnaie, mais il est possible que celle-ci ait été déposée longtemps après sa mise en circulation. PERIN 1980, p. 177-183.

## 26. Sierre : Sierre/Tour de Goubing

C1020

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Sierre
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Tour de Goubing
<b>CN</b> : 1287	608150 / 127000 / 551 (lieu-dit)
découverte fortuite	1872-1902

**Résumé :** En 1872, à l'est de la colline de la Tour de Goubing à Sierre, on a découvert une grande nécropole d'une trentaine de coffres en dalles. Si l'organisation interne de la nécropole nous est inconnue, la documentation précise que les tombes étaient orientées est-ouest (emplacement du crâne non déterminé). L'une d'elles contenait un cercueil taillé dans un tronc d'arbre. En 1902, d'autres tombes ont été dégagées à proximité immédiate, dont une contenant un récipient en pierre ollaire posé à côté de la tête du squelette. Compte tenu de l'importante utilisation des coffres en dalles depuis la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (cf. *supra* III.4.8) ainsi que de l'évolution du dépôt d'offrandes funéraires (cf. *supra* III.5.4.1), nous attribuons ces tombes à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 29 coffres en dalles ; 1 cercueil monoxyle, 2 fosses simples.

**Orientation :** 32 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 32 inhumations : 32 x indéterminé.  
b. 32 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 récipient en pierre ollaire (X).

**Références :** /IAS 1883, p. 369 ; /IAS 1903/1904, p. 87 ; BOUFFARD 1945, p. 111 ; SAUTER 1950, p. 140-141.

## 27. Sion : Sion/Châtro

C1384

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Châtro
<b>CN</b> : 1306	590500 / 120300 / 510 (lieu-dit)
découverte fortuite	1880-83

**Résumé :** Au lieu-dit « Châtro », plusieurs coffres en dalles ont été découverts en 1880, alors que quatre sépultures du même type y ont été mises au jour en 1883. Ces tombes auraient livré des fragments de vase (?) ainsi qu'un récipient en pierre ollaire. Compte tenu de l'importante utilisation des coffres en dalles depuis la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (cf. *supra* III.4.8) ainsi que de l'évolution du dépôt d'offrandes funéraires (cf. *supra* III.5.4.1), nous attribuons ces tombes à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s.

**Datation :** seconde moitié VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 6 coffres en dalles.

**Orientation :** 6 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 6 inhumations : 6 x indéterminé.  
b. 6 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 récipient en pierre ollaire (X).

**Références :** IAS 1880, p. 66 ; IAS 1883, p. 434 et 452 ; L. Rutimeyer, *Ur-Ethnographie der Schweiz. Ihre Relikte bis zur Gegenwart mit prähistorischen und ethnographischen Parallelen*, Basel, 1924, p. 123 et fig. 75 ; SAUTER 1950, p. 145.

## 28. Sion : Bramois/Pranoé

C1263

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Bramois	<b>Lieu-dit</b> : Pranoé
<b>CN</b> : 1306	597570 / 120125 / 506 (théodolite)
intervention d'urgence 2001	

**Résumé :** Les travaux en vue de la construction d'une buanderie en annexe à une villa familiale ont permis d'observer en profil une tombe faite d'un coffre en bois. Orientée approximativement nord-sud, elle contenait un défunt, accompagné d'un riche mobilier. La plaque-boucle de type C nous permet de dater la sépulture du premier tiers du VII<sup>e</sup> s., datation que le scramasaxe large moyen confirme<sup>345</sup>.

**Datation :** premier tiers du VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 coffre en bois.

**Orientation :** 1 x N-S.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x en décubitus dorsal.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 scramasaxe large moyen en fer (type *mittlerer Breitsax*) (ARIA ; BS01/1) ; 1 plaque-boucle en fer de type C (ARIA ; BS01/2).

**Références :** V. Dayer et C. Nicoud, *Sion - Bramois (VS)/Pranoé 2001, Chantier Villa Zermatten, Rapport d'activités*, 2002 ; *Vallesia* 57, 2002, p. 322-323 et fig. 23 ; *ASSPA* 85, 2002, p. 358.

---

<sup>345</sup> WERNARD 1998, p. 776; MARTI 2000A., p. 116 ; SPM VI, p. 206.

## 29. Sion : Molignon/la Vulpilière

C1279

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Molignon	<b>Lieu-dit</b> : la Vulpilière
<b>CN</b> : 1286	597090 / 122240 / 600 (parcelle)
intervention d'urgence 1965	

**Résumé :** Une tombe constituée de murets de pierres sèches et un coffre en dalles ont été mis au jour dans les vignes, à quelques mois d'intervalle (fig. 32). Aménagées sur une petite butte à 500 m à l'est du village de Molignon, ces tombes étaient orientées sud-ouest/nord-est. Elles ont livré plusieurs squelettes, certains étant réduits à l'intérieur ou à l'extérieur des tombes proprement dites. Notons que la tombe T2 renfermait une jeune fille décédée en couche ou presque au terme de sa grossesse (un fœtus de 9.5 mois lunaires reposait sur le bassin de la fille). Ces sépultures n'ont, par contre, livré qu'un seul objet, un rasoir en fer, que N. Plumettaz attribue au VII<sup>e</sup> s. Selon un témoignage relevé par cette dernière, deux autres tombes de datation indéterminée auraient été détruites sur la colline à l'est de ce site. A noter que F. Keller mentionne déjà en 1846 la découverte de sépultures dans les vignes de Molignon, sans que nous puissions ni les rattacher à une quelconque période ni les localiser avec certitude<sup>346</sup>.

**Datation :** VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 2 coffres en murets.

**Orientation :** 2 x SW-NE.

**Inhumation :** a. 2 inhumations : 2 x en décubitus dorsal.

b. 2 x bassin.

**Réduction :** 4 réductions : 3 x à l'extérieur de la tombe ; 1 x à l'intérieur, le long d'une paroi.

**Mobilier :** T2 : 1 rasoir en fer (X).

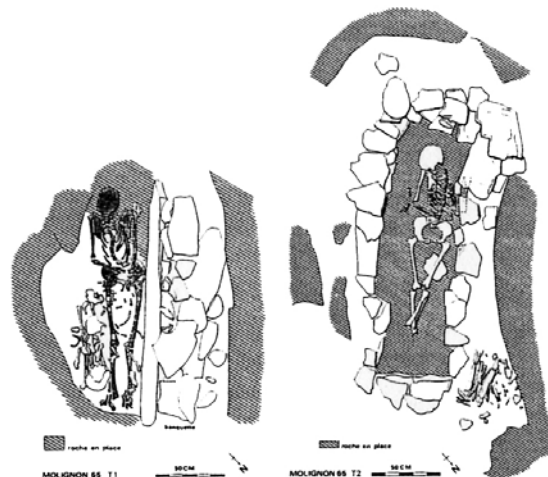


Fig. 32 : Plan des tombes T1 (gauche) et T2 (droite). ASSPA 70, 1987, p. 255, fig. 34.

**Références :** PLUMETTAZ 1984, p. 43-54 et fig. 26-32 ; ASSPA 70, 1987, p. 254-255 et fig. 34-35.

<sup>346</sup> F. KELLER, « Beschreibung der helvetischen Heidengräber und Todtenhügel », *MAGZ*, 1846/7, p. 41.



## 30. Sion : Sion/la Sitterie

C1300

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Sion	<b>Lieu-dit</b> : la Sitterie
<b>CN</b> : 1306	593850 / 120900 / 550 (parcelle)
intervention d'urgence 1956	

**Résumé :** Des travaux en vue d'une construction immobilière à l'est du Petit Séminaire ont permis de mettre au jour une tombe faite de grandes dalles de schiste. Orientée ouest-est, elle contenait deux individus, l'un inhumé en décubitus dorsal, l'autre réduit au fond de la tombe. Aucun mobilier n'a été découvert, mais l'importante utilisation des coffres en dalles (cf. *supra* III.4.8) ainsi que l'apparition de la pratique de la réduction d'ossements dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (cf. *supra* III.5.2.1) nous permettent d'attribuer cette tombe à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s. A noter que trois tombes avaient déjà été découvertes à proximité en 1927.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x W-E.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x en décubitus dorsal.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** 1 réduction : 1 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier inhumé.

**Mobilier :** -

**Références :** ASSPA 46, 1957, p. 153 ; SAUTER 1960, p. 279 ; ASSPA 48, 1960/61, p. 198 ; DUBUIS/LUGON 1985, p. 55.

## 31. Sion : Sion/la Sitterie

C1318

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Sion	<b>Lieu-dit</b> : la Sitterie
<b>CN</b> : 1306	593860 / 120750 / 545 (parcelle)
intervention d'urgence 1958	

**Résumé :** Une tombe en dalles de schiste, à double inhumation et de forme trapézoïdale, a été dégagée lors de travaux en vue de la construction d'une habitation au lieu-dit « la Sitterie » (fig. 33). Elle était aménagée contre une maçonnerie romaine et orientée approximativement ouest-est ou est-ouest. Quelques grosses pierres et une légère levée de terre séparaient les deux squelettes, allongés tête-bêche en décubitus dorsal. La couverture était faite d'un empierrement épais. Aucun mobilier n'a été découvert, mais l'aménagement de la tombe contre une maçonnerie romaine et le fait qu'elle ait contenu deux inhumations suggèrent une datation tardive, sans doute du Haut Moyen Age. En effet, à l'exception du sarcophage double en plomb de Plan-Conthey/en Bailloz (9), aucune tombe à double inhumation n'est attestée à l'époque romaine. Les nécropoles du Haut Moyen Age de Plan-Conthey (8), de Premploz (10), de Martigny/Aïda I (19) et de Montana-Vermala (23) en ont par contre livré une certaine quantité.

**Datation :** Haut Moyen Age

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 2 inhumations : 2 x en décubitus dorsal, tête bêche.  
b. 1 x long du corps ; 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** -



Fig. 33 : Plan de la tombe double. SAUTER 1960, p. 278, fig. 30.

**Références :** SAUTER 1960, p. 277-278 et fig. 30 ; ASSPA 48, 1960/61, p. 198 ; DUBUIS/LUGON 1985, p. 55.

## 32. Sion : Sion/Sous-le-Scex

C1343

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Sion	<b>Lieu-dit</b> : Sous-le-Scex
<b>CN</b> : 1306	594250 / 120150 / 500 (théodolite)
intervention d'urgence 1985-1987	

**Résumé :** Des recherches archéologiques précédant la réalisation d'un projet immobilier au pied de la colline de Valère ont conduit à la découverte d'une nécropole, quelques 100 m plus à l'est de l'église de Sion/Sous-le-Scex (fig. 34). Cet espace funéraire était délimité à l'est et à l'ouest par deux protubérances rocheuses et au nord par la colline de Valère.

La nécropole est aménagée à l'extrémité du domaine d'une *villa suburbana*. Elle s'est développée autour de deux *memoriae* rectangulaires maçonnées, construites entre la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. et la première moitié du V<sup>e</sup> s. 52 sépultures ont été installées autour des *memoriae*, trois à l'intérieur du grand monument funéraire, et deux dans le plus petit.

Il semble que les deux *memoriae*, situées au centre de la nécropole, soient à l'origine du développement de l'espace funéraire. Les tombes alentours ont été aménagées en quatre groupes distincts : un premier immédiatement à l'ouest de la grande *memoria*, un second un peu plus loin en direction de l'ouest ; un troisième à l'est de la petite *memoria* ; un quatrième au pied du rocher à l'extrémité est de la nécropole.

Chacun de ses groupes a vraisemblablement sa propre organisation : si le premier et le troisième semblent être rattachés aux monuments funéraires (respectivement à la grande puis à la petite *memoria*) selon l'orientation des sépultures et leur proximité avec les monuments, les deux autres groupes étaient aménagés contre la paroi rocheuse, dont l'orientation était respectée par les sépultures.

Le type de la plupart des tombes n'a pu être clairement identifié, ces tombes étant ainsi considérées comme « inhumations en fosse simple » (environ 43%). Les coffres en bois représentent le type identifié le plus courant (environ 26%). Une tombe maçonnée était installée à l'intérieur de la petite *memoria* ; trois autres, de type tout à fait particulier, en bois et en mortier, étaient aménagées dans la grande *memoria*. La présence de deux cercueils monoxyles observés est en outre remarquable, non que ce type soit inhabituel, mais son identification est souvent fort délicate. A noter finalement la faible représentation des coffres en dalles, puisqu'une seule tombe de ce type a été observée.

Les défunts étaient principalement inhumés en décubitus dorsal (environ 77%), la tête à l'ouest, avec des variantes allant du nord-ouest au sud-ouest (environ 88%). Plusieurs recouvrements de sépulture ont été observés, ce qui peut suggérer une absence de signalement des tombes ou plutôt une occupation prolongée de la nécropole, l'emplacement des sépultures anciennes s'effaçant progressivement des mémoires et du terrain. Certaines tombes ont en outre été utilisées à plusieurs reprises, les ossements des occupants antérieurs ayant été réduits à l'intérieur de la tombe ou sur le couvercle de celle-ci.

Si peu de sépultures ont livré du mobilier (environ 8%), deux défunts étaient parés de riches ornements (dont 19 bracelets pour le premier et trois pour le second), contrastant fortement avec les sépultures alentours.

Selon les analyses typologiques et stratigraphiques réalisées par A. Antonini ainsi que l'étude du mobilier faite par A. Rettner, cette nécropole a été utilisée de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> ou de la première moitié du V<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> ou au début du VII<sup>e</sup> s.

**Datation :** seconde moitié du IV<sup>e</sup>/première moitié du V<sup>e</sup> s.-fin du VI<sup>e</sup>/début du VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 13 coffres en bois ; 3 coffrages hourdis au mortier ; 1 coffre en dalles ; 11 tombes avec entourage de pierres ; 25 fosses simples ; 2 cercueils

monoxyles ; 1 tombe maçonnée ; 1 tombe en murets (dalles de chant et murets).

**Orientation :** 13 x NW-SE ; 15 x W-E ; 22 x SW-NE ; 1 x SE-NW ; 2 x E-W ; 1 x NE-SW ; 2 x N-S, 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 62 inhumations : 43 x en décubitus dorsal ; 2 x en décubitus latéral droit ; 3 x en décubitus ventral ; 14 x indéterminé.

b. 10 x long du corps ; 11 x bassin ; 1 x poitrine ; 7 x long du corps-bassin ; 1 x long du corps-poitrine ; 1 x bassin-poitrine ; 31 x indéterminé.

**Réduction :** 10 réductions : 3 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier inhumé ; 4 x à l'intérieur de la tombe (sans précision supplémentaire) ; 3 x sur le couvercle de la tombe.

**Mobilier :** T4 : 1 peigne en os (ORA ; -).

T25 : 3 bracelets en bronze, dont 2 à têtes de serpent (ORA ; -) ; 2 bagues en bronze (ORA ; -).

T45 : 7 anneaux en bronze (ORA ; -) ; 17 bracelets en bronze, dont 5 à têtes de serpent (ORA ; -) ; 2 bracelets en os (ORA ; -) ; 1 collier de perles en pâte de verre (ORA ; -).

T52 : 1 bague en bronze ornée de chrismes et de colombes (ORA ; -).

T56 : 1 boucle d'oreille en bronze (ORA ; -).

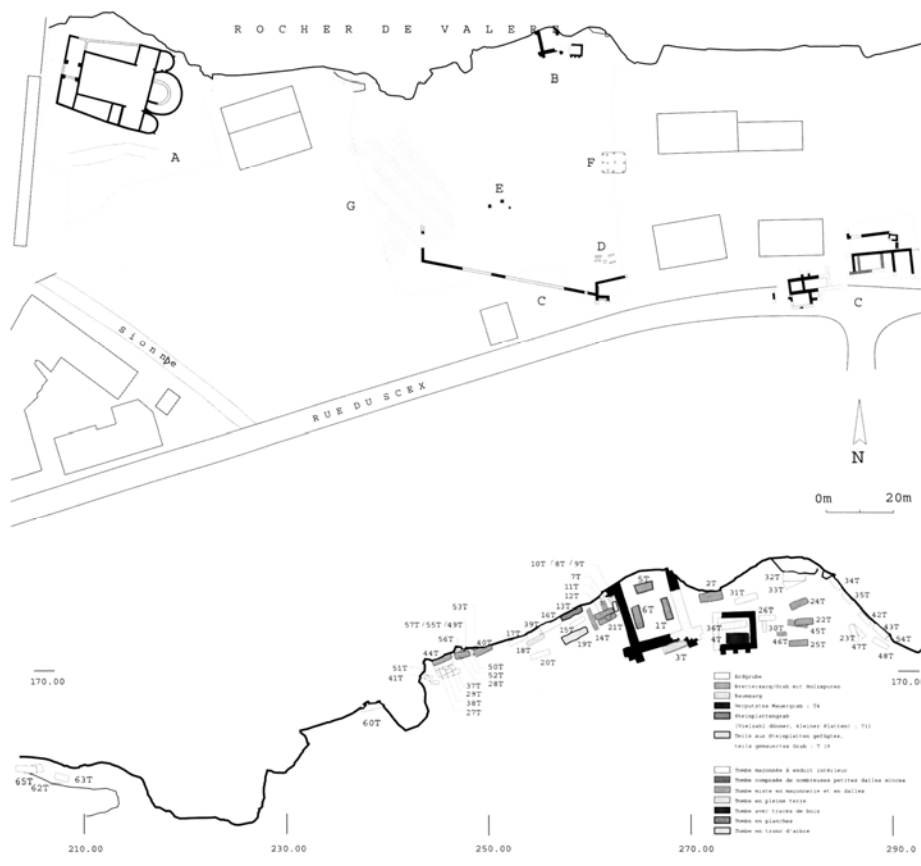


Fig. 34 : 1 : Découvertes de l'époque romaine tardive et du Haut Moyen Age : A. église funéraire, B. *memoriae*, C. *villa* romaine, D. coulures de plomb, E. foyer, F. fond de cabane.  
2 : Plan détaillé des tombes et des *memoriae*. SPM VI, p. 153, fig. 73.

**Références :** ASSPA 69, 1986, p. 290 ; ASSPA 70, 1987, p. 231 ; LEHNER 1987, p. 151-154 ; MARTIN 1995 ; ANTONINI 2002 ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 76 ; SPM VI, p. 152 et fig. 73.

### 33. Sion : Uvrier

C1383

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Uvrier	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	597250 / 122300 / 600 (parcelle)
intervention d'urgence 1952	

**Résumé :** Des travaux viticoles ont permis de dégager deux tombes en dalles au-dessus du village d'Uvrier. Les sépultures étaient aménagées sur une crête rocheuse dominant la vallée du Rhône. L'une d'elles présentait une orientation approximative est-ouest (fig. 35). Elle renfermait un premier individu en décubitus dorsal et dont les jambes avaient, selon M.-R. Sauter, été sectionnées au niveau des genoux, après le décès de l'individu<sup>347</sup>. La documentation mentionne également la présence, dans la même tombe, d'un second individu, témoignant de la réutilisation de la tombe. L'absence de mobilier ne nous permet pas de dater cette sépulture avec précision, mais l'importante utilisation des coffres en dalles (cf. *supra* III.4.8), ainsi que l'apparition de la pratique de la réduction d'ossements dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (cf. *supra* III.5.2.1) nous permettent d'attribuer cette tombe à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s. A noter cependant que l'orientation du défunt (tête à l'est) est plutôt inhabituelle pour cette période.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 2 coffres en dalles.

**Orientation :** 1 x ENE-WSW ; 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 2 inhumations : 1 x en décubitus dorsal ; 1 x indéterminé.

b. 1 x long du corps-bassin ; 1 x indéterminé.

**Réduction :** 1 réduction : 1 x à l'intérieur de la tombe.

**Mobilier :** -

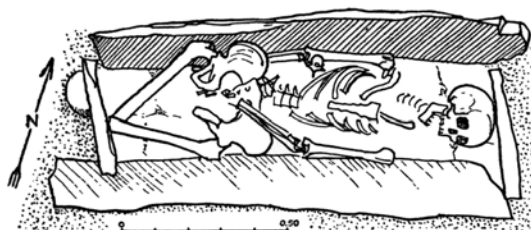


Fig. 35 : Tombe 1. SAUTER 1955, p. 30, fig. 17.

**Références :** SAUTER 1950, p. 141 ; ASSPA 43, 1953, p. 126 ; SAUTER 1955, p. 29-30 et fig. 17.

<sup>347</sup> SAUTER 1955, p. 29.

## 34. Unterems : Unterems/Heidenhubel

C1058

<b>District</b> : Leuk	<b>Commune</b> : Unterems
<b>Localité</b> : Unterems	<b>Lieu-dit</b> : Heidenhubel
<b>CN</b> : 1287	620000 / 126800 / 1010 (lieu-dit)
intervention d'urgence 1958-1959	

**Résumé :** Lors de travaux de prélèvement de gravier au lieu-dit « Heidenhubel » sont apparues, à quelques mois d'intervalle, deux tombes en dalles côte à côte (fig. 36). Aménagées sur une butte morainique, les tombes étaient orientées approximativement ouest-est. Certaines parois de l'une d'elles étaient complétées de murets en pierres sèches. Elles contenaient chacune un défunt en décubitus dorsal, la tête orientée à l'ouest. L'une d'elle renfermait, en outre, des ossements en réduction, témoignant de la réutilisation de la sépulture. Elles n'ont livré aucun mobilier - hormis une baguette en bois (?) - mais leur architecture (cf. III.4.5), ainsi que la présence d'une réduction d'ossements nous permettent de les attribuer à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s. (cf. III.5.2.1) Selon les témoignages, cette butte aurait déjà livré plusieurs sépultures, dont l'une avec un couteau et une autre avec un anneau. Ce mobilier n'a pas été retrouvé.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 coffre en dalles ; 1 coffre en murets (dalles de chant et murets).

**Orientation :** 2 x WSW-ENE.

**Inhumation :** a. 2 inhumations : 2 x en décubitus dorsal.  
b. 1 x bassin ; 1 x bassin-poitrine.

**Réduction :** 1 réduction : 1 x à l'intérieur de la tombe, au niveau des pieds du dernier occupant.

**Mobilier :** 1 baguette en bois (X).



Fig. 36 : Tombe T1 : plan et élévation des parois latérales. Tombe T2 : plan. SAUTER 1960, p. 279, fig. 31.

**Références :** ASSPA 47, 1958/59, p. 209 ; SAUTER 1960, p. 279-280 et fig. 31 ; ASSPA 48, 1960/61, p. 199 et fig. 61.

## 35. Venthône : Venthône

C1066

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Venthône
<b>Localité</b> : Venthône	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1287	606700 / 128350 / 805 (parcelle)
intervention d'urgence 1959	

**Résumé :** A la sortie sud du village de Venthône, des travaux sur la route Sierre-Montana ont permis de dégager une tombe en dalles. L'orientation de la tombe nous est inconnue et aucune réduction n'est mentionnée dans la documentation dont nous disposons. La tombe renfermait un squelette en décubitus dorsal portant au bras droit un bracelet en bronze à têtes de serpent (fig. 37), attribuable, d'après F. Butti Ronchetti, à l'extrême fin du III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> s.<sup>348</sup>

**Datation :** fin du III<sup>e</sup> ou début du IV<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x en décubitus dorsal.

b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 bracelet en bronze à têtes de serpent (MCA ; 40017).

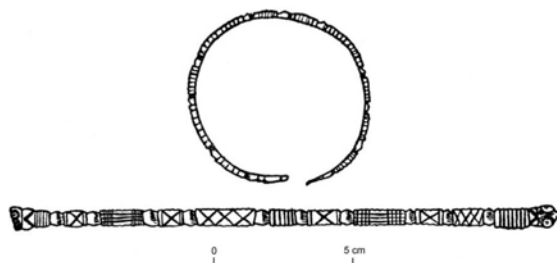


Fig. 37 : Bracelet en bronze à têtes de serpent. SAUTER 1960, p. 281, fig. 32.

**Références :** SAUTER 1960, p. 280 et 281, fig. 32 ; ASSPA 48, 1960/61, p. 178 et fig. 48 ; BUTTI RONCHETTI 2000, p. 80.

<sup>348</sup> BUTTI RONCHETTI 2000, p. 80.

## 36. Vollèges : Vollèges/les Vignes

C1162

<b>District</b> : Entremont	<b>Commune</b> : Vollèges
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : les Vignes
<b>CN</b> : 1325	578770 / 103830 / 800 (lieu-dit)
découverte fortuite	1932 ou 1933

**Résumé :** Cinq ou six tombes en dalles ont été dégagées au lieu-dit « les Vignes » au début des années 1930. L'une d'elles contenait un « vase de verre en tronc de cône renversé ». Cet objet ayant disparu, il est difficile d'en proposer une datation. Cependant, à notre connaissance, aucune tombe en dalles du Haut-Empire n'est attestée dans le district d'Entremont, alors que des sépultures de ce type, découvertes sur la commune de Vollèges<sup>349</sup>, sont attribuées à l'Antiquité tardive et/ou au Haut Moyen Age. En outre, le dépôt de récipients en verre à l'intérieur d'une tombe à inhumation n'est pas attesté en Valais avant le III<sup>e</sup> s.<sup>350</sup> Le grand caveau funéraire de Plan-Conthey/en Bailloz (9), clairement attribué au IV<sup>e</sup> s., en contenait d'ailleurs 12 exemplaires.

**Datation :** Antiquité tardive ( ?)

**Typologie :** 5 coffres en dalles.

**Orientation :** 5 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 5 inhumations : 5 x indéterminé.  
b. 5 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 « vase de verre en tronc de cône renversé » (X).

**Références :** SAUTER 1946, p. 15 ; SAUTER 1950, p. 152 ; PLUMETTAZ 1984, p. 117-118.

<sup>349</sup> Le Levron/Nouvelle école (37) et Le Levron/Tombay (38).

<sup>350</sup> Un vase en verre a récemment été découvert dans une sépulture à inhumation datée du début du III<sup>e</sup> s. dans la Cour du Martolet à Saint-Maurice. Communication O. Paccolat.



## 37. Vollèges : Le Levron /Nouvelle école

C1168

<b>District</b> : Entremont	<b>Commune</b> : Vollèges
<b>Localité</b> : Le Levron	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1325	578600 / 105180 / 1305 (parcelle)
découverte fortuite	1958

**Résumé :** Lors de l'aménagement de la place de la nouvelle école en 1958, on a découvert plusieurs tombes à inhumation, la plupart construites en dalles et orientées ouest-est. Une seule renfermait un défunt inhumé tête à l'est ; il était accompagné d'un fragment de peigne en os, à deux rangées de dents et aux extrémités profilées (fig. 38), daté de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> s.<sup>351</sup>. Un as de Domitien a également été mis au jour entre les dalles d'une des sépultures, cet objet provenant, semble-t-il, du remplissage de la tombe. Une sépulture en fosse simple présentait une particularité supplémentaire : le squelette avait « les bras relevés et pliés sous la tête »<sup>352</sup> et était recouvert d'un gros bloc de pierre.

La différence d'orientation entre la tombe datée par le peigne – tête à l'est, selon une orientation courante à l'époque romaine<sup>353</sup> – et les autres inhumations suggère une utilisation prolongée de la nécropole de l'Antiquité tardive jusqu'au Haut Moyen Age. A cette époque, les individus étaient fréquemment inhumés tête à l'ouest (cf. *supra* III.3.2). A noter que des tombes supplémentaires, en fosse simple, et sans mobilier, ont été détruites à proximité en direction de la nouvelle église.

**Datation :** Antiquité tardive - Haut Moyen Age

**Typologie :** 2 coffres en dalles et 3 fosses simples.

**Orientation :** 2 x W-E ; 1 x E-W ; 2 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 5 inhumations : 5 x indéterminé.

b. 5 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** 1 peigne en os (X).

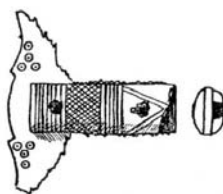


Fig. 38 : Fragment du peigne en os du Levron/Nouvelle école. Ech. 1 : 2. SAUTER 1960, p. 286, fig. 38.

**Références :** SAUTER 1960, p. 285-286 et fig. 38 ; ASSPA 48, p. 1960/61, 181.

<sup>351</sup> PETITJEAN 1995.

<sup>352</sup> SAUTER 1960, p. 286.

<sup>353</sup> VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 146.

## 38. Vollèges : Le Levron/Tombay

C1140

<b>District</b> : Entremont	<b>Commune</b> : Vollèges
<b>Localité</b> : Le Levron	<b>Lieu-dit</b> : Tombay
<b>CN</b> : 1325	579100 / 105250 / 1250 (parcelle)
intervention d'urgence 1952-1953	

**Résumé :** Une petite nécropole a été mise au jour au lieu-dit « Tombay », entre 1952 et 1953. Elle contenait au minimum quatre sépultures à inhumation en dalles minces, dont trois seulement ont pu faire l'objet d'une observation détaillée. Ces tombes étaient approximativement orientées ouest-est. L'une d'elles était utilisée en réemploi, le crâne d'un individu ayant été déposé sur le bassin du dernier inhumé. Des restes squelettiques appartenant sans doute au même individu avaient été réduits à l'intérieur de la tombe, le long d'une paroi. C'est à cet endroit qu'a été découverte une petite boucle de ceinture en fer (fig. 39), provenant, semble-t-il, d'une plaque-boucle. Un couteau et une pointe en fer, aujourd'hui disparus, ont été découverts dans la tombe T4. L'importante utilisation des coffres en dalles (cf. *supra* III.4.8) et l'apparition de la pratique de la réduction d'ossements dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (cf. *supra* III.5.2.1) ainsi que la présence de la boucle de ceinture nous permettent d'attribuer cette nécropole à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou au VII<sup>e</sup> s.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 4 coffres en dalles.

**Orientation :** 2 x W-E, 1 x NW-SE ; 1 x indéterminé.

**Inhumation :** a. 3 inhumations : 1 x en décubitus dorsal ; 2 x indéterminé.  
b. 1 x bassin ; 2 x indéterminé.

**Réduction :** 1 réduction : 1 x en partie sur le squelette du dernier inhumé et en partie à l'intérieur de la tombe, le long d'une paroi.

**Mobilier :** T2: 1 boucle de ceinture en fer (X).

T4 : 1 couteau en fer (X) ; 1 pointe en fer (X).

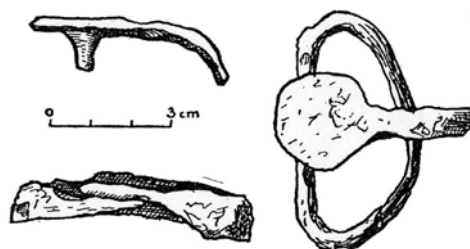


Fig. 39 : Boucle de ceinture en fer de la tombe T2. SAUTER 1955, p. 31, fig. 18.

**Références :** Fouilles 1952 : ASSPA 43, 1953, p. 114 ; SAUTER 1955, p. 31, fig. 18 ; PLUMETTAZ 1984, p. 117.

Fouilles 1953 : SAUTER 1955, p. 31 ; ASSPA 45, 1956, p. 83 ; PLUMETTAZ 1984, p. 117.

## 39. Vouvry : Vouvry/Amarel

C1175

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Vouvry
<b>Localité</b> : Vouvry	<b>Lieu-dit</b> : Amarel
<b>CN</b> : 1284	557280 / 131970 / 469 (théodolite)
découverte fortuite	1991

**Résumé :** On a découvert, au lieu-dit « Amarel », une tombe en dalles contenant un squelette en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Du mobilier a également été dégagé, mais il ne semble pas appartenir à la sépulture. En effet, deux fragments de céramique proviennent du remplissage de la tombe, alors qu'un bout de fer circulaire, probable élément d'une fibule, a été retrouvé sous le crâne du défunt, emplacement peu habituel pour ce genre d'objet. Ce mobilier pourrait provenir de la couche cendreuse (incinération ?) perturbée par l'implantation de l'inhumation. Compte tenu de l'importante utilisation des coffres en dalles depuis la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (cf. *supra* III.4.8) ainsi que de la systématisme de l'orientation des tombes au cours du V<sup>e</sup> s. (cf. *supra* III.3.2), il est probable que cette tombe date de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s. Cette hypothèse est renforcée par la présence de tombes similaires découvertes au lieu-dit « en Bovairon », et datées du VII<sup>e</sup> s. Remarquons que l'emplacement précis de cette dernière nécropole nous échappe, il est possible que les sépultures de Vouvry/Amarel et de Vouvry/en Bovairon (40) appartiennent à la même nécropole. Ceci ne peut toutefois pas être confirmé.

**Datation :** seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 1 coffre en dalles.

**Orientation :** 1 x SW-NE.

**Inhumation :** a. 1 inhumation : 1 x en décubitus dorsal.  
b. 1 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** -

**Références :** WAGNER 1997, Vol. 2, p. 247.

## 40. Vouvry : Vouvry/en Bovairon

C1173

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Vouvry
<b>Localité</b> : Vouvry	<b>Lieu-dit</b> : en Bovairon
<b>CN</b> : 1284	557300 / 131670 / 440 (lieu-dit)
découverte fortuite	1898

**Résumé :** Suite à des travaux forestiers à la fin du XIX<sup>e</sup> s., un « cimetière burgonde » a été mis au jour au lieu-dit « en Bovairon ». 23 tombes en dalles ont pu être dégagées. Orientées vraisemblablement ouest-est, elles contenaient toutes une inhumation simple. L'absence de relevés prétérite fortement notre analyse, mais la documentation mentionne la découverte d'un riche mobilier à l'intérieur de certaines de ces tombes en dalles<sup>354</sup>. La quasi totalité du mobilier a malheureusement disparu, nous privant de renseignements chronologiques précieux. Seule une plaque-boucle de type B, conservée au SLM, nous permet de dater cette nécropole du premier tiers du VII<sup>e</sup> s. Cette datation semble confirmée par les mentions de la découverte de « sabres-poignards à deux rainures de chaque côté », désignant probablement des scramasaxes. De nombreux exemplaires de ces armes-outils, que l'on retrouve fréquemment dans les tombes dès le V<sup>e</sup> s., sont en effet ornés de gouttières soulignant le dos de la lame, comme semblent l'être ceux de cette nécropole<sup>355</sup>.

**Datation :** premier tiers du VII<sup>e</sup> s.

**Typologie :** 23 coffres en dalles.

**Orientation :** 23 x W-E.

**Inhumation :** a. 23 inhumations : 23 x indéterminé.  
b. 23 x indéterminé.

**Réduction :** -

**Mobilier :** Provenance exacte indéterminée : plusieurs « sabres-poignards à deux rainures de chaque côté » (X) – IAS ne mentionne qu'une seule « épée » ; quelques plaques et boucles de ceinture (une seule plaque-boucle en fer de type B est conservée : SLM ; 10991 et 10992) ; 1 bague en or (X).

**Références :** IAS 1898, p. 63 ; A. SCHENK *et al.*, « Etude sur les ossements du cimetière burgonde de Vouvry », *BSVSN*, 1898, p. 279-286 ; *ASSPA* 3, 1910, p. 135 ; BESSON 1910, p. 84, 86 et pl. XXXVIII, no. 3 ; *DHBS* VII, 1933, p. 179 ; M.-R. Sauter, « Contribution à l'étude anthropologique des populations du Haut Moyen Age dans le bassin du Léman et du Jura. Le problème des Burgondes », *ASAG* 10, 1941/42, p. 127 ; SAUTER 1946, p. 15 ; SAUTER 1950, p. 153 ; WAGNER 1997, Vol. 2, p. 248.

<sup>354</sup> A noter que les différentes sources ne s'accordent pas entièrement sur les objets découverts.

<sup>355</sup> Voir par exemple MARTI 2000A., fig. 65, 66, 67, 68 et 69 ; PRIVATI 1983, fig. 105/1 ; SPM VI, fig. 113/6 et 113/8.

## I.4 SITES NON CONSIDÉRÉS

### 41. Ayent : Ayent/les Bouesses

C0106

<b>District</b> : Hérens	<b>Commune</b> : Ayent
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : les Bouesses
<b>CN</b> : 1286	597675 / 127100 / 1370 (lieu-dit)
découverte fortuite	1965

**Résumé :** A l'est du chemin menant de Saint-Romain à Anzère, au lieu-dit « les Bouesses », l'aménagement d'une route forestière a permis de mettre au jour une petite nécropole. Huit à onze tombes à inhumation ont été dégagées. Les tombes, dont l'orientation n'est pas uniforme – nord-sud et est-ouest – ont été en partie creusées dans le rocher calcaire et couvertes de dalles. De petits murets en pierres sèches complétaient l'élévation des parois. L'orientation d'un seul squelette est précisée : il reposait la tête à l'est. Aucun mobilier n'a été découvert. La carte archéologique date ces tombes du Haut Moyen Age. Si une tombe d'architecture similaire est attestée dans la nécropole de Premploz, datée du VII<sup>e</sup> s., nous estimons néanmoins que le peu de renseignements à notre disposition ne nous permet pas d'attribuer ce site à la période considérée.

**Références :** ASSPA 16, 1966/67, p. 162-167 et fig. 51 et 52.

---

### 42. Bagnes : Verbier/la Vella

C0166

<b>District</b> : Entremont	<b>Commune</b> : Bagnes
<b>Localité</b> : Verbier	<b>Lieu-dit</b> : la Vella
<b>CN</b> : 1325	583400 / 105400 / 1520 (localité)
intervention d'urgence	1955

**Résumé :** Des travaux d'aménagement sur la propriété de M. Dépraz au lieu-dit « la Vella » ont permis de dégager quatre tombes en dalles groupées. De forme trapézoïdale, ces tombes étaient faites de grandes dalles de schiste minces et étaient orientées nord-ouest/sud-est. Ces tombes ne contenaient ni réduction d'ossements ni mobilier, rendant toute attribution chronologique délicate. L'inhumation à l'intérieur de tombes en dalles ainsi que l'orientation nord-ouest/sud-est sont effectivement attestées, en Valais, à d'autres périodes, notamment à l'Age du Bronze ancien<sup>356</sup>. En outre, la récente découverte, au même endroit, d'un poignard daté de l'Age du Bronze Ancien et provenant sans doute d'une tombe laisse présager une datation fort ancienne de la nécropole de Verbier/la Vella.

**Références :** SAUTER 1955, p. 6 ; ASSPA 46, 1957, p. 172 ; SAUTER 1960, p. 246-247 ; ASSPA 48, 1960/61, p. 220-221 ; L. Blondel, « La Vella sur Verbier. Une position préhistorique ? », AV 1962, p. 301-306.

---

<sup>356</sup> DAVID-ELBIALI 2000, p. 275-279.

## 43. Bagnes: Verbier/Mondzeu

C0216 ; C0217 ; C0218

<b>District</b> : Entremont	<b>Commune</b> : Bagnes
<b>Localité</b> : Verbier	<b>Lieu-dit</b> : Mondzeu
<b>CN</b> : 1325	583623 / 104828 / 1485 (lieu-dit)
découverte fortuite	<1889-1975

**Résumé :** Au lieu-dit « Mondzeu », des tombes en dalles ont été découvertes à plusieurs reprises entre 1889 et 1975. Certaines d'entre elles auraient livré du mobilier en bronze ainsi que de la céramique. La disparition de ces objets ainsi que les lacunes de la documentation rendent toute attribution chronologique délicate. Il est possible que ces tombes datent de l'Age du Bronze ancien, un poignard attribué à cette période et provenant probablement d'une tombe ayant été récemment découvert à proximité. A noter que le cirque de Verbier a livré de nombreuses sépultures de datation incertaine, notamment aux lieux-dits « en Rosays » et « à la tête de Verbier »<sup>357</sup>.

**Références :** Fouilles avant 1889 : *ANTIQUA* 1889, p. 93 ; *IAS* 1891, p. 522 ; SAUTER 1950, p. 69.  
Fouilles 1930-1933 : Inédit.  
Fouilles 1975 : Inédit.

---

## 44. Chamoson : Chamoson/en Vérine

C0364

<b>District</b> : Conthey	<b>Commune</b> : Chamoson
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : en Vérine
<b>CN</b> : 1305	581400 / 117800 / 850 (lieu-dit)
intervention d'urgence	1920

**Résumé :** Des travaux de défrichage dans un champ au lieu-dit « en Vérine », à Chamoson, ont occasionné la mise au jour, sous des dalles, d'ossements humains ainsi que de deux faux en fer estampillés APRONIUS. S'il est possible que l'ensemble provienne d'une tombe à inhumation, la documentation est trop lacunaire pour pouvoir l'assurer. En outre, son attribution chronologique est délicate. Nous savons en effet que l'inhumation, bien que marginale, était toujours pratiquée au Haut-Empire (cf. *supra* III.1).

**Références :** *ASSPA* 16, 1924, p. 88-89 ; SAUTER 1950, p. 80 ; *VALLIS POENINA*, p. 84-87.

---

<sup>357</sup> *ANTIQUA* 1889, p. 93.

## 45. Gluringen : Gluringen/Feld

C0523

<b>District</b> : Goms	<b>Commune</b> : Gluringen
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Feld
<b>CN</b> : 1250	660550 / 146050 / 1390 (lieu-dit)
découverte fortuite	1952

**Résumé :** Suite à des travaux pour la pose de canalisations, des ossements ainsi que les fragments d'un vase en pierre ollaire ont été découverts dans une couche très cendreuse. De là proviendrait également une hache en fer, identifiée comme francisque par G. Graeser, qui n'hésite pas à parler d'une « Kriegergrab » (tombe de guerrier). L'étude sommaire que nous avons menée sur le dessin de cette hache infirme cependant l'analyse de G. Graeser, celle-ci ne présentant aucune caractéristique des francisques. Plutôt que d'une tombe de guerrier franc, il s'agit sans doute d'une incinération contenue à l'intérieur d'un récipient en pierre ollaire.

**Références :** SAUTER 1960, p. 253-254 ; ASSPA 48, 1960/61, p. 190-191 ; G. Graeser, *Aus der Ur- und Frühgeschichte des Kantons Wallis*, Naters, 1967, p. 65.

---

## 46. Hohtenn : Hohtenn/Pfaffenacker

C0582

<b>District</b> : Westlich Raron	<b>Commune</b> : Hohtenn
<b>Localité</b> : Hohtenn	<b>Lieu-dit</b> : Pfaffenacker
<b>CN</b> : 1288	624850 / 129860 / 927 (lieu-dit)
intervention programmée	1972

**Résumé :** Des travaux en vue de la pose d'un pylône électrique au lieu-dit « Pfaffenacker » ont permis de mettre au jour deux bracelets fins en bronze à têtes de serpent, un bracelet massif en bronze et une fibule de type Misox. S'il est possible que ce mobilier provienne d'une sépulture à inhumation, les nombreuses contradictions rencontrées dans la documentation ne nous permettent pas de prendre cette découverte en considération. D'une part, l'identification de la tombe n'est pas assurée : C. Pugin insiste en effet sur le caractère hypothétique de l'identification d'une tombe, car aucun reste anthropologique n'y aurait été découvert<sup>358</sup>, alors que D. Baudais aurait clairement identifié une tombe d'après une photographie (à laquelle nous n'avons pas eu accès). D'autre part, il n'est pas assuré que le mobilier provienne du même ensemble, comme le soulignait déjà C. Pugin<sup>359</sup>.

**Références :** C. PUGIN, *Trouvailles isolées en Valais 1960-1982*, Travail de diplôme du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, 1982, p. 51-55 ; ASSPA 67, 1984, p. 229 ; VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 337 ; ASSPA 70, 1987, p. 249.

---

<sup>358</sup> ASSPA 67, 1984, p. 229.

<sup>359</sup> ASSPA 67, 1984, p. 229.

## 47. Kippel : Kippel

C0596

<b>District</b> : Westlich Raron	<b>Commune</b> : Kippel
<b>Localité</b> : Kippel	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1268	625650 / 138800 / 1370 (localité)
intervention programmée	1922 et 1927

**Résumé :** Les travaux en vue de la construction d'un atelier atenant à la maison du peintre A. Nyfeler auraient permis de dégager, en 1922, plusieurs sépultures à incinération. Certaines d'entre elles auraient livré un mobilier particulièrement riche, notamment de nombreuses fibules, quelques récipients en pierre ollaire et plusieurs bagues. Toutefois, le manque d'homogénéité de ce mobilier – certains objets datent des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. alors que trois des bagues en argent sont attribuables au V<sup>e</sup> s. – nous incite à la prudence. Il est vraisemblable que le mobilier de plusieurs tombes aient été mélangés et que certains objets attribués à une incinération proviennent en réalité d'une inhumation, dont nous ne connaissons pas le type. La précision faite par A. Nyfeler quant à l'orientation de l'une des sépultures suggère, en effet, la présence d'au moins une inhumation<sup>360</sup>. La découverte en 1927 de deux niveaux de sépultures semble confirmer cette hypothèse : une tombe en dalles a été dégagée, aménagée à environ 1.40 m au-dessus d'une tombe à incinération. Tout porte ainsi à croire qu'une nécropole à inhumation de l'Antiquité tardive ait été aménagée sur une nécropole à incinération du Haut-Empire, sans qu'il ne soit possible d'en appréhender la relation exacte. Néanmoins, de trop nombreuses incertitudes demeurent quant aux types de sépultures découverts en 1922, à la datation de la tombe observée en 1927 et aux pratiques funéraires, à tel point que nous préférons ne pas prendre ce site en considération. Notons, en outre, que les informations dont nous disposons sont si maigres qu'elles ne seraient d'aucune utilité pour la synthèse des pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age en Valais que nous proposons.

**Références :** ASSPA 14, 1922, p. 76-77 et pl. X et XI ; L. Rutimeyer, *Ur-Ethnographie der Schweiz. Ihre Relikte bis zur Gegenwart mit prähistorischen und ethnographischen Parallelen*, Basel, 1924, p. 129-130 ; ASSPA 19, 1927, p. 93 ; SAUTER 1950, p. 101 ; VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 337 ; E. Coudray, *Quatre nécropoles du Valais romain. Etats des questions*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Vol. 1, Lausanne, 1988, p. 66-89 ; K. Ebener, *Fundort Lötschental. Begleitheft zur gleichnamigen Ausstellung im Lötschentaler Museum*, Brig, 1991, p. 21-27 ; VALLIS POENINA, p. 198-200 ; PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 77.

<sup>360</sup> *Archives de l'ASSPA* 1922, p. 267-268, reproduit dans E. Coudray, *Quatre nécropoles du Valais romain. Etats des questions*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Vol. 1, Lausanne, 1988.



## 48. Leukerbad : Leukerbad/Lischelier

C0157

<b>District</b> : Leuk	<b>Commune</b> : Leukerbad
<b>Localité</b> : Leukerbad	<b>Lieu-dit</b> : Lischelier
<b>CN</b> : 1267	614430 / 136923 / 1440 (parcelle)
découverte fortuite	1975

**Résumé :** Lors de travaux immobiliers, une tombe en dalles a été dégagée au lieu-dit « Lischelier ». Elle était orientée nord-ouest/sud-est et contenait une inhumation simple. Le défunt était allongé en décubitus dorsal. Aucun mobilier n'ayant été découvert, il est délicat d'attribuer cette sépulture à une période particulière. Si son architecture, la position du défunt et son orientation peuvent suggérer une datation du Haut Moyen Age, il est également possible que cette tombe soit plus ancienne. Des tombes en dalles à inhumation en décubitus dorsal sont attestées en Valais à l'Age du Bronze ancien<sup>361</sup> et plusieurs tombes de ce type et contenant du mobilier du Haut-Empire sont signalées à Leukerbad<sup>362</sup>.

**Références :** PACCOLAT/WIBLE 2002, p. 77.

---

## 49. Mase

C0664

<b>District</b> : Hérens	<b>Commune</b> : Mase
<b>Localité</b> : Au dessus de Mase	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	599650 / 116150 / 1420 (localité)
intervention d'urgence	1953

**Résumé :** A environ 200 m du village de Mase, sous l'intersection du chemin montant de Mase en direction de Vernamiège, des travaux d'amenée d'eau auraient permis de mettre au jour une tombe à inhumation. Selon la documentation, cette tombe aurait contenu un squelette en mauvais état, accompagné d'une cruche « brune à vernis rouge ». Toutefois, la carte archéologique signale cette découverte comme étant suspecte, pour des raisons non précisées. En l'absence d'information supplémentaire, nous préférons ne pas prendre ce site en considération.

**Références :** ASSPA 44, 1954/1955, p. 115 ; SAUTER 1955, p. 17 et fig. 8 ; ASSPA 45, 1956, p. 57 ; SAUTER 1960, p. 259.

---

<sup>361</sup> DAVID-ELBIALI 2000, p. 275-279.

<sup>362</sup> Voir notamment SAUTER 1950, p. 105.

## 50. Miège : Miège

C0669

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Miège
<b>Localité</b> : Miège	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1287	608260 / 128460 / 661 (localité)
découverte fortuite	<1930

**Résumé :** A l'extrémité sud du village de Miège, une tombe en dalles a été mise au jour « sur le bord du chemin »<sup>363</sup>. Son orientation, ainsi que la position du défunt nous sont inconnues. Elle ne contenait aucun mobilier, nous interdisant de proposer une datation précise. Bien que la carte archéologique attribue cette tombe au Haut Moyen Age, nous ne pouvons la prendre en considération sur ces seules informations : l'inhumation à l'intérieur de tombes en dalles est effectivement attestée, en Valais, à d'autres périodes<sup>364</sup>. La documentation mentionne d'ailleurs la découverte, dans les environs de Miège, de bracelets valaisans à l'intérieur de tombes en dalles, ainsi attribuées à la fin de l'époque La Tène ou au début du Haut-Empire<sup>365</sup>.

**Références :** ASSPA 22, 1930, p. 109 ; BOUFFARD 1945, p. 105 ; SAUTER 1946, p. 14 ; SAUTER 1950, p. 114.

---

## 51. Mollens

C0678

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Mollens
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1287	606117 / 128823 / 1060 (parcelle)
intervention d'urgence 1974	

**Résumé :** Des travaux de terrassement pour l'aménagement d'une route à 600 m du village de Mollens ont permis de mettre au jour trois tombes en dalles. Construites l'une derrière l'autre, elles présentaient une orientation approximative sud-nord (tête au sud pour deux d'entre elles au moins). Une seule tombe était encore en bon état de conservation et renfermait un squelette en décubitus dorsal. Ces sépultures n'ont livré aucun mobilier nous permettant de dater l'occupation de la nécropole. Bien que la carte archéologique attribue ces tombes au Haut Moyen Age, nous ne pouvons les prendre en considération sur ces seules informations : l'inhumation à l'intérieur de tombes en dalles et la position en décubitus dorsal sont effectivement attestées, en Valais, à d'autres périodes, notamment à l'Age du Bronze ancien, ainsi qu'au début du Haut-Empire<sup>366</sup>.

**Références :** PLUMETTAZ 1984, p. 79-90 et fig. 47-55.

---

<sup>363</sup> ASSPA 1930, p. 109.

<sup>364</sup> DAVID-ELBIALI 2000, p. 275-279 ; *supra* III.4.5.1.

<sup>365</sup> SAUTER 1950, p. 114.

<sup>366</sup> DAVID-ELBIALI 2000, p. 275-279 ; *supra* III.4.5.1.

## 52. Monthey : Monthey/Creusaz

C0741

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Monthey
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Creusaz
<b>CN</b> : 1304	562650 / 123070 / 404 (lieu-dit)
découverte fortuite	1985

**Résumé :** Selon P.-A. Bezat, plusieurs sépultures à inhumation, datées du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s., auraient été découvertes au lieu-dit « Creusaz » à Monthey. Nous ne possédons aucune information supplémentaire et le type de ces tombes est totalement inconnu. Cette découverte n'a en outre jamais été confirmée par les autorités cantonales. Demeurant suspecte, nous ne pouvons prendre cette mention en considération, ce d'autant que nous ignorons sur quoi repose la datation proposée.

**Références :** P.-A. BEZAT, « Chronique d'un lointain passé », in C. Boissard, *Histoire de Monthey*, Monthey, 1998, p. 492, 500, 506, 537 note 10 et 538 note 24.

---

## 53. Monthey : Monthey/Culau

C737

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Monthey
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Culau
<b>CN</b> : 1304	561480 / 121290 / 639 (lieu-dit)
découverte fortuite	<1998

**Résumé :** P.-A. Bezat mentionne l'existence, au lieu-dit « Culau », d'un mausolée de 4 x 3 m, fortement arasé, ainsi que de plusieurs tombes, certaines couvertes de dalles. Plusieurs objets y auraient été dégagés, notamment un collier en or composé de perles d'améthyste, un médaillon en bronze, une boucle d'oreille, une bague en argent et un bracelet à têtes de serpent. Cette découverte exceptionnelle demeure néanmoins mystérieuse et le mobilier n'a jamais pu être localisé ni étudié. En l'absence d'information complémentaire, nous ne pouvons la prendre en considération.

**Références :** P.-A. BEZAT, « Chronique d'un lointain passé », in C. Boissard, *Histoire de Monthey*, Monthey, 1998, p. 499-500 et 538 note 23.

## 54. Monthey : Monthey/Marendeux

C0720

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Monthey
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Marendeux
<b>CN</b> : 1304	562325 / 121825 / 450 (lieu-dit)
découverte fortuite	1861

**Résumé :** Sur le plateau de Marendeux, on a découvert en 1861, à une profondeur d'environ 50 cm, plusieurs tombes en tuiles romaines, « serrées les unes des autres au point de former un dallage continu »<sup>367</sup>. Aucune information ne nous permet cependant de connaître le traitement réservé au corps ni le type de tombes<sup>368</sup>. Notons que ces sépultures sont probablement à mettre en relation avec la *villa* gallo-romaine mise au jour sur le plateau de Marendeux et vraisemblablement occupée entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> s.

**Références :** ASSPA 31, 1939, p. 113 ; M.-R. Sauter, « Antiquités romaines à Marendeux sur Monthey », *Pages Montheysannes*, 1<sup>er</sup> août 1948, p. 13-16 ; SAUTER 1950, p. 116.

---

## 55. Monthey : Monthey/Route de Choëx

C0721

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Monthey
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Route de Choëx
<b>CN</b> : 1304	562325 / 121950 / 600 (lieu-dit)
découverte fortuite	<1939

**Résumé :** A 260 m du pont couvert, sur le côté droit de la route Monthey-Choëx, plusieurs tombes en tuiles romaines ont été mises au jour lors de travaux d'aménagement d'une maison et d'un jardin. Pour les mêmes raisons évoquées précédemment, nous ne pouvons prendre cette mention en considération. Il est d'ailleurs probable que les tombes de ces deux sites appartiennent à la même nécropole domaniale.

**Références :** ASSPA 31, 1939, p. 113 ; SAUTER 1950, p. 115-116.

---

<sup>367</sup> M.-R. Sauter, « Antiquités romaines à Marendeux sur Monthey », *Pages Montheysannes*, 1<sup>er</sup> août 1948, p. 15.

<sup>368</sup> Des caissons de tuiles abritant des urnes cinéraires sont en effet attestés en Suisse aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. SPM V, p. 342 et fig. 434. FELLMANN 1992, fig. 268.

## 56. Monthey : Monthey/Verney

C0744

<b>District</b> : Monthey	<b>Commune</b> : Monthey
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : Verney
<b>CN</b> : 1304	563450 / 123390 / 398 (lieu-dit)
découverte fortuite	<1999

**Résumé :** Selon P.-A. Bezat, on aurait mis au jour plusieurs sépultures au lieu-dit « Verney » à Monthey. L'une d'entre elles aurait contenu une monnaie romaine, datée du règne de Caracalla (211-217), fournissant ainsi un *terminus post quem* au début du III<sup>e</sup> s. Nous ne connaissons par contre ni le type de traitement réservé au corps (incinération ou inhumation), ni le type de sépultures, leur nombre, leur orientation... Sans autre information, nous ne pouvons prendre cette découverte en considération, ce d'autant que cette découverte n'a jamais été confirmée par les autorités cantonales.

**Références :** P.-A. BEZAT, « Chronique d'un lointain passé », in C. Boissard, *Histoire de Monthey*, Monthey, 1998, p. 504-505.

---

## 57. Mörel

C0670

<b>District</b> : Oestlich Raron	<b>Commune</b> : Mörel
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1289	646500 / 134000 / 746 (commune)
intervention d'urgence	1842

**Résumé :** Au cours de travaux de terrassement sur la commune de Mörel, plusieurs squelettes ont été mis au jour. Des fragments de vases, ainsi que quelques monnaies auraient également été dégagés. Les problèmes relatifs à l'identification du mobilier, notamment des monnaies<sup>369</sup> (aujourd'hui disparues), ainsi que les nombreuses lacunes de la documentation ne nous permettent pas de prendre ce site en considération.

**Références :** F. KELLER, « Beschreibung der helvetischen Heidengräber und Todtenhügel », *MAGZ* 1846/7, p. 41 ; *DG* III, 1905, p. 330 ; *AV* 1945, p. 304 ; SAUTER 1950, p. 114.

---

<sup>369</sup> Selon les AV, il s'agirait de monnaies de Domitien (81-96 apr. J.-C.), alors que *MAGZ* signale des monnaies datant du règne des Valentinien (364-392).

## 58. Ried-Brig : au pied du Burgspitze

C0835

<b>District</b> : Brig	<b>Commune</b> : Ried-Brig
<b>Localité</b> :	<b>Lieu-dit</b> : au pied du Burgspitze
<b>CN</b> : 1289	645400 / 130050 / 1020 (lieu-dit)
découverte fortuite	1940-1942

**Résumé :** Des ouvriers auraient détruit, dans une carrière sur la commune de Ried-Brig, un sarcophage en plomb contenant un squelette inhumé. Cette exceptionnelle découverte n'a cependant jamais été confirmée par les autorités cantonales et demeure suspecte. En l'absence d'information supplémentaire, nous préférons ne pas prendre ce site en considération.

**Références :** SAUTER 1960, p. 264.

---

## 59. Saint-Léonard : Saint-Léonard

C0063

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Saint-Léonard
<b>Localité</b> : Saint-Léonard	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1286	599000 / 123000 / 498 (commune)
découverte fortuite	<1894

**Résumé :** Au sud du village de Saint-Léonard, on a détruit, à la fin du XIX<sup>e</sup> s., plusieurs tombes en dalles dites « burgondes »<sup>370</sup>. Toutefois, les sépultures, dont la localisation précise nous échappe aujourd'hui, n'ont livré aucun objet nous permettant de confirmer leur attribution au Haut Moyen Age. L'inhumation à l'intérieur de tombes en dalles est d'ailleurs attestée à d'autres périodes, notamment à l'Age du Bronze ancien, ainsi qu'au début du Haut-Empire<sup>371</sup>.

**Références :** IAS 1894, p. 318 ; BOUFFARD 1945, p. 110 ; SAUTER 1946, p. 14 ; SAUTER 1950, p. 125.

---

<sup>370</sup> Sauter 1950, p. 125.

<sup>371</sup> DAVID-ELBIALI 2000, p. 275-279 et III.4.5.1

## 60. Saint-Léonard : Saint-Léonard/Carrière

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Saint-Léonard
<b>Localité</b> : Saint-Léonard	<b>Lieu-dit</b> : Carrière
<b>CN</b> :	598350 / 122500 / 498 (lieu-dit)
découverte fortuite	environ 1930

**Résumé :** M.-R. Sauter rapporte le témoignage de F. Perrin, qui se souvient avoir détruit des tombes en défonçant une vigne à l'est de la carrière de quartzite à Saint-Léonard. Il en avait conservé des débris de fer très oxydés, qui auraient pu, selon M.-R. Sauter, correspondre à des débris de plaques de ceinture. Néanmoins, la documentation dont nous disposons ne nous permet pas d'attribuer cette nécropole à l'époque considérée, ce d'autant que les débris de fer n'ont pas été formellement identifiés.

**Références :** SAUTER 1960, p. 271.

---

## 61. Saint-Léonard : Saint-Léonard/les Champlans

C1388

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Saint-Léonard
<b>Localité</b> : Saint-Léonard	<b>Lieu-dit</b> : les Champlans
<b>CN</b> : 1286	598742 / 122727 / 502 (parcelle)
intervention d'urgence	2002

**Résumé :** Les travaux de terrassement pour la construction d'une villa au lieu-dit « les Champlans » ont permis de dégager une inhumation en fosse simple recouverte de blocs de pierres. La tombe n'a livré aucun mobilier. La carte archéologique du canton du Valais attribue cette sépulture au Haut Moyen Age. Nous considérons, pour notre part, que la documentation dont nous disposons ne nous permet pas d'être si catégorique.

**Références :** Inédit.

## 62. Savièse : Drône

C0942

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Savièse
<b>Localité</b> : Drône	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1286	594575 / 123265 / 833 (parcelle)
découverte fortuite	1987

**Résumé :** Deux tombes à inhumation ont été dégagées sur la route de Grimisuat, à environ 25 m à l'ouest d'un four à gypse non daté. Orientées ouest-est, ces sépultures étaient creusées dans le substrat naturel et recouvertes de dalles. Les défunts ensevelis étaient vraisemblablement en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Une troisième tombe a été détruite par la machine. L'orientation des défunts ainsi que leur position correspondent à ce que nous connaissons des inhumations du Haut Moyen Age, mais en l'absence d'indices plus pertinents, nous ne pouvons prendre ce site en considération.

**Références :** *Vallesia* 43, 1988, p. 225-226.

---

## 63. Savièse : Drône/Zampelet

C0952

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Savièse
<b>Localité</b> : Drône	<b>Lieu-dit</b> : Zampelet
<b>CN</b> : 1286	594370 / 122970 / 833 (parcelle)
intervention d'urgence	1983

**Résumé :** Une intervention d'urgence au lieu-dit « Zampelet » a permis de dégager une tombe faite d'un coffre en bois, dont des traces ont été observées. Orienté sud-ouest/nord-est, le coffre contenait un squelette en décubitus dorsal, sans mobilier. La carte archéologique propose, sans certitude aucune, d'attribuer cette tombe au Haut Moyen Age, du fait notamment de la position du défunt et de son orientation. Bien que ces points ne soient pas incompatibles avec cette datation, nous ne pouvons prendre ce site en considération sur ces seules informations : l'inhumation en décubitus dorsal et orientée tête à l'ouest est effectivement attestée à d'autres périodes, par exemple au début de l'époque romaine<sup>372</sup>.

**Références :** *Vallesia* 43, 1988, p. 225-226.

---

<sup>372</sup> VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 146.



## 64. Saxon : Saxon/les Baveux

C0961

<b>District</b> : Martigny	<b>Commune</b> : Saxon
<b>Localité</b> : Saxon	<b>Lieu-dit</b> : les Baveux
<b>CN</b> : 1305	580000 / 110900 / 470 (lieu-dit)
découverte fortuite	1947

**Résumé :** Entre 80 et 100 tombes en dalles auraient été défoncées à la pelle mécanique en 1947 au lieu-dit « les Baveux ». Les dimensions de cette nécropole nous laissent toutefois perplexes. Il s'agirait, en effet, de la plus grande nécropole « en campagne » du canton, et de loin, puisque celle de Sion/Sous-le-Scex (32), la plus importante de notre corpus, ne compte que 57 sépultures. La plupart des nécropoles contiennent d'ailleurs moins de 15 sépultures et bien qu'elles n'aient pas été fouillées de façon exhaustive, il semble peu probable qu'elles atteignent les dimensions de celle de Saxon/les Baveux. Le mobilier découvert, à savoir quatre tessons de céramique et un bracelet en fer, ne nous permet en outre pas de dater cette nécropole. D'une part, sa provenance et son lien avec les sépultures ne sont pas attestés. D'autre part, l'identification de ces quelques fragments de céramique comme mobilier funéraire nous paraît fortement suspecte. Nous émettons, en outre, des doutes quant à l'identification du bracelet en fer, pour lequel nous ne connaissons aucun parallèle ni à l'époque romaine, ni au Haut Moyen Age. Il nous semble ainsi prudent d'écarter cette mention suspecte de notre synthèse.

**Références :** M.-R. Sauter, « Crânes de Fully, de Géronde, de Saxon et de Guttet-Feschel » *BM* 64, 1946/1947, p. 2 ; SAUTER 1950, p. 137.

---

## 65. Sion : Bramois

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Bramois	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	597000 / 120000 / 500 (Localité)
découverte fortuite	1874

**Résumé :** Des travaux d'excavation en vue de la construction d'une habitation à Bramois ont permis de dégager deux tombes à inhumation. Chaque squelette était, semble-t-il, accompagné d'une épée en fer, aujourd'hui disparues. Des fragments de vases en pierre ollaire auraient également été découverts. Selon J. Heierli et W. Oechsli, ces tombes dateraient de l'Age du Fer, datation utilisée par L. Rutimeyer pour affirmer l'ancienneté de la fabrication de récipients en pierre ollaire<sup>373</sup>. Les recherches récentes suggérant, au contraire, une datation plus tardive de ce type de récipient<sup>374</sup>, nous pouvons envisager deux hypothèses : soit les fragments de pierre ollaire proviennent du recoupement tardif des sépultures par une structure quelconque, ce que l'occupation relativement dense de la région de Bramois aux premiers siècles de notre ère rend vraisemblable ; soit les fragments appartiennent effectivement aux tombes, la datation de ces dernières devant être reconsidérée. Le dépôt de récipients en pierre ollaire est, nous l'avons vu, principalement attesté dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., période à partir de laquelle est également attesté le dépôt de scramasaxe. La tombe de Bramois/Pranoé (28) en a d'ailleurs livré un exemplaire. Les deux épées découvertes dans ces sépultures sont-elles plutôt des scramasaxes ? En l'absence de dessin ou d'une description, nous ne pouvons le confirmer.

**Références :** Heierli/Oechsli 1896, p. 136-137 ; SAUTER 1950, p. 78

---

<sup>373</sup> L. Rutimeyer, *Ur-Ethnographie der Schweiz. Ihre Relikte bis zur Gegenwart mit prähistorischen und ethnographischen Parallelen*, Basel, 1924, p. 120-123.

<sup>374</sup> PAUNIER 1983.

## 66. Sion : Bramois/Vers le Pont

C1268

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Bramois	<b>Lieu-dit</b> : Vers le Pont
<b>CN</b> : 1306	597420 / 119720 / 520 (parcelle)
intervention d'urgence 1980	

**Résumé :** Un coffre en dalles a été dégagé dans les vignes à la sortie du village, sur la pente dominant la route de Nax, lors du creusement d'une tranchée pour un égout. Orienté nord-ouest/sud-est, le coffre contenait une inhumation simple. Aucune autre sépulture n'a été mise au jour alentour. Seuls quelques débris de dalles et d'ossements ont pu être observés à quelques mètres de la tombe. L'extension spatiale du site n'est cependant pas clairement délimitée. L'architecture de la tombe, son orientation, ainsi que la position des défunts correspondent à ce que nous connaissons des inhumations du Haut Moyen Age, mais en l'absence d'indices plus révélateurs, nous ne pouvons prendre ce site en considération.

**Références :** PLUMETTAZ 1984, p. 91-93 et fig. 57 ; ASSPA 70, 1987, p. 256.

---

## 67. Sion : Molignon

C1279

<b>District</b> : Sion	<b>Commune</b> : Sion
<b>Localité</b> : Molignon	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1306	596476 / 122098 / 790 (parcelle)
intervention d'urgence 1965	

**Résumé :** Plusieurs tombes en dalles de schiste ont été dégagées dans les vignes de Molignon en 1965. Ces tombes ne contenaient aucun mobilier funéraire, nous empêchant d'en proposer une datation. Bien que la carte archéologique les attribue au Haut Moyen Age, nous ne pouvons prendre ces sépultures en considération : l'inhumation à l'intérieur de tombes en dalles est effectivement attestée à d'autres périodes, notamment à l'Age du Bronze ancien, ainsi qu'au début du Haut-Empire<sup>375</sup>. A noter que d'autres sépultures avaient déjà été découvertes dans des vignes à Molignon (localisation exacte non déterminée) avant 1846. Ces dernières ne peuvent cependant être datées.

**Références :** SAUTER 1950, p. 141.

---

<sup>375</sup> DAVID-ELBIALI 2000, 275-279 ; *supra* III.4.5.1

## 68. Venthône : Muraz

C1068

<b>District</b> : Sierre	<b>Commune</b> : Venthône
<b>Localité</b> : Muraz	<b>Lieu-dit</b> :
<b>CN</b> : 1287	606770 / 127780 / 748 (localité)
découverte fortuite	1888

**Résumé :** Au dessus du village de Muraz, dans les environs d'Anchettes, quelques tombes ont été dégagées. Si nous n'en connaissons ni le type, ni l'orientation, la documentation nous signale la présence particulière d'un crâne de cheval, inhumé à l'intérieur de l'une des sépultures, à côté du défunt. L'une des tombes contenait un bracelet à godrons en argent. Un anneau décoré de fils argentés aurait également été découvert à proximité. La carte archéologique attribue par erreur ce site au Haut Moyen Age. Le bracelet, conservé au MCA, date en effet du Second Age du Fer<sup>376</sup>.

**Références :** IAS 1889, p. 199 ; VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 331 ; A. Gallay (dir.), *Des Alpes au Léman. Images de la préhistoire*, Gollion, 2006, fig. 333.

---

<sup>376</sup> Datation G. Kaenel, VALAIS AVANT L'HISTOIRE, p. 331.

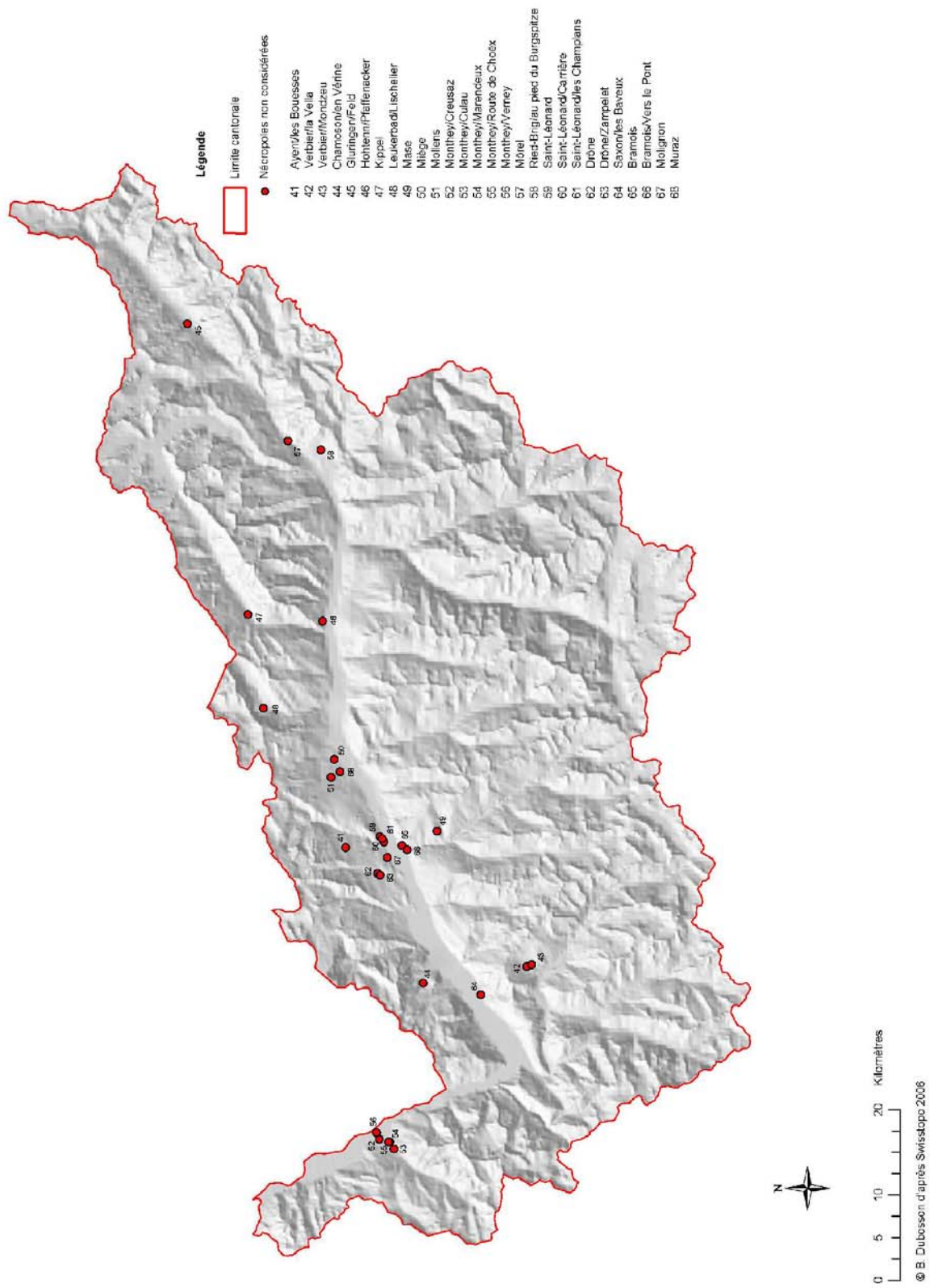


Fig. 40 : Situation des sites funéraires non considérés.

## II. PRÉSENTATION DE LA BASE DE DONNÉES

150 **Albinen/Hinter dem Dorf** No. de fiche résumé: 150  
n. fiche CA: 382

**LOCALISATION**  
district: Leuk commune: Albinen localité: leu-de Hinter dem Dorf  
CH: 1287 81400 / 12450 / 1200 m profession: feu-de

**INTERVENTION**  
provenance: découverte fortuite responsable: DMFPA  
année: 1979 chantier: Albinen Contr. LT ID chantier: C009

**DESCRIPTION**  
Lors de travaux en vue de la construction d'une habitation au leu-de "Hinter dem Dorf", deux tombes à sépultures ont été mises au jour. Si la première est en dalle et orientée nord-sud, la seconde n'a, semble-t-il, pas été découverte. Seules deux boucles d'oreille, découvertes à proximité immédiate de la première sépulture, attestent de la présence de la seconde. L'existence de cette seconde tombe est ainsi sujette à caution. Les boucles d'oreille, de type à pendentif en corbeille, nous permettent néanmoins de dater le site du VII<sup>e</sup> s.

**SÉPULTURES**  
no. tombe: T1 balancement: position: sépulture: Vile s.  
statut:  Antiquité tardive  et  Haut Moyen Âge  ou  en  
étage:  plaines et collines  moyenne montagne  en alpin

**MOBILIER**  
no. nombre: description: datation: dépôt actuel: no. inv.  
T27 Boucle d'oreille en argent, du type à pendentif en Vile MCA, Sion MAS 52  
T27 Boucle d'oreille en argent, du type à pendentif en Vile MCA, Sion MAS 53

références: Documentation SBA, Sion. **prés en conservation**:  oui  à voir  non  collection

observations:

No. de fiche résumé: 327 **Albinen/Hinter dem Dorf** n. fiche résumé: 327  
no. tombe: T1

**individu**  
no.: T151 type sépulture: information: état: nbr. d'individus liés à la tombe:

**Anthropologie**  
genre: âge: âge précis:

**inhumation**  
position squelette: indéterminée orientation: N-S  
position bras: indéterminée  
position jambes: indéterminée  
description:

**références**  
planifiée:  oui  non  indéterminée  
traitement:  signé  en vitas  
 particulier du crâne  
description:

No. 325 **Albinen/Hinter dem Dorf** n. fiche résumé: 325  
No. de fiche résumé: 325

**sépulture**  
structure: T1 K:   
type tombe: coffre en dalles St:   
forme: indéterminée état:   
orientation: NW-SE nbr. tombes du site: 1  
entourage constitué de dalles disposées de chant, couverture en dalles.  
commentaire:  
no. dessin: no. photo:

150 **Albinen/Hinter dem Dorf** 1979 **prés en conservation**:  oui  à voir  non  collection **boucle d'oreille** No. de fiche résumé: 327

**description**  
matériau: argent conservation:  oui  non  
détail: diam. 3,2 cm  
description: Boucle d'oreille en argent, du type à pendentif en corbeille.  
catégorie:  amulette  parure  outil  coiffe  récipient  autre

**identification**  
gaulètes: Munschwager, Schwitz zur Mosen, 1974  
C. Bovelangen, Le onnées Sano Néerlingen et saroungien de Matshilgott, 1900  
Bonafuz, Bon Valbuson, 1400 (G. Schweizer-Sohnenwenger, Churliken im Fischenhölzli auf dem der archéologique in Fische, München, 1950, pl. 14, no. 7, 8 et 9, 12)  
Sturzli, Sankt-Johann, 120 (Mars 2000, Abb. 10-1)


**datation**  
ville: datation proposée: datation pré: Ville s:

**controle**  
structure: T27 no. individu: exemplaire: à étudier:   
position sujet: ?  
type dépôt:  urgence déposée  ordonnance  indéterminée nbr. objets associés: 2

**dépôt actuel**  
dépôt: MCA, Sion no. inv.: MAS 52  
date acquisition:  prêt  possible  parts  introuvable

**bibliographie**: 15401

observations:





## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TYPES DE CONTENANTS ET DE L'ORIENTATION DES SÉPULTURES (2/2)

No.	Site	type de contenants											orientation des sépultures																	
		périssables						non périssables					tête à l'ouest							tête à l'est										
		tombe en bâtière	coffre en tuiles	caveau funéraire	coffre en bois	cercueil cloué	monoxyle	entourage de pierres	coffre en dalles	tombe maçonnée	coffrage hourdi	coffre en murets	tombe rupestre	tombe en pleine terre	fosse simple	N-S	NNW-SSE	NW-SE	WNW-ESE	W-E	WSW-ENE	SW-NE	SSW-NNE	S-N	SE-NW	E-W	ENE-WSW	NE-SW	NNE-SSW	indéterminé
21	Miège												1																	1
22	Môrel							2																		2				
23	Montana-Vermala												1																	1
24	Sierre/Colline de Gêronde						12	3								1														14
25	Sierre/Quartier de Liddes	1					1																							2
26	Sierre /Tour de Goubing					1		29					2																	32
27	Sion/Châtro							6																						6
28	Bramois/Pranoé				1									1																
29	Molignon/la Vulpillère							1			1										2									
30	Sion/la Sitterie							1											1											
31	Sion/la Sitterie							1																						1
32	Sion/Sous-le-Scex				13		2	11	1	1	3	1		25	1	14		15		22				1	2		1		1	
33	Uvrier							2																		1				1
34	Unterems/Heidenhubel							1			1									2										
35	Venthône							1																						1
36	Vollèges/les Vignes							5																						5
37	Levron/Nouvelle école							2						3					2						1					2
38	Levron/Tombay							4								1		2												1
39	Vouvry/Amarel							1													1									
40	Vouvry/en Bovairon							23										23												
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>64</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>44</b>	<b>145</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>173</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>78</b>	<b>4</b>	<b>92</b>	<b>15</b>	<b>108</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>113</b>





## V. TABLEAU RÉCAPITULATIF DU MOBILIER FUNÉRAIRE (1/2)

No.	Site	offrande			costume			parure				arme			outil et ustensile									
		monnaie	réceptif en verre	vase en pierre ollaire	fibule et agrafe	boucle et boucle de ceinture	plaque-boucle	boucle d'oreille	collier	bracelet	bague	scramasaxe	fourreau de scramasaxe	couteau	aumônière	alène	serpette	rasoir	peigne	fusaïole	coffret	perle	épingle	
1	Albinen/Hinter dem Dorf						2																	
2	Ardon				1		2	1				1												
3	Saint-Romain/Brêt Saxonne	1				1	2		1		2													
4	Gamsen/Waldmatte																							
5	Glis/Klosmattenstrasse																							
6	Muraz/au Chiat				1																			
7	Muraz/Narzon					1																		
8	Plan-Conthey					?		2																
9	Plan-Conthey/en Bailloz	2	12																					
10	Premploz					1	3		1	1	2		2											
11	Sensine					1																		
12	Mazembroz/le Rontet					1																		
13	Wyler						2					1	1	1										
14	Euseigne																		1					
15	Lens/Est de Lens			1		1								1	2									
16	Lens/Maroz Dellège			1		2	2	2	1		1		2	1										
17	Leukerbad					1		1																
18	Leukerbad/Unter Maressen	5										1			1	1					1			
19	Martigny	7				1	2	1	2	2												1	1	
20	Massongex						2						1											

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU MOBILIER FUNÉRAIRE (2/2)

No.	Site	offrande			costume			parure				arme			outil et ustensile												
		monnaie	réceptif en verre	vase en pierre ollaire	fibule et agrafe	boucle et boucle de ceinture	plaque-boucle	boucle d'oreille	collier	bracelet	bague	scramasaxe	fourreau de scramasaxe	couteau	aumônière	alène	serpette	rasoir	peigne	fusaïole	coffret	perle	épingle				
21	Miège	1							4	1																	
22	Môrel	?																									
23	Montana-Vermala			1																							
24	Sierre/Colline de Géronde								2																		
25	Sierre/Quartier de Liddes	1																									
26	Sierre /Tour de Goubing			1																							
27	Sion/Châtro			1																							
28	Bramois/Pranoé					1					1																
29	Molignon/la Vulpillère																1										
30	Sion/la Sitterie																										
31	Sion/la Sitterie																										
32	Sion/Sous-le-Scex						1	1	22	10									1								
33	Uvrier																										
34	Unterems/Heidenhubel																										
35	Venthône								1																		
36	Vollèges/les Vignes		1																								
37	Levron/Nouvelle école																		1								
38	Levron/Tombay					1						1															
39	Vouvry/Amarel																										
40	Vouvry/en Bovairon					?	?			1	?																
<b>TOTAL</b>		<b>17</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

